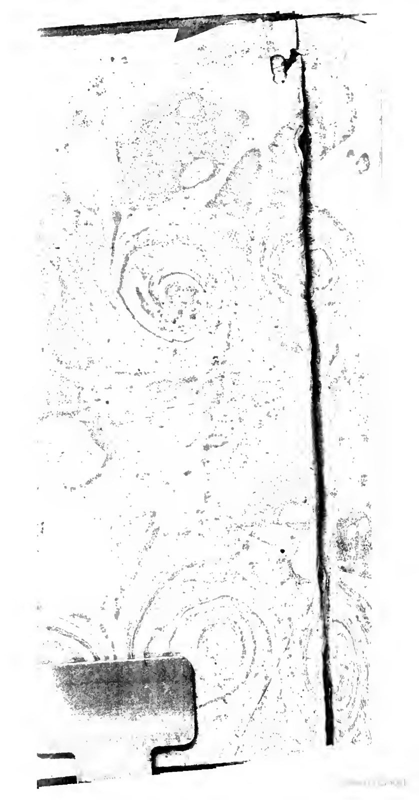










RÉVOLUTIONS
D'ITALIE,
TRADUITES DE L'ITALIEN
DE M. DENINA;

Par M. l'Abbé JARDIN.

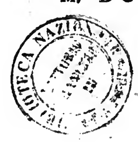
TOME SECOND.





A PARIS,
Chez HÉRISSANT le Fils, rue S. Jacques.

M. DCC. LXX.



TABLE

Des Livres & Chapitres contenus dans cette seconde Partie.

LIVRE CINQUIEME.

LIVRE SIXIEME.

LIVRE SEPTIEME.

LIVRE HUITIEME.

Fin de la Table des Chapitres.

ERRATA

POUR LE TOME SECOND.

Page 7, lig. 7 de la note, *adprobationis*, lisez *adprobationis*

Pag. 8, lig. 2 de la note, au portrait magnifique, *lisez* au magnifique tableau.

Pag. 93, lig. 21, Hilaire de reitiop, *lisez* Hilaire de Poitier.

Pag. 112, lign. 15, il craignit que Justinien, *lisez* Belisaire.

Pag. 115, lig. 11, cependant Justinien, *lisez* Belisaire.

Pag. 155, lig. 14, relativement à la quantité des Soldats, *lisez* quantité de Soldats.

Pag. 253, lig. 29, se oeffoient, *lisez* se coeffoient.

Pag. 282, lig. 7 de la note, *notarius exarch*, lisez *exarchi*.

Pag. 356, lig. 2 de la note, tout ce que leurs Ecrivains, *lisez* ses Ecrivains.

Pag. 362, lig. 13 & 14, séduisantes promesses de l'Impératrice, *lisez* par les offres insidieuses de, &c.

Pag. 434, lig. 1 & 2, l'intégrité reconnue d'Adelard, *lisez* l'intégrité connue.

Ibidem. lig. 3 & 4, & l'Histoire de France & d'Italie, en général, *lisez* &, en général, l'Histoire de, &c.

RÉVOLUTIONS

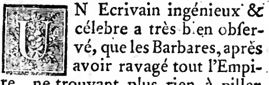


RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Elévation d'Odoacre, premier Fondateur du Royaume d'Italie.



UN Ecrivain ingénieux & célebre a très bien observé, que les Barbares, après avoir ravagé tout l'Empire, ne trouvant plus rien à piller dans les Provinces, s'arrêterent enfin & se mirent à cultiver les terres. C'est le parti qu'ils prirent aussi en Italie. Les Hérules, les Ruges,

les Turcilinges & autres races de Barbares à la solde des Empereurs, voyant qu'il n'y avoit plus d'or ni d'argent pour les payer, & que de plus les vivres leur manquoient très-souvent, attendu la disette causée par l'anéantissement de la culture, furent contraints de s'accommoder aux circonstances & d'embrasser un autre genre de vie. Ce n'étoit plus le tems de courir les Provinces, comme avoient fait les Vandales, les Huns & les Goths; de se jetter alternativement sur différens cantons, & d'en emporter tout ce qui s'y trouvoit de plus précieux. Toutes les autres Provinces occidentales, depouillées par les invasions précédentes, étoient de plus au pouvoir d'autres Rois ou Nations barbares & belliqueuses, en état de repousser de nouveaux Assaillans. Pour y pénétrer il falloit donc entreprendre une guerre douteuse & sanglante. Ces considérations déterminerent les Barbares d'Italie. Ils comprirent que le parti le plus sûr étoit de tirer leur subsistance de leur propre industrie, & de se procurer, par

des possessions stables & bien cultivées, ce qu'il seroit trop dangereux d'aller chercher ailleurs. En conséquence ils résolurent de s'approprier une portion de terrein qui fût à leur convenance, & dont le produit pût suffire à leurs besoins. Ils firent même à cet effet les plus fortes instances auprès du Patrice Oreste, qui gouvernoit, sous le nom de son fils Augustule, les Provinces d'Italie, restes uniques & infortunés de l'Empire d'occident.

La plus grande partie du terrein d'Italie, comme nous l'avons vu dans le livre précédent étoit absolument inculte, ou fort mal cultivé. Cependant les Romains ou les Italiens, soit par aversion pour ces Etrangers que le rôle important qu'ils jouoient dans la milice avoit rendu insolents à l'excès, soit par l'appas de quelques minces productions qu'ils pouvoient encore tirer des campagnes toutes négligées & désertes qu'elles étoient, s'opposoient vivement à la cession des terres que les Barbares demandoient. La position d'Oreste étoit

pénible. Il ne vouloit ou n'osoit dépouiller de force les anciens possesseurs. L'épuisement du trésor impérial ne lui permettoit pas seulement de songer à la dépense énorme qu'il eût fallu faire pour les rembourser ; & aprés tout il ne jugeoit pas qu'il fût de la prudence d'accroître encore la puissance, déja trop formidable de ces peuples, en leur assignant des terres & des établissemens dans la contrée. Au fort de ces disputes, Odoacre fit publier, que s'il parvenoit jamais au grade & à l'autorité d'Oreste, il auroit bien-tôt contenté la milice. Il n'est pas possible de démêler, à travers l'ambiguité & les variations des anciens Mémoires, à quelle Nation appartenoit Odoacre, ni de quelle dignité il étoit revêtu avant ces débats, au milieu desquels il se fit Chef des Barbares ameutés, & porta ses armes contre Oreste & Augustule. Adrien Valois, Tillemont & Muratori (1), trois Critiques célébres

(1) Valois, *Rerum Francicarum.* Tillemont, tome 5. Titre d'Odoacre article 7. 434. Muratori, an. 476,

le l'Histoire de ces tems, n'ont vu qu'incertitudes dans les maigres esquisses qu'en ont tracées Ennodius, Theofane, Jornandes, Procope, Isidore, Grégoire de Tours & Malchus l'Historien. Il est cependant probable, qu'Odoacre étoit Général d'Augustule, & l'un des premiers Officiers de ses Gardes. Mais quoiqu'il en soit de sa patrie, de son origine & de ses premiers emplois, il est certain qu'Odoacre avoit de la valeur & du génie. Les Ecrivains, qui fleurirent ensuite sous Théodoric, son rival & son ennemi, se rendent suspects, par les efforts mêmes qu'ils font pour prouver le contraire. On ne sait pas mieux en quoi consistoient les forces d'Odoacre, quand il entreprit la guerre contre Oreste & Augustule. N'avoit-il à ses ordres que les milices Barbares, résidentes en Italie sous le nom d'auxiliaires ? En tira-t-il de la Germanie ou d'ailleurs, comme quelques-uns l'ont présumé ? C'est ce que les Mémoires du tems ne décident pas. Mais il est du moins certain qu'Oreste,

ſe ſentant trop foible pour tenir la campagne, s'enferma dans Pavie, Place très-forte & que nous regarderons dorénavant comme la Capitale du Royaume d'Italie. Odoacre l'aſſiége, l'emporte, la met à feu & à ſang, ſe ſaiſit d'Oreſte & lui arrache la vie. De-là il vole à Ravenne, où le Patrice avoit laiſſé ſon fils Auguſtule, & l'ayant emportée d'emblée, il dépouille le jeune Empereur des marques de l'Empire, lui laiſſe la vie en conſidération de ſa jeuneſſe, & l'envoye au château de Luculan auprès de Naple, priſon honorable & douce, dont les peines furent encore allégées par ſix mille ſols ou livres d'or (1), qui lui

Tillem. de Valentin. III. art. 14 pag. 217.

(1) Muratori, dans le cours de ſes annales, rend conſtamment le mot *ſolidos*, par celui de ſols, *ſoldi*, ou écus d'or, *ſcuti doro*, & dans la diſſertation 28 de ſes antiquités d'Italie, il prouve très-bien, que dans les tems Gotiques & Lombards, le ſol d'or devoit valoir une demie piſtole de France, de celles de Louis XIV. & je crois même ce rapport aſſez juſte. Il eſt cependant fait mention, très-poſitivement, d'un ſol d'or beaucoup plus fort, qui avoit cours ſous les derniers Empereurs d'Occident, & qui étoit effectivement une piéce d'or

furent affignés pour fon entretien.

---

frappée au coin, & nullement une monnoie idéale. Par un Edit de Majoranus, il eft défendu aux exacteurs de décrier & de rejetter aucun fol qui fera de poids, excepté le fol gaulois, dont l'or eft taxé plus bas. *Prætereà nullus folidum integri ponderis calumniofo ad probationis obtentu recufet exactor, excepto eo Gallico, cujus aurum minore æftimatione taxatur. Cod. Theodof. leg. novell. Majorani, lib. 4. tit. 1.* Peu de tems avant la promulgation de cette Loi, Valentinien avoit déclaré, que tous les fols frappés dans les monnoies de Théodofe II. & des autres Auguftes, fes parens, feroient de recette, & qu'ils ne pourroient être évalués au-deffous de fept mille écus d'argent. *Ne unquam infrà feptem millia nummorum folidus diftrahatur Novell. lib. 1. tit. 25.* Et dans une autre Loi, *lib. eodem tit. 24.* le même Empereur, Valentinien III, voulant fixer le prix auquel les foldats pourroient exiger les vivres dans leurs marches, ordonna que pour chaque fol d'Italie, *ad fingulos folidos Italicos*, il feroit délivré, ou quarante muids de grain, ou deux cens fetiers de vin, ou deux cens foixante-dix livres de viande. Je ne vois pas que Buddée, ni Montefquieu, ni tant d'autres, qui ont parlé directement ou incidemment de la valeur des poids & des mefures Romaines, aient fait valoir ces autorités, qui font cependant topiques & très-lumineufes.

Odoacre, Maître abſolu de l'Italie, n'ayant plus de Concurrent ni de Contradicteur & enhardi par l'exemple de ſes ſemblables établis, ſous le titre de Rois, en Afrique, dans les Gaules, en Eſpagne, ne daigna pas s'arroger, ni donner à quelqu'autre le titre d'Empereur & prit, ſans autre formalité, le nom de Roi, que les Barbares étoient en uſage de porter. Il eſt cependant douteux qu'Odoacre ſe ſoit intitulé Roi d'Italie & de Rome. Il paroît même que, dans la crainte de choquer les Italiens par un nom frivole, & pour ſe conſerver l'affection ou du moins l'indifférence des Empereurs Grecs, il ſe contenta du titre de Patrice, équivalent à celui de Vicaire ou de Lieutenant de l'Empereur. Il en fut pourvu de deux manieres; d'abord par Julius Nepos & enſuite par Zenon, Empereur d'Orient, ſur leſquels il eſt à propos de nous arrêter un moment, pour l'intelligence des manœuvres d'Odoacre.

Dans le tems, ou à peu près, qu'Odoacre dépoſoit Auguſtule & jet-

toit les fondemens du Royaume d'Italie, l'Empereur Zenon, mis en fuite par sa famille conjurée, s'étoit retiré en l'Isaurie. Ensuite, à l'aide des Barbares & de quelques-uns de ses sujets qui lui étoient restés fideles, il avoit recouvré ses Etats. Ce Julius Nepos, chassé de Rome par le Patrice Oreste, portoit toujours les marques & le titre d'Empereur. Il lui restoit même encore quelques possessions, particulierement en Dalmatie où il s'étoit retiré, en attendant qu'une circonstance favorable le fît remonter sur le Trône. Dès qu'il eut appris la chûte d'Oreste & les victoires d'Odoacre, il députa vers celui-ci pour implorer son assistance, lui offrant la dignité de Patrice, & le conjurant d'employer en sa faveur ses armes victorieuses. Dans ces entrefaites, ou peu de tems après, Julius Nepos apprit le retour de Zenon : il ne manqua pas d'envoyer des Ambassadeurs à Constantinople, en apparence, pour féliciter l'Empereur, & en effet pour essayer de tirer parti de l'orage qu'il venoit d'essuyer. Il étoit possible,

en effet, que cette conformité passagere de fortune engagea Zenon à secourir puissamment Julius Nepos. Odoacre, informé à tems, de l'objet de cette ambassade, prit le parti le plus convenable à l'état actuel de ses affaires. A peine possesseur du Royaume qu'il venoit de conquérir, il n'avoit garde de s'attirer sur les bras les forces de l'Orient. Il obligea donc le Sénat d'envoyer, de son côté, des Ambassadeurs à Constantinople, lesquels exposerent à l'Empereur, qu'attendu que les restes de l'Empire d'occident pouvoient être aisément gouvernés sous son nom, deux Augustes devenoient parfaitement inutiles. Ils ajouterent, que les Romains verroient avec satisfaction, Odoacre à la tête des affaires, & finirent par supplier Zénon de vouloir bien décorer ce Général de la dignité de Patrice. Odoacre fit partir conjointement d'autres Députés en son propre nom, dont la commission différoit peu de celle des Ambassadeurs Romains. Zénon, ou le Ministre qui reçut ces Ambassades

en son nom, tâcha de satisfaire les uns, sans trop mécontenter les autres. Il se garda bien cependant de prendre parti dans les affaires d'Italie, étant trop embarrassé lui-même sur un Trône qui vacilloit encore du coup que lui avoit porté la derniere conspiration. Les Ambassadeurs de Julius Nepos furent renvoyés avec de belles paroles, ainsi qu'il est d'usage vis-à-vis des infortunés. On leur prodigua des assurand'amitié & de protection. La réponse qui fut faite aux Romains se réduisoit à des reproches sur l'expulsion de Julius Nepos, que la Cour de Constantinople leur avoit donné pour Empereur, & à des exhortations de rentrer dans leur devoir. Mais Odoacre, à qui l'on crut devoir plus d'attentions & d'égards, attendu qu'il étoit plus puissant que Nepos & le Sénat Romain, obtint en effet ce qu'il demandoit. On lui répondit, que dans le cas auquel il n'eût pas reçu la dignité de Patrice des mains de Julius Nepos, son légitime Souverain, l'Empereur Zenon la lui auroit conférée bien vo-

lontiers ; & cependant on lui en expédia la confirmation, ou du moins l'équivalent, puisque dans la suscription de la lettre il étoit appellé Odoacre, Patrice. On ne manqua pas de l'exhorter à rétablir Julius Nepos sur le Trône de Rome ; de lui représenter que l'emploi & la dignité qu'il avoit reçus lui faisoit une Loi d'employer sa personne & ses soldats au service de cet Empereur, & de lui faire d'autres recommandations de la même force. Odoacre, satisfait de n'avoir rien à craindre pour le moment, de la part de Zenon, amusa Nepos par des espérances. Le manege ne dura guere moins de trois ans, au bout desquels Nepos fut assassiné en Dalmatie, par les émissaires de ce Glicerius qu'il avoit lui-même détrôné & fait consacrer Evêque de Salone. Cet événement soulagea la Cour de Constantinople. Elle ne pouvoit décemment abandonner un Empereur de sa création & parent de Verine Auguste. Il lui étoit dû, tout au moins, des paroles & des démonstrations. Dispensée par sa mort,

le ces pénibles formalités, elle con-irma de nouveau la nomination d'O-loacre à la dignité de Patrice, & consentit de plus, qu'il fut reconnu Souverain de la Provence, laquelle étoit probablement restée jusqu'a-lors sous l'obéissance de Nepos. Il est vrai qu'Odoacre céda cette Province au Roi des Visigots Evaric ou Euric, qui régnoit sur les autres Provinces des Gaules, & qu'il importoit fort au Roi d'Italie d'avoir pour ami. Peu de tems auparavant il avoit fait son Traité d'alliance avec le Vandale Genseric, si puissant en Afrique. Il en obtint même la Souveraineté de la Sicile, sous la condition de payer tribut, & de laisser garnison Vandale dans certaines Places. Le nouveau Roi d'Italie paroissoit donc être à l'abri de toutes les entreprises du dehors. Excepté Zenon, Euric & Genseric, nul autre Prince n'étoit en état de se mesurer avec lui. Il s'appliquoit en même-tems à régler l'intérieur. Nous lisons dans Procope, qu'Odoacre, en exécution de la parole qu'il avoit donnée au commencement de la rebellion, fit

De bell. Goth. lib. 1. cap. 1.

diſtribuer aux Barbares qui l'avoient ſuivi, la troiſieme partie du terrein d'Italie. Cette opération le rendit, infailliblement, odieux aux anciens poſſeſſeurs, à qui, ſelon toute apparence, il ne paya point le prix des terres qu'il leur enlevoit. Mais la haine des Italiens étoit impuiſſante. Ces Barbares courageux & aguéris étoient, depuis trop longtems, en poſſeſſion de leur en impoſer. Il fallut donc ſubir, ſans réſiſtance, le deſpotiſme d'un Vainqueur, devenu plus terrible encore par le redoublement d'affection qu'il venoit de faire naître chez les ſiens, en leur aſſignant des poſſeſſions ſtables, dont la conſervation les intéreſſoit plus que jamais à ſa défenſe. Au fond, cette opération ſi douloureuſe pour les Particuliers qui ſe voyoient dépouiller, ne l'étoit que pour le moment, & il eſt certain que les conſéquences en devoient être d'une utilité, & même d'une néceſſité générale. D'ailleurs tant de terres vacantes & en friches ne permettoient pas d'uſer de ménagemens, ni de s'arrêter à ce qu'il en coûte-

roit aux anciens habitans de les abandonner. C'étoit le cas d'agir avec vigueur, de brusquer même l'opération, si j'ose le dire, sans quoi il étoit impossible de remonter la culture & la population. Quant au prix immense des terres enlevées aux particuliers, il est bien évident qu'Odoacre ne pouvoit en payer le montant, à moins de se le procurer par de nouvelles impositions, ce qui seroit revenu au même dans le fond, & n'eut guere été moins onéreux dans la forme. S'il est vrai que Lycurgue ait fait agréer une pareille réforme aux Spartiates & partagé les terres entr'eux par la seule voie de la persuasion, il est l'unique. Je ne sache, après lui, aucun autre Réformateur ou Fondateur d'Etat, qui soit parvenu au même but sans efforts & même sans violence. Après tout, Odoacre, humainement & politiquement parlant, étoit d'autant moins répréhensible qu'il pouvoit regarder l'Italie comme sa conquête. C'est donc bien en vain que ses Sujets ont voulu déprimer ensuite ses actions & son

caractere, pour faire leur cour à Théodoric. Malgré l'affectation des adulateurs, il est constant que Théodoric lui-même retira, des projets & des opérations d'Odoacre, autant & peut-être plus d'avantages, qu'Octavien n'en recueillit de la Dictature de Jule César, qui lui applanit la route de la Monarchie.

CHAPITRE II.

De quelques Révolutions de la Norique, relatives au Royaume d'Italie.

CEPENDANT le gouvernement de l'Italie commençoit à prendre de la consistance. Ce n'est pas que les innovations eussent été prodigieuses; la plus frappante fut de voir un Roi à la tête de l'Etat. D'ailleurs, tout le reste avoit été maintenu ou rétabli selon la teneur des Loix Romaines. Les Magistratures mêmes conservoient leur nom & leurs fonctions. Odoacre, ayant ainsi réglé

l'intérieur de ses Etats, put se livrer aux objets du dehors. Il prit part aux affaires de la Norique & des Ruges, à leur sollicitation ou de son pur mouvement. Cette entreprise qui, par elle-même & par les succès dont elle fut suivie, devoit ce semble affermir le Royaume d'Italie, & porter ce Roi au plus haut point de réputation, de grandeur & de force, fut la derniere de ses expéditions, & peut-être celle qui contribua le plus à sa chûte, & à la désolation de ses Etats. Cependant nous ne pouvons en parler que très-succintement, attendu la disette & la maigreur des Mémoires. Ce que l'on trouve chez l'Ecrivain du tems, le plus exact, est plutôt une notice, jettée incidemment dans la vie de quelque saint Moine, qu'une narration directe & préméditée.

Tugip. in vitâ S. Severi apud Bollan, 8. Jan.

Les Ruges, Nation germanique, avoient pour Roi un certain Feban, autrement appellé Fava ou Felectée. Ce Feban, entraîné par sa propre ambition, ou par le génie de sa Nation indomptable & féroce, tourmentoit depuis long-tems les peu-

ples de la Norique par des guerres & des courses continuelles. Ceux-ci songerent enfin à se procurer un défenseur & un vengeur. Ils prirent le parti d'implorer le Roi d'Italie. Odoacre y marcha, la premiere fois, en personne, défit les Ruges, tua leur Roi, & mit en fuite son fils Frédéric. Mais le Vainqueur étoit à peine rentré en Italie, que Frédéric retourna dans son Pays & prit possession de la Souveraineté de son pere. Odoacre en étant informé, y envoya son frere Onulfe à la tête d'une puissante armée, & Frédéric fut encore obligé de s'enfuir & de se retirer à Nova, dans la Mæsie, auprès de Théodoric le Grand, son parent. Après une victoire si complette, Odoacre devoit être tranquille sur le compte de la Norique. Cependant, pour plus grande sûreté, & pour n'avoir plus de démêlés avec ces Barbares, il prit le parti de transporter en Italie les anciens habitans de la Norique, & d'abandonner ce desert aux Ruges. D'un seul coup Odoacre fit donc trois Peuples heureux. Ceux de la

V. Ennod. in lib. dicto Theodorici reg. p. 298.

Norique furent enchantés de s'éloigner de ces voisins farouches, avec lesquels ils n'avoient ni paix, ni treve à espérer, quelques multipliées qu'eussent été les victoires de leur Protecteur; les Ruges devenus possesseurs des terres délaissées, retiroient de leur propre défaite des avantages que la victoire leur eût à peine procurés; & l'Italie, au moyen de l'acquisition de ce grand nombre d'Etrangers, qui lui apportoient leur personne, leurs effets & leurs troupeaux, n'en recuillit pas les fruits les moins précieux. Cette multitude, jointe au nombre prodigieux d'esclaves qu'Odoacre avoit emmenés dans sa premiere expédition, faisoit grand bien à l'Italie. Dans la disette d'hommes où elle étoit, il ne lui pouvoit rien arriver de plus heureux. Odoacre, en augmentant ainsi le nombre des Sujets, ce qui est la source & la base de la grandeur des Souverains, sembloit fixer sa destinée & s'assurer un regne florissant & paisible. Cependant les effets furent bien opposés à ceux qu'on avoit lieu d'attendre.

Les Italiens avoient toujours sur le cœur cette premiere division des terres, faite par Odoacre, en faveur des Barbares. D'ailleurs, son gouvernement plus ferme, sans contredit, & plus vigoureux que celui des Empereurs, commençoit à les lasser, & selon toute apparence, ils furent encore aigris par cette seconde distribution de terres qu'il fallut faire à ceux de la Norique, qui vinrent s'aggréger aux autres Barbares, regardés comme les usurpateurs & les tyrans de l'Italie. Enfin, quel que fût le motif qui leur inspira le desir du changement, il est certain qu'ils firent des démarches pour secouer le joug, & qu'ils presserent en particulier l'Empereur Zenon de les tirer des mains de ces Barbares. En même tems Frédéric & les Ruges, qui avoient été obligés de s'enfuir avec lui, pressoient vivement Théodoric de les venger d'Odoacre, qui les avoit si mal menés dans la Norique (1),

(1) Ce qui nous reste sur cette guerre de la Norique est si peu de chose & si con-

CHAPITRE III.

ommencèmens de Théodoric le Grand; son expédition contre Odoacre; vicissitudes & conclusion de cette guerre.

A U fond, les plaintes des Italiens : le ressentiment des Ruges eurent ırt peu de part aux opérations de héodoric, & les motifs qui l'attirent en Italie étoient d'un ordre en supérieur. Il est donc à pro- ›s d'esquisser ici son origine, sa e, ses actions, de remonter sur- ut à ses premieres expéditions, ırce qu'il est certain qu'elles con-

;. Il semble pourtant, qu'on en pourroit érer, que c'étoit les Ruges, eux-mêmes, i se faisoient la guerre civile, qu'Odoa- :, sorti, peut-être, de cettte Nation, s'y nsporta pour soutenir l'une des deux fac- ns, & que ce fut même en faveur de ses otégés, qu'il imagina d'évacuer la No- ue. *Eugip. apud Bolland. 8. Jan. p. 494. llemont, article 7 & 17.*

tribuerent beaucoup à la conquête de l'Italie, où peu de Rois, peu d'Empereurs même ont figuré, avec autant d'éclat que lui. Théodoric étoit le dixieme descendant d'Augis, l'un de ces Goths si fameux dans leurs tems héroïques, appellés, parmi eux, *Ansi*, ou demi-Dieux. Cet Augis fut surnommé Amalus, & c'est de lui que la famille de Théodoric tiroit le nom d'Amala. On l'appelloit lui-même Théodoric l'Amale, pour le distinguer des autres Princes Goths de son tems, qui portoient aussi le nom de Theodoric. Son pere Theodemir, Roi ou Juge d'une partie des Goths établis dans la Pannonie, l'envoya, dans sa plus tendre jeunesse, à Constantinople auprès de l'Empereur Léon, pour otage de la paix qui venoit d'être conclue entre les Romains & les Goths. Ainsi il put joindre aux avantages de la naissance & aux dons de la nature, l'éducation qui les développe & les perfectionne. Partie essentielle, par conséquent, & qu'il n'auroit pu vraisemblablement acquérir parmi

Jornandes sive Jordan. de rebus get. c. 14.

Idem. cap. 52.

s fiens (1). Au milieu d'une Cour
:rangere & maîtresse de son sort,
fut obligé de s'observer & de me-
ırer toutes ses démarches, ce qui
: mit de bonne heure dans le cas
e réfléchir, d'étudier les hommes
: d'assouplir son caractere. Sa po-
ion étoit une excellente école de
odération & de prudence. Il y
ıssa dix ans, au bout desquels Leon
ıguste, qui avoit intérêt de se con-
ier la bienveillance du pere & An. 471.
ı fils, voulut se faire un mérite
rendre à celui-ci la liberté, &
premier un gage si précieux.
ıeodoric arriva dans la Pannonie

(1) Diodore de Sicile & Justin comp-
t parmi les causes de la grandeur de
lippe, Fondateur du Royaume de Ma-
loine, le bonheur qu'il eut de passer une
nde partie de sa jeunesse à Thebes, en
ılité d'ôtage. C'est dans le commerce
paminondas, de Pelopidas, & d'autres
ecs guerriers & politiques qu'il puisa ces
ıcipes sublimes, par lesquels il éleva sa
ite Nation, auparavant obscure & in-
nue, au-dessus de tous les Etats de la
ece & de l'Asie. *Justin. lib. 6. in fine*,
ib. 7. cap. 5. Diod. lib. 10. p. 407. Ap.
l. tom. 6. p. 15.

au moment que Théodemir y rentroit victorieux des Sueves & des Allemands. Il ne tarda pas de donner des preuves de sa valeur. En l'absence & à l'insçu de son pere, il assemble, un jour, les amis & les vassaux de sa Maison & marche contre Bebaius, Roi des Sarmates, qu'il surprend dans l'yvresse d'une victoire remportée sur les troupes Romaines. Il acquéroit chaque jour des forces & des connoissances, & sa réputation étoit déja faite quand il succéda à son pere. Son amitié étoit par conséquent essentielle à Zenon, qui venoit aussi de recueillir l'Empire de son pere Léon, dit le Grand. Le nouvel Empereur ne se fit pas prier pour ratifier le Traité d'alliance, renouvellé peu de tems auparavant avec le pere, & il eut grand sujet de s'en féliciter dans la conjuration de Basilisque, qui ne tarda pas d'éclore. Zenon, échappé d'un tel naufrage à l'aide de Théodoric, le combla de richesses & d'honneurs. Il le créa Patrice ou Général de ses armées, & l'adopta pour son fils, selon la coutume

Jorn. cap. 55.

An. 475.

coutume du tems (1). Mais ce Prince, naturellement fort inconſtant, portoit les ſoupçons & la défiance à l'excès, ſur-tout à l'égard de ceux qu'il avoit élevés. Il n'imaginoit que révoltes & trahiſons. Ces terreurs paniques ou fondées lui firent bientôt voir un ennemi dans la perſonne de Théodoric l'Amale, & il choiſit le moment où celui-ci étoit aux priſes avec Théodoric le Loſque, qui avoit déclaré la guerre à l'Empire, pour l'abandonner à la merci de ce Roi Goth. Il pouſſa même la perfidie juſqu'à lui donner de faux guides. L'Amale n'échappa que par la bravoure & l'intrépidité des ſiens. Indigné d'une telle noirceur, beaucoup plus que de la privation de ſa Charge de Patrice, il fit, pendant quelques années, une guerre ſanglante à l'Empereur, infeſtant tantôt la Macédoine, tantôt la Thrace. Enfin, après pluſieurs combats & négociations il fut rétabli dans ſon

(1) Voyez Malchus, *de Legatione*, p. 83 & ſuivantes, chez Tillemont, tome 5, titre, de Zénon, articles 12 & 13.

emploi, créé Général des Gardes du Palais, & fait Conſul l'an 484. Cette réconciliation ſauva une ſeconde fois l'Empereur. Théodoric lui rendit les plus grands ſervices dans la guerre civile qu'il eut à ſoutenir contre Dillon. Mais Zenon ayant récidivé, l'Amale, laſſé de tant de duplicité & de perfidie, prit le parti d'abandonner cette Cour, & de ſe retirer à Nova, Capitale des Etats qu'il poſſédoit dans la Méſie. Enſuite, ayant recommencé la guerre contre Zenon, l'an 486, il revint ſaccager la Thrace, & porta le fer & le feu juſqu'aux portes de Conſtantinople. Zenon éperdu ſe hâta d'offrir à Théodoric ce qu'il lui avoit refuſé antérieurement. L'an 479, c'eſt-à-dire, ſept ans auparavant, Théodoric avoit offert à Zénon de deſcendre en Italie, d'en chaſſer Odoacre, & de remettre ſur le Thrône Julius Nepos, qui vivoit encore. L'Empereur éluda la propoſition, ſoit pour ne pas ôter à Théodoric le Loſque un Rival qui balançoit ſa réputation en Orient, ſoit pour

d'autres raiſons (1). Mais Zenon, voyant enfin tous les autres Capitaines abattus, & Théodoric devenu le ſeul redoutable, imagina de s'en délivrer en l'embarquant dans les affaires d'Italie, perſuadé que quelque fut l'iſſue de la guerre entre les Goths & Odoacre, l'Empire Grec y trouveroit toujours ſes avantages & ſa ſûreté. En effet, ſi Théodoric étoit battu, le dechec qu'en ſouffriroit ſes forces & ſa réputation le rendroit moins redoutable, & s'il triomphoit d'Odoacre, le Royaume d'Italie devoit certainement contenter ſon ambition & lui faire totalement perdre de vue l'Orient. Théodoric connoiſſoit trop bien Zenon pour ne pas le pénétrer. Cependant il accepta la propoſition ſans balancer, & ſe prépara courageuſement à l'entrepriſe. On ignore la teneur du Traité conclu pour lors entre Zenon & Théodoric. Portoit-il que celui-ci jouiroit de la conquête à titre de

(1) Idem. pag. 84, chez Tillemont, article 15 & 24.

Souveraineté héréditaire & transmissible à ses descendans? L'Empereur se réservoit-il quelques droits de Suzeraineté? Fut-il stipulé expressément, qu'après la mort de Théodoric le Royaume d'Italie seroit réuni à l'Empire, ainsi que les Grecs le prétendirent ensuite? C'est ce qu'il n'est pas permis de décider. Il est certain néanmoins que les Goths se prévalurent du nom Romain, & que Théodoric n'agit d'agit d'abord qu'en qualité de Général & de Lieutenant de Zenon, qui avoit de son côté la présomption du droit, comme étant le seul qui fut reconnu pour Empereur dans toute l'étendue du Domaine Romain. Mais il est encore plus sûr, que Théodoric, quelque fut l'intention expresse ou tacite de la Cour de Constantinople, étoit très-décidé à retenir les Provinces d'Italie en toute propriété & à s'y former un Etat indépendant & héréditaire. Une multitude innombrable accourut à son invitation. De tous les peuples d'alentour on vit s'en former un seul, qui vint avec

Procop. de bell. Goth. lib. 2. cap. 6.

mpressement se ranger sous ses draeaux & s'attacher à sa fortune. :t ce n'étoit pas seulement les homnes propres à porter les armes & ous ceux qui pouvoient rendre quelque service dans l'armée ; les emmes elles-mêmes, tenant leurs ourrissons entre les bras, les jeu.es garçons & les jeunes filles de out âge, en un mot, les familles ntieres se traînoient sur ses pas, vec leurs bestiaux, leurs ustensi:s, leurs bagages, & généralement out ce qu'ils avoient de mobilier.)n construisit, pour cet effet, des hars en forme de maison, auxquels urent adaptés des meules de mouin, ainsi que les autres instrumens x machines nécessaires à la prépaation des alimens. Sans doute que et énorme attirail devoit prodi;ieusement embarrasser la marche x retarder les opérations, d'au-ant plus qu'un si long voyage fut ntrepris au milieu de l'hyver. Mais ue d'avantages Théodoric devoit n retirer dans la suite ? Tant de rovisions, tant de Sujets sur les;uels il pouvoit compter, étoient

de grandes ressources pour l'avenir ; & des moyens infaillibles pour l'affermir dans ses conquêtes. Cependant les Goths avançoient, gravissant les montagnes chargées de glaces & de neige, traversant les rivieres & les fleuves, culbutant les Gépides, qui voulurent s'opposer à leur passage, & cette troupe formidable arrive enfin aux portes de l'Italie. Odoacre ne s'endormoit pas. Informé de la marche des Goths, il s'étoit préparé à la plus vigoureuse défense. Il fut même à la rencontre de Théodoric jusqu'aux lieux situés vers les extrémités de la Mer Adriatique. Certains exagérateurs ont écrit, qu'il avoit plus de Rois dans son armée que les Généraux n'ont communément de soldats, & qu'il sembloit que le monde entier se fût ébranlé à ses ordres, tant il arma de Nations contre Theodoric. Ce qui signifie seulement, que l'armée d'Odoacre étoit beaucoup plus nombreuse que celle des assaillans. Cependant, soit que les Goths fussent mieux disciplinés & plus braves, soit que cette multitude de Com-

Ennod. in lib. dicto Theodoric. reg. p. 301-2.

mandans mit de la confusion dans l'armée d'Odoacre, celui-ci fut défait dans le premier combat, livré sur les bords du fleuve Zonzo, près d'Aquilée. Ayant rallié ses troupes & rétabli l'ordre, il revint camper sous Vérone, où il fut battu pour la seconde fois. Deux déroutes jointes à la désertion de Tufa, l'un de ses plus anciens Généraux, devoit accabler le parti d'Odoacre. Elles le mirent, en effet, hors d'état de tenir la campagne & le réduisirent à s'enfermer dans Ravenne. Cependant la guerre ne se termina pas aussi promptement que le début l'annonçoit, & Théodoric lui-même, essuya de fâcheux retours. Le Général Tufa, qui avoit passé du côté des Goths, ne trouva pas ses services suffisamment récompensés par Théodoric. Il fut toujours assez difficile de contenter & de fixer ces Aventuriers. Celui-ci repassa dans l'armée d'Odoacre, & emmena la division dont Théodoric lui avoit donné le commandement. Dans le même tems Fréderic, ce Prince Ruge qui avoit sollicité si vivement

les Goths à porter la guerre en Italie, mécontent de Théodoric, ou gagné par des offres plus avantageuſes, embraſſa le parti d'Odoacre. Il eſt vrai que ce ne fut pas pour long-tems. Il ne tarda pas de l'abandonner & d'entrainer même avec lui beaucoup d'autres Capitaines. Cependant Théodoric, qui s'étoit vu Maître de preſque toute l'Italie, affoibli par tant de défections, fut obligé de s'enfermer dans Pavie, dont les habitans déteſtoient Odoacre en mémoire des horreurs qu'il y avoit commis lors de la défaite d'Oreſte, & témoignoient aſſez ouvertement leur penchant pour le Roi Goth. Cette Ville pouvoit paſſer alors pour une Place forte, mais elle n'étoit pas aſſez vaſte pour contenir la ſuite de Théodoric. Il fallut donc conſtruire de nouvelles maiſons, exhauſſer les anciennes, & entaſſer ces barbares pêle mêle avec les habitans. C'étoit furieuſement haſarder. Si Pavie venoit à être aſſiégée, comme l'on devoit s'y attendre, la famine & la mort étoient inévitables. Mais Théodoric

eut pitié de cette Ville qui s'étoit livrée à sa générosité, & ne voulut point l'abandonner sans défense à la fureur de l'ennemi, ce qui auroit pu lui faire perdre l'affection & la confiance des peuples qu'il lui importoit si fort de se ménager. D'ailleurs il comptoit fermement sur les secours des Visigoths, qui étoient une branche de sa Nation établie dans les Gaules, & qui ne tarderent pas en effet à le joindre. Renforcé des Visigoths, & sur-tout de la confusion qui se mit tout-à-coup dans l'armée d'Odoacre, Théodoric eut bien-tôt repris tous ses avantages. Non-seulement il fit renoncer l'ennemi au dessein d'assiéger Pavie; mais il le mena battant jusqu'à Ravenne, dans laquelle Odoacre se trouva bloqué, avant d'avoir eu presque le tems de se reconnoître. Il est vrai que la position d'Odoacre dans Ravenne étoit bien moins désavantageuse que celle de Theodoric dans Pavie. Il pouvoit, à tout événement, se sauver par mer, tirer par la même voye des soldats & des munitions, & at-

tendre dans ce poſte une révolution favorable. Malgré tant de resſources, les Aſſiégés, déſeſpérant peut-être d'être ſecourus, incertains de la protection de l'Empereur Zenon qu'Odoacre n'oublia pas d'implorer, n'ayant pas de retraite ſûre hors de Ravenne, ni dans aucune contrée de l'Italie, prirent le parti de capituler. Il intervint ſûrement un Traité; mais les articles n'en ſont point parvenus juſqu'à nous. L'Hiſtoire indique confuſément, que Théodoric laiſſa la vie à ſon Compétiteur avec une petite portion du Royaume d'Italie. Mais il eſt ſi rare que ces ſortes de promeſſes ſoient ſinceres. Une haine invétérée & tournée en fureur par les combats, les réſiſtances & les périls ne s'éteint pas à la publication d'un Traité. De tels ennemis ne ſont communément que des paix ſimulées ou paſſageres. On ne ſait pas préciſément lequel des deux Rois voulut le premier enfreindre & violer le Traité. Ce qui eſt certain, c'eſt que peu de jours après la reddition de Ravenne, Théodoric tua

de sa propre main Odoacre & termina, par ce meurtre, une guerre qui avoit duré pendant quatre ans consécutifs avec un acharnement qui tenoit de la rage & qui fit des maux infinis à l'Italie. Les Villes, les Bourgades & les campagnes envahies, tantôt par un parti, tantôt par l'autre, étoient constamment dans les horreurs du pillage & du massacre; & comme si cette guerre intestine, & même civile, à proprement parler, n'eût pas été suffisante pour désoler l'Italie, un troisieme ennemi, le plus furieux de tous, vint se joindre à ceux qui la ravageoient. Gondebauld, Roi des Bourguignons, & Maître de la Savoye, de la Bourgogne moderne, & d'autres Provinces des Gaules, profita du moment où les deux prétendans aux Royaume d'Italie combattoient avec le plus de furie. Il passa les Alpes, fondit sur la Ligurie, & peu content d'y faire le plus affreux dégat, il enleva tous les effets, tous le bétail, & emmena plusieurs milliers d'esclaves. Au point que les campagnes qui commen-

çoient à se rétablir par les sages dispositions d'Odoacre, retomberent dans leur premier état, & ne présenterent, à ceux qui avoient échappés au fer & à la flamme, que la disette & la famine. Au milieu de tant de maux, les peuples désolés n'avoient d'ordinaire pour tout réconfort que la charité, le zèle & les entrailles de l'Episcopat & du Sacerdoce. Sans doute que les Ministres de la Religion ont été plus d'une fois secourables à l'humanité souffrante. Mais il faut convenir que les soins qu'ils rendirent alors à cette foule de malheureux, surpassent tout ce qu'ils ont jamais fait de plus attendrissant & de plus respectable. Aussi doit-on rapporter à cette époque honorable l'origine de ces Seigneuries ecclésiastiques, qui eurent ensuite tant d'influence dans les révolutions de l'Italie & des autres Royaumes de l'Occident. Matiere importante, que la plûpart des Auteurs, qui ont écrit sur le Domaine temporel de l'Eglise, n'ont point entendue, ou qu'ils ont affecté d'obscurcir. Il est donc à propos de

nous en entretenir un moment.

CHAPITRE IV.

Origine de la puiſſance & du Domaine temporel des Eccléſiaſtique.

LES déſaſtres nombreux & terribles, que la méchanceté des Miniſtres de l'Empire, & la fureur des Barbares avoient cauſés dans toutes les Provinces Occidentales, inſpirerent une terreur religieuſe. On crut voir le Ciel irrité. Ces Etrangers ſur-tout en étoient une preuve aſſez frappante. On ne pouvoit guere douter qu'ils ne fuſſent les inſtrumens de la vengeance divine. Les eſprits ſe tournerent donc du côté de la Religion, l'aſyle ordinaire des malheureux. Mais les ſentimens de piété ne ſe bornerent pas à ceux qui avoient beſoin de conſolations. Les heureux eux-mêmes en furent pénétrés, & rendirent graces à la Divinité de tous leurs ſuccès. Les Goths, les Vandales & les autres Barbares

Catholiques, Ariens & payens furent tous d'accord pour rapporter la félicité de leurs armes à la protection du Ciel. Au fond cette maniere de penser étoit respectable.
Salv. de gubern. August. de civit. Dei.
Et puisqu'il avoit plû à la Divinité de se servir de leurs bras pour châtier les Romains, il ne repugnoit nullement qu'elle eût voulu récompenser leur Religion par ces avantages temporels, quelqu'imparfaite & grossiere qu'elle fût. La Providence, qui frappe & console selon les vues impénétrables de sa Justice ou de sa clémence, voulut accorder à ce siécle une foule de saints Prélats, dont les vertus héroïques étonnerent ces Barbares, & leur donnerent la plus haute idée du Christianisme & de l'Evangile. Ainsi le premier effet sensible de l'invasion & de la puissance des Barbares fut l'extinction totale de l'idolâtrie. Le retour fut complet. Sous les Empereurs Romains, je dis même sous le regne de ceux qui se firent Chrétiens, à peine osoit-on professer le Christianisme dans le Sénat, & sous un Roi barbare, le simple soupçon

d'idolâtrie paſſa, dans ce même Sénat, pour un crime capital. Ce reſpect des Vainqueurs pour la Religion fut infiniment avantageux aux ſujets affligés de l'Empire. Les Barbares faiſoient ſi peu de cas des Empereurs & de leurs Officiers, que les Miniſtres ſacrés furent obligés de ſe charger des affaires de l'Etat. Et ſi la ſollicitude paſtorale n'avoit embraſſé, dans ce moment, les objets de la politique, que ſeroit devenu le temporel du pauvre troupeau ? Boet. lib. de conſola philoſop.

Déja même ſous le Goth Euric, qui regnoit ſur une partie des Eſpagnes & des Gaules, les Evêques avoient été chargés de différentes négociations. La plûpart des Traités de paix & d'alliance entre les Goths & les Romains étoient leur ouvrage. Ils aſſiſtoient même ordinairement à toutes les aſſemblées de ces Provinces, relatives à l'ordre public (1). Mais l'Italie ſe reſſentit

(1) *Per vos* (Epiſcopos) *regni utriuſque pacta conditioneſque portantur* : Apol. lib. 6. ep. 6...... *Per vos legationes meant. Vo-*

plus que tout autre, de la part que les Evêques furent obligés de prendre aux affaires temporelles. Il est notoire que le saint Pape Léon premier sauva Rome des mains sanguinaires des Huns. Au second sac de cette Ville, il obtint encore du Vandale Genseric une sauve-garde pour les Citoyens, dont la personne & les maisons furent en effet conservées autant que ces affreuses conjonctures pouvoient le permettre : & après le départ des ennemis, il fit les plus grands efforts pour réparer le dommage & relever les ruines. Dans le même tems que saint Léon se prodiguoit pour le rétablissement de Rome, un saint Evêque de Carthage déployoit toutes les ressources de la plus ardente charité sur une multitude de Romains prisonniers, que les Vainqueurs avoient emmenés. Il les conserva au milieu des horreurs de l'esclavage, quel-

* V. Orsi & Tillem. Hist. Ecclés.

bis primum, quamquam principe absente, non solum tractata referantur, verum etiam tractanda committuntur. Ibid. ep. 6. ad Gracchum.

que fois plus meurtrier que le glaive, & ces malheureux rachetés dans la ſuite, purent enfin revoir leur chere & triſte Patrie. Quelques années après, pluſieurs Evêques de la Lombardie, comme ſaint Epiphane de Pavie, Laurent de Milan, Victor de Turin, firent dans ces contrées tout ce qu'on pourroit attendre d'un grand Prince qui auroit mérité le nom de Pere du Peuple. Et ſi dans la ſubverſion de l'Empire d'Occident, l'Italie reçut quelques ſoulagemens, pendant l'intervalle qu'Odoacre y regna ſeul, elle n'en fut, pour ainſi dire, redevable qu'à ſaint Severin, Evêque de Norique, que le nouveau Roi reſpectoit ſingulierement. Mais l'Evêque de Pavie ſurtout fut conſtamment le pere des Peuples d'Italie, ſous cinq ou ſix Souverains conſécutifs. Il étoit l'ame du gouvernement, ainſi que ſaint Ambroiſe l'avoit été un ſiécle auparavant. Quand on parcourt les actions de ce grand Prélat, dont l'éloquence & la ſageſſe égaloient la ſainteté, ainſi que celles de S. Laurent de Milan, & de tant d'autres Evêques

Eugip. in vitâ S. Severini.

& Papes qui firent l'ornement & le bonheur de ce siécle ; il faut convenir que jamais aucun Laïc n'obtint la premiere place dans sa Patrie à des titres plus respectables. Il n'est donc point surprenant que les successeurs de ces grands hommes aient eu dans la suite tant de part au gouvernement civil des Provinces d'Italie. Ajoutons que la plûpart des Evêques du cinquieme siecle, tant en Italie que dans la Gaule, étoient des personnages de la plus grande distinction, dont plusieurs avoient été décorées des premieres Charges & de la dignité Sénatoriale. De plus, la science commençoit à devenir le partage exclusif des Ecclésiastiques. Eux seuls étudioient par état. L'autorité des Evêques devoit donc être d'un grand poids dans les délibérations civiles. Mais outre cet avantage qui, dans l'ordre des choses, devoit leur donner une supériorité décidée sur les Laïcs, il faut remarquer que plusieurs Evêques avoient déja des forces réelles & coactives. Les uns entretenoient des gardes & des soldats pour la

défenſe de ceux qui ſe mettoient ſous la protection de l'Egliſe ; les autres conſacroient une partie de leur temporel à bâtir des fortereſſes pour la ſûreté de leurs Diocéſains. Pendant tout le cours de la guerre entre Odoacre & Théodoric, les Peuples de la Ligurie étoient continuellement expoſés aux violences des deux partis, & encore plus aux incurſions des Bourguignons. Quelques Evêques, & particulierement Honorat de Novare, imaginerent de fortifier certains lieux en forme de logemens militaires ou de châteaux forts. Ces aſyles ſauverent la liberté & la vie à une infinité de perſonnes. Dans ce tems-là même, ou environ, nous voyons que certains Evêques en firent autant dans les Gaules. Les Châteaux bâtis par Nicetius, Evêque de Treve, ſont célébres par les Poéſies de Venance Fortunat (1), & l'Hiſtoire de l'E-

(1) *Hæc vir apoſtolicus Nicetius arva peragrans*
Condidit optatum paſtor ovile gregi.
Turribus incinxit terdenis undique collem,

glise de Reims fait souvent mention de semblables forteresses que les Evêques firent construire pour la défense de leurs Diocésains. Telle est donc, à mon avis, l'origine la plus vraie & la plus reculée de la puissance des Ecclésiastiques. Ces châteaux & ces forteresses furent les commencemens de leur Domaine territorial, & l'ascendant que le malheur des tems, les talens & le zèle leur donnerent nécessairement dans les Conseils des Villes & dans les Cours des Rois, fut le principe de cette prodigieuse autorité qu'ils acquirent dans la suite en Occident, & sur-tout en Italie. Nous verrons même dans le chapitre suivant, combien les Evêques de Pavie, de Milan & de Turin contribuerent au rétablissement des affaires d'Italie, après la chûte d'Odoacre & le triomphe des Goths.

Præbuit hic fabricam, quo nemus ante fuit.
Venant. Fortunat. de cast. beati Nicet. lib. 3. carm. 10. Voyez Christophe Broweren.

CHAPITRE V.

Etat de l'Italie sous Théodoric. Grandeur de ce Roi.

LA plûpart des Ecrivains qui ont parlé de Théodoric élevent sa modération jusqu'au Ciel, de ce qu'au lieu de soumettre les Provinces d'Italie aux Loix de sa Nation, comme il le pouvoit à titre de conquête, il voulut au contraire se conformer en tout au Droit Romain, & ne toucha point aux Loix des Vaincus. Je ne prétend point assurément exténuer la gloire de ce Roi, qui ne peut être appellé Barbare que par des esprits incultes & sauvages; mais j'ose avancer, que la méthode qu'il suivit dans le gouvernement, fut moins l'ouvrage de sa clémence que celui de sa politique, de son adresse, & peut-être de la nécessité. Que les Francs aient traité avec moins de ménagement les Provinces qu'ils conquirent dans les Gau-

les ; qu'ils aient enlevé aux Vaincus les deux tiers de leurs possessions ; qu'à la place des Loix Romaines, le Roi Clovis ait promulgué son propre Code, devenu dans la suite si fameux par un article très-court, & le seul qui nous reste de plus de soixante & dix que le Recueil contenoit ; il n'y a rien là de surprenant, attendu que Clovis attaqua les Gaules comme ennemi déclaré du nom Romain, & ne se jetta sur ces Provinces qu'avec la ferme résolution d'en renverser l'ordre politique, & de les gouverner à sa fantaisie (1). Mais Théodoric étoit

(1) M. de Montesquieu, *au liv. 28 chap. 3.* & plus particulierement, *au livre 30, chap. 23, de l'Esprit des Loix.* rejette & bat en ruine le systême chimérique de M. l'Abbé Dubos, qui, dans un ouvrage volumineux sur l'établissement de la Monarchie Françoise, prétend établir que les premiers Rois Francs ont été non-seulement invités par les peuples des Gaules qui les appellerent à leur secours ; mais encore autorisés par les Empereurs Romains, dont il suppose assez gratuitement, que les Princes Francs furent les Lieutenants, tantôt avec le titre de Consul, tantôt avec celui

entré en Italie avec des dispositions très-différentes. Bien-loin qu'il eut pris les armes pour abroger les Ordonnances & les Statuts de l'Empire, il n'étoit venu que comme Libérateur des Romains. A chaque pas il se reclamoit du nom de l'Empereur, & se déclaroit hautement son Vassal. Il auroit donc commis une imprudence énorme si, contre la foi donnée, il eut ôté aux Italiens ces Loix & cette forme de gouvernement, auxquelles ils étoient façonnés depuis tant de siecles, & qu'Odoacre lui-même avoit respectées. Ce n'étoit pas même le cas d'en venir là par considération pour ses Goths. Ils n'étoient point assez nombreux pour exiger de si grands égards. La guerre en avoit beaucoup détruit, & pour ce qui restoit ce n'étoit pas la peine de renverser tout le systême politique d'un vaste pays.

---

de Pro-Consul, & toujours avec la dignité de Général des Troupes Romaines. Voyez encore sur ce point de l'Histoire de France, un petit Ouvrage de Leibnitz: *De origine Francorum*, & Daniel, Préface à l'Hist. de France.

D'ailleurs les Goths n'avoient nulle averſion pour les principes de la légiſlation Romaine. Ils n'étoient pas abſolument féroces & incultes. Bien loin de-là, puiſque Grotius au contraire & d'autres ont penſé que le nom de Goths ne leur fut point donné à raiſon du pays d'où ils étoient ſortis, mais par rapport à l'urbanité de leurs mœurs. Sans doute que Théodoric & les autres Goths, qui avoient vécu dans les Pays Romains, mépriſoient fort les Miniſtres Grecs & les Officiers des Empereurs, dont la méchanceté & la baſſeſſe étoient en effet ſi révoltantes. Mais leur mépris ne s'étendoit pas aux Loix & aux principes du gouvernement. Le nouveau Maître n'avoit donc rien de mieux à faire que d'aſtreindre les Vaincus à l'obſervation de leurs propres Loix & de chercher les moyens d'y aſſujettir les ſiens. Tel fut, en effet, le plan de Théodoric, il n'eut garde d'agir en Etranger & en Conquérant. En gouvernant ſouverainement l'Italie, il ne paroiſſoit être que le Chef de la République. On pourroit

roit comparer sa méthode à celle que suivit Auguste en fondant sa Monarchie. A l'exception de quelques Statuts particuliers concernant les différends qui pouvoient naître parmi ses Goths, les Vaincus & les Vainqueurs jouirent sous son regne des mêmes droits & privileges. Il est vrai que Théodoric eut encore, avec Auguste, un autre rapport, qui n'est pas, à beaucoup près, si glorieux. Après la chûte d'Antoine & la défaite des Conjurés, Octavien César fit main-basse sur les restes de leur parti. Théodoric voulut aussi porter la vengeance très-loin, & s'il ne se comporta pas en Barbare, ni même en Conquérant, par rapport à l'ordre général de l'Italie, il fut sur le point d'en ruiner une partie par ressentiment contre ceux qui s'étoient déclarés pour son Rival.

La plûpart des Liguriens avoient suivi le parti d'Odoacre, soit qu'ils se crussent obligés de soutenir celui qu'ils avoient reconnu pour leur Souverain, soit qu'Odoacre, leur paroissant être le plus fort, ils euf-

ſent jugé que le plus ſûr étoit de ſe ranger de ſon côté. Théodoric, ſe voyant enfin Vainqueur d'Odoacre, ſongea d'abord à pourſuivre tous ceux de ſa faction. Il réſolut de les proſcrire, de les dépouiller de leurs poſſeſſions, de les écarter à jamais des emplois & des honneurs, & de les priver entierement de la liberté civile. Ce qui ne pouvoit s'exécuter ſans jetter le trouble dans pluſieurs Cités. Ceux qui en ſentirent les conſéquences engagerent le compatiſſant Evêque de Pavie, à ſe rendre auprès de Théodoric, pour tâcher de l'appaiſer & de le détourner d'un projet ſi funeſte. Epiphane aſſocia ſaint Laurent de Milan à cette charitable ambaſſade, & fit un tableau ſi frappant des déſordres qu'entraîneroit infailliblement la proſcription, que le Roi accorda un pardon général, & ſe contenta, pour ſa propre ſûreté, de bannir ceux qui avoient montré le plus d'obſtination & de chaleur.

Mais les avantages que cette Province recueillit du zèle d'Epiphane ne ſe bornerent pas là. Le Roi, qui-

connoissoit sa capacité & l'ascendant que sa sainteté lui donnoit sur les esprits, le chargea d'une autre Ambassade, dont l'objet étoit de ramener dans leur patrie tous ces malheureux Liguriens que les Bourguignons avoient fait prisonniers dans leur derniere incursion & emmenés au-delà des Alpes. Epiphane obéit avec d'autant plus d'empressement que la commission s'accordoit merveilleusement avec la bienfaisance de son caractere, & pour être plus sûr de son operation, il demanda, pour compagnon & pour adjoint, Victor de Turin, l'un des plus illustres Prélats de cet âge. Le succès fut complet, ils obtinrent gratuitement la liberté de six mille Italiens, outre un grand nombre qu'ils racheterent des deniers de Théodoric, & des largesses que certaines personnes riches de la Gaule même voulurent bien y ajouter, par un pur mouvement de charité, ou pour donner à ces respectables Ambassadeurs un gage de leur vénération & de leur attachement. Epiphane, Libérateur de cette multi-

tude d'Italiens, voulut être encore le reſtaurateur de leur fortune. Il ne ceſſa de ſupplier Théodoric & de lui écrire, juſqu'à ce qu'il en eut obtenu la reſtitution de tous les effets de ces malheureux.

Tout annonçoit que Théodoric méditoit le rétabliſſement de la population & de la culture. Les ſoins qu'il s'étoit donnés pour la délivrance de ces priſonniers, la facilité avec laquelle il avoit reſtitué à ceux-ci leurs poſſeſſions, & rétabli les autres Liguriens dans leur premier état, ne permettoient pas d'en douter. C'étoit une grande affaire d'aſſigner à ſes Goths une portion convenable de ces terres conquiſes par leurs bras, ſans mécontenter les anciens habitans. Mais Théodoric comprit tout le déſavantage des vaſtes poſſeſſions. Il ſentit que plus un terrein eſt détaillé, plus la culture devient floriſſante, & qu'il n'eſt pas de moyen plus ſûr d'enrichir les Provinces, de mettre les Particuliers eux-mêmes dans l'aiſance, & tous les Sujets en état de payer les tributs au Prince. Il opéra en con-

séquence, & ne distribuant aux Goths que le nécessaire, il se contenta d'enlever aux Italiens le tiers du terrein. Je ne doute pas que, malgré la précision, ce partage ne fut encore très-douloureux pour les Propriétaires; d'autant plus qu'il ne paroît nullement que Théodoric ait remboursé le prix des terres enlevées. Mais outre qu'ils devoient se consoler, en songeant qu'ils étoient traités beaucoup plus humainement que les peuples des Gaules, dépouillés par les Francs des deux tiers de leurs terres & réduits, pour la plûpart, à la servitude de la Glebe (1); il est à croire que Théodoric apporta dans l'exécution tous les tempéramens possibles, qu'il eut pour les Propriétaires tous les égards que les circonstances pouvoient permettre, & que la discrétion & la sagesse diminuerent beaucoup les inconvéniens inséparables d'une opé-

(1) Voyez les Prolegomenes de Grotius, *ad historiam Gothorum*. Voyez aussi l'Esprit des Loix. Liv. 28, chap. 3 & suivants.

ration aussi dangereuse que celle d'enlever aux uns pour donner aux autres. Les circonstances mêmes de la guerre, qu'il venoit de terminer, facilitoient l'exécution & concouroient au succès. Nous avons vu comment Odoacre, après avoir immolé Oreste & déposé Augustule, distribua aux Ruges, aux Hérules & à ses autres partisans le tiers des terres d'Italie. Certainement ces Barbares se rangerent, par reconnoissance, sous ses étendards, & il est très-vraisemblable que la plûpart, ayant été détruits par le glaive ou bannis par le Vainqueur, laisserent vacantes les terres qu'ils possédoient. Or, les portions de ceux-ci, & celles que Théodoric avoit jugé à propos d'enlever aux plus zélés partisans de son Rival, étoient presque suffisantes pour lottir ses Goths, sans qu'il fût obligé de troubler la paix de beaucoup d'autres Propriétaires. Mais quoiqu'il en soit de cette opération de Théodoric ; qu'elle ait donné plus au moins d'atteinte à l'état des anciens possesseurs, il est très-décidé que les Italiens ne tarderent

pas à s'en féliciter. Ce partage des terres entre les Goths & les primitifs, n'excita dans la suite ni plaintes ni désordres. Il devint, au contraire, le lien des deux Peuples, & les services mutuels qu'ils furent à portée de se rendre, soit dans l'agriculture, soit dans le commerce qui en est le principal mobile, eurent bien-tôt cimenté la concorde & l'union. Ces beaux réglemens, également avantageux au Prince & aux Sujets, passent pour être l'ouvrage de Liberius, qui fut, sous Théodoric, premier Préfet du Prétoire en Italie. Il faut que je rapporte ici le fragment d'une Lettre écrite à ce Liberius par Ennodius Diacre & ensuite Evêque de Pavie, qui jouissoit alors de la plus grande considération. Ce morceau m'a paru digne des regards du Lecteur. » Les » dépenses énormes de l'Etat pou» voient à peine alimenter l'Italie, » & d'un seul trait tu lui as fait entre» voir son rétablissement & la pos» sibilité de payer les tributs. Gra» ces à ta sublime administration, » nous sommes déja dans le cas de

Cassiod. lib. epist. 16,

» faire passer dans le trésor public ce
» que nous étions en possession d'en
» recevoir, & notre zèle à nous ac-
» quitter envers le Prince égale les
» regrets que nous ressentions de lui
» être à charge. Ton Ministere est
» une source intarissable d'abon-
» dance. Avec quelle complaisance
» le Ciel a secondé tes sages vues!
» Tu as concilié le bien général avec
» les intérêts de ton Maître. Il t'é-
» toit réservé d'être à la fois, l'ar-
» tisan de la félicité publique, &
» le restaurateur des finances du
» Prince. Tu ne trouve rien d'im-
» possible pour nous rendre heureux,
» & ce que tes plus puissans Prédé-
» cesseurs regardoient comme im-
» praticable, tu l'exécute avec la
» plus grande facilité. Tu es le pre-
» mier qui ait su contenir les trou-
» pes & les faire vivre au sein de l'a-
» bondance, sans avoir besoin de
» dépouiller ni de fouler les Sujets.
» Si nous jouissons paisiblement de
» nos fortunes, si, sous un Roi puis-
» sant & victorieux de toute part,
» nous sommes riches impunément;
» nous le confessons, après Dieu,

c'eſt à toi ſeul que nous en ſommes redevables. Comment qualifier cette opération, par laquelle tu as trouvé le ſecret de combler cette multitude innombrable de Goths, ſans exciter le moindre murmure. Tu leur as diſtribué un terrein immenſe, ſans que les Romains s'en ſoient apperçu. Les Vainqueurs, contens du partage, n'ont rien ambitionné de plus, & les vaincus n'en ont eſſuyé aucun dommage. Ennod. lib. 5. epiſt. 25.

Je veux bien croire qu'Ennodius, qui convient lui-même avoir des obligations particulieres à Liberius & même à Théodoric, égaré par un tranſport de reconnoiſſance, ou par le penchant qu'ont preſque tous les hommes à flatter un Grand, ne s'eſt pas tenu ſcrupuleuſement dans les bornes de la vérité. Cependant, en comparant ſa lettre avec les autres monumens du regne de Théodoric, il paroît qu'il n'y a pas beaucoup à rabattre (1). Il eſt certain d'ail-

(1) Ce que Caſſiodore écrivit au nom du Roi lui-même, à certaines Commu-

leurs, que Théodoric excelloit dans le choix de ſes Miniſtres, & parmi tant d'autres qualités qui le diſtinguoient, celle-ci étoit, ſans contredit, la plus ſolide & la plus digne de louanges. Il en étoit redevable en grande partie, à la vivacité & à la pénétration de ſon eſprit, & peut-être auſſi à cette grande habitude d'étudier les hommes & les affaires qu'il avoit contractée dans Conſtantinople. Que d'utiles obſervations, en effet, il fut à portée de faire dans cette Cour! Il étoit Etranger & par conſéquent impartial. Il put recueillir, pendant pluſieurs années, tous les propos que le peuple & la Nobleſſe tenoient en public & en particulier ſur le compte des Miniſtres, & de tous les autres Officiers. La guerre opiniâtre qu'il eut à ſoutenir à ſon arrivée en Italie & pendant quatre ans conſécutifs,

nautés d'Italie, répond parfaitement au portrait magnifique qu'Ennodius a fait de ce Gouvernement. *Senſimus auctas illationes, vos addita tributa neſcitis... Ut & fiſcus creſceret, & privata utilitas damna non ſentiret*, Varior. lib. 2. epiſt. 16,

le mit encore à portée de connoître les caracteres & les passions d'une infinité de personnes, tant de son parti que de la faction opposée. Mais Théodoric ne présuma pas de ses talens, au point de prétendre gouverner seul. Il comprit que les principes & les connoissances deviennent inutiles, si l'on ne met de la fermeté & beaucoup de vigueur dans l'exécution, & qu'il falloit, par conséquent, communiquer une partie de son pouvoir afin d'en multiplier l'activité. Une noble confiance en lui-même, fondée, sans doute, sur le sentiment de sa supériorité, lui fit envisager sans effroi tous ceux qu'il vouloit employer à son service & à celui de l'Etat. D'ailleurs, il entendoit la guerre & savoit commander une armée. Il ne craignoit donc, ni le pouvoir excessif de ses Ministres, ni la bravoure de ses Officiers. Trop au-dessus des alarmes, des défiances & des jalousies de la médiocrité, il donna constamment la préférence au mérite & aux talens. Toutes les affaires civiles & militaires furent

confiées aux plus capables. Théodoric, déja si riche de son propre fonds, & fortifié de plus des lumieres & des conseils de tant de personnages illustres & choisis, non-seulement répara tous les maux que tant de révolutions, de combats & de massacres avoient faits à l'Italie, mais il l'éleva à un tel degré de puissance & de splendeur, que son regne est comparable, s'il n'est supérieur peut-être, à celui des premiers & des plus glorieux Césars. Il ne se contenta pas de rétablir & de renouveller les Loix de l'Etat; il les fit exécuter, ce qui est le point essentiel. Rome, Ravenne & une infinité d'autres Villes d'Italie, virent enfin relever leurs édifices & leurs murailles; & pour que l'Etat fut, en tous points, rétabli dans son ancien lustre, les ornemens impériaux, qui avoient été transportés à Constantinople, furent renvoyés à Theodoric par l'Empereur Zenon, & vinrent ajouter un nouvel éclat à la splendeur qui environnoit déja son Trône. Les spectacles de l'amphitéatre & du

cirque reparurent sous son regne avec plus de magnificence que jamais ; ce qui n'étoit pas, aux yeux du vulgaire, la marque la moins décisive de la félicité & de la grandeur de l'Etat. Mais l'agriculture, le commerce & les arts, qui en sont des signes moins équivoques, furent promptement rétablis en Italie & cultivés sans relâche. On ne tarda pas surtout à s'appercevoir du rétablissement de la premiere. Antérieurement les Cités, toutes dépeuplées qu'elles étoient, se trouvoient constamment exposées aux horreurs de la disette. Chaque année il falloit aller chercher sa subsistance au-delà des mers & des Monts. Sous le regne de Théodoric, non-seulement on n'eut plus besoin du grain des Etrangers, mais l'Italie fut encore en état d'approvisionner les armées du Prince, employées dans les Provinces éloignées. C'est précisément ce qui arriva l'an 508, lorsque la guerre étoit allumée dans les Gaules entre les Francs & les Ostrogoths, Maîtres de la Provence. La Sicile réunie, par Odoacre, au

Cassiod. lib. 3. epist. 44.

Royaume d'Italie, & regardée comme le grenier de la partie méridionale de cette Contrée, fournissoit probablement Rome, ainsi que les Villes de la Campanie & des autres Provinces qui composent aujourd'hui le Royaume de Naples, dont les productions n'étoient pas suffisantes. Mais les fertiles Provinces de la Ligurie, comme le Piémont, le Montferrat, le Milanais, ainsi que le territoire de Venise, & la Pentapole appelle aujourd'hui Marche-d'Ancone, tous ces cantons nageoient dans l'abondance. Une sage administration rendit encore cette félicité durable, & la mit à l'abri des événemens. On y établit des greniers publics destinés à fournir les Provinces où la récolte viendroit à manquer, & qui, pour cet effet, furent placés dans les différentes Villes, dont la position & la distance parurent les plus favorables à la circulation. La vigilance & les soins de Cassiodore, Préfet du Prétoire & l'un des principaux Ministres de Théodoric, entretinrent l'abondance à Rome, &

ne vois pas que dans le cours de
: regne, quelque long qu'il fût,
s besoins de cette Ville aient forcé
Etat de recourir aux grains d'A-
ique, ainsi que cela s'étoit prati-
ué durant tant de siecles. Ce Mi-
stre infatigable étendit ses soins
isques sur Milan & sur le Pays des
enetes. Il y fit verser les greniers
:ablis fort à propos à Tortone &
Pavie. Et les effets d'une adminis-
'ation aussi sage ne se bornerent
as à l'amélioration de l'Italie, &
l'augmentation des forces inté-
eures. Des Provinces furent ajou-
:es à l'Empire, & pendant que l'ap-
lication du Prince empêchoit la
issipation des propres richesses de
Etat, sa réputation attiroit celles
e l'Etranger. Il est certain que de-
uis deux ou trois siécles, nul Prin-
e régnant en Italie n'avoit joui
'une plus grande considération ni
'un Domaine plus étendu. Après
ette premiere division des Provin-
es, faite par Dioclétien, l'Empire
.omain, à la vérité, fut réuni trois
u quatre fois sur la tête d'un seul.
Iais ces regnes furent très-courts;

Varior. lib. X. epist. 2 & 5.

Cassiod. vario r. lib. 2. épist. 25, 27, 28.

ou l'Italie n'en fut ni le siége ni le centre. Constantin, Constantius, Julien, Théodose ne se fixerent point en Italie, ou n'y firent pas un long séjour, & parmi les Empereurs d'Occident proprement dits, il n'en est aucun, excepté Valentinien premier qui même se tint presque toujours vers l'extrémité des Gaules, qui ait possédé des Etats aussi vastes que ceux de Théodoric. A la souveraineté de l'Italie & de la Sicile, dont la mort d'Odoacre le mit en possession, il ajouta, successivement & par différens moyens, la Dalmatie, la Norique, une bonne partie, ou pour mieux dire la totalité de la Hongrie moderne ainsi que de la Sueve, les deux Résies, la Provence & d'autres contrées de la Gaule ; enfin, les plus belles & les plus vastes Provinces des Espagnes. Malgré l'immensité de ses possessions, il ne songea point à transporter hors de l'Italie le siége de son Empire. Au contraire, du moment qu'il fut affermi sur le Trône, il ne cessa plus de s'appliquer aux affaires civiles.

Rien ne fut capable de l'en diſtraire, pas même la guerre qui ſe faiſoit dans les autres Provinces, & qui devoit avoir tant d'attraits pour un Prince ſi courageux & ſi bien né pour les armes.

CHAPITRE VI.

Parallele de Théodoric avec les autres Potentats de ſon tems.

Pour ſe former une idée plus juſte de la politique de Théodoric, il faut jetter ici un coup d'œil ſur les Potentats ſes contemporains. Je dis ſa politique; car il eut beſoin d'employer bien d'autres manœuvres & d'autres combinaiſons que les Empereurs Romains. Ceux-ci étoient accoutumés à traiter les affaires en Maîtres du monde, & la plûpart de leurs ennemis comme des Sujets rebelles. Mais du tems de Théodoric, l'Europe & l'ancien continent étoient diviſés en différents Royaumes indépendans & re-

doutables, avec lesquels il falloit entrer en négociations. La conciliation des intérêts respectifs étoit déja réduite en principes, & les Princes employoient, pour leur sûreté réciproque une méthode peu différente de celle que l'on suit aujourd'hui. L'Empire d'Orient étoit gouverné par Anastase Auguste, Prince peu courageux, à la vérité, & sans aucuns talens pour la guerre, mais Souverain d'un Etat très-vaste & dont les forces n'attendoient qu'un Ministre entreprenant & fidele, pour faire trembler ses voisins. Heureusement pour ceux-ci, il fut toujours assez mal servi, & bien loin d'être en état de donner de l'embarras à l'Italie, il se tint presque toujours fort heureux que Théodoric le laissât tranquille. Il lui arriva cependant, une seule fois, d'envoyer une armée contre l'Italie. Mais l'expédition se réduisit à piller Tarente & les côtes voisines à la maniere des Corsaires, & ses troupes y acquirent plutôt le renom de brigands que celui de soldats. Les Vandales régnoient en-

.frique sous le Roi Thrasamond,
ui étoit déja le troisieme Succes-
:ur du fameux Genseric, Fonda-
:ur de cette Monarchie. Outre les
'rovinces nombreuses, vastes &
ertiles de l'Afrique, Thrasamond
ossédoit encore la Sardaigne & la
Corse. Nul, par conséquent, n'é-
oit plus à portée d'inquiéter l'Ita-
e. Mais les deux Rois furent cons-
amment amis. Ils étoient trop sa-
es l'un & l'autre pour ne pas sen-
ir qu'il leur importoit également
'être unis & de se tenir en garde
ontre le Grec, qui ne regardoit
ûrement de bon œil ni les Vanda-
es en Afrique, ni les Goths en
talie. Les Espagnes unies à la Pro-
ence & à quelques autres Provin-
es des Gaules, composoient un seul
Royaume possédées par les Visigoths.
Alaric, aussi sage que vaillant, avoit
oujours regardé l'alliance & l'ami-
é de Théodoric, comme la plus
orte digue qu'il put opposer aux
rogrès de Clovis; & lorsqu'il eut
erdu la vie dans cette bataille,
u'un transport aveugle de ses sol-
ats lui fit livrer avec tant de dé-

ſavantage, Théodoric exerça, dans le Royaume des Viſigoths, tous les droits de la ſouveraineté, ſous le nom cependant de Tuteur & de Protecteur du jeune Amalaric, ſucceſſeur d'Alaric. Les Bourguignons regnoient dans une autre partie des Gaules. Ils avoient uni à ces Provinces, qui porterent enſuite le nom de Bourgogne, le Dauphiné, la Savoie, & une partie du pays Helvétique. Ce qui formoit un Royaume puiſſant & même redoutable pour certaines Provinces de Théodoric. Elles ne l'avoient que trop éprouvé dans la derniere révolution, & le Roi Gondebault, Prince ambitieux, vaillant & délié autant & plus qu'aucun de ſes contemporains, ne les avoient pas épargnés dans l'occaſion. Cependant lorſque, d'une part, Théodoric eut remonté & conſolidé les forces de l'Italie, & que de l'autre, les rapides conquêtes des Francs eurent averti les Etats d'alentour de ſonger à leur propre défenſe, Gondebault ſe vit dans la néceſſité de rechercher l'alliance du Roi d'Italie, ou

du moins dans l'impuissance de rien entreprendre contre lui, Mais le plus terrible, le plus glorieux & le plus célébre de tous ces Princes qui regnerent en même tems que Théodoric, c'est Clovis, Fondateur de la Monarchie Françoise. Détruire Syagrius, Général de l'Empire, abolir entierement le nom Romain dans les Gaules, se former un Etat, dont Soissons étoit le siége & la Capitale, & lui donner de la consistance : tels furent les essais de sa jeunesse. Il en étoit-là à l'âge de vingt ans. Poussant ensuite ses conquêtes avec la rapidité d'Alexandre ou de César, il pénétra dans le centre des Gaules & s'étendit, du côté de la Germanie, jusqu'au de-là du Rhin. Il faut convenir cependant que ses vertus & ses grandes qualités furent ternies par l'ambition. Il étoit insatiable & ne comptoit pour rien les Loix divines & humaines quand il étoit question de s'aggrandir. Il poussa même la férocité jusqu'à tremper ses mains dans le sang de ses plus proches parens, pour s'enrichir de

leurs dépouilles & s'affranchir de l'autorité que la nature ou le rang pouvoient leur donner sur sa personne. Malgré le paganisme qu'il professoit dans les premieres années de son regne, & la qualité d'ennemi déclaré des Romains, qu'il avoit pris en débutant, il eut le bonheur ou l'adresse de faire servir à sa propre grandeur, & la Religion chrétienne elle-même, & l'autorité de l'Empire Romain. Devenu Chrétien par les soins de Clotilde, dont il étoit plutôt le Ravisseur que l'époux (1), il se trouva le seul Roi Catholique parmi les Princes de son tems. Cet avantage lui concilia d'abord la faveur des Evêques & des peuples des Gaules, naturellement ennemis des Visigoths & des Bourguignons à raison de l'Arianisme dont ils étoient tous infectés, & lui valut bien-tôt après l'acquisition de plusieurs Villes. Dans le même tems, l'Empereur Anasta-

V. Espr. des Loix, l. 30. c. 23 & 24.

(1) Gondebaud, Roi des Bourguignons, avoit été forcé de la lui donner en mariage.

se, qui tâchoit de suppléer la foiblesse par la ruse & d'écarter les forces du Roi d'Italie qu'il ne pouvoit s'empêcher de haïr & de craindre, rechercha l'amitié du Roi des Francs. Il lui envoya la robe de Consul ou de Patrice, & y ajouta même le titre d'Auguste. Au moyen de quoi Clovis, devenu Romain par cette espéce d'adoption, & regardé, pour ainsi dire, comme Collegue de l'Empereur, eut bientôt gagné l'estime des Gaulois, qui se vantoient encore d'être Romains. Cependant la dextérité de Théodoric lui donna d'assez grands avantages sur Clovis. Il sut fort habilement se prévaloir de l'ambition même & des succès de ce Conquérant. Celui-ci, brûlant d'envahir le Royaume des Bourguignons, se ménagea pour cet effet l'alliance des Ostrogots. Mais Théodoric, qui étoit sûrement bien éloigné d'aider ce Roi, déja trop puissant, à s'étendre du côté de l'Italie, s'y prit avec tant d'adresse, qu'au moyen d'une légere somme, il recueillit presque tout le fruit des victoires que Clo-

vis avoit remportées dans la Bourgogne. Il réunit au Royaume d'Italie une étendue considérable de pays Transalpins conquise par les armes des Francs. Ayant ensuite attaqué & battu Clovis auprès d'Arles, sous prétexte de venger les Visigots & la mort d'Alaric, il s'empara des Etats du défunt. Malgré tant d'avantages, Théodoric, qui touchoit à la vieillesse pendant que Clovis paroissoit à peine au milieu du cours ordinaire de la vie, n'auroit pas tardé de jalouser & même de craindre un Prince jeune encore, belliqueux, prudent & célébre, si la mort prématurée de celui-ci ne l'eut délivré d'un voisin si formidable. En sorte que, sous un rapport ou sous d'autres, Théodoric conserva, tant qu'il vécut, une supériorité de considération & de puissance sur tous les Potentats de son âge.



CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Commencemens de la décadence du Royaume des Goths.

QUE doit-on conclure de ce tableau ? Faudra-t-il s'extasier sur les perfections de Théodoric, s'écrier que c'est un caractere unique ; que tout Barbare & tout Arien qu'il étoit, il n'eut pas un défaut ; que le gouvernement du meurtrier de Symmaque & de Boëce fut irréprochable & sans tache ; qu'enfin, un Monarque étranger fit les délices des Romains, accoutumés à se regarder comme les Maîtres du monde ? Non, sans doute. Ce Roi, tout grand qu'il étoit, eut, comme tant d'autres, le malheur d'être quelquefois obsédé de mauvais Conseillers, de Courtisans farouches, & de se livrer trop aveuglement à leurs suggestions iniques & sanguinaires. Mais, à dire vrai, son plus grand malheur vint d'être privé d'enfans

mâles, & de la mort prématurée de de ſon gendre, qu'il avoit déſigné pour ſon Succeſſeur. C'eſt à cette cauſe domeſtique qu'il faut attribuer tous les événemens qui entraînerent la ruine d'une Monarchie fondée avec tant de bonheur, & qui obſcurcirent enfin ſa gloire & ſa réputation.

La ſituation de Théodoric, qui étoit deja très-vieux & à-peu près ſans poſtérité attendu qu'il ne lui reſtoit qu'une fille & des neveux encore au berceau, faiſoit beaucoup raiſonner, à Rome & dans tous les autres Empires, ſur les Succeſſeurs d'un Monarque ſi puiſſant, & ſur les révolutions & les troubles dont ſa mort pouvoit être le ſignal. Je ne doute pas même que, parmi les Grands de Rome, il ne fût déja ſourdement queſtion de rétablir la liberté, ou de créer du moins un Empereur comme auparavant, & de ſecouer le joug des Barbares. L'ambitieux & ruſé Juſtinien gouvernoit pour lors les affaires d'Orient ſous le nom du vieux Juſtin, auquel il prétendoit ouvertement

succéder. Comme il rouloit déja dans sa tête de vastes projets, il est très-probable qu'il ait traité secretement avec quelques Romains, à l'effet de réunir l'Italie, à la mort de Théodoric. La minorité du nouveau Roi & la Régence d'une femme pouvoient bien fomenter d'avance les complots & les cabales. Ces conjectures étoient du moins si vraisemblables & si frappantes que les serviteurs de Théodoric ne cessoient de les lui retracer, de les exagérer même; soit parce que craignant beaucoup pour eux-mêmes, leur imagination s'emportoit audelà du possible, soit parce qu'ils y trouvoient un prétexte de se défaire des Sénateurs les plus accrédités, dont le mérite les offusquoit & croisoit même fort souvent leurs projets avares & iniques. Telle est l'origine de la disgrace de Boëce, de la haine que les Romains conçurent contre Théodoric, & de cette impatience où l'on étoit généralement, de se soustraire à la domination des Goths. Boëce, qui dans plusieurs rencontres, avoit

ameuté les Parasites de la Cour, & particulierement dans l'affaire d'Albin, homme de bien & du plus grand mérite, dont il prit hautement la défense contre ces misérables qui le persécutoient, fut attaqué & déchiré à son tour. Ils l'accuserent d'avoir écrit des lettres contre le gouvernement & formé le projet de rétablir la liberté dans Rome. La discussion d'un tel procès étoit scabreuse. La plûpart des Sénateurs, pour se mettre à l'abri des soupçons de complicité, tournerent le dos à leur Collegue, qui fut d'abord banni, ensuite emprisonné, & enfin égorgé. Ainsi finit ce grand homme, dont la sagesse & les lumieres faisoient l'ornement & l'admiration de Rome. L'injustice manifeste de la mort de Boëce, au lieu d'éteindre dans l'ame du Prince les soupçons & la cruauté, ne servit au contraire qu'à le pervertir. C'est assez l'ordinaire ; le crime appelle le crime, & teint une fois du sang innocent, Théodoric devint un Tyran furieux. Il se persuada que de nouvelles atrocités pouvoient

seules couvrir l'horreur & l'infamie des premieres. Dans la crainte que Symmaque, beau-pere du Sénateur Boëce, & Sénateur lui-même très-considéré parmi les Romains, ne tentât de venger la mort de son gendre, il se hâta de lui arracher la vie.

Comment des exécutions si tyranniques n'auroient-elles pas excité l'indignation de tous les Citoyens vertueux ? Le motif de la Religion se joignit à tant d'autres, pour rendre Théodoric encore plus odieux aux Italiens qui, dès lors, étoient généralement Catholiques. L'Empereur d'Orient venoit de publier des Loix très-séveres contre les Ariens. Théodoric, guidé par son zèle pour la Religion qu'il professoit, ou sollicité par ses Goths, qui étoient tous Ariens, s'y prit de toutes façons pour faire sentir à Justin Auguste & à Justinien, combien il étoit inconséquent de molester leurs sujets Ariens, pendant que les Catholiques jouissoient de la paix & d'une liberté entiere dans tout le Domaine des Goths. Les

repréſentations furent vaines, & Théodoric, voyant que la Cour de Conſtantinople ne vouloit lui accorder aucune ſatisfaction ſur cet article, prit le parti d'uſer de repreſailles à l'égard de ſes Sujets Catholiques. On devoit s'y attendre, & il étoit aſſez naturel qu'un Prince, tel que Théodoric, ne pût diſſimuler l'injure qu'il croyoit avoir reçu de l'Empereur, ni s'empêcher de traiter les Catholiques de ſes Etats, comme Juſtin traitoit ceux qui profeſſoient une autre Religion que la dominante. Mais par une conſéquence ultérieure, il étoit également impoſſible que les Catholiques ardens & zèlés, dont l'Italie & ſur-tout Rome abondoient, n'euſſent en exécration & Théodoric & ſes Goths.



CHAPITRE VIII.

Atalaric & Theodat.

DANS ces entrefaites le vieux Théodoric mourut, & peut-être que les remords du meurtre de deux Sénateurs vertueux, ainſi que la certitude d'être abhorré de tous les hommes de bien, abregerent encore ſes jours. La ſage Amalaſonte, qui gouverna le Royaume au nom de ſon fils Atalaric, ſoutint pendant quelques années le bon ordre & la réputation du gouvernement. Cependant les affaires de l'Etat ne l'empêchoient pas de s'occuper très-ſérieuſement de l'éducation de ſon fils. Elle eut grand ſoin de le faire inſtruire dans les Lettres Grecques & Latines, de l'initier à la politeſſe & à l'urbanité. Elle ne vouloit pas qu'il lui reſtât la moindre teinture de barbarie. Pour tout dire en un mot, elle l'élevoit à la Romaine. Mais cette éducation ſavante ne s'accordoit nullement avec le

génie des Goths, dont la Cour étoit remplie. Ils n'avoient pas encore oublié que leur propre Nation, ſans étude & ſans la moindre teinture de Belles-Lettres, avoit ſurpaſſé, en matieres de guerre & de gouvernement, les Grecs & les Romains de cet âge. Théodoric lui-même, qui avoit donné des marques d'eſtime & de conſidération aux hommes de Lettres qu'il rencontra dans ſes conquêtes, ne laiſſa pas d'interdire l'étude à ſes Goths. Ce grand Roi eſtimoit ſans doute, que le plus ſûr moyen de maintenir la grandeur de ſa Nation étoit de l'occuper conſtamment aux exercices militaires. Il ſentoit fort bien que l'étude & les Lettres, en adouciſſant, en poliſſant, ſi l'on veut, le caractere, l'amolliſſoient infailliblement. Mais ce qui, plus que tout autre motif peut-être, donnoit tant d'averſion aux Goths pour l'étude, c'étoit l'exemple de Théodat qu'ils avoient ſous les yeux. Exemple très-propre, en effet, à confondre l'orgueil de quiconque s'imagineroit en valoir davantage pour avoir em-

ployé ſes jours & ſes années à l'étude des Lettres humaines & des ſciences les plus ſublimes. Ce Théodat, fils d'une ſœur de Théodoric, que l'hiſtoire nous repréſente ſi bien inſtruit dans tous les genres de littérature, ſi verſé dans la Philoſophie de Platon, étoit bien le plus mince. . . . . . le plus mauvais ſujet. . . . . . qu'il ſoit poſſible d'imaginer; il n'avoit pas même l'ombre des moindres vertus de ſon oncle. Il ſurpaſſoit en baſſeſſe, en avarice, en perfidie le dernier des hommes. Il n'y avoit pas de garnement, né dans la boue & nourri dans la crapule, qui ne fût moins corrompu que lui. Par ces conſidérations & autres ſemblables, les Principaux de la Nation perſuaderent ou contraignirent Amalaſonte d'écarter cette troupe de Pédagogues, & de placer auprès du jeune Roi des perſonnages qui entendiſſent un peu mieux l'art de commander des ſoldats & des Sujets. Le conſeil des Goths étoit fondé en raiſons. Le parallele du ſavant Theodat avec l'ignorant Théodoric, ſuffiſoit aſ-

D v

ſurément pour confondre Amalaſonte & ſes adhérens. Cependant le ſuccès ne répondit nullement à des vues ſi ſaines. L'obſervation la plus judicieuſe, un principe qui paroiſſoit inconteſtable, eut des effets diamétralement oppoſés à ceux que l'on devoit raiſonnablement attendre. Il n'en faudroit pas davantage pour nous jetter dans un vrai Pyrroniſme, au ſujet de l'utilité & de l'inutilité des ſciences. Mais la réflexion ſuivante ſuffira peut-être pour nous en tirer.

Chez une Nation pauvre & groſſiere, où les guerres ſont fréquentes, les occaſions d'exercer, de fatiguer, d'endurcir le corps, journalieres, & les dangers de ſe corrompre dans les plaiſirs & dans les délices, extrêmement rares, il ſe peut abſolument que les jeunes gens & même les enfans des Grands, deviennent hommes & Citoyens ſans le ſecours des Lettres. La pratique & l'expérience y compenſent le défaut de connoiſſance que l'on puiſe ailleurs dans l'étude. C'eſt-là que les choſes peuvent tenir lieu de

livres. Mais dans les Cités vaftes & opulentes, un jeune homme né dans l'élévation & dans la grandeur, court un danger évident de fe précipiter dans toutes fortes d'excès & de débauches, fi, après avoir donné quelques heures aux exercices du corps, à l'efcrime, à la joute, à la danfe, il ne tâche de fe fixer fur fes livres, ou ne s'applique, du moins pendant quelqu'intervalle à l'étude des Sciences & des Belles-Lettres. Atalaric en eft la preuve. Oifif la plûpart du tems, livré à lui-même, ou à la fociété des jeunes gens de fon âge, il ne tarda pas de s'abandonner aux débauches de la table & des femmes, & fes penchans devinrent d'autant plus terribles, qu'étant Roi, rien, ou prefque rien, ne s'oppofoit aux caprices & à la fougue de fes paffions naiffantes. Si fon ayeul étoit devenu le plus grand homme d'Etat & le plus grand Capitaine, c'eft qu'il avoit paffé fes premieres années au milieu des travaux & des périls de la guerre, & les fuivantes à Conftantinople, où, chaque jour, il pou-

voit lire dans le grand livre des événemens. Les ſatyres & les éloges, les abſurdités du peuple & les ſottiſes des Miniſtres, les cabales de la Cour & les révolutions du gouvernement, avoient bien pu lui tenir lieu d'un cours de littérature & de Philoſophie. Quelle différence d'être en ôtage dans une Cour étrangere, obligé de donner ſans ceſſe la torture à ſon eſprit pour s'y procurer de la conſidération, réduit à étudier l'art de parvenir comme celui qui eſt né dans la foule, ou de ſe trouver tout à coup, comme Atalaric, au ſein de la grandeur, ſans avoir rien à craindre ni à ménager !

Cependant les penchans & les vices du jeune Roi relâchoient tous les reſſorts du gouvernement. L'affoibliſſement des forces intérieures de l'Etat en étoit la ſuite néceſſaire. Mais par une conſéquence plus fatale encore, la foibleſſe du Miniſtere invitoit Juſtinien Auguſte à preſſer l'exécution du projet que ſon ambition rouloit depuis long-tems. Tout ſembloit lui dire que le mo-

ment étoit venu de recouvrer l'Italie & de la réunir à l'Empire Romain. D'ailleurs, Amalasonte voyant que son autorité baissoit, que sa régence n'étoit plus qu'un vain titre, & qu'elle avoit perdu l'affection des Goths, se tourna du côté de Constantinople. Elle entama une négociation avec cette Cour, qui n'eut d'abord l'air que d'une simple correspondance avec Justinien, qui venoit de succéder à Justin. C'étoient des complimens, des espérances, des protestations d'attachement & de confiance. De son côté, Theodat qui, vû l'état désespéré de la santé d'Atalaric, touchoit au moment d'être appellé à la Couronne en qualité de seul mâle du sang des Amalus, mettoit tout en œuvre pour se concilier la bienveillance de l'Empereur. Il s'engagea même, avant de monter sur le Trône, à lui livrer, traîtreusement, la Toscane, où il étoit très-puissant à raison des terres immenses qu'il y possédoit. De façon que les affaires des Goths déclinoient de jour en jour, & les menaçoient d'une ruine

très-prochaine. Dans ces circonſtances, Atalaric mourut après huit ans de regne. Amalaſonte eut le courage de s'aſſocier avec ce Théodat & de partager le Trône avec lui. Il faut croire qu'elle y fut pouſſée par quelque Conſeiller digne d'un tel Client, ou plutôt par l'impérieuſe néceſſité; la Coutume ou la Loi des Goths, ayant pourvu peut-être, à ce que l'autorité & le titre ſuprême ne puſſent repaſſer ſur la tête d'une femme. Amalaſonte prit, contre le monſtre, toutes les précautions imaginables. Elle lui fit promettre expreſſément de ſe contenter du titre de Roi & des honneurs du Diadême; de lui laiſſer à elle-même le plein & libre exercice de la Souveraineté; de ne rien changer, en un mot, à l'état, au pouvoir, à l'autorité dont elle ſe trouvoit en poſſeſſion à la mort de ſon fils. L'engagement fut revêtu de toute la ſolemnité requiſe, & confirmé par des ſermens exécrables. Mais que ſignifioient les ſermens de Theodat? Promeſſes, bienfaits, bonne foi, Religion, il foula tout aux

pieds, s'arrogea le pouvoir absolu, & ne tarda pas d'arracher à la Reine la Couronne & la vie. L'infamie, la scélérateſſe, & la noirceur d'un tel attentat rendirent Theodat abominable aux yeux de tous ses Sujets, & ce fut, pour Justinien, le dernier signal qui l'appelloit en Italie. La vengeance de la mort d'Amalasonte, étoit assurément un prétexte à faire valoir.



LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Coutumes de l'Orient & de la Cour de Constantinople, lorsque l'Italie fut réunie à cet Empire.

LES Grecs se vanterent beaucoup d'être les Libérateurs de l'Italie. Ils prétendirent qu'elle gémissoit sous une tyrannie affreuse, insupportable, exécrable..... & que le plus grand bonheur qui pût lui arriver, étoit de rentrer sous la domination de l'Empire. Cependant il est certain que la fameuse expédition de Justinien dégrada entierement ce beau pays, & fut un fléau plus terrible que l'invasion même de ces Barbares dans le siécle précédent. Les faits que nous allons exposer dans le moment ne laisseront là-dessus aucun doute.

Mais avant d'entrer en matiere, jettons un coup d'œil ſur l'état des affaires d'Orient, & voyons en peu de mots, quelles en étoient les mœurs, les Coutumes & les uſages.

L'Empire d'Orient, lorſque Juſtinien monta ſur le Trône, ne comptoit pas plus de deux ſiécles d'ancienneté. Et ſi ſa Conſtitution & ſes principes avoient été de la même force que les inſtitutions de l'ancienne Rome, il auroit dû jouir à cette époque, de toute ſa vigueur, & ſe trouver dans la ſituation la plus floriſſante. Mais formé dans le ſein du faſte & de la moleſſe, gouverné par tant d'Eunuques, de femmes, d'Avanturiers, & de Barbares, peuplé de l'eſpéce la plus chétive & dont la duplicité & la mauvaiſe foi étoient paſſées depuis ſi longtems en proverbe (1), il n'avoit employé ces deux cens ans qu'à multiplier ſes vices primitifs, &

(1) *Græca fides.* Πιστω ελλάς οἶδεν οὐδεν; *id eſt Græcia nequaquam novit fidem.* Euripide in Iphigen. Taur. *Hoc ſanè nomine ea natio peſſimè audiit olim.* Manut. adag.

n'avoit fait de progrès que vers la corruption. Dans l'ancienne Rome, la volupté, la pareſſe, la manie des factions & des cabales ne s'étoient développées que par degrés, & ſelon les progreſſions des richeſſes & du luxe ; mais dans la nouvelle, tous ces vices moraux & politiques, dont nous avons tant parlé, s'y trouverent de prime-abord, à leur plus haut période. On ne peut aſſigner aucun tems où elle ait été ſaine. Tous ſes âges ſe reſſemblent. La Cité ne faiſoit que de naître, & déja la corruption étoit extrême. La raiſon en eſt que ces mêmes cauſes, ſi funeſtes à Rome & à l'Italie, agirent d'abord en Orient dans toute leur force. Le cirque, les théatres, les diſtributions de vivres & d'argent, toutes choſes qui tendent évidemment à rendre le peuple fainéant & ſéditieux, furent établies à Conſtantinople par le Fondateur lui-même, & les Habitans de cette Ville ſe trouverent tout-à-coup auſſi lâches que la populace de Rome, & preſque auſſi factieux & inſolens que les Prétoriens. Les

Grands ne valoient pas mieux que le Peuple, & si l'hyppodrome, où l'autorité impériale étoit journellement baffouée, fut plus orageux & plus funeste que les quartiers militaires & la place de Rome, les Nobles, les Sénateurs, & les Courtisans, nés & élevés sous le despotisme oriental, y contracterent une direction conforme au Gouvernement. Leur premiere impulsion fut une empreinte de servitude. L'intrigue, la cabale, l'adulation furent les premiers ingrédiens qui entrerent dans la composition de leur caractere. Cette foule même de Capitaines barbares, Huns, Goths, Isauriens, que les Empereurs Grecs eurent à leur solde, rendit la duplicité, le mensonge & la perfidie, pour ainsi dire, inévitables, par les soupçons continuels qui tourmentoient réciproquement la Cour & les Généraux. Pour surcroît, le systême militaire de l'Orient n'influoit pas seulement sur le caractere des Courtisans, mais encore sur les intérêts des Particuliers en général; attendu que les Villageois & les

Paysans étant en usage de régaler avec profusion les Capitaines, afin de s'assurer leur protection, il en résultoit que les premiers traitoient les Propriétaires des fonds avec la plus grande insolence, & que le pouvoir, la violence & les injustices des autres alloient toujours en croissant. Mais deux traits entr'autres peignent les Grecs & forment le caractere distinctif de leur Empire ; l'ascendant des femmes que l'on y voit constamment exercer le pouvoir souverain & l'entousiasme de la Religion, ou plutôt l'esprit de vertige & d'erreurs qui s'empara de tous les ordres de l'Etat dès le premier instant de sa fondation.

Les Empereurs d'Orient eurent presque tous la manie de faire les Théologiens, & de prononcer dans les controverses de Religion ; au point qu'à dater du quatrieme siecle, il n'est presque pas possible d'être au fait des révolutions de cette Cour, à moins d'avoir lu toute l'Histoire des Conciles & des Héréfies, tant l'Histoire ecclésiastique est entrelacée avec l'Histoire politique.

Mais ſans multiplier ici les réfle-xions ſur l'eſprit contentieux & fa-natique de ce peuple, arrêtons-nous à une ſeule, qui me paroît ſuffiſan-te, pour nous faire ſentir combien le génie du Chriſtianiſme Grec dif-féroit de celui qui dominoit en Ita-lie & en Occident. Tous les reſpec-tables Pontifes & Evêques qui vé-curent en Italie & dans les Gaules furent non-ſeulement honorés à ti-tre de Peres ſpirituels & d'arbitres en matiere de Religion, mais ils étoient de plus les Oracles du Gou-vernement & de la politique, & re-gardés comme tels, tant par les Ro-mains que par les Barbares eux-mê-mes, tout Hérétiques qu'ils étoient. Et ſi quelques-uns de ces illuſtres Evêques d'Occident, comme Eu-ſebe de Verceil, Hilaire de Poitier & ſaint Ambroiſe lui-même, eſ-ſuyerent des chagrins & des perſé-cutions, ils ne devoient l'attribuer qu'à la méchanceté des Grecs en-voyés en Italie & dans les Gaules avec le titre d'Auguſte. Mais en Orient, les plus ſavans, les plus zé-lés, les plus grands Evêques, Atha-

nafe, Grégoire de Nazianze, Chryfoftôme, Cyrille, pafferent toute leur vie dans l'amertume, dépofés, perfécutés, exilés, tourmentés en mille manieres, par des hommes qui fe vantoient néanmoins d'être Chrétiens.

Il eft vrai qu'il faut attribuer la plûpart de ces troubles à l'ambition des femmes de la Cour, & particulierement des Impératrices. Ce Sexe, d'autant plus avide du pouvoir que tout femble l'en écarter...... Ce Sexe, qui brûle de gouverner précifément parce que les Loix divines, naturelles & politiques le condamnent à obéir...... Ce Sexe fi facile à féduire & fur lequel les cajoleries, la figure & les grimaces des dévots ont tant d'empire, fut, pour l'ordinaire, le jouet & l'inftrument des Novateurs. Chaque parti tâchoit d'abord de fe renforcer d'une femme. On en voyoit toujours quelqu'une à la tête, qui s'en déclaroit la Protectrice & l'Héroïne. Les faftes du regne de Conftantius, d'Arcadius & de Théodofe fecond, ne contiennent, pour ainfi dire,

que des événemens dirigés par les femmes. Les affaires de l'Etat & de l'Eglise étoient également de leur ressort. Cependant ce n'est que sous Justinien que le vrai caractere des femmes & leurs maneges pour parvenir au Gouvernement ou s'y maintenir, se montrent dans tout leur jour; attendu que l'autorité des deux femmes, qui se rendirent Maîtresses absolues de l'Etat, n'étoit nullement fondée sur le droit de la naissance, comme celle de Placidie & de Pulcherie, ni même sur la stupidité de leurs maris, mais uniquement sur les qualités & les talens de leur sexe, la beauté, la galanterie, l'art de flatter, de mentir & de plaire. Leur puissance même fut d'autant plus funeste, qu'elles eurent besoin d'employer plus de détours, d'artifices & de crimes.

Du vivant de Justin Auguste & de sa femme Eufémie, appellée d'abord Lupicine, Justinien, qui gouvernoit l'Empire en qualité de neveu bien aimé & d'héritier présomptif, s'étoit amouraché d'une courtisane célébre, appellée Theodora.

Cette femme, ſortie de la pouſſiere, & fille d'un certain Acacius, gardien & conducteur des Ours de l'amphithéatre pour la faction praſine, avoit d'abord été au ſervice d'une ſœur aînée, enſuite Comédienne bouffone & femme publique. Il paroît néanmoins, qu'elle renonça au Théatre & à toute eſpece de galanterie, dès qu'elle fut aſſurée de poſſéder le cœur de Juſtinien. L'Impératrice Euſémie s'oppoſa, tant qu'elle vécut, au mariage des deux amans. Mais ſa mort les mit enfin en liberté, & Théodora, déclarée femme de Juſtinien & Auguſte, s'empara de l'eſprit & de l'Empire de ſon mari (1). Il réſulte

(1) Juſtinien, qui vouloit à toute force épouſer ſa Maîtreſſe, ne manqua pas de révoquer la Loi qui défendoit aux Patriciens d'épouſer une Courtiſane, (*Anecdote*, *p.* 40.) Le même Auteur nous dit, (*page* 65.) que Juſtinien, *Leges fixit & refixit*, au gré de ſes caprices & de ſes intérêts, ainſi que de ceux de Theodora & de ſon fameux Miniſtre Tribonien : imputation que pluſieurs Juriſconſultes, à la vérité, critiquent & réfutent. Je convien-

cependant

cependant de l'Hiſtoire ſecrete que Juſtinien & Theodora avoient de l'eſprit & ſur-tout une adreſſe infinie, qu'ils menoient de concert toutes les affaires de l'Empire, & que la concorde régna toujours entr'eux, à cela près que Theodora étoit plus puiſſante que ſon mari. Attendu que c'étoit un coup inopiné de la fortune qui les avoit porté l'un & l'autre à ce degré d'éléva-

---

drai même que l'Hiſtoire ſecrete d'après laquelle j'ai tracé cette eſquiſſe de la Cour de Juſtinien, n'eſt pas de la plus grande authenticité. Pluſieurs la regardent comme apocryphe, & ſont perſuadés qu'elle n'eſt point de Procope. Mais quel que ſoit l'Auteur de cette Hiſtoire, dont pluſieurs morceaux reſpirent, en effet, la paſſion & le venin, il n'eſt pas poſſible de la rejetter quant à ſa ſubſtance. Pour en infirmer l'autorité, Jean Eichelius entaſſe les témoignages de pluſieurs Auteurs qui ont vécus ſous Juſtinien ou peu de tems après, & qui contrediſent manifeſtement l'Hiſtoire ſecrete. Mais qui ne voit pas que du vivant de Juſtinien, de Theodora & de leurs parens, il y avoit tout à gagner pour les Ecrivains qui les louangeoient, & tout à riſquer pour ceux qui les auroient cenſurés?

tion, où il est impossible de ne pas faire une infinité de jaloux & de mécontens, les soupçons, les défiances, la persécution des Grands & des Riches devenoient inévitables. Ajoutons que les projets & l'ambition de Justinien surpassoient encore de beaucoup sa grandeur & ses forces, & que le faste de Theodora auroit été un excès révoltant chez une Reine puissante & née sur le Trône. De-là ces efforts inouis de leur avarice. Pour soutenir les dépenses énormes qu'entraînent nécessairement de vastes desseins, ils mirent en œuvre tous les détours, toutes les subtilités de l'injustice & de la tyrannie. Telle étoit la situation de l'Empire d'Orient. Voilà sous quels auspices les Grecs entreprirent de chasser les Goths d'Italie, & de réunir ce Royaume à l'Empire.

Histoire secrete, p. 46 & 70. & Helmestadii.

CHAPITRE II.

Causes & origine de la guerre contre les Goths.

S'IL en faut croire l'Histoire secrete, la méchanceté & la jalousie de l'Impératrice Theodora furent les causes premieres de la guerre de Justinien en Italie. Amalasonte ne vit pas plutôt son autorité anéantie, & son Collegue Theodat parjure, qu'elle résolut de se retirer à Constantinople, pour y jouir de la retraite honorable & paisible que Justinien lui avoit offert dans le cours de leurs négociations. Mais Theodora, informée des offres de l'Empereur & du projet d'Amalasonte, en fut allarmée. Elle craignit, avec raison, que la présence d'une Reine, qui lui étoit supérieure de tous points, & qui réunissoit la naissance, la beauté, l'esprit & la sagesse, ne fît la plus vive impression sur son mari, & ne subjuguât son cœur ou du moins son estime. Elle fit donc

un effort de ruse & de perfidie pour rompre un dessein qui pouvoit lui être si fatal, & qui auroit infailliblement allégé les maux que la mutation de Souverains fit ensuite essuyer à l'Italie. Theodora persuada d'abord à Justinien que, dans la circonstance, il convenoit d'envoyer un Ambassadeur à la Reine des Goths, en apparence pour lui rendre honneur, & en effet pour traiter avec elle & avec Theodat. Elle dirigea le choix du sujet, & Pierre fut nommé à cette ambassade. La commission qu'il reçut de l'Impératrice portoit en somme, qu'il eût à pousser Theodat au meurtre d'Amalasonte, avant que celle-ci partît d'Italie, pour se rendre à Constantinople. Quant aux moyens employés par l'Ambassadeur pour déterminer Theodat à ce parricide, Procope avoue qu'il les ignore. Mais l'effet ne fut que trop conforme aux vues de Theodora. Ces horreurs ne furent pas plutôt consommees, que la Cour de Constantinople saisit le prétexte de la mort d'Amalasonte, & fit sur le champ

es plus fortes menaces au Roi Theo-
iat, dont le sang se glaçoit au seul
iom de guerre. Pour conjurer l'o-
age, il se hâta de déclarer à l'Am-
baſſadeur Grec, que pour complaire
. son Maître, il se réduiroit à la
qualité de simple vaſſal de l'Empire.
Ce trait de soumiſſion, ou plutôt
le lâcheté, ne pouvoit encore le
aſſurer. Il prit l'Ambaſſadeur en
particulier & le conjura de lui dire,
'il croyoit que sa Cour fût dans la
liſpoſition d'accepter ses offres. Le
colloque entre Theodat & Pierre
ut aſſez singulier, s'il eſt tel que
Procope le rapporte. Le Roi des
Goths s'épuiſoit à démontrer que,
r i les conditions de paix qu'il of-
froit, l'Empereur n'avoit aucune
raiſon de lui faire la guerre. Pierre
ui répliqua : » Pour toi, qui eſt un
» grand Philoſophe & qui sait ton
» Platon en perfection, c'eſt très-
» bien de te faire scrupule & con-
» ſcience d'égorger les hommes &
» d'abhorrer la guerre. Mais Juſti-
» nien, qui penſe en Empereur,
» ne voit pas ce qui pourroit l'em-
» pêcher de recouvrer, les armes

» à la main, une Province sur la-
» quelle l'Empire a des droits fort
» anciens «. Enfin, le lâche & vil
Theodat promit à Pierre, avec serment, que dans le cas auquel la premiere proposition ne seroit pas agréée, il abandonneroit le Royaume moyenant un revenu annuel. Il ne manqua pas d'exiger de Pierre un serment, par lequel celui-ci s'engageoit à ne manifester cette seconde résolution qu'à l'extrémité, & lorsque le refus des premieres offres seroit absolument décidé : auquel cas Pierre étoit encore porteur d'une lettre de Theodat à Justinien, en confirmation de tout ce qu'il avanceroit. » Si je ne peux
» conserver mon Royaume sans
» guerre, disoit le Roi des Goths,
» je renonce de bon cœur à l'un &
» à l'autre. Je ne vois pas ce qui
» me forceroit à sacrifier les dou-
» ceurs du repos à la gloire dange-
» reuse & pénible de régner. Que
» me sert un Royaume, après tout?
» N'ai-je pas d'assez vastes posses-
» sions qui me rapportent mille deux
» cens livres d'or? Envois donc au

» plutôt les personnes dans les mains
» desquelles tu voudras que je re-
» mette l'Empire des Goths & de
» l'Italie «. On croira, si l'on veut,
que l'Ambassadeur Pierre, instiga-
eur, & pour ainsi dire, artisan du
arricide, fut fidele au serment qu'il
voit fait, de ne découvrir les der-
ieres résolutions du Roi des Goths
ue dans le cas de l'absolue néces-
ité. Un fait constant, c'est que l'of-
re de la cession du Royaume d'Ita-
ie, ainsi que la lettre de Theodat
urent communiquées à Justinien.
Mais le Roi des Goths ne tarda pas
'ajouter à tant de bassesse la per-
die & l'imprudence, qui ne lui
toient pas moins familieres. Il ap-
rit, peu de tems après, que l'ar-
née impériale avoit reçu un échec
n Dalmatie. Fier de cette nou-
elle, il se mocqua des Ministres
e l'Empereur, envoyés en Italie
our consommer le Traité.



CHAPITRE III.

Premiere expédition de Bélisaire, qualités, opérations & Traités de ce Général.

CEPENDANT le fameux Bélisaire, Général de Justinien, étoit déja en Sicile avec son armée, prêt à passer en Italie, si Theodat refusoit d'en faire cession & d'exécuter ses promesses. Le caractere de Bélisaire est à peu près celui de la plûpart des hommes célébres ; je veux dire, un composé de grandes vertus & de grands vices. Géant sur la scene du monde, & plus petit, plus ridicule qu'un nain dans l'intérieur de sa maison. Il est certain que ce Capitaine avoit un génie très-vaste, & même d'une fécondité surprenante en ressources & en expédiens : & quoique certains Auteurs aient pensé qu'il y avoit quelque chose à rabattre du récit de Procope, qui écrivit séparément les fa-

neuses expéditions de Bélisaire sous le titre de guerre Persique, Vandaique & Gothique, ces trois Histoires ayant été rédigées dans un tems où il n'étoit guere possible d'altérer la substance des faits, il faut en conclure que, depuis bien des siécles, l'Empire n'avoit eu de Général de cette force. Mais ce grand Capitaine, qui imposa le joug aux Vandales & aux Goths, qui triompha des Perses, fut perpétuellement le vil esclave d'une femme avare & licencieuse. Antonine, pour rendre la honte de ce regne plus complete, parvint, non-seulement par ses maneges de femmes à gouverner despotiquement la maison de Bélisaire, mais au moyen de l'amitié singuliere qui régnoit entr'elle & Theodora, & qui se soutint avec une constance qui tient du prodige, surtout entre deux femmes, elle devint encore l'arbitre de la fortune de son mari & se rendit maîtresse absolue de sa destinée.

Belisaire revenoit de son expédipédition d'Afrique, dans laquelle il avoit conquis & réuni au Domaine

de ſon Maître cette importante & vaſte Province. Juſtinien le chargea ſans délai des affaires d'Italie, & de réunir encore ce Royaume à ſon Empire par la voie de la négociation ou des armes. Antonine voulut être du voyage; elle accompagnoit preſque toujours ſon mari, ſoit par la crainte, qu'éloigné de ſes artifices, l'enſorcelé Béliſaire ne vînt à rompre le charme & à lui échapper, ſoit pour s'enrichir, elle & ſon Théodoſe. Celui-ci avoit été porté ſur les fonds par Antonine & Béliſaire; élevé dans la maiſon, il y avoit pris inſenſiblement l'empire, & étoit enfin devenu le complice des débauches de ſa Maîtreſſe. Il fut même la cauſe de toutes les fautes de Beliſaire, & ne contribua pas peu à gâter les affaires d'Italie.

Béliſaire, dis-je, ſe trouvoit en Sicile, quelques mois après la mort d'Amalaſonte. Il y entra en fonctions du Conſulat, qu'il exerça ſans Collegue; Juſtinien, par une diſtinction aſſez flatteuſe, l'ayant nommé ſeul à cette dignité. Ce Général étant paſſé en Italie dans l'entrefaite que

Theodat, sur l'avis de la défaite des Grecs en Dalmatie, avoit retracté ses engagemens avec la Cour de Constantinople, s'empara de Naples avec assez de peine. La prise même de cette Ville est devenue remarquable, en ce que les Assiégeans entrerent dans la Place précisément par le même Aqueduc, dont les troupes d'Alphonse firent le même usage, mille ans après. Cette premiere opération de Bélisaire peut être regardée comme la cause immédiate de la déposition & de la mort de Theodat à la négligence duquel on attribuoit la prise de Naples, & comme le principe de la ruine générale des Goths.

C'est bien ici qu'il faut convenir de l'inscrutabilité de certains événemens. Comment se peut-il que huit ou dix mille hommes, dont l'armée de Justinien étoit à peine composée, aient fait tant de sieges, mis garnison dans un si grand nombre de Places & parcourus en triomphateurs presque toute l'Italie, dont le plus petit canton levoit autre-

fois des armées de vingt & trente mille hommes. Je conviens que toutes les Villes d'Italie étoient, pour ainsi dire, peuplées de mécontens, qui croyoient bêtement gagner beaucoup au change, & desiroient fort d'avoir pour Maître un Prince qui portoit le beau nom d'Empereur Romain. Mais que signifient la faveur & les vœux d'une multitude désarmée ? Ne sait-on pas que tout cela s'évanouit à l'aspect d'une troupe disciplinée ? D'ailleurs les Italiens ne tarderent pas à s'appercevoir que la domination des Grecs étoit plus détestable encore que celle des Goths, & que ces peuples qui portoient les armes au nom de l'Empereur étoient plus farouches que ne l'avoient été les Barbares eux-mêmes au sortir de leurs tanieres. Il est clair, par consequent, que ce vif intérêt que les Italiens prirent d'abord aux progrès des Impériaux dût bien-tôt se rallentir. Ensorte qu'il est vrai de dire que Justinien, non pas à la tête d'une petite armée, mais suivi d'un parti qui excédoit à peine le train ordi-

naire (1) d'une famille puissante, renversa de fond en comble l'Empire de Théodoric le Grand, qui paroissoit affermi sur les fondemens les plus durables. Il est constant que les troupes de Justinien, en Italie, ne monterent jamais à plus de vingt mille hommes. Dans le cours même de la guerre elles furent réduites, la plûpart du tems, à dix mille, qui n'étoient encore qu'un ramas de je ne sais combien de Nations Grecs, Thraces, Isauriens, Alains, Huns, Maures, Perses, tous commandés par des Capitaines Nationaux, dont les intérêts étoient aussi divers que le langage, qui agissoient rarement de concert, & croisoient presque toujours les ordres & les vues du Général; au lieu que les Goths, Nation valeureuse assurément & guerriere, qui depuis cent cinquante ans étoit la terreur des Romains, ou l'élite de leurs soldats, composoient encore, au commencement de cette guerre, jusqu'à cinquante

(1) *Unius domus vi everti Theodorici potentiam.* Procop. lib. 3. cap. 1.

mille hommes de troupes nationales. On ne peut attribuer la terreur inouie dont les Goths furent frappés, & l'extrême lâcheté qui les saisit tout-à-coup, qu'à une cause supérieure & inconnue. Aussi Procope, Spectateur & Historien de cette guerre, & qui ne faisoit pas certainement parade de Religion, prétend que les entreprises & les succès ne sont nullement l'ouvrage de la valeur, de la multitude & du génie; mais qu'il est un Dieu, sous la main duquel tous les êtres se meuvent dans la direction donnée par sa sagesse. D'ailleurs Vitiges, que les Goths avoient élus à la place de Theodat, & qui, pour affermir la Couronne sur sa tête, força la niéce de Theodoric le Grand à lui donner la main, ne manquoit pas absolument de bravoure & de prudence. Il chercha d'abord à se mettre à l'abri de toute autre guerre & à se ménager des secours. La cession des Provinces que les Ostrogoths possédoient dans les Gaules, paroissoit un moyen si sûr de gagner les Rois Francs, que Theodat, son

Lib. 2. c. 29.

Prédécesseur, y avoit songé & avoit même entamé la négociation. Mais toutes les ressources manquerent à Vitiges. Il ne reçut point les secours qu'il espéroit des Francs, & avec les forces qu'il avoit en Italie, il lui fut impossible d'arrêter les progrès des Impériaux. Belisaire entra dans Rome, s'y fortifia & se défendit contre tous les efforts que firent les ennemis pour recouvrer cette Capitale. De-là s'avançant du côté de l'Emilie & de la Ligurie, il prit Milan, qu'il perdit bien-tôt après, à la vérité, par la perfidie de ses Lieutenans, réduisit Vitiges à s'enfermer dans Ravenne, investit cette Place & pressa le siége si vivement, que le Roi des Goths songeoit déja à se rendre.

Mais tandis que Belisaire avançoit à grands pas & triomphoit d'une infinité d'obstacle, parmi lesquels l'indolence de son Maître à lui faire passer des secours n'étoit pas le moindre, un troisieme Acteur se présenta tout à coup sur la scène, prêt à lui ravir tout le fruit, ou du moins la plus grande

partie de ses travaux. Ce Royaume d'Italie, pour lequel les Grecs & les Goths combattoient depuis quatre ans, à dater du moment où Justinien étoit entré dans la riviere de Naples, fut sur le point de devenir la proye des Francs. Theodebert, qui régnoit pour lors en Austrasie, avoit été recherché par Justinien & par les Goths dès le commencement de la guerre. Il ne voulut s'engager dans aucun parti, & promit de rester neutre. Mais les progrès des Impériaux l'allarmerent. Il craignit que Justinien, après avoir subjugué les Goths & recouvré l'Italie, ne prit fantaisie de reclamer les droits de son Maître sur les différens Etats des Gaules. Peut-être aussi fut-il bien aise de profiter de l'épuisement des deux partis pour faire une tentative sur l'Italie. Il commença par envoyer, sous le nom de Bourguignons, dix mille hommes des siens au secours des Goths, dont la jonction dérangea beaucoup les projets & les opérations des Grecs. Environ un an après, Theodebert, voyant les deux

partis prodigieusement affoiblis, résolut, au mépris de la neutralité qu'il avoit jurée, de fondre sur l'Italie & de s'en emparer. Les Goths crurent d'abord que les Francs venoient à leurs secours. Bien-loin de leur disputer les passages, ils les accueillirent avec joie, & ne s'apperçurent du projet odieux des Francs que lorsque ceux-ci étoient déja au centre de la Ligurie, & presque sous les murs de Milan & de Pavie, Le stratagême fut poussé si loin, que les Francs battirent deux fois les Goths & les Grecs, avant qu'on sût positivement le motif qui les amenoit en Italie. Cependant le Roi des Francs ne remporta que la honte d'une invasion injuste & téméraire. La qualité seule des alimens fit périr les deux tiers de cette armée formidable. Les meilleures Provinces d'Italie étoient dans un état si pitoyable, que les soldats n'y trouvoient que du bœuf & de l'eau. Cette boisson étant peu propre à faire digérer une viande aussi forte, la dissenterie se mit dans l'armée des Francs, affoiblis d'ailleurs & éner-

Procop. l. 2. c. 25.

vés par la nature du climat beaucoup plus chaud que le leur. Ainsi la maladie les emportoit par millier, d'autant plus que la température & la disette, qui en étoient les causes, en écartoient en même-tems le remede. Theodebert étant parti avec les restes languissans de son armée, les Goths ne tarderent pas d'éprouver eux-mêmes les horreurs de la famine, soit par des accidens qu'il n'étoit pas possible de prévoir, soit par les mesures que prit Bélisaire pour leur couper les vivres. En sorte qu'ils ne paroissoient pas en état de tenir encore long-tems contre les Romains. Theodebert, apprenant à quelle extrémité les Goths étoient réduits, envoya de concert avec ses freres des Ambassadeurs au Roi Vitiges pour lui offrir un prompt secours, à condition que les Goths leur céderoient la moitié du Royaume d'Italie. Bélisaire, informé de cette négociation, fit partir sur le champ des Députés chargés de détourner Vitiges de tout accommodement avec d'autres Nations, & de faire entendre à ce Roi, ainsi

qu'aux Chefs des Goths, que dans le cas auquel ils se détermineroient à céder une partie des Etats d'Italie, le plus sûr pour eux étoit de traiter avec Justinien. La proposition de Bélisaire prévalut dans le Conseil des Goths. Il y fut arrêté que les Francs seroient congédiés & des Ambassadeurs envoyés sans délai à Constantinople pour conclure la paix. Cependant Justinien continuoit le siége de Ravennes, où les Goths s'étoient retirés avec la plus grande partie de leurs forces, incomparablement supérieures à celles des Grecs. Ils attendoient dans cette Place la décision de la Cour de Constantinople. Les dépêches de l'Empereur arriverent enfin, par lesquelles plein pouvoir étoit donné aux Capitaines & aux Ministres, de partager le Royaume d'Italie avec les Goths & de terminer la guerre. Bélisaire, que les déportemens de sa femme & la fureur qu'elle avoit de se mêler de tout même de la guerre, rendoient toujours plus odieux, trouva tous les Subalternes portés à la paix. Ils persisterent au point de donner

leur avis par écrit, à la requisition de Bélisaire lui-même, & de déclarer que l'armée Impériale étoit absolument hors d'état de faire face aux Goths. Cependant Bélisaire l'emporta par sa fermeté & par ses manéges. Au moyen des intelligences qu'il avoit dans la Place, il fit mettre le feu au magasin de Ravenne, ce qui contraignit les Assiégés à se rendre. Quand les femmes des Goths virent de près cette poignée d'Assiégeans, elles ne purent contenir leur indignation, & chargerent leurs maris de tous les noms que méritoit leur couardise. Une manoeuvre aussi briliante, que celle d'entrer en Vainqueur dans la Capitale du Royaume d'Italie, & de faire un Roi prisonnier avec des forces évidemment inférieures, ne fit d'impression que sur les ennemis. Bélisaire acquit leur estime, mais les siens ne se guerirent nullement des soupçons ni de l'envie & de la haine qu'ils avoient conçus contre lui. Il n'étoit pas possible de l'accuser d'être d'intelligence avec les Goths & de trahir les intérêts de son Maître.

La vigueur de ſes opérations & le ſuccès ineſpéré qui les avoit couronné, auroit démontré l'abſurdité de l'imputation. Les ennemis de Béliſaire furent donc forcés d'imaginer une autre tournure. Ils ſuggererent à Juſtinien que l'infatigable Général n'opéroit tant de prodiges que pour ſa propre grandeur, & que, dès le début, il méditoit l'uſurpation du Royaume d'Italie. Le ſoupçon trouva d'autant plus d'accès dans l'eſprit de Juſtinien, que c'étoit précisément ce qu'il avoit appréhendé, en confiant l'expédition d'Italie à Beliſaire, lequel fut même obligé de jurer avant ſon départ, que du vivant de Juſtinien il ne s'arrogeroit jamais le titre d'Empereur ni de Roi d'Italie. S'il en faut croire Procope, ſon Héros fut incorruptible. Preſſé par les Goths eux mêmes de prendre la pourpre & la Couronne, ſupplié de recevoir leurs hommages & leur ſerment de fidélité, il n'héſita pas de ſe rendre aux ordres de ſa Cour qui le rappelloit en Orient. Juſtinien motiva le rappel de Béliſaire ſur le beſoin que

l'Etat avoit de son bras pour la guerre contre les Perses, dont le commandement lui fut en effet donné sur le champ. Il faut remarquer que cette guerre du Roi de perse contre l'Empire étoit le fruit des manœuvres & des Intrigues des Goths. Ils imaginerent dans cette conjonćture précisément ce que les Romains auroient dû faire un siécle ou deux auparavant, s'ils avoient eu, comme nous l'avons dit en son tems, des notions suffisantes sur la Scithie ou la Tartarie Asiatique. Le Conseil des Goths, voyant leurs troupes battues & dissipées par les Impériaux, fit une réflexion très-judicieuse, qui étoit, que les Empereurs d'Orient n'avoient jamais tourné leurs armes contre les Barbares établis en Italie & dans les autres parties de l'Occident, que lorsqu'ils étoient en paix avec le Roi de Perse. Enchanté de la découverte, qui leur indiquoit un moyen presque sûr de secouer, ou d'alléger du moins le fardeau de la guerre, dont le poid les fatiguoit plus que jamais; ils envoyerent secretement deux Eccle-

ſiaſtiques, un Prêtre & un Evêque Ariens, probablement, avec des Lettres pour le Roi de Perſe, à l'effet d'engager ce Monarque à déclarer la guerre aux Romains. Le ſuccès ne trompa ſûrement pas leur attente, & au moment de la plus profonde ſécurité les Perſes fondirent ſur les Provinces Romaines & les dévaſterent.

CHAPITRE IV.

Totila créé Roi des Goths. Revers de de Béliſaire à la Cour de Conſtantinople. Seconde expédition de ce Général en Italie.

APRÈS le départ de Béliſaire, les affaires des Grecs tomberent en décadence. La lâcheté & l'avarice des Miniſtres corrompoient tous les fruits de ſes travaux. Ils appeſantiſſoient tellement le joug ſur les Italiens, que ceux-ci regrettoient chaque jour plus amérement la chaîne des Goths, qui n'étoit qu'un fil en

comparaison des fers de cet Empire Romain, qu'ils avoient eu la manie de renouveller en Italie. Le crédit & la considération des Goths commencerent à se rétablir par l'inconduite même de leurs Adversaires & beaucoup plus encore par l'exaltation du grand Totila sur le Trône d'Italie, vacant par la mort violente d'Idebalde. Celui-ci avoit été redevable de son élection à la prison de Vitiges, au refus de Belisaire, & aux manœuvres du Général Vraia, qui en fut ensuite si mal récompensé. Procope, partisan des Grecs, qui n'écrivit d'ailleurs son Histoire qu'après la mort de Totila, ou après la destruction des Goths, & qui n'avoit par conséquent nul intérêt à s'écarter du vrai, s'exprime, en plusieurs endroits, si magnifiquement sur le compte de ce Roi barbare, qu'on seroit tenté de le mettre au-dessus de tous les Héros de l'antiquité. Totila sçut si bien concilier la grandeur & la fermeté d'un Roi, avec l'humanité, la clémence, la dexterité & l'application d'un Ministre ; il avoit un cœur

V. lib. 3. c. 2. & seq.

cœur ſi ſenſible . . . . ſi bien fait pour aimer & pour être aimé, qu'il eſt difficile de ne pas s'emporter contre certains Ecrivains, qui ne ceſſent d'outrager cette Nation, & de traiter un ſi grand Prince de barbare & de tyran. Les ſoins qu'il ſe donna au milieu de tous ces ravages, pour ranimer l'agriculture & les Cultivateurs ; l'ordre admirable qu'il établit pour leur rendre la perception des Tributs moins laborieuſe, & les mettre en état de donner aux Propriétaires la portion du produit qui leur revenoit ; les lettres qu'il écrivit aux Romains avant d'inveſtir la place, font bien voir qu'il entendoit ſuperieurement la raiſon d'état & le droit des gens. Mais qu'il étoit grand, ſurtout après une victoire & à la ſuite d'un ſiege ! La généreuſe & touchante économie avec laquelle il fit diſtribuer les vivres à ces pauvres Napolitains affamés & mourans, dans la crainte que l'abondance ne leur devînt funeſte ; la modération dont il donna conſtamment l'exemple, & qu'il exigea rigoureuſement des ſiens à

l'égard des Villes emportées d'assaut, ou rendues à la suite d'une victoire; tant de désintéressement, d'humanité & de grandeur, comparé avec les cruautés, l'avarice & les extorsions des Grecs à l'égard même des Cités, qui soutenoient de longs sieges par attachement pour l'Empire, font gémir douloureusement sur le destin de l'Italie, qui ne permit pas que Totila succédât immédiatement à Théodoric, ou à la Régence d'Amalasonte. A quel point il auroit affermi les fondemens de ce Royaume! La félicité de ces Provinces étoit peut-être assurée pour jamais; & les Italiens, à moins de tomber en démence, n'auroient point songé à changer de maître. Mais il étoit arrêté que cet homme prodigieux ne monteroit sur le Trône d'Italie, qu'au moment où ses qualités sublimes ne pourroient qu'être fatales à ces contrées, & en aggraver les maux par les nouveaux efforts que furent obligés de faire ses ennemis, pour recouvrer leurs conquêtes. Cependant Totila déploya tant de valeur,

& sçut si bien se prévaloir de la négligence des Imperiaux, que ses progrès éveillerent enfin la Cour de Constantinople. Justinien, voyant le parti des Gots totalement relevé, & sur le point de dominer, prit le parti de renvoyer Bélisaire en Italie. Ce Général, rappellé depuis quelque temps des Frontieres de Perse & tombé dans la disgrace de la Cour, croupissoit dans une honteuse oisiveté, pendant que cette Italie, qu'il avoit réunie à l'Empire avec tant de gloire, retomboit au pouvoir des ennemis. La seconde guerre Persique avoit fait tort à sa réputation. On pouvoit lui reprocher des fautes assez lourdes, de l'inconsidération & de la lenteur. L'Histoire secrete attribue cependant tous les torts de Bélisaire au trouble & à la consternation où le jetta l'arrivée imprévue de sa femme. Contre son usage Antonine n'avoit point suivi son mari dans cette expédition. On croit qu'elle étoit restée à Constantinople, sur les traces d'un amant qui lui avoit échappé. Informée de ce que Bélisaire &

ſon fils tramoient contre elle en ſon abſence, elle vole au camp de ſon mari, & arrive au moment le plus critique de cette guerre. Il eſt certain que Béliſaire déchut alors de ce rang ſublime qu'il tenoit parmi les Capitaines. Soit que l'Empereur eût conçu des ſoupçons contre lui, ſoit que l'Impératrice voulut venger ſa chere Antonine, il fut rappellé à Conſtantinople, privé du Généralat, dépouillé d'une partie de ſes tréſors, & réduit à cette vie obſcure où nous l'avons trouvé. Mais Theodora, qui étoit toute puiſſante, & entierement dévouée à la femme de Béliſaire, par le miniſtere de laquelle elle s'étoit vengée du plus odieux de ſes ennemis, tendit la main à ce Général humilié & le rétablit dans ſon premier état, au moment qu'il déſeſpéroit entierement de ſa fortune & même de ſa vie. Voici le fait : un matin Béliſaire fut, ſelon ſa coutume, viſiter Céſar & l'Impératrice. Non-ſeulement il n'en reçut aucune marque de bienveillance & d'eſtime, mais il y fut baffoué. Les derniers

Esclaves du Palais s'en divertirent. La disgrace ne pouvoit être ni plus complette, ni plus authentique. Il se retira sur le soir tellement effrayé, que de temps en temps il regardoit derriere lui, croyant toujours se voir aux trousses quelqu'Officier de la Cour prêt à lui donner la mort. Il gagne enfin son appartement, & s'étant jetté sur son lit, il passa la moitié de la nuit à s'affliger, & à trembler comme le plus lâche des hommes. Antonine, qui étoit au fait de tout, jouoit l'ignorance la plus profonde; elle se promenoit devant l'appartement de son mari, & se plaignoit d'une violente indigestion, qui ne lui permettoit pas de reposer. Cependant un Messager du Palais arrive, traverse le vestibule & les salles, & frappe à l'appartement de Bélisaire de la part de l'Impératrice. A ce mot, le héros se glace, & tombe la face contre son lit, comme une victime qui n'attend plus que le coup mortel. Quadratus, c'étoit le nom du Messager, présente à Bélisaire la lettre de Theodora, dont voici la substance: « Tu sçais, ami, Hist. arc. post, initium.

» les griefs que nous avons contre » toi ; mais j'ai de si grandes obli- » gations à ta femme, que je te » veux tout pardonner à sa consi- » dération, & lui accorder ta grace. » Souviens-toi que désormais ta vie » & ta fortune dépendront d'Anto- » nine, & qu'il faut me prouver, » par des faits, le retour de la ten- » dresse que tu lui dois ». Bélisaire n'eut pas plutôt lu ces mots, qu'il ne pût contenir ses transports, & se prosternant devant Antonine, embrassant ses genoux, lui baisant les pieds, le tout en présence du Messager afin qu'il rendît compte sur le champ de son obéissance & de sa conversion, il donnoit à sa femme les noms de Libératrice, de Salvatrice, de Génie tutélaire, & protestoit d'être à jamais, non son ami, mais son plus fidele Esclave. On lui restitua même une partie de ses trésors qui étoient immenses ; car les dépouilles de Gilimer & de Vitiges l'avoient prodigieusement enrichi, & furent peut-être la principale cause de sa disgrace, en provoquant la cupidité de Justinien & de Theodora. Enfin il fut

Ubi suprà.

rétabli dans la dignité & dans le grade de Général, & la Cour étoit presque décidée à le renvoyer contre les Perses. Mais Antonine déclara si positivement qu'elle ne reverroit de sa vie un Pays où elle avoit été si indignement outragée, que Bélisaire fut envoyé pour la seconde fois en Italie sous le titre de grand Ecuyer de l'Empire, apparemment parce que le titre de Patrice qu'il portoit auparavant avoit été conféré à quelqu'autre. On disoit, & non sans raison, que Bélisaire s'étoit engagé à faire la guerre contre les Gots à ses propres dépens, & que l'Empereur ne lui avoit rendu ses bonnes graces qu'à cette condition. Il est certain, du moins, qu'il arriva en Italie on ne peut pas plus mal fourni d'armes & de soldats; ce que l'on attribuoit généralement à l'avarice de Justinien, aux dépenses que lui coutoit la guerre Persique, beaucoup plus importante que celle-ci, & à sa manie pour les bâtimens, pour les théâtres, pour la musique, & autres passe-temps semblables. L'Ecrivain

Ibid. p. 1. & 7.

qui nous ſert de guide fait ici une réflexion qui mérite d'être relevée. « La fortune, dit notre Auteur, » abandonna totalement Béliſaire » dans cette ſeconde expédition d'I- » talie ; & quoiqu'il connût mieux » le Pays, quoique toutes ſes opé- » rations fuſſent mieux combinées » qu'elle n'avoit pu l'être la pre- » miere fois, tout ſe tournoit con- » tre lui, au lieu qu'antérieurement » les projets & les tentatives les » plus téméraires lui réuſſiſſoient » conſtamment ». Mais ſans avoir recours à la fortune, qui n'eſt qu'un mot vuide de ſens, à moins que le vulgaire & les Ecrivains, qui l'emploient ſi ſouvent, n'entendent ſous ce nom les decrets immuables de la Providence, nous pouvons rapporter tous les revers de Béliſaire à une cauſe morale & phyſique tout enſemble. Il eſt certain que le diſcrédit, ou plutôt l'aviliſſement dans lequel il étoit tombé pendant l'intervalle de temps qui ſépare les deux expéditions, dut jetter dans l'eſprit de ce héros beaucoup d'incertitude & de timidité.

Voilà ce qui le fit échouer, ce qui rendit vaines ses combinaisons & ses mesures les plus sages. Il lui arriva ce que l'on voit encore arriver tous les jours dans le monde, où ces génies ardens, & qui hasardent tout, exécutent les plus grandes choses, pendant que les hommes froids & temporiseurs peuvent à peine défendre & conserver. Enfin, le proverbe qui dit que la fortune couronne les audacieux, court tous les Pays, ce qui suppose une expérience universelle & constante. Il est vrai que Bélisaire fut très-mal secondé par Justinien. En réunissant tous les subsides qu'il put obtenir de Constantinople, il y auroit à peine de quoi garder la plus petite forteresse. Qu'étoient-ils donc, relativement à la conservation de l'Italie entiere & des Isles adjacentes? Qui peut lire sans étonnement, ou plutôt sans indignation, que pour assieger tant de Places fortes qui étoient encore au pouvoir des Goths, & pour en munir tant d'autres qui tenoient pour l'Empire, il arrivoit des renforts, tantôt de qua-

tre-vingt, tantôt de trois cents Soldats, & qu'une seule fois Justinien, comme par un dernier effort, fit passer en Italie une armée de mille hommes? Bélisaire, soit par un effet de sa lenteur, ou de l'infortune qui le suivoit depuis sa disgrace, soit par l'indolence & l'incroyable mesquinerie avec laquelle Justinien lui faisoit passer des Soldats & de l'argent, ne put donc faire autre chose que fuir de rivage en rivage, & garder les côtes de la Mer d'Ionie & de Sicile.

Il fit néanmoins deux opérations, qui furent plus décisives peut-être qu'on ne l'imagine communément, par l'obstacle qu'elles mirent à l'entier rétablissement des Goths en Italie. Il empêcha d'abord la démolition de Rome; & quoiqu'il n'arrivât pas à temps pour la secourir, nul ne contribua plus que lui à calmer Totila, qui avoit juré de la démanteler, & d'en chasser tous les Habitans. Lorsque le Diacre Pélage vint, sur la fin du siege, pour traiter avec le Roi des Goths, celui-ci persistoit encore, & protestoit d'a-

Lib. 3. c. 36, 22.

néantir Rome. Dès que Bélisaire eut appris que la Place étoit aux abois, il envoya des Ambassadeurs à Totila, & sa lettre étoit bien capable de faire changer de sentiment au vainqueur. Le Général Grec rappelloit d'abord la vénérable antiquité de cette Ville, dont la ruine couvriroit infailliblement le destructeur d'un opprobre éternel, & concluoit ainsi: « Supposé » que la guerre se termine à ton » avantage, & que tu restes vain» queur; en détruisant Rome, tu » vas perdre une Ville à toi, & non » celle d'un autre; au lieu qu'en la » conservant tu augmenteras le prix » de ta victoire, par la possession » d'une Cité qui formera la plus » belle portion de ta conquête. Et » supposé que la fortune te devien» ne contraire; en laissant subsister » Rome, tu pourras traiter plus » avantageusement avec l'Empe» reur, qui se souviendra, en son » temps, de te devoir l'existence » de cette Ville; au lieu que si tu la » rases, tu ne dois plus compter sur » sa clémence ». Ce raisonnement,

que Totila étoit assurément très-capable de faire de lui-même, & surtout son caractere humain & bienfaisant, eurent bientôt étouffé dans son ame cette résolution éfémére. Mais les suites de cette guerre le firent repentir peut-être de cet acte de clémence, & le mirent dans le cas d'en être blâmé par les Goths & par les autres Barbares confédédérés. Bélisaire vint à bout de rentrer dans Rome, & s'y fortifia au point d'être inattaquable : & c'est ici la seconde opération décisive de ce Général, dont l'importance étoit d'autant plus frappante, que les Goths en ressentirent sur le champ les effets. Dans l'entrefaite que les Grecs avoient recouvré Rome, Totila envoya des Ambassadeurs aux Rois des Francs, pour allier sa famille avec la leur, & conclure avec eux une Ligue, dont le nœud fût renforcé par un lien de parenté. Si la négociation avoit réussi, il est certain que les Goths relevoient entierement le Trône de Theodoric. Le plus foible secours les mettoit en état de repousser les armes

Romaines. Mais les Francs répondirent avec fierté, que celui qui, ayant eu en son pouvoir la Capitale de l'Empire, n'avoit sçu la conserver, étoit indigne de mêler son sang avec le leur.

CHAPITRE V.

Expédition de l'Eunuque Narsès ; fin de la guerre Gothique.

CEPENDANT Belisaire quitta l'Italie, & s'il laissa les affaires des Romains en mauvais état, il s'en falloit bien que celles des Goths fussent florissantes. A voir Justinien changer si souvent de plan & de Général, on imagineroit qu'il avoit fort à cœur l'expédition d'Italie; mais au fond la guerre de Perse, & encore plus les disputes théologiques, attiroient presque toute son attention. On vit donc, enfin, un Chambellan, un Officier du Palais, un Eunuque servir utilement l'Etat & le Prince. Narsès fit voir qu'il

n'eſt, auprès du Maître, aucun poſte indifférent, & que ſi le choix d'un Miniſtre decide quelquefois de la célébrité des Souverains, il n'eſt pas moins intéreſſant pour leur gloire & pour le bien public qu'il ſe trouve, parmi les domeſtiques attachés au ſervice de leur perſonne, des hommes de cœur & de génie. Confondu d'abord dans la foule des Eunuques du Palais, Narſès devint en peu de tems Camérier & grand Domeſtique de Juſtinien. Les Maîtres ne ſe gênent pas pour certains Domeſtiques; il leur arrive aſſez ſouvent de raiſonner devant eux & même avec eux ſur les affaires préſentes. Dans quelques-unes de ces converſations familieres le génie de Narſès ſe décéla; & Juſtinien perſuadé de ſes talens pour la guerre & pour le gouvernement, l'envoya en Italie avec un détachement de ſoldats barbares. La conduite qu'il tint à l'égard de Beliſaire, Commandant en Chef, feroit ſoupçonner qu'il étoit ſecretement autoriſé à ſe comporter comme il jugeroit à propos, à croiſer même les

vues du Général, ou que la faveur de la Cour, dont il étoit trop assuré, le rendoit audacieux & rebelle. Il est du moins certain que les contradictions qu'il fit essuyer à Belisaire n'affoiblirent nullement son crédit auprès de Justinien.

Belisaire ayant été rappellé d'Italie pour la seconde fois, il fut question d'y envoyer Germain, neveu de l'Empereur, ensuite Jean, fils de Vitalien. Mais ces projets furent combattus ou tomberent d'eux-mêmes, & l'Empereur, de son pur mouvement ou de celui de la cabale, songeoit très-sérieusement à confier l'expédition à Narsés. La mort de Theodora acheva de le décider : l'Eunuque lui parut le plus propre aux affaires d'Italie, attendu qu'il les avoit déja pratiquées & que ses essais annonçoient des talens supérieurs. Mais Narsès, par grandeur d'ame ou par confiance dans les bontés de son Maître, eut le courage de déclarer qu'il ne vouloit point compromettre l'honneur de son Prince & le sien, ni se charger de cette expédition, à moins qu'on

ne lui fournît les troupes, l'argent & tout l'attirail néceſſaire. Tout lui fut accordé. Il choiſit la fleur des Milices impériales, fit les proviſions qu'il lui plut, & entraîna ſur ſes pas une multitude de Volontaires, qui furent enchantés de faire leur cour au Favori du Prince, & d'aller apprendre ſous lui l'art de la guerre.

On peut aſſurer d'après Procope & Agathias, Hiſtoriens contemporains de cette expédition, que depuis bien des ſiécles on n'avoit vu de guerres en Italie conduites avec autant d'harmonie, ni de Généraux reſpectés & obéis plus univerſelleque Narſés. Nul qui oſa le contredire ni lui réſiſter; tous le ſeconderent à l'envie; ce qui prouve clairement l'art de ſe concilier l'amour & la vénération des Subalternes & un crédit immenſe à la Cour. S'il ſe trouva d'abord quelques mauvais plaiſans, aſſez au fait de l'hiſtoire de leur pays pour lui adapter les épigrammes de Claudien contre Eutrope, ils furent bien-tôt forcés de changer de ſtyle & de célébrer,

comme les autres, la sagesse, la dextérité & l'extrême bravoure de cet Eunuque. Les ennemis eux-mêmes, qui s'en mocquoient dans les commencemens, & qui regardoient ce Guerrier Eunuque comme un monstre aussi ridicule que rare, ne tarderent pas d'éprouver la force de son bras. Totila fut vaincu & entierement défait, ensuite Theia qui lui avoit succédé ; & ces échecs furent si meurtriers que, de tous leurs Capitaines renommés, il ne resta qu'Aligerne, qui avoit rassemblé toutes les richesses & presque toutes les forces des Goths dans Cumes, l'une des plus fortes Places de la Contrée.

Mais il fallut bien d'autres efforts pour dérober les Provinces d'Italie au joug des Francs, qui furent sur le point de s'en emparer au moment que les Goths étoient aux abois. Cet événement mérite d'être repris de plus haut. Il est à propos de nous retracer ici l'état dans lequel se trouvoient alors les affaires des Francs, & de voir sur quel fondement ils se flatterent encore d'en-

vahir l'Italie. Les Annales de l'illustre Muratori sont aujourd'hui si fort répandus, qu'il suffira d'en indiquer les détails. Il faut convenir cependant que ce lumineux Historien glisse bien légerement sur l'origine de cette guerre. D'ailleurs asservi par son plan à l'ordre chronologique, il n'a pu nous donner que des morceaux détachés & sans liaisons sur les progrès rapides & les desseins encore plus vastes des Rois Francs, Contemporains de Justinien.

Theodoric ou Thierri, regardé, quoique bâtard, comme fils aîné de Clovis, partagea les Etats de son pere avec ses trois autres freres. Son fils Theodebert, qui lui succéda, défendit, par sa valeur, la portion de la Monarchie que son pere lui avoit transmise contre tous les efforts de ses oncles paternels Clotaire & Childebert qui vivoient encore, & parvint au plus haut degré de réputation & de puissance parmi les Rois Francs. Outre sa part du Royaume de Bourgogne, entierement détruit par les forces combi-

Daniel Hist. de Franc. t. 1. p. 88.

nés des quatre freres, il avoit fait des conquêtes importantes dans la Germanie. L'Empereur Justinien & les Goths recherchoient à l'envie l'amitié de Theodebert. Mais celui-ci les amusant alternativement par de belles paroles, ne cherchoit en effet qu'à s'élever sur la ruine des uns & des autres. Nous avons déja vu qu'il fit passer aux Goths, prêts à succomber, un secours de dix mille hommes, soi-disans Avanturiers ou Volontaires Bourguignons, sur le compte desquels la Cour de Constantinople ne prit pas vraisemblablement le change. Il y vint ensuite en personne à la tête d'une armée nombreuse, que le climat & la disette firent périr en grande partie. Mais ce revers ne rallentit point son ambition & son courage, il ne cessa d'ajouter de nouveaux Pays aux siens, d'acquérir des honneurs & des prérogatives; & de tous les Potentats qui s'éleverent sur les débris de Rome, il est le premier qui ait fait battre de la monnoie d'or à son coin; droit régalien qu'il tenoit de la libéralité ou de la foiblesse des

Procop. l. 3. c. 33. Daniel ubi sup. p. 171. Empereurs, desquels il obtint encore la confirmation expresse &, pour ainsi dire, l'investiture des Provinces que lui & ses Ancêtres avoient enlevées à l'Empire.

Agath. lib. 1. Il ne s'en tint pas là, & à propos de ce que Justinien prenoit, parmi ses autres titres, celui d'Empereur des Francs, des Germains & des Lombards, il fit soulever les Barbares établis en Illyrie, & peu s'en fallut que Constantinople ne le vît combattre sous ses murs. La mort le surprit au milieu de cette effervescence d'ambition & de génie, & il laissa pour successeur son fils Theodebalde ou Thibaud, jeune homme d'environ seize ans, de la complexion la plus délicate, & dont l'esprit étoit à peine au-dessus du médiocre. Il est vrai que la sage prévoyance du pere avoit bien suppléé à la foiblesse & à l'inexpérience du jeune Roi, par le choix des Ministres & des Officiers. Daniel ubi sup. p. 114.

Après la mort de Totila & de Theia, les Goths, voyant leurs affaires absolument désespérées, eurent recours à ce Theodebalde,

comme à celui des Rois Francs dont les Etats étoient plus à portée de l'Italie. La députation ne se fit pas cependant au nom ni de l'aveu de toute la Nation, mais uniquement de ceux qui étoient établis entre les Alpes & le Pô. Les autres aimerent mieux attendre les événemens, voir quel tour prendroient les affaires des Grecs, & sur-tout quelle seroit l'issue du siége de Cumes, ou plutôt ils craignirent, en appellant les Francs, d'attirer chez eux un ennemi de plus. Cependant les Ambassadeurs envoyés à Theodebalde eurent audience, dans laquelle ils exposerent en somme au Roi & à son Conseil, que les Goths ne seroient pas plutôt abattus & détruits, que les Etats des Francs deviendroient l'objet des prétentions & des efforts de l'Empereur, & qu'il étoit par conséquent de l'intérêt commun de faire marcher sans délai une armée de Francs au secours des Goths. Il leur fut répondu, au nom de Theodebalde, que l'âge du Roi, la délicatesse de sa santé, & la situation de l'Etat, ne permettoient pas de

Agath. lib. 1.

de s'occuper, pour le moment, des périls d'autrui. Mais Leutharis & Bucelin, Allemands de Nation & Chefs principaux des troupes de Theodebalde, ranimerent toutes les espérances des Ambassadeurs dans l'audience de congé. Ils les rassurerent sur le refus qu'on leur avoit notifié de la part de Theodebalde, & se firent forts de conduire, de leur propre autorité, une armée puissante au secours des Goths. Un célèbre Historien François a très-bien jugé que cette discordance, entre la réponse du Roi & celle des deux freres ne fut qu'un manége, ce qui s'accorde parfaitement avec l'opinion de Procope, qui soutient que toutes les démonstrations des Francs à propos de cette guerre furent insidieuses; que jamais ils n'eurent en vue de servir ni les Romains ni les Goths; mais que leur unique but étoit de s'emparer de l'Italie, de laisser, à cet effet, les deux partis s'affoiblir & se consumer, afin que l'un étant abattu ils pussent accabler l'autre par leur propre poids, sans avoir besoin de se renforcer du titre d'Alliés des Romains ou des Goths.

Daniel ubi sup. p. 125.

De bell. Goth. l. 4, 6, 34.

Il est certain, qu'à moins d'une défection ou d'une révolte manifeste dont on ne voit pas le plus léger indice dans tout le narré, Leutharis & Bucelin ne pouvoient, sans le consentement de leur Maître, mener en Italie une armée aussi nombreuse que celle qui suivit de si près les Ambassadeurs Goths. Les deux freres arriverent donc en Italie suivis de soixante & dix mille combattans. Au moyen du libre accès qu'ils trouverent chez les Goths, ils se mirent, sans beaucoup de peine, en possession de toutes les Places qui leur convinrent, soit dans le pays des Venetes, soit dans la Ligurie; des Alpes à la mer de Toscane, ils eurent à choisir. L'Italie étoit donc à peu près divisée entre les Goths, les Grecs & les Francs: trois Nations, dont chacune avoit son territoire, ses Provinces & ses Places fortes. Mais les Goths depuis la défaite de Theia, étoient hors d'état de se relever par leurs propres forces; & sans le poste important de Cumes, où ils s'étoient réfugiés, avec la meilleure partie de leurs

forces & de leurs effets, ils auroient été détruits en très-peu de tems. Le reste de la Nation dispersé en différentes Contrées de l'Italie tenoit bien encore intérieurement au parti; mais les uns s'étoient rangés, ou avoient feint de se ranger du côté des Romains, & les autres s'entendoient avec les Francs. Ceux-ci n'occupoient guères plus de Places que les Impériaux, mais le nombre de leurs soldats incomparablement supérieur à l'armée de Narsés, les mettoit en état de faire des courses plus fréquentes & plus étendues.

Cependant le sort de la guerre paroissoit dépendre de la résistance de Cumes & de Lucques, l'une défendue par les Goths, l'autre par les Francs, & toutes les deux pressées vivement par Narsès. Ce Général se couvrit de gloire au siége & à la prise de Lucques. Il y déploya tant d'humanité, de clémence, de valeur & de génie, que sa réputation en fut décidée. Il prit dès ce moment une supériorité sur les Francs qui ne cessa plus d'augmenter jus-

qu'à

qu'à l'entier recouvrement de l'Italie. Ceux-ci étoient démasqués; on voyoit clairement qu'ils ne faisoient tant d'efforts pour chasser les Romains d'Italie, que dans la vue d'imposer le joug, non-seulement aux Italiens primitifs, mais aux Goths eux-mêmes, au secours desquels ils avoient feint d'accourir. En conséquence Aligerne, quoiqu'il fût en état de tenir long-tems encore dans Cumes, imagina de se tirer tout d'un coup & des horreurs d'un siége opiniâtre & des périls d'une plus longue résistance, en livrant, lui, les siens, les enseignes, la Couronne & tous les effets des Goths à Narsés. Il fit observer aux autres Chefs de son parti, que la chûte du Royaume des Ostrogoths étant arrêtée, l'honneur exigeoit qu'ils remissent l'Italie dans les mains de ses anciens Maîtres, plutôt que dans celles d'une autre Nation. Après avoir communiqué & fait goûter son projet aux Principaux d'entre les Goths, Aligerne fit entendre aux Assiégeans qu'il vouloit conférer avec Narsés, &

Agath. lib. 1. p. 387.

prit son tems & ses mesures pour se rendre auprès du Général Grec, qui se tenoit dans la forteresse de Classe, voisine ou plutôt citadelle de Ravenne. Arrivé en présence de l'Eunuque, le Goth lui présente, sans autre préambule, les clefs de la Ville, & lui déclare qu'il est à ses ordres. Sur le champ les Romains furent introduits dans Cumes, & les dépouilles des Rois Goths, ainsi que les trésors qu'ils avoient enfermés dans cette Place, furent consignés dans les mains de Narsés, qui promit en retour, & se chargea de faire traiter Aligerne & les Goths qui se soumettoient avec toute la faveur possible. Peu de tems après la reddition de Cumes, les Francs s'approcherent de la Place. Ils comptoient en faire lever le siége aux Romains, & sous prétexte de secourir les Goths, s'emparer d'une Ville importante, qui étoit devenue, en quelque sorte, le siége de leur Empire. Mais ayant appris la révolution, ils se répandirent en injures & en imprécations contre Aligerne.

Narsés voulut qu'Aligerne se montrât sur les remparts de Cumes & publiât, du haut de la Forteresse les articles convenus entre les Goths & les Romains, afin que ceux qui passoient sous les murs en pussent informer les ennemis, lesquels ne pouvant plus ignorer que les Grecs étoient en possession de tous les ornemens royaux, renonceroit probablement à créer un nouveau Roi. Les Francs persisterent néanmoins dans la résolution de continuer la guerre contre Narsés. Mais vaincus & détruits en partie par l'épée des Grecs, malgré la supériorité du nombre ; consumés par les maladies, en punition, comme dit Agathias, de la sacrilége rapacité avec laquelle ils avoient dépouillés & profanés tous les Temples qui se trouverent sur leur passage, ils furent forcés d'abandonner l'Italie aux Romains. Il ne restoit qu'un parti de sept mille Goths qui, s'étant d'abord unis aux Francs & se voyant à la merci du Vainqueur, craignirent de le trouver inexorable, & se jetterent dans Consa sous la conduite de Ragnier,

Lib. 2. de bell. Goth.

Ututurgue ou Hun de Nation. Il paroît que ce Barbare audacieux, dont le génie étoit bien au-dessus de son origine, aspiroit à quelqu'établissement considérable, & si le coup que sa perfidie préparoit à Narsés eût porté, il renouvelloit probablement tous les troubles de l'Italie. Ragnier sentoit fort bien qu'il lui étoit impossible de se soutenir par la force contre la puissance & la réputation de Narsés. Il résolut donc de tenter fortune & de voir s'il n'y auroit pas moyen d'obtenir une composition honorable, ou de rendre sa position plus avantageuse par quelque trahison. Il demande en conséquence à s'aboucher avec Narsés. L'entrevue dut se passer, selon toutes les apparences, en plein champ. Après qu'ils eurent conféré quelque tems ensemble, Narsés, choqué de la hauteur avec laquelle ce Barbare parloit de capitulation, le congédia; & probablement Ragnier n'étoit pas fort empressé de conclure, à moins qu'on ne lui eût fait un parti avantageux & honorable. Ils se séparerent. Ragnier prit la route

de Consa, dans laquelle il fit quelques pas, & se retournant tout à coup, à la maniere des Scithes & des anciens Parthes dont il descendoit, il lance un trait à Narsés & le manque. Les gardes de l'Eunuque, enflammés par cette noirceur & par le péril de leur Général, décocherent toutes leurs fléches sur ce misérable, qui tomba percé de coups. Sa mort désarma le parti, qui n'étoit appuyé que sur son courage & son audace. Les Goths se hâterent de traiter avec Narses, qui ne fit aucune difficulté de leur accorder la vie. Mais pour étouffer toute semence de guerre, il fit transporter ces sept mille Goths à Constantinople; lui paroissant presqu'impossible que tant de Barbares, dont la guerre étoit devenue l'élément, pussent former des sujets pacifiques & soumis dans un Etat possédé si long-tems par leur Nation. Ainsi finit le fameux Empire des Goths, que l'on vit d'abord fleurir pendant un assez grand nombre d'années, ensuite chanceler pendant un espace de tems à peu près égal; tantôt ab-

baissé, tantôt remonté, & enfin renversé de fond en comble par la valeur & le génie de Narsés.

CHAPITRE VI.

Des effets que cette guerre produisit en Italie.

JE ne répéterai point ici les réflexions que le célebre Annaliste d'Italie a semées dans le troisieme tome de son recueil à l'occasion du gouvernement de ces Barbares, que quelques Historiens n'ont si fort maltraité que par un préjugé vulgaire fondé sur l'ignorance de la saine critique, d'autres, par je ne sai quelle prévention pour tout ce qui porte le nom de Romain, d'autres enfin, par aversion pour l'Arianisme, dont ces Barbares étoient généralement infectés. Quoi que l'on puisse dire sur le compte des Ostrogoths, qui dominerent en Italie depuis la fin du cinquieme siécle jusqu'au milieu du sixieme, il est certain que cette Pro-

vince eut beaucoup plus à souffrir des efforts que firent les Grecs pour la recouvrer, que de ceux qu'avoient fait les Barbares pour la conquérir. Nous pouvons même avancer hardiment que nulle invasion, excepté peut-être celles des Huns, ne fit autant de maux à l'Italie, que ce peloton d'Impériaux qui n'y vinrent cependant qu'en qualité de Libérateurs. Les Goths & après eux les Lombards, que nous verrons bien-tôt sur la scene, étant venus en Italie avec la résolution de s'en emparer & de s'y établir, amenerent femmes, enfans, esclaves, troupeaux, mobilier, & généralement tout ce qu'ils possédoient; au moyen de quoi ils réparerent en partie les bréches qu'ils avoient faites en entrant. Les Cimbres eux-mêmes, qui jetterent la consternation dans l'ancienne Rome, & qui furent à la fin battus & défaits par Caius Marius, compenserent par les restes de leur armée le carnage qu'ils avoient fait à leur irruption. Il existe même encore certains Bourgs sur les confins du Veronois, du Vicentin & du Trentin, où les

habitans parlent l'ancien & véritable idiome Teutonique, & qui plus eſt, le pur dialecte Saxon : ce qui prouve clairement que ces peuples deſcendent de quelqu'une de ces colonies d'Allemands, que les anciens appelloient Cimbres, & qui obtinrent, après leur défaite, la permiſſion de ſe retirer ſur ces montagnes.

Mais l'expédition des Grecs contre les Goths ne comportoit aucune eſpéce de dédommagement, & fit eſſuyer à l'Italie tous les maux d'une invaſion. Il faut compter d'abord la deſtruction des Goths, dont les familles répandues en différentes contrées auroient pu repeupler l'Italie & la rétablir peut-être dans ſon ancienne ſplendeur. Les Grecs venus en Italie en très-petit nombre, & comme s'ils n'euſſent voulu que la ſaccager en paſſant, n'étoient pas en état d'y laiſſer des familles en compenſation de celles qu'ils détruiſoient. Il n'y a même nulle déduction à faire à raiſon de la modicité de leurs troupes ; car cette poignée de Grecs fit d'auſſi grands ra-

vages en Italie, qu'en auroient pu faire d'autres assaillans avec l'armée la plus nombreuse. Il est vrai que les batailles ne furent ni fréquentes ni meurtrieres : mais les siéges furent tellement multipliés ; les Places & les châteaux passerent & repasserent si souvent au pouvoir des Grecs & des Goths, qu'il seroit difficile d'évaluer la multitude immense que la disette, la famine & les épidémies emporterent. La garnison d'une Ville assiégée, uniquement occupée de sa subsistance, retranchoit les alimens aux Citoyens, afin d'être en état de faire une plus longue défense, & de part & d'autre on comptoit pour rien le sang & la vie des Italiens. Les Paysans n'étoient nullemenent exempts de ces calamités, ni plus à l'abri de la famine & de la mort que les Citadins. Toute l'Italie étoit infestée de partis Grecs & Goths, qui battoient la campagne, & ramassoient la plus grande quantité de vivres possible, afin d'approvisionner les Places où ils étoient en quartier & perpétuellement en danger d'être investis & affamés. La culture dé-

périssoit en même tems, & la consommation excessive, d'une part, de l'autre, ces hostilités continuelles qui ne permettoient pas d'ensemencer les terres, causoient de frequentes famines, presque toujours accompagnées d'épidémies, de maladies pestilentielles, & suivies d'une horrible mortalité (1). Le dégât n'étoit pas moindre en fait d'espéces circulantes, d'or ouvragé, & d'autres genres de richesses que les ravisseurs précédens avoient épargné. Les courses désastreuses des Huns & des Vandales au cinquieme siécle sont à peine comparables aux déprédation que l'Italie essuya sous le regne de Justinien, de la part des Grecs, dont l'insatiable avarice se gorgea, pendant dix-huit ans que dura cette guerre, d'or & d'argent, & dépouilla le pays, avec une diligence incroyable, de piérreries, de vases, de statues, & généralement de tout ce qui s'y trouva de rare & de précieux. Les intérêts du Prince

(1) Voyez Procope, *De Bello Gothico*, liv. 2, chap. 20 & ailleurs.

& le succès de l'entreprise les touchoient peu ; le service causoit même entr'eux de continuels débats ; mais ils s'accordoient universellement à piller ; c'étoit à qui feroit la plus rapide & la plus grande fortune aux dépens des pauvres Italiens, & en fait de spoliations & de brigandages, les amis n'étoient pas plus épargnés que les ennemis. Le nombre des Capitaines qui accompagnerent Bélisaire dans sa premiere expédition étoit excessif, relativement à la quantité des soldats ; & chacun de ces Chefs affectoit encore l'indépendance, s'égaloit même au Général, uniquement pour ménager une plus libre carriere à son avidité, & pouvoir prendre impunément les partis qui promettoient un butin plus considérable. Bélisaire, qui étoit un grand Seigneur par sa naissance & par sa dignité, engloutissoit à proportion. Il falloit bien qu'il soutînt sa prééminence en ce genre, & que de plus, il permît à sa femme, à Théodose amant & Majordôme d'Antonine, à son gendre Hildeger, & à toutes les autres

créatures de sa famille de piller, de dévorer à l'envi, & l'on sent bien qu'avec tant de protégés, d'associés & de complices, il ne pouvoit décemment s'opposer aux voleries des autres Officiers. Procope, qui écrivoit cette Histoire du vivant de plusieurs d'entr'eux, & qui se trouvoit d'autant plus à la gêne que la plûpart étoit encore en place, n'a su comment pallier leur âpreté pour le gain. Il est forcé de convenir que cette fureur d'accumuler, qui les possédoit sans exception, fit échouer une infinité d'entreprises & faillit plus d'une fois à ruiner les affaires de l'Empereur. Mais cela même prolongeoit & multiplioit les malheurs de l'Italie, parce que les Villes, abandonnées sans secours ou mal défendues, tomboient & retomboient sans cesse au pouvoir des ennemis & dans toutes les horreurs de la famine (1). Voilà ce qui fut appellé la délivrance de l'Italie; voilà cette fameuse expédition tant célébrée par-

(1) Voyez Procope, *De Bello Gothico*, liv. 2. chap. 8, 10, 17, 18, 20 & 21.

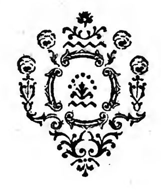
les Poëtes, qui porterent jusqu'au Ciel le nom de Bélisaire & celui de Justinien.

Il est vrai que l'Italie, gouvernée par Narsés sans aucun titre particulier, ni de Proconsul, ni d'Exarque, ni de Président, se refit un peu par les soins que prit ce grand homme de relever les édifices des Cités abbatues & par le bon ordre qu'il y établit. La paix fit pulluler dans les Villes & dans les Villages ce petit nombre d'habitans primitifs échappés au carnage. Les restes mêmes des Goths furent d'un grand secours au rétablissement de la population. Quoiqu'il en eût péri une multitude infinie pendant le cours de la guerre; quoique Narsés eût envoyé à Constantinople le dernier escadron fait prisonnier à Consa, & qu'enfin la crainte d'être tyrannisés par les Vainqueurs en eût fait retirer plusieurs dans les Gaules, dans la Germanie & ailleurs; il est certain néanmoins qu'un grand nombre de familles dispersées en différentes contrées resterent en Italie après la conclusion de la guerre. Dès la premiere expé-

Procop. lib. 2. c. 28.

dition de Bélisaire, on en vit même beaucoup embrasser le parti des Romains & se ranger sous leur obéissance. L'équité de Narsés étoit bien capable de les fixer. Il résulte de la narration d'Agathias, qu'excepté ceux qui ne voulurent mettre bas les armes qu'à l'extrémité, le reste de la Nation ne fut nullement inquieté par ce Général, & qu'il ne les distingua point des Naturels de l'Empire. Les possessions qu'ils avoient usurpées ou acquises sous les Rois Goths, leur furent peut-être enlevées, soit par la voie judiciaire, soit par le pouvoir arbitraire; mais l'Italie se prévaloit toujours de leur personne. La spoliation même & l'indigence les rendoient encore plus utiles; ils n'en étoient que plus fortement engagés à se livrer à la culture des terres & à mener cette vie simple & laborieuse, si favorable à la population. Il paroît aussi qu'ils étoient naturellement portés à ce genre de vie, puisque, dans les plus beaux jours de leur regne, on en vit plusieurs se retirer volontairement au milieu des

Alpes. Mais cette tranquillité, dont jouit l'Italie ſous le gouvernement de Narſès, ne dura que ſeize ans, après leſquels cette Province, condamnée, ce ſemble, à des troubles interminables, retomba dans un état plus triſte que jamais.



LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Fin de Narsés ; origine des Lombards qui attaquerent alors l'Italie.

JUSTINIEN, qui donna sur la fin de sa vie tant de preuves d'incertitude & de foiblesse, ne varia jamais sur le compte de Narsés. Tant qu'il vécut, il lui laissa gouverner cette Italie conquise par sa valeur. Mais l'Empereur étant mort quatorze ans après cette fameuse expédition ; Narsés perdit, ou faillit à perdre, la faveur de la Cour & son emploi, sans qu'on en sache précisément le motif. L'Impératrice Sophie, femme de Justin second, qu'elle menoit comme un enfant, ne pouvoit guère conserver pour un vieil Eunuque les sentimens de Justinien, qui voyoit en lui un serviteur ancien & fidéle. Il n'en falloit pas davan-

tage pour mettre en action les ennemis que Narsés devoit avoir en grand nombre parmi les Italiens mêmes, & sur-tout parmi les Grands qu'il reprimoit avec tant de fermeté. Les calomnies secretes, les lettres anonimes furent probablement employées. On se flatta de supplanter aisément un ancien Favori. D'ailleurs l'Impératrice, qui étoit jeune, ambitieuse & avide du Pouvoir, devoit être assez portée, d'elle-même, à placer ses amis & ses partisans. Enfin, la faveur & la confiance d'un Prince, dit un Ministre célébre de ce siécle, est communément un titre d'exclusion auprès du successeur. Cependant la suite nous est inconnue. Narsés fut-il destitué ou maintenu ? Le ressentiment lui fit-il appeller les Goths pour se venger de l'orgueilleuse Impératrice ? C'est ce que les monumens ne permettent pas d'assurer (1). Un fait constant est que

Le Marquis de Torcy.

(1) On avoit toujours cru, sur la parole de Paul Diacre, que l'Impératrice Sophie s'étoit échappée en propos piquans

An. 567. Narsés mourut environ deux ans aprés Justinien ; & comme sa valeur & sa réputation étoit les seules digues que l'Italie pût opposer aux Barbares qui la convoitoient, sa mort la laissa en proye aux invasions de ces peuples, qui reprirent dès ce moment la résolution de s'emparer de cette Province, ainsi que la mort de Theodoric avoit déterminé les Empereurs d'Orient à faire leurs efforts pour la recouvrer. Mais, au lieu que les Impériaux furent obligés de combattre pendant plusieurs années avec des succès divers, qu'ils ne parvinrent à subjuguer l'Italie qu'après une guerre longue & pénible, & ne purent la garder long-tems ; les Lombards, s'étant jettés quelques mois après la mort de Narsés sur cette belle partie de la Province qui prit d'eux le nom de Lombardie, l'enleve-

sur le compte de Narsés, & de ses richesses immenses. Les Historiens modernes traitent tout cela de fable & d'imposture ; mais j'avoue que leur opinion ne me paroît pas mieux fondée que la tradition vulgaire.

rent rapidement à l'Empire, & bien loin d'en être chassés par les Grecs, ils firent à la longue de si vastes progrès, qu'ils laisserent à peine aux Empereurs une très-petite partie de la basse Italie.

Les Lombards étoient, sans contredit, une Nation Germanique, sortie, selon quelques Auteurs, de la Scandinavie, berceau des Vandales & des Goths. Il en est encore qui prétendent que les Lombards & les Goths ne formoient originairement qu'une seule & même Nation, & que la diversité de noms vint de ce que les premiers laissoient croître leur barbe, au lieu que les autres se la coupoient. Peut-être même que les Peuples, à qui le même nom fut donné par le même motif, n'étoient pas en petit nombre. Quoi qu'il en soit, les Lombards, dont il est ici question, avoient déja fait parler d'eux dès les premieres années du regne de Justinien. Audoin, leur neuvieme ou dixieme Roi, les avoit conduit en Pannonie, où ils s'étoient établis. Avant de pénétrer dans cette contrée, ils

avoient été long-tems aux prises avec les Herules, probablement en Moravie, & ils ne manquerent pas de Rivaux qui leur disputerent ce nouvel établissement (1). Ils eurent bien-tôt des contestations avec les Gépides, autres peuples Lombards de la même origine. Les uns & les autres tâcherent respectivement de se renforcer des secours de l'Empereur, ou de donner du moins du relief à leur parti, en se prévalant de l'amitié & de l'alliance de ce Monarque. Ils envoyerent à cet effet des Ambassadeurs à Constantinople. Mais Justinien, dont l'intérêt suprême étoit d'abaisser les deux Nations, de multiplier leurs embarras & d'attiser le feu de la discorde, les favorisoit alternativement & combinoit les secours sur le plan de sa politique. C'est dans cette guerre contre les Gepides que le fameux Alboin fit les premiers essais de sa bravoure. Il me paroît à pro-

(1) Paul Diacre, liv. 2. chap. 22, 23. Voyez aussi Procope, liv. 2. chap. 35. & Muratori *Rerum italicarum*, tom. 1, p. 418. *Idem.* liv. 1, chap. 14.

pos de rapporter ici ce que l'Historien Lombard raconte de ce Héros barbare. Rien n'est plus propre à nous faire connoître, & le caractere de ce Roi, & les coutumes de la Nation. Paul Diac. lib. 1. c. 24.

Dans l'une des premieres batailles que les Lombards livrerent aux Gépides, & dans laquelle la victoire fut long-tems incertaine, les fils des deux Rois se rencontrerent, Alboin fils d'Audoin, & Thorismond fils de Thorisende Roi des Gepides. Ces deux jeunes Guerriers en vinrent à un combat singulier & Thorismond resta sur la place. Les Gepides, affligés & déconcertés, tournerent le dos & abandonnerent la victoire aux Lombards. Ceux-ci étant retournés chez eux vainqueurs & triomphans, demanderent au pere, qu'Alboin eût à l'avenir l'honneur de manger avec lui, afin qu'il fût son compagnon de table, comme il l'avoit été dans les périls de la guerre. » Vous sçavez bien, répondit Audoin, que je ne pourrois le faire » sans violer les Coutumes de la » Nation, qui ne permettent point

» au fils du Roi de manger avec ſon
» pere avant qu'il ait enlevé les ar-
» mes d'un Roi ennemi «. Alboin, ſur la réponſe de ſon pere, prend avec lui quarante jeunes guerriers & ſe rend auprès de Thoriſende, auquel il expoſe ſans délai le ſujet de ſon voyage. Le Roi des Gepides l'accueillit, & l'ayant invité à manger avec lui, il le fit aſſeoir à ſa droite, c'eſt-à-dire, à la place qu'occupoit le malheureux Thoriſmond. Pendant le repas, un ſouvenir cruel vint percer l'ame du bon Toriſende. Ce n'eſt plus ſon fils qu'il voit à ſes côtés, c'eſt ſon meurtrier. A ce douloureux contraſte il ne peut plus ſe contraindre, & s'écrie d'une voix entrecoupée par les ſanglots:
» Hélas! il fut un tems où cette pla-
» ce offroit à mes regards un objet
» bien cher, mais que celui qui l'oc-
» cupe en ce moment déchire cruel-
» lement mon ame «! Un autre de ſes fils, probablement Cunemond lui-même, enflammé par cette douloureuſe exclamation, commença par lâcher aux Lombards des traits piquans, afin de faire naître l'occa-

ſion d'en venir aux mains. Ceux-ci portoient une eſpéce de brodequins ou bandeletes blanches, qui leur ceignoit la partie inférieure de la jambe. Cunemond les entreprit ſur cette chauſſure. » Avec vos jambes » ainſi enveloppées, leur dit-il, » vous reſſemblez à certaines caval- » les de chez nous ; mais il faut » tout vous dire, ces cavalles, que » vos jambes me rappellent, ne ſont » que de vilaines roſſes ». Un Lombard lui ripoſta. » Viens ſur le pré, » où les os de ton frere ſont épars » comme ceux d'une vile jument, » & je te ferai voir comme ces » cavalles ſavent frapper du pied «. Les Gépides, furieux de s'entendre reprocher leur défaite, en vinrent aux injures les plus groſſieres, & les uns & les autres ſe trouvant également diſpoſés à combattre, tous mettent à la fois l'épée à la main. Mais le Roi ſe levant précipitamment de table, & ſe jettant entre deux, moitié ſuppliant, moitié menaçant, parvint enfin à calmer l'emportement des ſiens, en leur faiſant ſentir qu'il étoit horrible de

tuer chez soi un ennemi, & que les Dieux ne sauroient agréer une victoire remportée aux dépens des Loix sacrées de l'hospitalité. La rumeur appaisée, ils repasserent des injures à la table, & le repas finit joyeusement. Ensuite Torisende se fit apporter les armes de son fils & les remit au jeune Alboin, qui prit congé du Roi des Gepides, retourna vers son pere, & fut admis à sa table. Mais cette avanture n'étouffa pas l'animosité qui subsistoit entre les deux Nations, & Torisende étant mort, Cunemond qui lui succéda, se hâta de reprendre les armes. Cependant la valeur d'Alboin, élu Roi à la place de son pere à peu près dans le même tems que Cunemond monta sur le Trône paternel, faisoit tant de bruit dans toutes les contrées, que Clotaire, Roi des Francs, s'étoit déterminé à lui donner en mariage sa fille Clotsuinde. Alboin ne s'en tint pas à cette alliance, il conclut encore une ligue perpétuelle avec certains peuples Huns, appellés Avares, du nom d'un de leur Roi, & qui devoit habiter quelque pays peu distant

tant de celui des Gepides. Au moyen de cette ligue il eut bien-tôt écrasé ceux-ci ; & ayant tué son rival Cunemond, il en fit enchâsser le crâne dans une coupe d'argent dont il se servoit ensuite dans ses repas d'appareil, selon l'usage du tems. La dépouille des Gepides fut immense, & l'Histoire dit en propre terme, que le butin enrichit prodigieusement les Lombards. Cependant la Contrée qu'ils habitoient n'étoit pas un bon pays, à beaucoup près ; par conséquent les Gepides n'avoient pu tirer tant de richesses que des terres de l'Empire, qu'ils avoient saccagées, & de la libéralité des Empereurs eux-mêmes, qui tâchoient de contenir ces Barbares à force de présens. Les prisonniers de l'un & l'autre sexe, parmi lesquels se trouvoit Rosamonde propre fille du Roi, n'étoient pas l'article le moins précieux du butin enlevé sur les Gepides. Alboin, veuf de sa premiere femme Clotsuinde, jetta les yeux sur sa prisonniere, & quoiqu'il fût teint du sang de son pere ; quoiqu'il en eût détruit

la famille & renversé le Trône, il ne laissa pas d'offrir sa main à cette Princesse. On ne sait si ce fût l'ouvrage de l'amour ou de la politique : mais quel que soit le motif qui l'ait déterminé à ce mariage, devenu l'époux de Rosamonde, il devoit avoir plus d'égard pour elle, & se souvenir que la Princesse étoit la propre fille de celui qu'il avoit vaincu. Il faut convenir en même-tems que Rosamonde porta trop loin la vengeance, & qu'il est bien triste que ce Conquérant ait terminé si tragiquement une carriere ouverte avec tant de gloire. Cependant Alboin céda aux Avares, coopérateurs de sa victoire, une partie de la Pannonie, comme étant la portion qui leur revenoit des dépouilles de l'ennemi ; & quoique cette contrée parût peu propre à faire subsister deux Peuples, il la partagerent à l'amiable. Dans cette entrefaite la guerre se rallumoit entre les Goths & les Grecs. Justinien ne dédaigna pas d'appeller à son secours ces Lombards, dont la renommée publioit par-tout les exploits. En consé-

Paul Diac. l. 1. c. 27.

V. Murato-ri, An. 552.

quence Alboin fit paſſer à Narſés un renfort conſidérable. Mais celui-ci s'en étant ſervi dans ſes plus preſſans beſoins, n'eut pas plutôt defait Totila, qu'il ſe hâta de les renvoyer chez eux comblés de préſens, & ne jugea pas à propos de garder plus long-tems ces terribles auxiliaires. Les Lombards, enchantés des agrémens & des richeſſes de l'Italie, ſi ſupérieure à la contrée qu'ils habitoient, en raconterent des merveilles à leur retour. Ils ne manquerent pas même d'exagerer, au point que la Nation deſiroit vivement la poſſeſſion d'un ſi beau pays. La réputation & la valeur de Narſés, qu'ils avoient vu de près, les continrent tant qu'il vécut. Peut-être étoient-ils encore arrêtés par un certain reſpect pour l'alliance contractée avec Juſtinien. Mais à peine eurent-ils appris la mort, ou la diſgrace de Narſés, qu'ils ſe diſpoſerent à paſſer en Italie. Il eſt même aſſez vraiſemblable qu'ils ſe préparoient depuis long-tems à cette expédition, vu l'âge avancé du vaillant Eunuque & ſur-tout celui de

Justinien, à la mort duquel il étoit facile de prévoir qu'il y auroit de grands changemens dans l'Empire.

CHAPITRE II.

Arrivée des Lombards en Italie. Exploits d'Alboin & de Clefis. Variations du Gouvernement après ces deux Monarques.

LES Huns ou Avares, qui n'occupoient qu'une partie de la Pannonie, fruit de leur alliance avec les Lombards, devinrent, au départ de ceux-ci, maîtres de tout le pays. Il est vrai qu'ils promirent de restituer cette portion aux Lombards, supposé qu'ils vinssent à manquer la conquête de l'Italie. C'eut été un cas bien singulier & bien honorable au droit des gens de ces Barbares, s'il étoit arrivé que les Lombards, repoussés ou renvoyés d'Italie, fussent venus reclamer leur premiere habitation, & que les Huns n'eussent fait aucune difficulté de

ſe retirer dans leurs anciennes limites. Quoi qu'il en ſoit de cette ſuppoſition, les Lombards partirent avec la ferme réſolution de s'établir en Italie, & emmenerent avec eux femmes, enfans, beſtiaux & tout ce qu'ils avoient de mobilier. Alboin, peu content de ſes forces nationales & craignant qu'elles fuſſent inſuffiſantes pour ſurmonter les obſtacles qu'il pourroit rencontrer, ramaſſa, chemin faiſant, un très-grand nombre de Germains, & ayant paſſé les Alpes à la tête de cette multitude innombrable, il tomba de prime abord ſur le pays des Venetes. Tout ce qui eſt ſitué par-delà Padoue & Monfelice ſubit le joug des Aſſaillans ſans la moindre réſiſtance. Afin de s'y maintenir plus ſûrement contre les Grecs, Alboin y établit ſon neveu Giſulfe, auquel il laiſſa une partie des familles & de l'armée. Ce gouvernement, féodal de ſa nature ou à peu près, eſt le premier que les Lombards aient inſtitués en Italie. J'ai même de la peine à croire qu'Alboin ait donné bien volontairement

Paul Diac. lib. 2. c. 7.

cet appanage à son neveu. La force & la nécessité y eurent peut-être autant de part que les considérations de convenance & d'utilité. Gisulse qui avoit probablement fait la guerre sous Narsés, pouvoit être au fait des affaires & du gouvernement de cette Province. Il commença toujours par se la faire adjuger, & au lieu d'attendre de plus grands succès, qui pouvoient fort bien manquer, il prit le parti le plus sûr, qui étoit de recueillir les premiers fruits de l'expédition. D'ailleurs, il pouvoit employer à s'y fortifier le tems que le reste de la Nation alloit passer à combattre & à conquérir, & quelque fût ensuite l'événement, se trouver en état de résister à quiconque entreprendroit de l'expulser. Cependant Alboin fit des progrès, & s'étant emparé de Milan, il fut inauguré avec toutes les cérémonies usitées chez les Barbares &
An. 569. créé Roi d'Italie l'an 569, quoiqu'il ne fût encore Maître ni de Rome, ni de Ravenne, ni de Pavie, qui étoient les trois Capitales du Royaume d'Italie. Pavie lui coûta trois

ans de siége. Pendant cet intervalle, le nouveau Roi, qui ne vouloit pas employer toutes ses forces à l'attaque d'une seule Ville, envoya des détachemens en différentes contrées, pour s'emparer des postes les moins difficiles à enlever. L'acquisition de Pavie, qu'Alboin regardoit, ce semble, comme la véritable époque & le commencement de sa Monarchie, fut aussi le terme de sa carriere. Dans le festin qu'il voulut donner à Veronne pour célébrer une si belle victoire, il se fit apporter indiscrettement cette fameuse coupe formée du crâne de Cunemond. Sa femme Rosamonde fut si sensible à l'outrage, qu'elle conspira & le fit périr quelques mois après. Elle épousa même l'assassin. Mais Hermechilde & la Reine tâcherent en vain de s'affermir sur le Trône d'Alboin. Ils comprirent que les Lombards ne leur pardonneroient jamais la mort d'un Roi si cher à la Nation, & s'enfuirent à Ravennes. Tous les Historiens rapportent que l'Exarque Longin les accueillit, & songea bien-tôt lui-

même à prendre Rosamonde pour femme. Au moyen des droits qu'il acquéroit par ce mariage & de l'autorité que son emploi lui donnoit sur les terres encore soumises à l'Empire, il comptoit se rendre Maître de toute l'Italie. Rosamonde, poussée par l'Exarque, se défit d'Hermechilde par le poison; mais celui-ci, avant que d'expirer, lui fit avaler le reste de la coupe, & l'entraîna dans sa tombe. Dans ces entrefaites les Lombards tinrent à Pavie une Diete générale, dans laquelle ils élurent pour leur Roi Clefis ou Clefon qui, pendant trois ans de regne, déploya sur les siens autant d'orgueil & de cruauté, que de courage & de bravoure vis-à-vis des Romains, aux dépens desquels il accrut encore le Domaine des Lombards. Son incontinence lui ayant fait ôter la vie, & ses enfans étant trop jeunes pour lui succéder, la conjoncture parut favorable aux Grands de la Nation. Ils crurent que c'étoit le cas d'affermir leur autorité & d'établir l'Aristocratie, ou tout au moins un Gouvernement mixte; car

on ne sait pas précisément quel étoit leur but, & quoiqu'ils fussent tous d'accord à ne point nommer, pour le moment, de successeur à Clefon, il reste à sçavoir, s'ils étoient décidés à ne plus élire de Rois, s'ils vouloient seulement prolonger l'interregne jusqu'à la majorité des enfans du défunt, ou jusqu'à ce que les suffrages des Electeurs se fussent réunis sur quelque personnage capable de gouverner l'Etat à la satisfaction des Sujets. Quoi qu'il en soit, l'interregne & le délai de l'élection démontrent que la Couronne n'étoit point héréditaire, & que la succession dépendoit du suffrage des Principaux de la Nation.

Si les Chefs Lombards, tels que les Ducs de Frioul, de Spolette & quelques autres dont l'établissement étoit déja formé, avoient été assez puissans pour s'approprier le Royaume & se le partager, il est bien certain qu'ils en auroient exclu tous les autres. Mais ils n'étoient point en état de rabattre les prétentions de plusieurs Grands, & il fallut absolument multiplier le

lots. Ils le furent au point qu'outre les Ducs, qui jouissoient déja de leur portion, on en créa trente en différentes contrées; au moyen de quoi il y en eut trente-six en tout, qui partagerent entr'eux ce qui faisoit antérieurement l'appanage d'un seul. Les Peuples d'Italie, façonnés au joug & réduits en servitude, n'osoient pas même murmurer contre ce gouvernement étrange qu'il plaisoit à la Nation dominante d'introduire; & la populace Lombarde étoit encore tellement étourdie du regne tyrannique de Clefon, ou si bien amusée par les Grands dont les opérations, à les en croire, se réduisoient à combiner une Régence en attendant la majorité de l'enfant du défunt, qu'il ne paroît pas qu'elle ait mis le moindre obstacle à l'installation des trente-six Ducs. Le but de cette multitude de Souverains étoit sans doute d'administrer, de commun accord, la République des Lombards & de réunir, contre l'ennemi, les forces de tous les Duchés. Mais il arriva dans la suite, ce qu'on a tou-

jours vu en semblable cas. Chacun de ces Ducs ne s'occupa, en effet, que des moyens d'étendre son district & d'enrichir sa maison ; soit en entreprenant des guerres particulieres à ses propres périls & risques, soit en se liguant avec deux ou trois de ses Collégues, qui avoient un intérêt commun à l'entreprise. En conséquence les uns se mirent à ravager les terres de l'Empire du côté de Ravenne, les autres se jetterent vers les Alpes & furent attaquer les François. Toutes ces expéditions se firent avec des succès divers. Mais en somme la division de l'Etat en un si grand nombre de Souverainetés ne fut pas moins préjudiciable à la grandeur des Lombards qu'aux Provinces Italiennes en général, ou du moins à celles qui n'étoient pas soumises à ces Barbares (1). Ces Ducs n'ayant pas des forces suffisantes pour conquérir de nouveaux Domaines, faisoient plutôt la guerre en brigands

(1) Voyez Paul Diacre, liv. 2. chap. 32, & liv. 3. chap. 4, 8 & 9.

qu'en soldats. Ils assassinoient tous les Sujets de l'Empire qu'ils rencontroient, massacroient particulierement ou enlevoient les Grands & les Riches, pilloient les campagnes & saccageoient les habitations. Les Empereurs Grecs & les Exarques, endurcis de longue main aux calamités de l'Italie, ne laissoient pas d'être touchés de tant de vols & de massacres, uniquement, parce qu'ils voyoient trop qu'il ne leur resteroit plus rien à piller, & que toutes les extorsions deviendroient inutiles sur des misérables totalement dépouillés par les ennemis. Telle étoit néanmoins la foiblesse de l'Empire, qu'il ne pouvoit défendre les terres qui lui restoient, & beaucoup moins encore recouvrer celles qu'il avoit perdues. Dans cette extrémité les Empereurs ne savoient employer que l'intrigue. D'une part, ils semoient la discorde parmi ces Ducs, & tâchoient d'en attirer quelqu'un dans leur parti : de l'autre, ils multiplioient les ambassades & prodiguoient les présens afin d'engager les

Paul Diac. l. 3. c. 17.

Francs, qui jouoient alors un si grand rôle, à tomber sur les Lombards, & à les chasser d'Italie (1). L'expédient même leur réussit jusqu'à un certain point. Childebert, Roi des Francs, gagné par l'argent & les promesses de Maurice, & ne désespérant pas de s'approprier une partie de l'Italie, se disposa à passer les Alpes. La terreur qu'inspiroit un tel ennemi, les cris lamentables du peuple Lombard & des Italiens écrasés par cette multitude de petits Tyrans avides & insatiables, enfin la crainte que l'exemple du Duc Drottulfe, qui avoit trahi la Nation & s'étoit rendu à l'Exarque, ne fit des imitateurs, forcerent les Principaux de l'Etat à procéder à l'élection d'un Roi, & le Trône vacant depuis dix ans fut rempli.

Paul Diac. l. 3. c. 18, 19.

(1) Voyez Grégoire de Tours, chez Daniel, Hist. de France, tom. 1. p. 250.

CHAPITRE III.

Autaris, troisieme Roi des Lombards. Succeſſeurs de ce Monarque jusqu'à Rotharis.

LA naiſſance, la valeur & la ſageſſe prématurée du fils de Clefon, déterminerent les ſuffrages des Electeurs. Autaris, qui fut le troiſieme Roi de la Race des Lombards, fit de ſi grandes choſes pendant les ſix années de ſon regne, qu'il mérite d'être placé parmi les plus glorieux Monarques. Il releva d'abord l'éclat & la majeſté du Trône. Ces Ducs, qui en avoient uſurpé les prérogatives, ne ſembloient lui avoir conféré qu'un vain titre. Sous le nom de Roi il étoit à peu-près réduit à l'autorité d'un ſimple Capitaine Général. Le courage & la fermeté le tirerent du pair. Il pourſuivit les Ducs rebelles, retint dans l'obéiſſance ceux qui chanceloient, repouſſa vigoureuſement les aſſauts

An. 584.

redoublés des Francs attirés par l'Empereur Maurice, & après s'être mis en sûreté de ce côté par des traités ou des victoires, il fit à l'autre extrêmité des progrès considérables. Il déploya même dans cette expédition autant d'adresse que de valeur ; laissant derriere lui Ravenne, Rome & les autres postes, dont la situation ou la garnison trop nombreuse auroit pû l'arrêter, il gagna les côtes de la Mer d'Ionie, ouvrit à ses Successeurs une route à de nouvelles conquêtes sur les terres de l'Exarcat de Ravennes & du Duché de Rome, & réunit au Domaine des Lombards, ou cimenta du moins la réunion du Duché de Benevent, qui devint ensuite si fameux & donna lieu à tant de contestations (1). Teudelinde, fille de Griboald, Duc de Baviere, qu'Autaris avoit épousé d'une maniere tout-à-fait galante & romanesque, gagna l'affection & l'estime des Lom-

(1) Voyez l'Histoire civile du Royaume de Naples, liv. 4. chap. 2. & Camille Pellegrin, Histoire des Princes Lombards.

bards, au point qu'à la mort de son mari la Nation lui déféra la Régence absolue du Royaume, & la laissa maîtresse de choisir un nouveau Roi
Paul Diac. l. 3. c. 34. & un second époux. Elle avoit connu Agilulfe dans le temps qu'il fut question de son premier mariage. C'étoit lui qu'Autaris avoit envoyé en Baviere pour faire les premieres ouvertures. L'Ambassadeur avoit de l'esprit & de la figure, articles décisifs auprès des femmes & qui manquent rarement de se graver. Teudelinde se le rappelle sur le champ, dépêche à Turin, dont il étoit Duc, le fait venir à Lumelle, où la Cour résidoit pour lors, & le déclare Roi des Lombards. Quel-
An. 589. ques mois après, l'élection fut confirmée dans une diete générale que les autres Ducs tinrent à ce sujet. Outre la Couronne Agilulfe fut encore redevable à la généreuse Teudelinde de ses principes en matiere de Religion. Graces à sa femme, il pensa mieux qu'aucun de ses Prédécesseurs. L'orthodoxie des deux époux fut infiniment avantageuse à l'Italie. C'est sous leur regne que le

culte commence à s'épurer & à devenir uniforme. La sainteté & les lumieres de Gregoire-le-Grand, qui gouvernoit pour lors l'Eglise de Rome avec tant de gloire, eut beaucoup de part à la piété de Teudelinde, & à la conversion de son mari. La Lombardie est semée de monumens qui rappellent encore la mémoire de ces religieux époux. Mais le gouvernement d'Agilulfe n'en fut ni moins vigoureux, ni moins éclatant. Il fit bien voir que la piété s'accorde merveilleusement avec l'art de regner. Au milieu des entretiens & des pratiques de Religion qui remplissoient une partie de ses journées, il reprima l'audace des Francs, qui faisoient toujours quelques tentatives sur l'Italie, conclut une paix honorable, avantageuse & solide avec les Avares qui ne cessoient d'harceler l'Istrie si mal gouvernée par les Ducs, fit la conquête de Pavie & d'autres contrées qui tenoient encore pour l'Empire, & la terreur de ses armes força les Exarques à lui payer, sous le titre de présent, un tribut réel de douze

V. Muratori, An. 612.

mille livres ou écus d'or (1). Il sut contenir & reprimer les Ducs, ce qui n'étoit pas le moins pénible, vu l'autorité que chacun exerçoit dans son département & la facilité de se soustraire à l'obéissance & à la subordination. Enfin, pendant la paix qu'il procura, par intervalle, à ses Etats, il tâcha de policer ses Sujets, d'extirper la barbarie & d'adoucir les mœurs. Ce dernier article fut sur-tout l'effet de la confiance que les Italiens prirent en leurs Maîtres, lorsqu'ils les virent embrasser leur croyance, ou du moins s'en rapprocher. Mais, par un malheur trop ordinaire, le fils d'Agilulfe, quoiqu'Orthodoxe, n'hérita pas de la valeur de son pere. Adaloald, en dix ans de regne, n'a rien fait de recommandable. Nous savons seulement que séduit par les Emissaires de l'Exarque de Ravenne, ou emporté par un accès de frénésie, il fit périr plusieurs Nobles Lombards

(1) Paul Diacre, liv. 4. chap. 33 & 42. Voyez aussi Fredegaire, chap. 69. *apud* Muratori, an. 635.

innocens, & que les autres Grands de la Nation s'étant révoltés, il fut immolé lui-même & remplacé par un autre Duc de Turin, nommé Arioald, qui s'étoit mis probablement à la tête des mécontens pour venger ſon pere, l'un de ceux qu'Adaload avoit injuſtement puni de mort. Celui-ci occupa le Trône avec plus de modération & d'équité qu'il n'y étoit monté, & ſans le pouvoir exhorbitant & les cabales éternelles des deux freres Ducs de Frioul, ſon régne auroit été paiſible & fortuné. Mais ces derniers ne ceſſerent de troubler ſes Etats, & les ſoupçons qu'on lui inſpira contre ſa femme, mirent le déſordre & l'effroi dans l'intérieur de ſa Maiſon. Gondebergue fut accuſée d'être d'intelligence avec ces Vaſſaux infideles & turbulens. Elle n'étoit point coupable, autant qu'on en peut juger ſur le rapport des Hiſtoriens; d'ailleurs, en qualité de ſœur d'Adaloald & par conſéquent d'une famille depuis longtems ennemie de la Maiſon regnante, elle autoriſoit aſſez la défiance & les ſoup-

çons. Mais enfin l'innocence de la Reine fut reconnue. Du fond d'une prison elle remonta sur le Trône & fut réservée à d'autres épreuves. Cependant Arioald ne jugeant pas à propos de compromettre, ni de consumer ses forces vis-à-vis des Ducs de Frioul, les fit assassiner par un Officier de l'Empereur. Cette noirceur lui coûta le sacrifice de ce tribut, dont nous avons parlé il n'y a qu'un moment, que les Exarques s'étoient soumis à payer aux Rois Lombards. Il ne jouit pas fort longtems des fruits de son crime, étant mort lui-même une année après. Alors on vit encore une veuve, Maîtresse absolue du Royaume des Lombards. Mais Gondebergue fut moins heureuse dans son choix que Teudelinde, ou peut-être n'eut-elle pas assez d'agrémens & d'adresse pour captiver le cœur de Rotharis, à qui elle donna le sceptre & sa main.

Rotharis eut tous les vices & toutes les vertus qui sont communément le partage de ceux que l'Histoire appelle hommes de génie

& Grands Princes. Peu ſcrupuleux ſur le chapitre des femmes, il fit ſervir à ſes plaiſirs toutes celles qui lui plurent. Ferme & altier vis-à-vis des Grands, il réprima ſévèrement leur ambition & leurs manœuvres Il en fit même périr un grand nombre avec plus de cruauté que de Juſtice. En même tems les Romains ſuccomboient ſous les efforts de ſa valeur. Il les attaqua pluſieurs fois & leur enleva un terrein conſidérable, particulierement dans la Ligurie. Jaloux de procurer à ſes Sujets la liberté civile & les avantages de la Juſtice, il eſt le premier des Rois Lombards qui ait donné des Loix écrites à ſon peuple, qui n'avoit ſuivi juſqu'alors d'autres regles que les Coutumes & les traditions des anciens : gouvernement informe, dont les inconvéniens augmentent à meſure que les mœurs primitives s'alterent & ſe corrompent. Un tel ſyſtême livre évidemment le foible à la merci du plus fort. Et ſi des Loix claires, fixes & perpétuellement menaçantes peuvent à peine défendre l'inférieur &

le mettre à l'abri de la violence des Grands & des Riches, quelle peut être sa destinée dans un état, où l'usage étant la seule regle, l'homme puissant n'a qu'à commettre deux fois la même injustice, pour être en droit de la commettre toujours? C'est le désordre auquel Rotharis prétendit remédier. Il déclare même dans le préambule de sa collection, que l'oppression des foibles & les tourmens continuels des pauvres lui ont inspiré l'idée de ces Loix. La publication de ce Code est par conséquent une grande époque dans l'Histoire civile du Royaume d'Italie.

Rotharis eut son fils pour successeur, dont le regne fut très-court, & sur le compte duquel l'Histoire n'entre dans aucun détail. On nous dit seulement, que son incontinence lui coûta la vie, & qu'un mari furieux lava dans le sang de ce Prince l'outrage qu'il en avoit reçu dans la personne de sa femme.

CHAPITRE IV.

Des Princes de la Race de Baviere, qui regnerent sur les Lombards & sur l'Italie.

SANS doute que les débauches & les cruautés de Rotharis & de Rodoald avoient offensé la Nation; & le souvenir recent de la chaste & pieuse Teudelinde n'étoit pas propre à diminuer l'indignation générale contre des Successeurs qui lui ressembloient si peu. Rodoald étant mort, les Nobles Lombards, qui ne purent peut-être s'accorder pour l'élection de quelqu'un d'entr'eux, convinrent de réunir leurs suffrages en faveur d'Aripert, An. 653. neveu de la Reine Teudelinde. Déja son pere Gondebald, Bavarois de naissance, avoit été fait Duc d'Asty par la protection de sa sœur, ou d'Autaris, ou d'Agilulfe, n'importe par lequel des trois. Aripert se montra sur le Trône tel que les Elec-

teurs l'avoient jugé : il gouverna avec beaucoup de modération; & pendant un regne aſſez long, il maintint le calme dans ſes Etats. Mais ſon fils Pertharit, qui lui ſuccéda de ſociété avec Godebert, devint le triſte jouet de la fortune. Chaſſé de de ſes Etats, peu de tems après la mort de ſon pere Aripert, il erra long-tems de retraite en retraite, & ne remonta ſur le Trône qu'après les plus triſtes épreuves.

L'Hiſtoire de Paul Warneſrid, plus connu ſous le nom de Paul Diacre, eſt écrite ſimplement & ſans art : elle porte tous les caracteres de la ſincérité. Mais elle eſt d'une ſécheresſe, d'une maigreur, qui déſolent les Curieux & les Obſervateurs. D'où nous pouvons conclure que ſi les faits de cette Nation euſſent été décrits avec exactitude, nous aurions peut-être un des plus excellents morceaux d'Hiſtoire qui ſe puiſſe trouver dans cette multitude de ſiécles, de peuples & de regnes, que nous avons parcourus juſqu'ici. Quoique l'Hiſtorien ne faſſe, pour ainſi dire, qu'indiquer les faits,

faits, ce ſont néanmoins des révolutions ſi curieuſes, des intrigues ſi variées, des actions ſi grandes & ſi belles, que s'il étoit poſſible d'appercevoir la trame, & de remonter aux premieres cauſes, il ne faudroit point chercher ailleurs d'Hiſtoire civile plus intéreſſante & plus inſtructive. Paul Warnefrid raconte donc, qu'Aripert mourant, partagea ſon Royaume entre ſes deux fils Pertharit & Godebert. Sans doute que ce fut un excès de tendreſſe pour ſon fils cadet Godebert, qui détermina cette diviſion inouie chez les Rois Lombards : diviſion condamnée par les principes & par l'expérience, qui opéra dans ſes Etats les mêmes effets que nous avons obſervés plus d'une fois en d'autres tems & chez d'autres Nations, qui entraîna la perte de celui même en faveur de qui elle étoit faite, & fut la cauſe de cet exil rigoureux dans lequel Pertharit languit ſi longtems. Godebert préſomptueux, indiſcret & méchant, comme le ſont d'ordinaire les enfans de prédilection, peu content d'avoir obtenu

une partie du Royaume à laquelle il ne pouvoit prétendre, voulut encore usurper l'autre, & dépouiller son frere aîné. Pour cet effet il eut recours à Grimoald, Duc de Benevent, dont les forces, déja très-considérables, lui parurent plus que suffisantes pour chasser Pertharit de ses Etats. Mais il s'adressa si mal pour la direction du Traité, que son Négociateur lui amena un assassin au lieu d'un Allié. L'Ambassadeur envoyé par Godebert à Benevent fut Garibald, Duc de Turin, lequel, s'il en faut croire Warnefrid, fut perfide uniquement pour le plaisir de l'être. Cependant les scélérats ont tous un motif & un but. La vengeance & l'intérêt peuvent, à peu près, donner l'explication de tous les crimes. Mais Garibald n'avoit aucune raison que l'on sache d'en vouloir à son Roi, & l'on ne voit pas ce qu'il pouvoit gagner au change. Quoiqu'il en soit, ce Garibald s'étant rendu auprès du Duc de Benevent pour traiter au nom de Godebert, au lieu d'exécuter les ordres de son Maître, détermina Gri-

moald à dépouiller les deux freres. Les raisons spécieuses ne manquoient pas : l'entreprise étoit susceptible des couleurs & des motifs les plus honnêtes, ne fut-ce que l'intérêt commun des Nationaux & des autres sujets exposés à toutes les horreurs d'une guerre civile par l'ambition & les discordes de deux freres étrangers d'origine & parvenus au Trône des Lombards, au préjudice de ceux qui descendoient directement des Conquérans. Enfin, Grimoald prit la route de Pavie, & le fourbe Garibald combina si bien les rapports qu'il fit à l'un & à l'autre, qu'il les remplit de soupçons & d'aigreur. Grimoald n'est pas plutôt à la portée du Roi Godebert, qu'il le frappe & le tue, & donne à croire, comme il le croyoit peut-être lui-même d'après les suggestions du traitre, que Godebert en vouloit à sa vie, & que, pour sa propre sûreté, il avoit été contraint de le prévenir. Perthari, ayant appris ces troubles, n'eut pas le courage d'attendre l'arrivée de Grimoald ni de se défendre, & abandonnant sa femme

& son fils, il sort précipitamment de Milan & se sauve en Hongrie chez les Avares, qui avoient été les Confédérés & les amis de son pere. En conséquence, Grimoald, qui s'arrogea le titre de Roi d'abord après la mort de celui de Pavie, n'eut pas beaucoup de peine à s'emparer des Etats des deux freres, & ne rencontra presque pas d'obstacle à se faire reconnoître & obéir en qualité de Roi des Lombards & d'Italie. Il gouverna même avec autant d'équité que de valeur le Royaume qu'il avoit usurpé, & en étendit le Domaine aux dépens des Grecs. L'adversité est une excellente école: Grimoald y avoit passé sa jeunesse. Esclave des Avares presqu'au sortir du berceau, ainsi que ses freres, tous enfans de Gisulfe, Duc de Frioul, il fut élevé au milieu des périls & des révolutions. Les infortunes de son enfance étoient le fruitde la brutale incontinence de sa mere Romilde, qui s'amouracha du Chan ou Roi des Avares, dont la taille & la figure étoient
An. 612. avantageuses, & lui livra la Ville de

Frioul, Capitale de ce Duché. Sorti de cet esclavage avec son frere Rodoald, par le coup le plus hardi & le plus heureux, l'un & l'autre resterent quelque tems sur les terres possédées par leur pere, & tombées en dernier lieu au pouvoir de Grasulfe leur oncle paternel. Mais trop grands & trop courageux pour se contenter de la qualité de Sujets, dans un pays sur lequel leur pere avoit regné, ils en partirent secretement, & se rendirent auprès d'Arechis, Duc de Benevent, qui étoit leur ayeul, & qui avoit probablement obtenu ce Duché par la protection de Gisulfe. Arechis les reçut & les traita comme ses propres enfans. Ils lui succéderent même l'un après l'autre. D'abord Rodoald, qui ne jouit du Duché que six ans, & ensuite son cadet Grimoald, qui est celui dont nous parlons, & qui remit à son fils le Duché de Benevent en montant sur le Trône des Lombards.

Paul Diac l. 4. c. 41.

Dans ces entrefaites, l'Empereur Constant, dégouté du sejour de Constantinople où chaque objet

sembloit lui reprocher ses cruautés & ses parricides, jaloux, peut-être, d'ajouter de nouvelles conquêtes à ses possessions, fit voile pour l'Italie avec le plus grand appareil & la suite la plus nombreuse. Il imagina que les Lombards devoient être prodigieusement affoiblis par des troubles si violens & si récens. Benevent, entr'autres, gouvernée par un jeune Duc &, à coup sûr, peu fournie de soldats, lui parut une conquête immanquable. Il commença donc ses opérations par le siége de cette place, la plus importante de toutes relativement à la sûreté des Villes qui restoient encore à l'Empire, telles que Naples, Amalfi, Otrante, Gallipolis, Gayete, Bary, Brindes, Tarente & toute cette partie du Royaume de Naples, appellée aujourd'hui Terre d'Otrante & Calabre ultérieure. Il est certain que le Duc Romoald se trouvoit pris au dépourvu, sur-tout vis-à-vis d'un assaillant de cette force. La meilleure partie des troupes de ce Duché, qui avoient suivi Grimoald dans son expédition

V. Muratori, an. 662-63.

de Pavie, s'y étoit fixée, pour jouir des honneurs & des récompenses que le nouveau Roi versoit sur les compagnons de ses travaux. Malgré tant de désavantage, Romoald se prépare à la plus vigoureuse défense, & envoie cependant son fidele nourricier, appellé Jesuald, demander prompt secours à son pere, qui marcha sur le champ & fit prendre les devans au Messager pour en donner avis à son fils, & l'engager à tenir ferme. Jesuald eut le malheur de tomber entre les mains des ennemis, & peu s'en fallut que cet incident ne rendît le secours tardif & inutile. Mais le courage surprenant du prisonnier surmonta ce nouvel obstacle : il brava tous les périls pour informer les Bénéventins de la marche de Grimoald & le siége fut levé. Non-seulement Constant ne put recouvrer les Villes dont les Lombards s'étoient emparés; mais il leur fournit l'occasion & le prétexte d'en enlever plusieurs autres; au point que de toute l'Italie, il ne resta bientôt au Grecs que le Duché de Na-

Paul Diac. l. 5. c. 7 & 8.

ples, encore fut-il moins défendu par les garnifons & les foldats de l'Empire, que par la jaloufie & la haine que les Napolitains conçurent contre ceux de Bénévent.

Pendant que le vaillant Ufurpateur executoit de fi grandes chofes en Italie, Pertharit, Roi légitime des Lombards, éprouvoit toutes les horreurs de l'incertitude & de la crainte. Il fe trouvoit à la merci des Huns, chez lefquels il s'étoit réfugié. Grimoald, informé du lieu de fa retraite & attentif, comme de raifon, à prévenir les manœuvres d'un tel prétendant, envoya des Ambaffadeurs, lefquels offrirent au Chan des Huns des fommes immenfes s'il vouloit leur livrer Pertharit. Le Chan, quoiqu'idolâtre & barbare, ne fe fouvint que de la parole qu'il avoit donnée à fon hôte, de ne jamais le livrer au Tyran, & pénétré de refpect pour la Religion du ferment, il refufa plein un muid d'écus d'or, ainfi que Pertharit lui même le déclara plufieurs années après au célébre Archevêque d'Yorc

S. Vilfrid (1). Cependant les Huns, qui ne vouloient avoir aucun démêlé avec les Lombards, congédiérent Pertharit qui, lassé de cette vie incertaine & mendiante, prit courageusement le parti de retourner en Italie. Arrivé à Lodi, il envoie un de ses plus fideles serviteurs à Grimoald, pour lui faire savoir que Pertharit, comptant fermement sur sa générosité, dont la renommée publioit par-tout des merveilles, venoit se remettre dans ses mains. Grimoald, charmé de l'aventure, fit répondre à Pertharit, que sa vie seroit non-seulement en sûreté, mais qu'il la lui feroit passer de la maniere la plus honnête & la plus convenable à sa naissance. Grimoald tint parole & Pertharit fut logé, servi & entretenu avec tant de magnificence qu'à la Couronne près, il ne paroissoit pas qu'il eût rien à désirer. Mais l'accueil que lui firent plusieurs Lombards, la joie

(1) *Eddius Stephanus, in vitâ sancti Vilfridi*, apud Mabillon Annales Benedictines, tom. 4. part. 1. p. 621.

qu'ils témoignerent de voir ce Prince rendu à sa Patrie, les jalousies, les soupçons, les alarmes, toutes ces miseres de l'Etat, ces épines du Trône qui tourmentent l'homme couronné, sur-tout quand il l'est injustement, eurent bien-tôt replongé Pertharit dans l'abîme. Grimoald, au mépris de ses promesses & de ses engagemens, resolut de s'en défaire. Déja l'heure & le genre de mort étoient réglés; c'en étoit fait de Pertharit, sans l'industrieuse commisération d'un maître de sa garderobbe, qui le fit sortir sous l'habillement d'un vil esclave & sous un faix assorti à ce déguisement. Les Gardes, dont le Palais étoit entouré, y sont trompés; le généreux Libérateur conduit Pertharit sur le rempart; il le fait descendre à la faveur d'une corde, & le dérobe ainsi aux embûches du Tyran. Pertharit, accompagné de quelques Domestiques, sortis de Pavie par le même stratagême, apperçut des chevaux qui paissoient le long des murs; il monte & se sauve à toute bride dans Asty, où il trouva des Partisans

& des amis disposés à le défendre. De-là passant par Turin, il fut en peu de jours sur les terres de France, sans qu'il lui arrivât le moindre accident. Grimoald, informé de l'évasion de Pertharit & des circonstances, n'en témoigna pas le moindre ressentiment. Bien-loin de s'emporter contre les complices de sa fuite, il les recompensa, les attira à son service, & les regarda toujours comme des serviteurs fidéles & zélés. Ceux mêmes qui parurent empressés d'aller rejoindre leur premier Maître, en obtinrent l'agrément, & furent pourvus, par Grimoald lui-même, de tout ce qui leur étoit nécessaire pour le voyage. Tant de grandeur d'ame chez une Nation abhorrée &, qui plus est, de la part d'un Usurpateur & d'un Tyran ! Voilà bien de quoi faire rougir tous ceux qui osent traiter ce peuple de barbare. An. 664.

Cependant Pertharit implora l'assistance de Clotaire trois, Roi de Paris & de Bourgogne. Il l'engagea même à descendre en Italie à la tête d'une puissante armée. Les

forces de Grimoald n'étoient certainement pas égales à celles de Clotaire ; mais il y suppléoit par l'adresse & l'expérience. Il défit entierement les Francs auprès d'Asty, & leur Roi ne ramena qu'une très-petite partie de son armée. Malgré cette victoire, Grimoald ne se crut pas dispensé de se tenir sur ses gardes & de se prémunir contre d'autres assauts que les intrigues de Pertharit pourroient lui faire livrer. Toute son attention se porta du côté de la France, & pour ne pas distraire ses troupes de la garde de cette frontiere, il exposa une partie de ses Etats à la rapacité des Huns, qui furent sur le point d'exciter de nouveaux troubles en Italie. Loup, Duc de Frioul, auquel il avoit confié l'administration de Pavie pendant qu'il marchoit à Benevent au secours de son fils, voulut profiter de l'occasion pour lui ravir la Couronne. Grimoald, ne jugeant pas à propos de marcher en personne contre ce Traitre, appella les Huns & les chargea de lui en faire raison. Mais après la défaite & le châtiment de Loup,

les Huns, qui se trouvoient si bien en Italie, n'avoient nulle envie de s'en retourner en Pannonie &, sans une ruse de guerre dont se servit Grimoald, peut-être n'auroit-il pas été fort aisé de les faire déguerpir. Il fit prendre successivement à ses soldats différens habits, sous lesquels ils passerent & repasserent si souvent devant les Ambassadeurs du Chan, que ceux-ci, jugeant l'armée de Grimoald prodigieuse, craignirent d'être chassés de force, & prirent le parti de ramener leurs troupes en Pannonie. Dans ces entrefaites, Pertharit perdit un puissant protecteur dans la personne de Clotaire trois, Roi des Francs. Dagobert, qui lui succéda, fut obligé de se refugier en Angleterre, chassé par Grimoald, le premier des Maires du Palais qui ait attenté à l'autorité souveraine & tyrannisé son propre Roi. Dagobert ayant été rétabli quelques années après, le Roi des Lombards lui envoya une ambassade de félicitations, & comme celui-ci n'avoit rien tant à cœur que d'épier les démarches de Pertharit,

ſans doute que cet article ne fut pas oublié dans la commiſſion des Députés. Pertharit, qui le ſoupçonna, prit ſecrettement la route d'Angleterre, où il comptoit trouver plus de ſûreté. Cependant le Roi Grimoald mourut, & l'on a cru que Pertharit en avoit eu révélation au moment de s'embarquer. Les malheurs & la piété de ce Prince étoient aſſurément très-propres à faire croire au miracle, & il n'étoit nullement impoſſible qu'après huit ou neuf ans d'exil & d'épreuves, le Ciel employa quelques moyens extraordinaires pour le rendre aux Lombards, dont il étoit le Roi légitime. En conſéquence, Pertharit ſe rabattit ſur la route d'Italie, & envoya quelques-uns des ſiens en avant pour s'aſſurer de la vérité des faits, & ſonder les diſpoſitions des eſprits. Ses émiſſaires trouverent en effet que Grimoald étoit mort, & quoiqu'il eut laiſſé deux fils, dont l'aîné avoit été réduit à ſon Duché de Bénévent, & le cadet déclaré, par ſa faction, Roi des Lombards, ils comprirent que la Nation en gé-

néral faisoit des vœux pour Pertharit & souhaitoit sincérement son retour. Sur cet avis Pertharit se rend à Pavie &, le jeune Garibald ayant été déposé après un regne de deux mois, il remonta sur le Trône, recouvra sa femme & son fils que Romoald, Duc de Benevent, avoit détenus dans une espece de prison pendant la durée de son exil, & gouverna ses Etats en Roi pieux, équitable & débonnaire. Huit ans après son rétablissement, afin d'assurer sa Couronne à son fils Cunibert dont les vertus & la maturité paroissoient déja consommées, il se hâta de la partager avec lui & le fit déclarer son Collégue. Cependant le regne de Pertharit ne fut pas exempt de troubles. Alachis ou Alachise, Duc de Trente, enyvré de quelques avantages remportés sur les Bavarois qui confinoient ses Etats, se révolta contre son Souverain. Vaincu & dompté par la valeur de Pertharit, il ne fut redevable de son rétablissement qu'à l'affection de Cunibert. Mais ne connoissant pas mieux les devoirs de

An. 678.

la reconnoiſſance & de l'amitié, que ceux de Sujet, il ſe joua des ſentimens & de la généroſité du jeune Prince. Tant que Pertharit vécut, l'expérience & la valeur de ce Roi lui en impoſerent. Mais quand il n'eut plus affaire qu'au fils, la fureur de régner le ſaiſit plus fortement que jamais. Ayant conſpiré avec quelques Lombards, entr'autres avec les deux freres Aldon & Grauſon, Seigneurs de Breſcia, il convint avec eux d'entrer dans Pavie au moment que le Roi devoit en ſortir pour affaires ou pour ſe délaſſer, de s'emparer du Palais, de s'aſſurer de la Ville & de ſe faire proclamer Roi ; ce qui fut exécuté à la lettre. Il eſt bien ſûr que le peuple n'applaudiſſoit pas intérieurement à cet attentat. Cunibert étoit aimé ; ſa piété, ſa bienfaiſance, la mémoire de ſon pere le rendoient cher à tous les bons Citoyens, & ſur-tout au Clergé ; mais il fallut céder à la force & à l'habileté des Conjurés. Le Tyran ſut ſi bien ſe faire craindre & obéir, que l'infortuné Cunibert fut obligé de fuir

& de chercher un aſyle. Il fut redevable de ſon ſalut à une petite Iſle du Lac de Côme, dont les Lombards avoient eus beaucoup de peine à s'emparer ſous le regne d'Autaris, & qui paſſoit pour une des plus fortes Places de la Lombardie. On conçoit qu'avant l'invention de l'artillerie & après l'abolition preſque totale de ces anciennes machines de guerres avec leſquelles on lançoit des cailloux & des traits, une fortereſſe entourée d'eau, telle que les Iſles d'Orta & de Côme, devoit être une Place très-reſpectable. Un certain Francion, qui commandoit dans la derniere, lors de l'invaſion de la Lombardie, s'y défendit pendant vingt-ans contre toutes les forces des Barbares, & y amaſſa des richeſſes immenſes, qui tomberent enfin, avec l'Iſle au pouvoir des Lombards. C'eſt ſous le regne de ceux-ci, que s'y établirent les célébres Muratori, qui ſont appellés dans le Code Lombard, Seigneurs de l'Iſle de Côme. Cunibert, s'étant donc refugié dans ce Château, attendoit quelles ſeroient les ſuites de l'uſur-

peuple. Alachis, informé de l'aventure & furieux contre Aldon & Grauſon, parcourut toutes les Villes de la Lombardie, & n'oublia rien pour groſſir ſon parti. Les uns intimidés par ſes menaces ou ſéduits par ſes promeſſes ſe rangerent de ſon côté, les autres garderent une foi inviolable à Cunibert, & il fallut enfin en venir à une bataille ſanglante & déciſive. La défaite & la mort d'Alachis terminerent cette guerre civile. On goûta pendant quelques années les fruits de la paix, du bon ordre & ſur-tout de la Religion, dont Cunibert favoriſa les progrès avec un zéle admirable. Mais ſa mort renouvella les troubles. Il ne laiſſoit qu'un fils très-jeune nommé Liutpert. Ragimbert, Duc de Turin, prit les armes, & ayant remporté une victoire complette ſur le Tuteur du jeune Roi, il s'empara du Trône, qu'il n'occupa que pendant quelques mois & qu'il laiſſa, en mourant, à ſon fils Aripert, ſecond du nom. L'héritier légitime vivoit encore, il étoit même libre & ſon parti n'étoit nullement dé-

An. 690.

Paul Diac. l. 6. c. 18. & ſuiv.

fespéré, attendu que plusieurs Ducs tenoient encore pour lui & combattoient pour sa défense. Mais les deux factions en étant venues une seconde fois aux mains, Aripert remporta la victoire, fit prisonnier son Concurrent & lui ôta la vie. Si le meurtre de Liutpert & le crime de félonie n'eussent fait décheoir Aripert de tous ses titres, il étoit le véritable & l'unique héritier du Royaume des Lombards par le droit du sang. Il se trouvoit neveu de ce Godebert, auquel Aripert premier avoit laissé une partie de ses Etats, & en partant de cette division faite par le bisayeul, il auroit eu le même droit, au Royaume de Pavie, que Liutpert à celui de Milan, & ce dernier venant à mourir sans postérité, toute la succession lui étoit dévolue. Il est vrai que la Loi Salique n'étoit observée que par accident, & qu'il ne paroissoit guère naturel de faire part d'un Royaume, re. uvré avec tant de peine par Pertharit, aux héritiers de son cadet Godebert, qui avoit régné contre l'usage & les Loix, & qui

s'étoit déclaré l'ennemi de ſon frere aîné. Quoiqu'il en ſoit des droits d'Aripert, il devint, par le fait, Roi des Lombards. Cependant il lui reſtoit encore deux Compétiteurs. L'un étoit Rotharis, Duc de Bergame, qui avoit ſuivi le parti de Liutpert, depuis la mort duquel il continuoit la guerre & prenoit le titre de Roi. Aripert l'attaque, triomphe & le fait périr. L'autre étoit Anſprand, ayeul, Miniſtre & Général de Liutpert. Celui-ci, ayant été vaincu dans cette ſeconde journée où le jeune Roi fut pris & immolé, s'étoit refugié dans l'Iſle de Côme. Mais voyant les forces prodigieuſes avec leſquelles Aripert venoit aſſiéger cette Iſle, il ſe ſauva en Baviere, laiſſant toute ſa famille à la merci du Vainqueur, qui aſſouvit, dans le ſang des enfans, la fureur dont il étoit animé contre le pere. Aripert n'épargna qu'un ſeul fils d'Anſprand, par pitié ou par inadvertence, lequel ſe ſauva en Baviere, & fut ſe jetter dans les bras de ſon pere : conſolation bien ſenſible pour celui-ci qui voyoit,

An. 673

dans la perſonne de ce fils échappé, comme par miracle, le Reſtaurateur de ſa famille & peut-être du Royaume des Lombards. Anſprand & ſon fils paſſerent ſept ans en Baviere dans l'attente de quelque revolution favorable, qui les mît en état de rentrer en Italie & de chaſſer Aripert, ou du moins de lui ſuccéder, en cas que la mort ou quelque événement les en délivrât. Ils obtinrent enfin des Bavarois une armée, à la tête de laquelle ils furent chercher le Tyran, & lui livrerent une bataille dans les formes, qui fut tout au moins indéciſe, mais qui tourna cependant à leur avantage par la faute & par la négligence du Roi. Aripert, au ſortir du combat retourna dans Pavie, & ſa retraite mit les Bavarois dans le cas de chanter victoire, ce qui le décrédita ſi fort auprès de ſes Lombards, que ceux-ci reſolurent de l'abandonner & de porter Anſprand ſur le Trône. A cette nouvelle, Aripert éperdu n'eut pas la force d'attendre ſon Compétiteur, & ſe chargeant de tout ce qu'il put emporter de ſes

tréſors, il ſortit furtivement de Pavie dans le deſſein de ſe refugier en France. Mais il ſe noya au paſſage du Teſin, embarraſſé, dit l'Hiſtorien & coulé à fond par le poids de ſon or. Si le fait eſt vrai, il faut en conclure, qu'il ne lui reſta pas un ami ni un ſerviteur, ou qu'avare & méfiant comme il l'étoit, il ne voulut ſe repoſer ſur perſonne du ſoin de ſauver ſes richeſſes. Anſprand, monté ſur le Trône, pour prix de l'inviolable fidélité qu'il avoit gardée à ſon Prince, n'eut, pour ainſi dire, que le tems d'aſſurer la Couronne à ſon fils, qui lui ſuccéda quelques mois après. Liutprand avoit éprouvé l'une & l'autre fortune. Compagnon de l'exil de ſon pere, il apprit chez l'Etranger à connoître les hommes & porta ſur le Trône les talens & les vertus qui manquent aſſez communément à ceux qui ont paſſé leur printems au ſein de l'abondance & de la proſpérité. Les connoiſſances qu'il avoit acquiſes le mirent en état de faire face à tous les orages. Pendant un regne de trente-deux

Paul Diac. l. 6. c. 35.

ans, ſon Trône ne vacilla jamais; au contraire, il en étendit le Domaine par des conquêtes, y ajouta des titres & des décorations nouvelles &, ce qui forme une gloire plus ſolide encore, il acheva de civiliſer & de polir ſes Sujets.

Les Ducs de Spolete & de Benevent, que tant de terres enlevées aux Grecs par leurs Prédéceſſeurs avoient rendus très-puiſſans, & qui s'étoient d'ailleurs accoutumés, dans les dernieres révolutions excitées par les différens Prétendans au Trône des Lombards, à ne reconnoître aucun Supérieur, auroient infailliblement ſecoué toute eſpéce de dépendance & anéanti l'autorité royale, ſi la fermete de Liutprand & même ſon ambition ne les euſſent fait rentrer & reſter dans le devoir. De plus, les Francs, qui convoitoient l'Italie depuis ſi long-tems, n'auroient pas manqué de gagner du terrein dans le pays ſitué au pied des Alpes, ſi, pendant que le Roi étoit occupé du côté de Spolete & au-delà du Tybre, les frontieres de France s'étoient trouvées dégarnies

dégarnies & mal gardées : d'autant plus qu'il n'y avoit pas, de ce côté, de Ducs assez puissans pour défendre l'Etat. La cupidité des Francs étoit encore aiguillonnée par les manœuvres des Souverains Pontifes, qui, pour des raisons que nous déduirons ailleurs, ne cessoient d'animer les Potentats Ultramontains contre les Dominateurs de l'Italie. Mêmes manéges de la part des Empereurs d'Orient. L'impuissance où ils se trouvoient d'arrêter les progrès constans des Lombards dans ces Provinces, qui composent aujourd'hui le Royaume de Naples, & qui furent enlevées les dernieres à l'Empire, les faisoit recourir aux François. Ils les excitoient sans cesse à porter la guerre en Italie, comme si les Rois Francs ou leurs Maires eussent été capables de restituer aux Grecs ce qu'ils auroient arraché aux Lombards. A tant d'intrigues, Liutprand opposoit la dextérité & le courage. Il redoubloit d'activité & de combinaisons à proportion des efforts que faisoient tous ces Potentats pour le traver-

ser, & ne cessoit d'accroître sa réputation & son Domaine. Il est vrai, que la fureur qu'il eut d'étendre ses possessions doit être comptée parmi les principales causes de la ruine de ses Successeurs, attendu que c'est sous son regne que Rome & la France commencerent à ourdir cette trame, qui fut si fatale aux Lombards, & dont il sera bien-tôt question.

CHAPITRE V.

D'Hildeprand & des autres Rois Lombards, jusqu'à Disdier.

LIUTPRAND laissa la Couronne des Lombards à son neveu Hildeprand, qu'il avoit associé quatre ans auparavant au Trône, & qui n'en jouit pas long-temps. Quelques mois après la mort de son oncle il fut déposé par les Lombards, & Rachis, homme juste, pacifique &
An. 744. pieux, lui succéda. Celui-ci avoit une si belle ame, qu'il fut également cher à ses Sujets & aux Etrangers,

& ses vertus suspendirent tous les coups qui menaçoient les Lombards. Les Papes, qui avoient alors beaucoup de crédit en France & à Constantinople, conclurent & maintinrent, tant pour leur propre intérêt que pour faire leur Cour aux Empereurs, une treve de vingt ans entre les Lombards, les Romains & les Grecs, & arrêterent les Francs au-delà des Alpes. Au moyen de quoi l'Italie fut, en général, assez tranquille sous le regne de Rachis. La fermentation continuelle des esprits fit bien sentir quelques secousses, mais si légeres, que la paix n'en fut pas altérée. Nous lisons que Rachis, pour obvier aux conspirations & aux cabales que certains Sujets turbulens pourroient tramer, soit auprès des Ducs Lombards, qui lui étoient suspects, soit auprès des autres Princes, défendit expressément toute espece de correspondance avec Rome, Ravenne, Spolette & Benevent, ainsi qu'avec les Gaules, l'Allemagne, la Grece & la Navarre (1);

(1) Loi de Rachis, chap. 5. & ailleurs, Livre 3. titre 29. Loi 1.

loi ſage aſſurément & donnée fort à propos, mais dont la ſingularité eſt bien frappante. Je ne ſache pas qu'antérieurement il en ſoit jamais ſorti de ſemblable de la Chancellerie d'aucun Prince, ni d'aucune République. Il regnoit alors dans les Cours je ne ſai quel pieux enthouſiaſme pour la vie Monaſtique. En France, Hunald & Carloman l'avoient embraſſée au mépris d'une Couronne. Le Roi Rachis s'en éprit à ſon tour, & ayant reçu l'habit de Saint Benoît des mains du Pape, il entra dans le Monaſtere du Mont-Caſſin, Maiſon célébre, fondée par Saint Benoît lui-même, ſaccagée, après ſa mort, & preſque détruite par les Lombards, rétablie par les pieuſes libéralités d'un Particulier de Breſcia, enfin, illuſtrée & dotée magnifiquement par le Roi devenu Moine.

* Petronaçius.

L'ambition & le génie conquérant d'Aſtolfe, frere & ſucceſſeur du Roi, étoient très-propres à faire éclater les vaſtes projets que les Puiſſances voiſines méditoient depuis long-tems contre les Lombards,

& dont la modération de Rachis avoit suspendu l'exécution. Il ajouta aux forces du Royaume celles des Etats, qu'il possédoit antérieurement. Chef suprême d'une Nation puissante, possesseur de trois Duchés différens, au milieu desquels celui de Rome se trouvoit situé, il ne put résister à la tentation d'envahir ce dernier qui étoit si fort à sa convenance, & qui lui applanissoit la conquête du petit terrein que les Grecs possédoient encore en Italie. En conséquence il investit Rome, & la pressa vivement. Le Pape Etienne II, qui connoissoit les perverses dispositions d'Astolfe pour l'Eglise & le Clergé, ne s'amusa pas à lui disputer le terrein. Il se rendit en France, où il fit la fameuse cérémonie du couronnement de Pepin, par laquelle le Sceptre fut enlevé à la famille des Merovingiens, & transféré à celle des Carlovingiens. Au moyen de quoi le souverain Pontife assuroit à son Siege un Protecteur puissant qui le porta effectivement à ce haut point de grandeur temporelle, dont nous parlerons

incessamment. Cependant Astolfe
An. 756. mourut au milieu de tous ses projets hardis & ambitieux. Sa mort fut le signal d'une nouvelle guerre civile. Les Lombards & l'Italie furent encore sur le point de se diviser en deux factions; l'une ayant à sa tête Disdier, élu Roi par les Grands; & l'autre Rachis, qui, par aversion pour Disdier, dont il prévoyoit, peut-être, que le regne seroit funeste aux Lombards, ou plutôt par dégoût d'un état qu'il avoit embrassé trop légerement, se sentit plus que jamais de l'attrait pour le siecle & le Trône. Ayant quitté le froc, & repris le casque, il parut à la tête d'une armée, prêt à disputer la Couronne au Roi nouvellement élu. Le Pape Etienne ferma les yeux sur tous les avantages que la maniere dont Rachis avoit gouverné lui promettoit pour l'avenir; & ne consulta que les principes & les décences de sa place. Il exhorta le Moine guerrier à rentrer dans son Monastere, & fut assez heureux pour le lui persuader. Disdier, resté maître du Trône, reconnut fort

mal le ſervice que le Pape lui avoit rendu, en le délivrant d'un tel compétiteur. Mais comme l'Hiſtoire de ce regne, long & orageux, eſt étroitement lié avec celle des François, qui ſuccéderent aux Lombards, & avec les intrigues des Papes, qui furent le principal mobile de ces événemens, il me paroît ſuperflu d'en parler ici; d'autant plus, que dans le Livre ſuivant nous nous propoſons de remonter à la ſource de cette grande révolution. Voyons cependant, avant de nous livrer à la diſcuſſion d'un point d'Hiſtoire ſi délicat, quel fut le gouvernement de ces Lombards, qui dominerent pendant plus d'un ſiecle ſur la majeure partie de l'Italie, quelles en étoient les Coutumes, les Mœurs, les Arts, la Religion; quelle fut la condition des peuples Italiens ſoumis à ces Etrangers; &, attendu que jamais les Lombards ne furent maîtres de toute l'Italie, il conviendra de jetter un coup-d'œil ſur cette petite portion qui ne ſubit pas leur joug & reſta ſous l'obéiſſance des Empereurs Grecs.

CHAPITRE VI.

Gouvernement & politique des Lombards. Origine des Fiefs en Italie.

UN Royaume électif suppose évidemment un Gouvernement mixte, & tempéré, par l'ordre qui a le pouvoir d'élire. On voit, tout d'un coup, que celui des Lombards étoit, à la fois, Monarchique & Aristocratique, & qu'il différoit par conséquent du Gouvernement des anciens Peuples Grecs & Italiens, lequel fut mixte, il est vrai, pendant quelque tems, mais avec une tendance très-marquée vers la Démocratie, le Peuple y étant toujours plus puissant que la Noblesse. Le systême des Lombards, si différent de celui de toutes les autres Nations, tant anciennes que modernes, nâquit en partie des préjugés & des usages qu'ils apporterent en Italie, usages communs à tous les Peuples Germaniques, & en partie de la situa-

tion politique où se trouvoit cette contrée au moment de la conquête. Il est d'abord très-certain que les Peuples du Nord firent toujours grand cas de la noblesse du sang; préjugé que l'on ne peut guere attribuer qu'au climat & à la barbarie, puisque nous voyons les prérogatives de la noblesse aller toujours en diminuant à mesure que les Nations se civilisent. Il est certain encore que les Lombards qui vinrent en Italie sous la conduite d'Albouin, quoiqu'ils eussent choisi ce guerrier pour Chef principal de la Nation, ne lui étoient pas tous soumis au même degré de dépendance. Les plus nobles de la Nation avoient un nombre de Plébeiens, Esclaves ou à peu près, qui dépendoient d'eux immédiatement; & comme ces Peuples barbares ne connoissoient d'autre profession que celle des armes, particuliérement les nobles, le grade qu'ils occupoient dans la Milice & leurs prouesses déterminoient les distinctions & les honneurs dont ils jouissoient. Ces nobles, qui se trouvoient chacun à la tête d'un

nombre plus ou moins grand d'hommes armés & d'autres Sujets, s'occuperent d'abord de leur établissement & de celui de leur troupe. Dès que l'on eut conquis une certaine étendue de Pays, ils songerent à se fixer quelque part. L'utilité commune s'accordoit même avec les desirs des Particuliers. Ils ne pouvoient se réunir & subsister dans le District d'une seule Cité; il falloit d'ailleurs, pour la sûreté des conquêtes, placer des garnisons & des Commandans en différens postes : on jugea donc que le meilleur parti étoit de diviser la Nation, & d'en former un nombre de Colonies égal à celui des Provinces conquises. L'exemple seul de Gisulfe, qui s'étoit fait donner le Gouvernement du Frioul, à peine conquis, & dont l'établissement devenoit chaque jour plus gracieux & plus solide, suffisoit pour engager successivement tous les nobles Lombards à se faire un sort pareil dans les Contrées qui subissoient le joug. Le nouveau systême que Longin, Successeur de Narsés & premier Exarque, avoit in-

Paul Diac. l. 6. c. 11.

troduit en Italie, put encore donner aux Lombards l'idée de diviser leurs conquêtes en plusieurs Gouvernemens. Ayant aboli les noms & les emplois de Correcteurs, de Consulaires & de Présidens, créés anciennement par les Empereurs & même conservés par les Rois Goths, Longin envoya dans chaque Ville un peu importante un Commandant avec le titre de Duc. Ce n'est pas que ce nom de Duc fut nouveau dans l'Empire; il y avoit long-tems que certains Officiers le portoient; mais il étoit affecté aux Commandans des armées, & aux Recteurs des grandes Provinces. Ainsi l'innovation de l'Exarque ne consistoit qu'à l'avilir en le prodiguant aux plus petits Gouverneurs. Il n'en falloit pas d'avantage pour faire imaginer aux nobles Lombards de s'introduire dans les Villes conquises, avec le titre & le pouvoir de ces Ducs. Leur Roi s'y prêta facilement, soit parce qu'il ne pouvoit guere s'opposer à la volonté générale des Grands, soit parce qu'il croyoit y voir l'avantage de la Nation & la

sûreté de ses nouveaux Etats.

C'est à l'établissement des Ducs Lombards que l'on rapporte communément l'origine des Fiefs. Cependant il est de savans Historiens & de grands Jurisconsultes, qui la placent long-tems après Disdier, dernier Roi des Lombards, & qui prétendent que le droit féodal n'a proprement commencé qu'à l'époque d'une Loi de Conrad le Salique, donnée à Roncaglia en 1026. Mais attendu que long-tems avant la constitution de cet Empereur, les choses subsistoient en Italie à peu près de la même maniere qu'elles furent réglées dans la suite, & que la Coutume y tenoit lieu de Loix écrites, nous sommes très-bien fondés à reculer l'origine du gouvernement féodal. Nous ne la ferons pas cependant remonter jusqu'au tems des Romains; &, sans nous arrêter aux conjectures aussi frivoles que savantes des Auteurs qui ont cru voir dans les Institutions de Rome une image de ces fiefs héréditaires, nous nous bornerons à établir que c'est proprement sous les Lombards qu'ils

Sigon. ad annum 1026. De feud. l. 1. tit. 1. §. 2.

furent institués. Matiere importante, qui ne me paroît point assez développée chez l'Auteur célébre de l'Histoire de Naples, ni chez Muratori lui-même (1).

Les Ducs Lombards ne furent, dans le principe, que de simples Gouverneurs &, qui plus est, amovibles au gré du Roi. En ce point les Lombards ne différoient nullement des Francs, chez lesquels le gouvernement féodal eut, à peu près, la même source & la même date qu'en Italie. Mais les Lombards qui obtinrent ces Gouvernemens, étant suivis d'une famille & d'une multitude d'amis & de cliens, chacun d'eux fit, en quelque sorte, sa propre patrie de la Cité qui lui échut en partage, & tâcha, non-seulement de rendre l'établissement stable pour lui & pour les siens, mais encore de perpétuer le Gouvernement ou le Duché dans sa famille. Le Roi ne pouvoit guere s'y

(1) Giannone Histoire de Naples, liv. 4. §. 3. Muratori, Dissertation 11. Antiquités du moyen âge.

opposer, parce que la plûpart des Ducs se trouvant à la fin dans le même cas, ils auroient pu faire cause commune, & forcer le consentement du Souverain. L'autorité des Ducs, précaire sous les regnes d'Albouin & de Clefon, l'un de trois ans & l'autre de dix-huit mois, s'accrut dans la suite & se fortifia d'elle-même pendant l'interregne de dix ans, qui suivit la mort de ce dernier. Il est bien certain que chacun d'eux mit cet intervalle à profit, & que tous s'appliquerent unanimement & de concert à rendre leurs Duchés héréditaires. Les Rois qui furent ensuite élus n'oublierent rien au contraire pour abaisser l'autorité que ces Ducs s'étoient arrogé. Ils éteignoient les Duchés à mesure qu'ils vacquoient, ou transferoient les Ducs d'un Gouvernement à l'autre, afin d'en exténuer les priviléges, & d'empêcher qu'ils ne fussent regardés comme transmissibles : ce qui n'étoit pas difficile dans plusieurs cantons de la Lombardie, proprement dite, où les Ducs, moins puissans & plus voisins du Trône,

pouvoient être aisément reprimés toutes les fois qu'ils essayoient d'innover. Peut-être même que la facilité de contenir ces Ducs dans l'obéissance, rendit les Rois moins jaloux du systême féodal. Ils crurent pouvoir, sans conséquence, permettre au fils & au frere de succéder. Mais les Ducs de Frioul, de Spolette & de Benevent, dont l'ambition & la valeur n'avoient qu'un pas à faire pour envahir les terres de l'ennemi & en accroître leur Domaine, donnerent d'autant plus d'embarras aux Rois Lombards, qu'ils étoient, pour ainsi dire, en état de se mesurer avec eux. S'ils parurent quelquefois soumis & fideles, ce fut uniquement par des motifs passagers de convenances, comme la parenté, l'amitié, l'intérêt commun, le besoin de s'unir contre un ennemi de la Nation; mais couramment ils ne se picquoient pas de remplir les devoirs de Sujets & de Vassaux.

Nous voyons dans l'Histoire des siécles suivans, que toutes les fois qu'un Empereur Germanique, en-

hardi par une augmentation considérable de puissance & d'états, ou guidé par son propre génie, veut relever l'éclat & l'autorité de sa place, les Princes de l'Empire sont forcés de recevoir ses Loix, & de seconder son ambition & ses entreprises. Et combien de fois les petits Souverains sont-ils contraints de prendre part aux guerres des grands Potentats? Au contraire, si l'Empereur se trouve d'un caractere foible, ou s'il est abattu par les Puissances Etrangeres, les Princes d'Allemagne le reconnoissent à peine pour Supérieur. C'est précisément l'Histoire des Lombards. Les Rois Liutprand & Astolphe, si guerriers & si vaillans, exercerent un pouvoir absolu sur les Duchés de Spolette & de Benevent (1); au lieu que le bon Rachis parut toujours les regarder comme des Provinces Etrangeres, & presque comme des

Luitp. l. 6. c. 3.

(1) *Magnus Rex Aistulfus Italiæ, Tusciæ, Spoletanæ, Beneventanæ Provinciæ principabatur.* Andreas Abbas in vitâ S. Walber. ap. Mabill.

Etats rivaux & ennemis. Dès que ces mêmes Ducs de Spolette & de Benevent, virent le Roi Disdier affoibli, & hors d'état de les châtier, ils se dévouérent entiérement aux François, & se firent, en quelque sorte, Vassaux du Roi Pepin. An. 658.

Du moment que les Duchés de Frioul, de Spolette & de Benevent, furent devenus considérables & puissans, il est certain que les Rois Lombards, sauf le cas de la force ou de l'intrigue, n'eurent que très-peu ou point de part à l'élection de ces trois Ducs. Lorsque l'un d'entre eux venoit à manquer, tantôt il étoit remplacé par celui que le Prédécesseur avoit désigné & nommé, ainsi que cela se pratiquoit à Benevent; tantôt la succession allumoit une guerre civile, & devenoit la proye du plus fort, témoin ce qui arriva dans le Frioul à la mort du Duc Astolfe; tantôt les Barons & les Grands du même Duché vacant tenoient une Diete générale, comme firent ceux de Spolette, & procédoient à l'élection d'un nouveau Duc. Quelques Auteurs en ont in- An. 601. An. 657.

féré que les Duchés de Benevent & de Spolette furent absolument indépendans. J'avoue que l'assertion me paroît hasardée ; mais il faut convenir aussi que Giannone suppose un peu trop légerement que le Duché de Benevent dépendoit formellement du Royaume de Lombardie, & qu'il avance, sans la moindre preuve ni la plus legere autorité, que les Loix de Rotharis furent publiées dans le Beneventin. Je crois fort qu'elles s'y introduisirent tôt ou tard. La conformité des idées & des coutumes, l'identité des besoins politiques rendoient ces Loix utiles, & même nécessaires à toutes les Provinces soumises aux Lombards ; mais il ne s'ensuit nullement qu'elles ayent été publiées, immédiatement & comme de plein droit, dans le Territoire de Benevent, ni qu'on en ait appellé les Ducs à la Diete où elles reçurent le caractere de Loix fondamentales (1). Il

(1) On lit dans les préambules des premier, second & troisieme Livres de Liutprand, qu'il a tenu conseil *cum judicibus*

me paroît aussi qu'il y a beaucoup de choses à repliquer contre l'opinion d'Hugues Grotius, également adoptée par l'Historien Giannone (1). Ces Auteurs prétendent, l'un d'après l'autre, que la Puissance Législative residoit dans les suffrages des Ducs & des autres Barons du Royaume. Mais en ce point, la marche de l'Etat ne fut jamais uniforme & constante. Elle varioit selon l'ascendant & le caractere des Rois, qui ne furent pas tous également despotiques, & laisserent plus ou moins d'autorité aux Nobles & aux Magistrats, suivant les occurrences, les ménagemens qu'ils avoient à garder, & le but que chacun d'eux

---

nostris de partibus Austriæ & Neustriæ, nec non & de Tusciæ finibus, & il n'y est fait nulle mention du Beneventin, qui n'étoit sûrement pas compris dans l'Austrie ni dans la Neustrie, dénominations qui désignoient la partie orientale & occidentale du Royaume de Lombardie.

(1) Hugues Grotius dans ses Prolegomenes sur l'Histoire des Goths. Giannone, Histoire du Royaume de Naples, liv. 4. chap. 6.

ſe propoſoit. Ainſi Rotharis ne fait nulle mention, dans le préambule de ſes Loix, des conſeils, ni de l'aſſiſtance &, encore moins, du conſentement des Ducs. Grimoald, au contraire, qui avoit intérêt, comme uſurpateur, de ſe ménager la faveur des Grands, déclare, au commencement de ſa briéve Ordonnance, qu'il ne la donne que d'après l'avis des Juges, & du conſentement de tous. Liutprand déclare également, dans pluſieurs de ſes prologues, qu'il a conſulté les Juges, & fait intervenir les Grands & le Peuple, pour donner plus d'autenticité à la promulgation de ſes Loix; mais on ne peut nullement en conclure, qu'il ait recueilli leurs ſuffrages & demandé leur conſentement (1). Rachis eſt dans le même cas. Ce Prince modeſte & facile, ſemble prononcer ſes Loix au nom de la Nation. Mais pour Aſtolfe, après avoir annoncé qu'il a convoqué la Diete où le Par-

(1) *Cunčto populo aſſiſtente..... quod noſtra excellentia inſtituit.* Liutprand, liv. 5. chap. 1.

lement, & consulté les Juges sur la nécessité d'ajouter certaines Loix à celles de ces Prédécesseurs, il déclare formellement qu'il a décerné ce qui lui a paru bon (1). D'où l'on peut conclure qu'en général les Ducs & les autres Grands du Royaume, avoient plutôt part au conseil du Roi, qu'à l'autorité législative.

CHAPITRE VII.

Etat de l'Italie sous les Lombards. Loix & politique de cette Nation.

On ne sera pas fâché, peut-être, de trouver ici une notice de ces Loix, que le tems a respecté. Nous en pourrons même tirer des conséquences lumineuses touchant les Coutumes des Lombards & l'état de l'Italie sous leur domination. Mais il faut voir, préalablement, dans quel rapport les vainqueurs étoient avec

(1) *Quæ excellentiæ nostræ justa comparuerunt.* Astolphe dans le Prologue.

les vaincus, & à quel point le ſort de la Nation dominante différoit de celui des Peuples Italiens, ſoumis antérieurement à l'Empire Romain. Qu'il y ait eu une affligeante inégalité entre la condition de ces derniers & celle de leurs nouveaux Maîtres, c'eſt ce qui n'eſt pas difficile à comprendre. Il y a même tout lieu de croire que les Italiens eſſuyerent des dommages aſſez graves ſous la domination des Lombards. Il fallut bien d'abord céder aux vainqueurs une portion de terrein conſidérable ; & de plus, l'Hiſtorien Warnefrid aſſure que chaque Sujet fut obligé de payer le tiers de ſes revenus au Prince. Ces deux articles ſont onéreux ſans doute, & très-capables de faire gémir un Peuple. Cependant, pour peu qu'on y réfléchiſſe on verra qu'ils ne durent point accabler les Italiens. Nous l'avons déja dit quelque part : une Nation qui manque de Cultivateurs, gagne plutôt qu'elle ne perd à céder une partie de ſes terres ; & quant au tiers du produit annuel, ſuppoſé que les Sujets n'ayent pas d'autres

charges à supporter, l'imposition ne paroîtra nullement exorbitante, si l'on observe par combien de canaux les deniers du Peuple vont se jetter dans le trésor public, ou si l'on veut se rappeller les horreurs que les Publicains commettoient dans toutes les Provinces de l'Empire du tems de Lactance & de Salvien. Au reste, l'Histoire & les Loix de la Nation démontrent que les Lombards favorisoient la population par principes, & qu'une de leurs grandes maximes en politique, étoit de multiplier, au possible, le nombre des Habitans. Agilulfe fut à peine monté sur le Trône, qu'il racheta les Esclaves enlevés par les Francs dans les différentes courses qu'ils avoient faites sous le gouvernement des Ducs & sous le regne d'Autaris. Les Etrangers étoient accueillis. On les invitoit même par des priviléges à venir s'établir dans le Territoire; & quoique les Loix Lombardes fussent regardées comme le Code National, pour peu que les Etrangers sentissent de la répugnance à s'y conformer, on leur

Paul Diac. l. 4. c. 1.

Roth. Leg. 390.

permettoit aisément de suivre les Loix qui leur plaisoient d'avantage. Sous le Duc Grimoald, ceux de Benevent hebergerent un nombre considérable de Bulgares, sortis de leur Pays on ne sait pourquoi & venus des bords du Danube en Italie, sous la conduite d'Alzeque. Ils servirent à repeupler Supino, Boyano, Issernia & autres Bourgades de cette contrée. C'est ainsi que la population de certains Cantons de la Lombardie fut rétablie par cette multitude de Germains de toutes les especes, Gepides, Bulgares, Sarmates, Pannoniens, Sueves, Noriques, venus sous la conduite d'Albouin. Plusieurs endroits même conservent encore le nom qu'ils reçurent de ces différens Peuples. Les Princes Lombards n'étoient pas moins attentifs à conserver leurs Sujets qu'à les multiplier; & si d'un côté ils attiroient les Etrangers par des faveurs, ils avoient grand soin de l'autre, d'empêcher la désertion par des menaces & des peines. « Lorsqu'un » homme libre, dit Rotharis, voudra s'en aller quelque part, qu'on » le

Paul Diac. l. 5. c. 19.

Murat. ad annum 568.

» le laisse traverser avec sa famille
» toutes les Terres du Royaume, &
» se rendre partout où bon lui sem-
» blera, pourvu néanmoins qu'il
» soit muni d'une permission expresse
» du Roi ; & si un Duc ou quel-
» qu'autre personne libre lui a donné
» quelque chose, & qu'il ne veuille
» pas rester avec lui ni avec son hé-
» ritier, que la chose donnée soit
» reprise par le Donateur ou par
» l'héritier «. Quelques autres Loix du même Roi & une de Luitprand, à peu près du même style, ordonnent si rigidement aux Magistrats d'arrêter les fugitifs, qu'il y auroit presque lieu de croire que l'on usoit à cet égard, d'une rigueur excessive, & que la liberté civile en étoit trop griévement lésée (1); mais nous devons raisonnablement supposer, que ceux qui vouloient s'enfuir d'un Pays, où ils avoient famille & domicile, ne pouvoient guere le faire sans fraude, ou qu'ils étoient du

(1) Rotharis, Loi 269, 70, 73, & dans le Code des Loix Lombardes, liv. 1. chap. 1. titre 26. Luitprand, Loi 3. chap. 4.

moins très-ſuſpects de dépravation & d'injuſtice. Après tout, l'inconvénient étoit bien compenſé par l'avantage, dont jouiſſoient tous les Sujets des Lombards, de vivre chacun ſelon les Loix de leur Nation, ou d'embraſſer celles de leurs Maîtres, ſi bon leur ſembloit. Ajoutons un article, le plus précieux de tous : les Loix, de quelle eſpéce qu'elles fuſſent, s'obſervoient rigoureuſement ; la Juſtice diſtributive étoit adminiſtrée avec toute l'exactitude & toute la vigueur poſſible ; &, pour tout dire en un mot, les Lombards atteignoient le but principal que toutes les ſociétés civiles ſe propoſent. Non-ſeulement les Juges étoient aſtreints, par le devoir de leur place, à punir les infracteurs, mais par une ſage combinaiſon des Légiſlateurs, ils avoient intérêt à le faire ; attendu que, certains crimes atroces exceptés, toutes les peines, portées par la Loi, conſiſtoient en compoſitions pécuniaires, dont une portion étoit affectée à la partie léſée, & l'autre, tantôt au Juge lui-même, tantôt au Roi. En conſéquence, il

n'étoit guere à craindre que le Juge négligeât, par indolence, la perquisition des delits, ni que l'activité de son Ministere fût arrêtée par les présens. Outre que la partie intéressée ne l'auroit pas souffert, le coupable n'avoit que faire de donner de l'argent pour corrompre le Magistrat, puisqu'avec de l'argent il pouvoit terminer plus sûrement le procès. Il y avoit encore une multitude de cas où la diligence des Magistrats étoit, pour ainsi dire forcée. La Loi vouloit que le jugement fût rendu dans un délai très-court, à l'expiration duquel, si l'affaire ne se trouvoit pas terminée, le Juge étoit condamné à satisfaire, de ses propres deniers, la personne intéressée. Quant aux délits & aux désordres dont la Cour devoit être informée, la portion de l'amende, affectée par la Loi au Magistrat, étoit dévolue au Particulier qui gagnoit de vîtesse (1). On ne voit pas même que les Magistrats, ni Liutp. l. 6. c. 27.

(1) Liutprand., liv. 6. chap. 6. & ailleurs, liv. 1. tit 25. Loi 1.

les Officiers Royaux fussent en usage de tourmenter les Particuliers par des procès injustes, dans la vue d'augmenter le produit de leur Charge, ou de grossir le trésor du Prince. Il est à présumer que la haine ni l'envie ne dictoient point leur Sentence, vu que parmi ce nombre prodigieux de Loix Lombardes, il n'en est aucune qui sévisse contre ces désordres; au lieu que le Code des Loix Romaines n'est, pour ainsi dire, qu'un monument de la partialité & de la vénalité des Juges. Il paroît, à la vérité que, lorsqu'il ne s'agissoit ni de l'intérêt ni des prétentions d'un tiers, le Prince ne défendoit pas à ses Officiers, aux Gouverneurs des Villes & généralement à tous ceux qui jouissoient à la Cour d'un certain degré de faveur & de crédit, de recevoir quelques présens des Particuliers qu'ils protégeoient, pourvu néanmoins que rien ne se fît à l'insçu du Roi, & que tout se passât loyalement. Au reste, les Magistrats qui jugeoient en premiere instance, & qui s'aploient en Langue Lombarde *Scul-*

dasi, devoient terminer, dans l'espace de quatre jours, toute sorte de procès ; & les Juges supérieurs, pardevant lesquels on devoit plaider en seconde instance, n'avoient pas plus de six jours. Si l'affaire paroissoit à ceux-ci trop embrouillée & trop épineuse ; après douze jours d'examen, les Parties devoient être renvoyées pardevant le Roi. Quand il s'agissoit de possessions ou de prescription, le plus long délai qu'on pût obtenir se réduisoit à l'espace de tems qui étoit nécessaire aux témoins pour se transporter d'une Province à l'autre ; espace même dont la fixation ne fut point abandonnée aux Juges, mais déterminée par la Loi. En sorte que le jugement du procès le plus important & le plus compliqué ne pouvoit jamais être retardé que de quelques semaines. Cette Justice brieve & sommaire n'étoit point là, comme en Turquie, l'effet de la barbarie & du despotisme ; elle étoit raisonnée, systématique & résultante de l'ordre général des choses. Point d'Avocats ni de Procureurs chez les Lombards. La Loi

défendoit féverement à qui que ce fût, de fe préfenter devant le Juge pour défendre la caufe d'autrui, à moins que la Partie ne fût déclarée incapable de fe produire en jugement & d'expofer fes raifons (1): maxime refpectable, & dont le fameux Aréopage d'Athenes ne s'écarta jamais dans fes beaux jours. Les Légiflateurs Lombards avoient fans doute fait cette obfervation des anciens, que les hommes quels qu'ils foient, font toujours affez éloquens pour dire ce qu'ils fçavent (2). Comme il ne s'agiffoit, dans la plûpart des procès, que de conftater un fait, ou de pénétrer l'intention de l'Auteur, il leur paroiffoit beaucoup plus fimple & plus aifé de tirer la vérité de la propre bouche des Parties, que de celle d'un tiers, malin & rufé par état, & dont les fubtilités & le clinquant font peu propres à fimplifier une caufe. Il eft

(1) Loi de Rachis, chap. 7. & dans l'édit. Gold. &Lindedrog. liv. 1. titre 52. Loi 1.

(2) *Omnes in eo quod fciunt fatis effe eloquentes.* Cicer de orat.

bien évident, d'ailleurs, que, le fait & l'intention étant une fois bien constatés, le Juge doit être seul Interprète de la Loi, sans qu'il soit nécessaire que l'Avocat ou l'Orateur lui en suggere le sens & l'application. En conséquence, la plus grande partie des matieres contentieuses & des objets de litige furent énoncés dans des formules ou similitudes si simples, si claires & si nettes, qu'elles ne laissoient presque pas d'issue aux détours & à la chicane (1). La maniere de procé-

(1) De toutes celles qui sont insérées dans le Code de Liutprand, nous ne citerons que celle-ci ; l'hypothèse y est exposée en forme de dialogue entre Pierre & Martin. » Pierre, Martin t'appelle en » Justice, & t'accuse de lui retenir in» justement un fonds de terre situé en » tel lieu. P. répond : ce fonds m'appar» tient & fait partie de la succession de » mon pere. M. réplique : Tu ne dois » point lui succéder, parce que tu es né » d'une mere esclave. P. Il est vrai, mais » mon pere lui a donné la liberté, con» formément à la Loi, & l'a pris pour sa » légitime épouse. Qu'il prouve que la » chose est ainsi, ou qu'il soit condamné «, *Liutprand liv. 6. chap. 53.*

der de certains Tribunaux modernes, admirée à si juste titre, n'est point supérieure. Mais il est un article, sur-tout, dans lequel la Jurisprudence des Lombards l'emporte, évidemment, sur celle des autres Nations & de Rome elle-même. Les anciens Législateurs & Jurisconsultes Romains avoient réduit toutes les espéces de délits ou de procès à certains chefs ou titres, hors desquels on ne pouvoit être mulcté ni même accusé. Au moyen de quoi telle injustice, qui pour n'être pas formellement énoncée dans le Chapitre des délits n'en étoit pas moins criante, restoit impunie & la Partie lésée sans satisfaction. Ce ne fut que très-long-tems après que l'on rendit le fameux Edit *de dolo malo*, en vertu duquel il fut permis & enjoint de poursuivre toute espéce de fraude & d'injustice. Les Lombards firent tout le contraire & beaucoup mieux, sans difficulté. Sans s'arrêter aux dénominations & sans tant discourir, ils allerent droit au but, qui étoit d'empêcher la fraude & l'injustice dans les affaires civiles, & de

punir, dans les matieres criminelles, plutôt l'intention que l'action. En conséquence, après avoir fait droit sur la plainte portée, & réparé, autant qu'il étoit possible & raisonnable, le dommage que la Partie avoit essuyé, ils obligeoient encore l'Accusé à jurer qu'il n'avoit point agi par vengeance ni par envie (1). Enfin rien n'étoit oublié pour extirper la haine & l'inimitié chez les Particuliers qui avoient eu quelques démêlés d'honneur ou d'intérêt. C'est dans cette vue, qu'à l'occasion de tous délits dont la peine étoit pécuniaire, & rarement en infligeoit-on d'autres, les Loix adjugeoient toujours la moitié de la somme prononcée, & quelquefois davantage, à la Partie lésée, afin que le bénéfice de la composition lui tînt lieu de réparation & de dédommagement, & lui imposât en même tems une sorte d'obligation de pardonner au coupable. Voilà pourquoi nous lisons en tant d'endroits du Code Lombard ces paroles mé-

(1) *Juret, quòd non isto animo fecerit.*

morables : « Nous avons jugé à » propos d'ordonner ces choses afin » d'étouffer les haines & de concilier les ennemis (1) ». Les Princes Lombards n'étoient pas moins attentifs à conserver la paix, l'union, le patrimoine & même l'honneur des familles. Ce n'est pas que leurs Loix, concernant l'autorité paternelle, eussent le moindre rapport avec la férocité de celles des douze tables, par lesquelles il étoit permis aux peres de vendre, de revendre, & même d'immoler leurs enfans. Chez les Lombards, un pere ne pouvoit pas seulement, hors le cas le plus grave & le mieux constaté, donner à l'un de ses fils une portion de plus qu'aux autres. Le but de cette disposition étoit d'obvier à la prévention & aux injustices d'une tendresse aveugle, de rendre impuissans les artifices d'une maratre portée naturellement à favoriser ses enfans au préjudice de

(1) Rotharis, Loi 143. Luitpr. Loi 2, chap. 7. God. Loi 1, chap. 9. *Ad tollendam feydam.*

ceux du premier lit, enfin, de prévenir les troubles & les débats dont la mort d'un pere de famille est communément le signal, lorsqu'il n'y a pas égalité dans le partage. Quant aux donations entre parens, époux & étrangers, ils les avoient soumises à tant de conditions & de formalités, qu'il paroît bien que ces sages Législateurs voulurent épargner des regrets aux Citoyens, & leur interdire, indirectement, des actes suivis trop souvent du repentir. Passons à l'article des femmes, qui forment une partie si considérable de la société & dont les mœurs sont assez communément la félicité ou le malheur des Nations. On seroit d'abord tenté de croire que les Lombards s'étoient approprié la rigidité des anciennes Loix de Rome. Mais par la teneur même des Loix Lombardes, par la peinture des mœurs primitives de ce peuple que Tacite nous a laissée, par l'idiome, barbare & non latin, constamment employé dans tous les réglemens concernant la tutele & le gouvernemint des femmes, il est

démontré qu'ils les apporterent en Italie. Ils ne les tenoient ſûrement pas des Juriſconſultes Romains, dont le relâchement étoit exceſſif à cette époque (1). Ne ſait-on pas que c'eſt particulierement ſous Juſtinien que les femmes furent affranchies de toute eſpéce de ſervitude & de contrainte ? Or, il eſt conſtant que chez les Lombards les femmes étoient perpétuellement en tutele, exercée d'abord par le pere, au défaut de celui-ci par le parent le plus proche, & finalement par le mari. Elles ne pouvoient abſolument diſpoſer de rien ſans le conſentement de leur Curateur. Ce ſyſtême, en vigueur chez les Romains dans leurs plus beaux jours, étoit chez les Lombards la ſource & la baſe de l'honnêteté publique; objet important & que tout Etat bien policé doit avoir principalement en vue. Les Loix, en privant les femmes de la faculté de donner, éloignoient d'auprès

Rothar. Loy. 205.

(1) Heinec. exercit. 25. de Marit. ux or tut. & de curat. uxor. cap. 1, 2.

d'elles les courtisans & les séducducteurs, & ce sexe fragile étoit beaucoup moins exposé au danger de se dépraver & de se perdre. De plus les Législateurs avoient trouvé le secret d'intéresser fortement les Curateurs à l'honneur de leur pupille. Une partie de cette amende, qui formoit la peine de toute espéce de délit, étoit adjugée, comme nous l'avons dit, à la personne offensée ; ici elle étoit affectée au Curateur de la femme insultée, outragée ou deshonorée. Au moyen de quoi le sexe étoit toujours veillé de fort près & vengé sans délai ; ce qui ne pouvoit manquer d'en imposer aux corrupteurs & de mettre un frein à la dissolution. L'effet répondit à des vues si sages, & d'après l'Histoire & le Code de leurs Loix, nous pouvons affirmer qu'il n'est aucun peuple où les femmes aient été moins corrompues que chez les Lombards. Cependant vu la singularité de leurs usages & la maniere étrange dont les hommes & les femmes Lombardes se coëffoient, il semble que les dégoûts

& les infidélités auroient dû s'y rencontrer plus fréquemment qu'ailleurs. Ces maris, avec leur longue barbe, avec leur toupet rabattu sur le front, avec leur crâne pelé, ne devoient pas être fort agréables aux yeux de leurs femmes; & celles-ci, à qui l'on coupoit les cheveux quand elles alloient au lit nuptial, comme cela se pratique encore parmi les Juifs, devoient avoir bien moins d'attraits & de graces que les autres femmes; les filles nubiles, les Italiennes & les esclaves étoient certainement plus aimables & plus piquantes. Mais enfin, tout étant égal de part & d'autre, il en résultoit que les époux ne connoissoient, ni les agrémens extérieurs, ni l'art de plaire, ni les intrigues de la galanterie. Les deux sexes contenus par les mœurs générales & par les Loix, dont les dispositions punissoient très-séverement des fautes qui passeroient aujourd'hui pour des minuties ou tout au plus pour des désordres inévitables & trop au dessous de l'attention du gouvernement, respectoient également

Paul Diac.

le lien conjugal. Les mariages étoient plus ſtables, par conſéquent plus féconds, & la population incomparablement ſupérieure à celle de ces Nations ſi polies, où l'on ne ſait que trop combien la galanterie des époux nuit à la multiplication de l'eſpéce. Que l'on parcoure tous les Mémoires ſur le regne des Lombards; on n'y appercevra pas la moindre trace de ce funeſte célibat qui, pendant quatre ſiécles au moins, fut le ſcandale & le fléau de toutes les grandes Cités de l'Empire Romain: au contraire, il y eſt fait ſi ſouvent mention d'enfans, de freres, de neveux, de couſins, & toujours en ſi grand nombre, qu'il eſt, pour ainſi dire, démontré que les Lombards conſerverent en Italie cette vertu prolifique, qui fait communément le partage des peuples du Nord. Et non-ſeulement ils repeuplerent l'Italie, au moyen de la multiplicité & de la ſtabilité de leurs mariages, ils y ramenerent encore l'antique ſimplicité, & même la rudeſſe des mœurs, qui a ſes inconvéniens, ſans doute, mais qui eſt

aussi très-avantageuse à plusieurs égards & sur-tout à celui de la population. Les désastres passés & la domination de ces nouveaux Barbares n'avoient presque pas laissé d'alimens aux anciens vices. Tous les instrumens du luxe & de la molesse étoient perdus ou tombés en désuétude. Les Italiens eux-mêmes embrasserent insensiblement un genre de vie à demi barbare. Ils se livrerent aux travaux grossiers & rustiques, & n'en devinrent que plus propres à la génération.

Il paroît que les Lombards avoient un très-grand nombre d'Esclaves. Ce n'est pas qu'ils fussent en usage, comme certaines Villes d'Italie encore soumises aux Grecs, d'en tirer une grande quantité des Pays Etrangers, ni que la guerre leur en procura beaucoup; mais, attendu que ces Esclaves étoient traités fort humainement, & qu'il leur étoit non-seulement permis, mais enjoint, de se marier, ils se multiplioient d'eux-mêmes. La moitié, ou peu s'en faut, du Code de Rotharis concerne les Esclaves, & toutes ces Loix en par-

In vitâ S. Greg. Magni.

lent de façon à ne laiſſer aucun lieu de douter que chacun d'eux eût ſa femme & ſon pécule. Quiconque en frappant une Eſclave l'aura fait avorter, dit Rotharis (1), ſera tenu de payer au Maître trois ſols d'or. On pourroit déterminer, d'après cette Loi, le prix courant d'un Eſclave au berceau; j'ai preſque dit d'un Eſclave poulain, car, dans une autre Loi, celui qui fait avorter une jument, eſt condamné préciſément à payer la même ſomme. En combinant ces deux Loix, on voit clairement que les Eſclaves, ainſi que les animaux domeſtiques, pulluloient au profit des Maîtres, & que ceux-ci regardoient du même œil les productions des uns & des autres. Ce parallele fait ſaigner le cœur : l'homme taxé comme le cheval ! on ne peut inſulter à l'eſpece d'une maniere plus révoltante. Cependant ſi l'on obſerve ce qui ſe paſſe parmi nous, combien de fois verra-t-on un animal domeſtique, moins que cela

(1). Loi 339, & ailleurs. Liv. 1. chap. 20. Loi 25.

même, un animal de pur agrément, ou de fantaisie, l'emporter sur un valet, & quelquefois sur un parent ? Munis de cette remarque, transportons-nous dans ce siecle & chez cette Nation, où le droit des gens & les principes du Gouvernement autorisoient la servitude à la honte de l'humanité, & nous ne serons plus étonnés d'y voir les Esclaves passés au même prix que les bêtes, qui rendent de si grands services à l'homme & forment une portion si considérable de ses possessions & de ses richesses.

Ce ne sera pas sans doute la derniere fois que nous aurons occasion de parler de la servitude domestique : nous pourrons en discuter ailleurs les avantages & les inconvéniens, & voir dans quel rapport nous sommes en ce point avec les anciens. Il suffira d'observer ici que la police des Lombards fut, dans cette partie ainsi que dans plusieurs autres, beaucoup plus humaine que celle des Romains, chez lesquels il étoit permis par la Loi, & confirmé par l'usage journalier, d'outrager,

de torturer, de maſſacrer même ces malheureux que la République abandonnoit entiérement au caprice & à la brutalité des Maîtres. Jamais les Lombards n'adopterent une Coutume ſi barbare. A peine puniſſoient-ils de mort leurs Eſclaves fugitifs & larrons. Il paroît qu'ils avoient autant d'égards & de commiſération pour ceux-ci que pour les perſonnes libres coupables de quelque crime, dont la vie étoit communément épargnée. Car ces Lombards, ſi terribles dans les rixes & ſi prompts à verſer le ſang, en étoient fort avares dans leurs jugemens. Ils ne ſçavoient preſque pas ce que c'étoit que de punir de mort, & encore moins de tourmenter les criminels. Lorſque le délit étoit d'une eſpece à mériter la mort, on livroit le coupable à la merci de la perſonne offenſée ou de ſes repréſentans, & quoiqu'il fut permis à ceux-ci d'en diſpoſer au gré de leur reſſentiment, je ne vois pas qu'ils ayent jamais traité trop inhumainement leurs priſonniers.

Si l'on obſerve que ces Lombards,

dont nous venons d'admirer la police & les Loix, n'avoient pas la moindre teinture de belles-lettres, & qu'ils vivoient dans l'ignorance la plus profonde, que faudra-t-il penser de l'utilité prétendue de l'étude & des sciences? De quel œil regarder ces Grecs, sophistes & présomptueux, qui chantent éternellement la sublime influence des lettres sur les mœurs & sur les Gouvernemens? Comment retenir son indignation contre ces Ecrivains, qui ne parlent jamais des Lombards qu'avec le plus souverain mépris, comme si, pour n'avoir pas connu Platon, Homere, Virgile & Ciceron, ils avoient ramené l'antique cahos en Italie? J'en atteste ceux qui sont au fait de l'Histoire Ancienne. Qu'ils disent si les Peuples de la Syrie, par exemple, de l'Egypte ou de la Grece, furent plus heureux sous les Successeurs d'Alexandre, & au milieu de toutes les faveurs de l'étude & des beaux arts, que l'Italie sous la domination de ces Lombards grossiers & ignares? Si les Ptolomées & les Seleu-

cus furent des guerriers & des politiques supérieurs aux Agilulfe, aux Liutprand, &, je dirois presque, au Roi quelconque des Lombards? Pour moi, quoique je tienne pour certain que les études peuvent avoir & ont eu effectivement, en différentes circonstances & sous divers rapports, les effets les plus avantageux à la Société, je suis en même-tems persuadé que l'esprit humain peut aller très-loin par ses propres forces, & atteindre même, à l'aide de la pratique des hommes & des choses, un point de justesse & de sagacité, auquel on n'arrive guere par le moyen de la lecture & des Livres (1).

(1) Et les écrits des premiers Sages ou Philosophes, que sont-ils? Que le résultat des propres forces de l'intelligence & de la raison. Vérité d'autant plus incontestable, qu'il est très-certain que le monde s'est passé fort long-tems de livres, & que les meilleurs Ouvrages que nous ayons encore aujourd'hui, ont été composés sans le secours, ou du moins avec un très-petit nombre de livres. Quant à la morale, qui doit être la régle des actions de l'homme, & qui seule peut donner un certain prix

CHAPITRE VIII.

Progrès de la Religion parmi les Lombards. Superstitions & restes de leur ancienne barbarie.

IL faut convenir, cependant, que la température de l'Italie, un reste d'urbanité qui subsistoit encore après tant de désastres, & par-dessus tout la Religion chrétienne, concoururent à civiliser les Lombards, & à mitiger l'aprêté de leur caractere. Lorsque Alboin entreprit la conquête de l'Italie, une partie de la Nation étoit imbue, comme les

aux études, en supposant que leur but soit d'en étendre & d'en perfectionner la pratique, nous trouvons d'abord, dans les mœurs des Lombards, tracées par Tacite, en commun avec celles des autres Peuples Germains, ensuite dans leurs propres Loix écrites six cens ans après Tacite, tant de bon sens, de rectitude & d'équité, que j'ai bien de la peine à croire que l'étude & la Philosophie eussent pu les mener au-delà.

Goths, de l'héréſie d'Arius & l'autre encore plongée dans les ténébres de l'idolâtrie. Je ne comprends pas même comment Procope, cet Hiſtorien ſi curieux & ſi bien inſtruit, fait dire à certains Lombards, envoyés à Juſtinien, qu'ils étoient tous Catholiques. On pourroit ſuppoſer tout au plus qu'à l'époque de l'Ambaſſade en queſtion, quelques - uns des Chefs avoient embraſſé la catholicité. Quoiqu'il en ſoit, les Lombards, qui étoient arrivés en Italie, tous hérétiques ou payens, ouvrirent inſenſiblement les yeux à la vérité, & leurs pieuſes largeſſes réparerent magnifiquement les Temples & les Monaſteres endommagés ou détruits par leurs armes, ainſi que les violences qu'ils avoient exercées contre tant de Catholiques, encore Sujets de l'Empire, & pour leſquelles Saint Grégoire eut quelque raiſon de les traiter de Nation abominable. Cet illuſtre Pontife, dont la doctrine, la ſainteté & les vertus ſublimes faiſoient tant de bruit dans le monde chrétien, & particuliérement en Italie, eut pro-

bablement la plus grande part à la converſion de ces Barbares. Teudelinde, qui avoit ſuccé la ſaine doctrine avec le lait, fut encore affermie dans la catholicité par Grégoire, auquel elle donna toute ſa confiance; & l'aſcendant de cette Reine ſur ſes deux maris, particuliérement ſur Agilulfe dont elle fut, en quelque ſorte, l'Apôtre, contribua beaucoup au changement de la Nation. Les Nobles & le Peuple ne tarderent pas de penſer comme leurs Souverains. Sous Adaloald, fils d'Agilulfe & baptiſé dans le ſein de l'Egliſe Catholique, l'orthodoxie fit encore de plus grands progrès. L'Arianiſme remonta ſur le Trône avec Arioald & Rotharis, ſucceſſeurs d'Adaloald. Mais ces deux Rois, quoiqu'Ariens très-décidés, ne furent point intolérans. Ils voulurent ſeulement avoir des Evêques de leur Secte, & permirent aux Catholiques d'obéir à leurs propres Paſteurs: enſorte que, pendant un certain tems, preſque toutes les Villes eurent deux Evêques à la fois. Mais la Religion Catholique profeſſée par les

les douze ou quinze derniers Rois, fut enfin embraſſée par la Nation entiere, qui reſta conſtamment unie à l'Egliſe de Rome. Les Lombards de Benevent ſortirent plus tard de leurs ténebres. Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent tous baptiſés; mais ce Sacrement ne les guériſſoit point de leur entêtement pour les pratiques de la Gentilité. La raiſon en eſt, qu'étant plus éloignés du Trône, & preſque toujours rebelles à l'autorité Royale, l'exemple des Souverains ne pouvoit avoir ſur eux le même empire. Cependant Grimoald étant Roi de Lombardie, & ſon fils Romoald, Duc de Benevent, ils furent convertis par l'Evêque Saint Barbat. L'entrepriſe de l'Empereur Conſtant ſur ce Duché en fut l'occaſion. Barbat leur garantit le ſuccès de cette guerre, s'ils embraſſoient la Religion Catholique. Enfin, tout concourut ſi heureuſement à l'établiſſement du Catholiciſme, il devint ſi dominant & ſi général, que les Rois Lombards en firent la principale décoration de leur Trône. Liutprand & Ariulfe

Murat. an. 668. Jannon. l. 4. c. 8.

prenoient, parmi leurs autres titres, celui de Catholique; & quoiqu'ils ayent eu l'un & l'autre de violens débats avec les Papes, ils témoignerent, dans toutes leurs Constitutions, le plus grand respect pour l'Eglise de Rome. Liutprand convient même avoir fait beaucoup de choses à la persuasion « du Pape de » Rome, Chef de l'Eglise Univer» selle & de tout le monde Chré» tien ». On peut encore inférer des Constitutions de Liutprand, & du petit nombre de faits consignés dans les maigres Histoires du tems, que les Rois Lombards savoient trèsbien concilier les droits de leur Couronne, avec la soumission qu'ils devoient à l'autorité spirituelle; ce qui est assez étonnant dans un siécle où nul genre d'étude n'étoit cultivé. Tant d'exemples de la piété la plus généreuse & la plus vraie, donnés par les Lombards de tout sexe, de tout âge, de toutes conditions, & spécialement du Sang Royal, exemples infiniment supérieurs à tous ceux que l'Histoire Auguste & Byzantyne fournit dans le cours des

Liut. Loix. liv. 5. c. 4.

trois ſiecles écoulés depuis le Grand Conſtantin juſqu'à Juſtin II, ſous lequel ces Barbares envahirent l'Italie, font entrevoir une bien grande queſtion, qui ſeroit de ſavoir ſi la ſimplicité, la bravoure & la franchiſe de certains Peuples, ne forment pas un terrein plus propre à la ſemence évangélique, que la culture & la politeſſe de ces Nations, qui ſont bien plus raffinées qu'éclairées par les Arts & les Lettres (1).

Je ne prétends pas diſſimuler cependant, que cette ſimplicité, cette franchiſe, ce ton mâle qu'ils donnerent aux mœurs de l'Italie, furent accompagnés de quelques abus qui leur étoient propres. Leurs préjugés ſauvages dominerent très-long-tems dans cette Province. Ils ſubſiſtent même encore en certaines contrées de l'Europe, où ces uſages barbares

(1) On n'a qu'à confronter les Loix de Rotharis avec celles de Liutprand, pour voir combien les Lombards, qui furent civiliſés à la longue, contracterent d'autres vices, auxquels il fallut inceſſamment oppoſer le frein des Loix, & dont la Barbarie les avoit préſervés.

furent introduits par des Peuples ſortis de la Germanie comme les Lombards. Deux articles, entre autres, les dégradent aux yeux des ſiecles plus éclairés : cette farouche impétuoſité avec laquelle ils s'entregorgeoient dans leurs rixes, qui ne laiſſoient pas d'être fréquentes, & cette manie qui leur faiſoit chercher les jugemens de Dieu dans le ſang humain, je veux dire, l'uſage ſi fréquent chez eux, & ſi formellement autoriſé par les Loix, de terminer les plus légeres conteſtations par le combat. Coutume étrange, dont nous allons indiquer l'origine, ainſi que les cauſes de l'obſtination des Lombards à ne s'en point départir (1).

(1) Nous ne conſidérons ici l'origine des duels & les cauſes qui en maintinrent l'uſage, que relativement au gouvernement & aux mœurs des Lombards en particulier; & quand même le plan de cet ouvrage nous permettroit d'embraſſer toutes les parties de l'objet, que pourrions-nous ajouter à ce qu'en a dit le Pere Gerdil, dans ſon excellent Traité des Combats ſinguliers, Ouvrage accompli dans ſon genre.

Anciennement, les Peuples Septentrionaux ne connoiſſoient d'autre métier que celui de la guerre. Ils ne daignoient pas même s'occuper du ſoin de leur bétail, ni de l'adminiſtration de leur petit ménage. Ces deux emplois étoient le partage des femmes & de la partie la plus vile de la Nation. En conſéquence ils paſſoient la plus grande partie de leur vie à ne rien faire, à ſe régaler & à jaſer. Attendu qu'ils ne faiſoient conſiſter le mérite & la ſupériorité que dans le maniement des armes, que dans la force & l'adreſſe du corps, au moindre différend qui s'élevoit au milieu d'une converſation ou d'un banquet, ce qui n'étoit certainement pas rare, ils ſaiſiſſoient leurs armes qu'ils portoient auſſi toujours à leur côté, & démontroient leur opinion par le ſang ou par la mort de l'Adverſaire. Il n'eſt pas douteux que moins de loiſir, des occupations un peu ſérieuſes, la culture de quelques Arts auroient changé totalement leurs inclinations & le tour de leurs idées. Les connoiſſan-

ces qu'on acquiert par la pratique & l'analyse de divers objets, par la lecture, la méditation & le raisonnement, ouvrent une autre carriere à l'orgueil. L'homme d'esprit, l'homme à talens obtient la supériorité par des moyens plus flatteurs & s'éleve au-dessus de ses semblables, sans avoir besoin de recourir à la violence & aux armes. Or, cette férocité, cet orgueil & l'impuissance d'imaginer d'autres moyens de le satisfaire, sont la source & l'origine de ces combats singuliers, dont l'usage n'est pas même encore aboli. La Religion de ces Peuples, aussi grossiere qu'eux, ne contribuoit pas peu au maintien & au progrès de l'abus. Toute l'Histoire atteste qu'il n'est aucune Nation qui n'ait eu la manie de lire dans l'avenir & de s'imaginer en posséder le secret; celle-ci sous une forme, celle-là sous l'autre. Les Germains, dont les Lombards étoient une branche, ne consultoient point les Planettes ni les Constellations: & l'Astrologie judiciaire, qui est de toutes les méthodes divinatoires la plus ancienne,

& j'ose même dire la plus respectable, si l'erreur & le mensonge peuvent jamais l'être, leur fut totalement inconnue. Ils n'étoient pas mieux initiés à l'art dégoutant des Aruspices & aux superstitions de tant d'autres Peuples civilisés & polis, dont la folie étoit de lire les decrets du Ciel dans les entrailles des animaux. La divination étoit chez eux une pratique très-simple (1). Tirer au sort, faire courir deux chevaux d'une vîtesse égale, & augurer bien ou mal d'une entreprise, selon que l'un ou l'autre arrivoit le premier au terme convenu; c'est à quoi se réduisoient leurs arcanes & leur grimoire. Cependant, de toutes leurs manieres de consulter l'avenir, voici quelle étoit la plus usitée, sur-tout quand il s'agissoit d'une guerre importante & dont l'issue piquoit davantage leur curiosité. Ils mettoient aux prises un guerrier choisi parmi les leurs, avec un esclave ou quelque prison-

(1) Tacite, *De moribus Germanorum*, page 605.

nier de la Nation qu'ils alloient combattre, & lorſque leur champion avoit le deſſus, ils regardoient cet événement comme le gage aſſuré de leur victoire. Ils croyoient fermement que la divinité avoit déclaré, par le ſuccès de ce combat ſingulier, le ſort des deux Nations belligérantes. Cette Coutume, qui étoit déja en vigueur parmi les Germains du tems de Trajan lorſque Tacite les peignoit & qui n'avoit d'abord pour objet que les affaires publiques, put aiſément s'étendre à celles des Particuliers. La progreſſion étoit preſque inévitable, & lorſqu'il ſurvenoit entr'eux quelques conteſtations, où la vérité & le droit ne pouvoient être diſcernés ſur le champ, rien n'étoit plus naturel que de recourir au combat. Ce qui eſt très-certain, c'eſt que les Lombards porterent cet uſage en Italie, & qu'ils l'y étendirent au point que tous les différends ſe vuidoient par le miniſtere des champions. Jamais il ne s'eſt décidé tant de procès par la voie du ſerment, qu'il s'en terminoit alors par

·oie du combat. De-là vient que
ı trouve ſi ſouvent, dans le Code
Rotharis ces propres termes ou
quivalent. » Et ſi la plainte portée contre lui paroît fondée, il lui ſera enjoint ou permis de ſe purger & de défendre ſa cauſe *per pugnam, per certamen, per campionem* ». Le peuple étoit ſi fanati-
ue ſur cet article, il croyoit ſi fer-
nement que le Ciel s'expliquoit par
a voie de ces duels, que les Princes les plus abſolus n'oſerent jamais y toucher, crainte de ſe compromettre.

Cette obſtination des Lombards pour une Coutume ſi barbare a beaucoup de rapport avec la paſſion des Romains & des Grecs pour les jeux de l'amphithéatre & du cirque. Plus j'y réfléchis, plus il me ſemble que ces deux manies populaires ont une ſource commune, & qu'elles s'expliquent très-naturellement par le même principe. Il faut abſolument aux hommes quelque choſe qui les affecte & les remue. Ce beſoin moral ou phyſique avoit produit, dans toutes les grandes Cités de l'Em-

pire Romain, & en dernier lieu dans Constantinople, cette fureur pour certains exercices ou spectacles, tantôt pour les combats des gladiateurs & des bêtes, & tantôt pour les courses de chevaux & de chars (1). Cette derniere espéce étant peut-être, de sa nature, moins propre à émouvoir les spectateurs que les sanglans combats des gladiateurs des Ours & des Lyons, l'esprit de faction vint s'y joindre

Veneti & Prasini.

& en augmenter l'intérêt. Le cirque fut partagé entre les verds & les bleux, la multitude s'engagea dans l'un des deux partis, ce qui échauffa prodigieusement les imaginations. Mais ces spectacles supposent la culture & le regne des beaux arts, surtout de l'architecture. Les Lombards, qui n'en connoissoient aucun, du moins à l'époque de leur établissement en Italie, ne pouvoient donc avoir ni de théatres, ni d'amphithéatres, ni de cirques. Ils n'avoient d'autre passe-

(1) Voyez M. l'Abbé Dubos, Réflexions sur la poésie & la peinture, tome 1.

tems que ces combats ſinguliers ; dont les champions excitoient en eux autant & plus d'intérêt que les gladiateurs n'en produiſoient anciennement. Je dis plus d'intérêts, parce que celui que les Romains & les Grecs prenoient aux gladiateurs finiſſoit toujours avec le combat, & n'étoit jamais prolongé au-delà de la victoire de l'un & de la mort de l'autre. Au lieu que les duels, outre l'émotion préſente & je ne ſçai quel plaiſir que procure l'incertitude & l'attente de l'événement, occupoient encore les eſprits fort longtems après. La cauſe & les parties au nom deſquelles les champions avoient combattu, donnoient enſuite lieu à une infinité de propos & de raiſonnemens. Chacun faiſoit ſes réflexions & ſes remarques. Le plaiſir étoit d'autant plus vif, que l'affaire étoit plus importante & les perſonnages plus illuſtres. Quel vif intérêt durent exciter, par exemple, les champions de Gondeberge & d'Adalulfe ? Combien de tems il fut queſtion de l'innocence de cette Reine & de la

méchanceté de ſon calomniateur. Il réſulte de l'Hiſtoire & des Loix des Lombards, qu'outre les hommes libres & les Nobles, parmi leſquels le duel avoit lieu aſſez ſouvent pour leurs propres démêlés, pluſieurs Lombards en faiſoient leur profeſſion & leur métier. Les Grands avoient de ces ſortes de braves parmi leurs eſclaves & leurs affranchis, ainſi que les anciens avoient des gladiateurs de condition ſervile. Voilà donc ce qui rendoit la Nation ſi jalouſe de cette pratique ſuperſtitieuſe, cruelle & barbare. La paſſion & l'intérêt que chacun mettoit à ces combats, ne permettoient ni d'en voir ni d'en ſentir les abus. Cent exemples atteſtoient l'injuſtice de ces prétendus jugemens de Dieu. Il étoit démontré qu'ils avoient fait périr pluſieurs innocens & ſauvé plus d'un coupable (1). Mais le pré-

(1) Liutprand lui-même en convient dans un de ſes Edits. *Quia incerti ſumus de judicio Dei & multos audivimus perpugnam ſinè injuſtâ cauſâ ſuam cauſam perdere. Sed propter conſuetudinem gentis noſtræ Longo-*

jugé étouffoit la vérité & la raison: le peuple défendoit un usage ancien qui lui procuroit du plaisir, & s'aveugloit sur tous les faits qui en réclamoient l'abolition.

Il n'est pas impossible que les personnes riches & puissantes se soient déclarées quelquefois en faveur de l'abus par un motif plus odieux. Les Grands injustes & méchants devoient le trouver fort commode. Au moyen de ces Spadassins ou Champions, que chacun d'eux avoit à ses gages, ils pouvoient soutenir impunement les causes les plus iniques. La mort d'un malheureux valet étoit la seule chose qu'ils risquoient. Au reste, il ne faut pas croire que l'usage des duels fût plus cruel en lui-même, ni plus destructeur que celui des gladiateurs, qui ensanglantoient non-seulement les amphithéatres & les fêtes publiques, mais qui s'égorgeoient tous les jours pour le divertissement des riches Particuliers. V. Lips. Satur. serm. lib. 1.

---

bardicæ legem impiam vetare non possumus. Liv. 6. Loi 65, & liv. 1. chap. 10. Loi 1.

CHAPITRE IX.

Etat des Provinces encore ſoumiſes aux Grecs du tems des Lombards.

Les Provinces ſoumiſes aux Grecs furent probablement exemptes de cette fureur ſuperſtitieuſe pour les duels, & de quelques autres uſages barbares, que les Peuples du Nord établirent en Lombardie; mais elles n'en étoient pas plus heureuſes. La liberté civile, les Arts, les Lettres, le Gouvernement, la Religion n'y figuroient pas avec plus d'éclat, & ſous quelque rapport qu'on enviſage ces contrées, leur condition n'étoit nullement préférable. Bien-loin que les Italiens ſoumis aux Lombards fuſſent dans le cas d'envier la poſition des Sujets de l'Empire, la maniere dont Paul Diacre s'exprime (1) ſur leur ſort feroit

(1) *Erat ſanè hoc mirabile in regno Longobardorum; nulla erat violentia, nullæ ſtruc-*

imaginer que jamais aucun Peuple ne fut plus tranquille ni plus heureux. « C'étoit une chose bien étonnante, dit cet Historien, que sous » le regne des Lombards la violence, les artifices & les embûches ne fussent jamais employés. » Jamais personne n'y étoit tourmenté ni dépouillé injustement. » Point de voleurs ni de larrons, » on alloit par-tout en sûreté & » sans avoir rien à craindre «. Le Cardinal Baronius, fondé principalement sur l'autorité de saint Grégoire le Grand, contredit cet éloge qui est en effet bien magnifique, & qui seul feroit soupçonner Warnefrid de partialité, quand même il ne seroit pas Lombard. Cependant, quoique l'on veuille en rabattre, il est constant que les terres des Lombards étoient les plus pécunieuses & les plus riches en tout genre. Les habitans n'étant soumis à aucune

bantur insidiæ. Nemo aliquem injustè angariabat, nemo spoliabat. Non erant furta, non latrocinia, unusquisque quò libebat, securus, sine timore pergebat. Paul Diac. lib. 3.

eſpéce de redevance envers les puiſſances étrangeres, ſauf un don gratuit & modique, qu'ils payerent aux Francs pendant la vacance du Trône d'Italie, tous les revenus publics & particuliers étoient conſommés dans le pays. Les Exarques au contraire, ainſi que les autres Officiers Grecs, payerent preſque toujours tribut aux Lombards, & de tout l'argent provenant des impoſitions publiques ou des vexations qu'ils faiſoient eſſuyer à l'Egliſe, aux Communautés & aux particuliers, une partie étoit envoyée à la Chambre Impériale, une autre à leur famille, à leurs parens, amis & protecteurs, ce qui ne pouvoit manquer d'épuiſer & d'appauvrir les Provinces qu'ils gouvernoient.

Nous ne ſaurions même ſuppopoſer que le commerce des Grecs, quel qu'il fut, ait fait circuler les richeſſes des Lombards, & pu maintenir l'équilibre. Les Arts cultivés ſur les terres impériales étoient nuls par rapport aux Lombards. Ceux-ci poſſeſſeurs des plus fertiles cantons d'Italie, ne ſe trouvoient jamais

dans le cas de tirer d'ailleurs les articles de premiere néceſſité, & la rudeſſe des mœurs leur rendoit inutiles tous les objets du luxe ; au moyen de quoi les productions abondantes de leur ſol & de leurs beſtiaux n'étoient point détournées, & entretenoient dans toute l'étendue de leur Domaine les moyens de ſubſiſter & de pulluler : ce qui conſtitue eſſentiellement le bien-être phyſique & civil. Il faut mettre encore en ligne de compte l'or & l'argent provenant du ſuperflu de leurs denrées, & des contributions qu'ils exigeoient de tems en tems de leurs voiſins.

Au reſte, ſi l'on ne peut nier que la Littérature jetta quelques étincelles plus vives dans les contrées ſoumiſes à l'Empire & ſur-tout à Rome, où l'étude des Loix, de l'Ecriture ſainte & des Peres, ſe ſoutint encore pendant tout le ſeptieme ſiécle par les ſoins des Souverains Pontifes, il y a tout lieu de croire que les Savans y furent en très-petit nombre. Quiconque étoit initié aux principes de la latinité,

de l'Ecriture & des Peres, passoit pour un Lettré du premier ordre, pour un *virtuoso*. Une Lettre que le Pape Agathon écrivit aux trois freres Empereurs, à l'occasion de l'ouverture du sixieme Concile œcuménique de Constantinople, démontre combien les Ecclésiastiques médiocrement instruits étoient rares dans toutes les Eglises du voisinage de Rome & à Rome même. Mais rien ne prouve mieux à quel point les Lettres étoient tombées dans toutes les villes d'Italie qui restoient aux Grecs, que l'étonnement de l'Exarque de Ravenne à la découverte d'un homme qui traduisoit du Grec en Latin les dépêches de sa Cour, & pouvoit lui servir de Secretaire (1).

(1) Il faut que je rapporte ici les propres paroles de l'Historien de Ravennes. Il détaille cette particularité de la maniere la plus propre à nous convaincre de la rareté des Gens de Lettres & des plus médiocres talens, même parmi les Grecs. *Contigit eo tempore, quod notarius exarch (Theodori) divino jussu mortuus est, pro quo lamentabatur patricius non solum pro*

Quant à la Religion, les Habi-

---

morte ejus, sed plus quia non habebat similem virum sapientissimum, qui potuisset epistolas imperiales componere, vel cæteras scripturas chartulis, quas necesse erat in palatio perficere. Cum autem ille suis tristitiam suam indicasset, dixerunt ad illum: nullam dubitationem Dominus noster ex hac habeat causa. Est hic adolescens unus Johannicus nomine, scriba peritissimus..... Quo audito verbo, quod dicebatur, exhilaratus præcepit eum venire. Et stetit ante eum, despexitque eum in corde suo, eo quod erat brevis formâ & indecorus aspectu...... Jussitque deferri epistolam, quæ ad se de Imperatore venerat Græcè scriptam, dixitque ei patricius, lege. At ille prostratus ante pedes ejus, surrexit, explicuitque & ait: jubes, Domine mi, ut græcè legam, ut exarata est, an per latina verba? Quia græcè & latinè utebatur, & latinam ut græcam tenebat. Tunc admiratus patricius unà cum majoribus & cœtu populi, jussit deferri præceptum latinis litteris exaratum, & precipiens ei dixit: Tolle hoc præceptum in manu tua, & lege idem græcis verbis: accipiens verò ille legit græcè per totum... Post tertium verò annum Imperator Constantinopolitanus jussit exarari epistolam ad hunc patricium continentem ita: mitte ad me virum illum, qui tales compositiones, quas ad me misisti, & carmina fingit. Agnell. dans la vie des Evêques de Ravenne, partie 2. Vie de S. Theod. chap. 2.

tans de ces Provinces étoient généralement Chrétiens & Catholiques. Ils se ressentoient fort, à la vérité, de l'esprit sophistique & contentieux qui regnoit à la Cour de Constantinople, de laquelle ils dépendoient ; & quoiqu'ils fussent assez conformes à l'Eglise de Rome en fait de doctrine & de pratiques extérieures, ce qui ne laissoit pas d'être fort étonnant, vu la multitude d'hérésies qui infectoient la capitale de l'Empire ; il s'en falloit de beaucoup que leurs mœurs répondissent à la pureté de leur Loi. Les Evêques de Ravenne que Valentinien III. avoit comblés d'honneurs & de priviléges (1), voulurent, à l'imitation du Patriarche de Constantinople, disputer la primauté à l'Evêque de Rome, duquel ils devoient dépendre à tant de titres. Les cabales schismatiques &

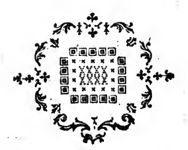
(1) De Rubis, Histoire de Ravenne, liv. 2, chap. 97 & 98, in collectan. Burman. tom. 7, partie I. page 94, 95. *Hinc duxit ortum insolens altercatio..... Romano Pontifici æquari timere postulantium.*

les attentats de ces Archevêques forment une partie considérable de l'Histoire Ecclésiastique de ce siécle. Le Clergé prit bien-tôt le ton de ses Prélats ambitieux & altiers, & les ameutemens, les tumultes populaires, très-souvent ensanglantés, donnerent trop à connoître que le gouvernement des Grecs n'étoit ni plus sage, ni plus doux que celui des Lombards. Cet esprit de docilité & de soumission, qui est le but des conseils & des préceptes du christianisme n'opéroit pas des effets plus admirables dans les Villes du Domaine Impérial que dans celles des Barbares. Les sacriléges attentats de l'Exarque qui dépouilla, du consentement de l'Empereur Héraclius, la Basilique de Saint Jean de Latran; les concussions de l'Empereur Constant, qui dépeuplerent la Pouille, la Calabre, la Sicile, dont les habitans aimerent mieux se retirer chez les Sarrasins, que de rester sous le joug d'un tel Prince; enfin, les sanguinaires exactions des Grecs sur les Citoyens de Ravenne, surpassent de beaucoup les ri-

An. 663.

An. 709.

gueurs que les Rois ou Ducs Lombards firent essuyer à leurs Sujets & aux Eglises de leur Domaine. Il n'est donc point étonnnant que les Papes, lassés du gouvernement absurde des Grecs, se soient ménagé d'autres Protecteurs.



LIVRE HUITIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations sur l'ordre de succession suivi dans l'Empire Romain, & dans les Etats des Barbares.

C'EST un moment bien critique pour les Ecrivains, que celui qui termine le huitieme siécle ! Ce point délicat de l'Histoire va faire le sujet de ce Livre, dans lequel nous avons à traiter d'une révolution célebre dans tout l'Occident, appellée communément, Translation de l'Empire Romain. Mais avant de parler de ce grand événement & de l'exaltation de Pepin & de Charlemagne sur le Trône des François & sur celui des Lombards, antérieure au renouvellement de l'Empire occidental ; il est à propos de revenir sur nos pas, pour considérer

les principes & la nature de l'Empire Romain, & des Etats qui se formerent de ses débris. Gardons-nous de confondre l'ordre de succession, actuellement établi dans tous les Royaumes, avec celui qui s'observa dans toute l'Europe pendant un si grand nombre de siécles. Avant que la raison & les sciences eussent fait tant de progrès, les Etats avoient bien moins de régularité & de consistance. Vincent Gravina, Litterateur aussi célébre que docte Jurisconsulte (1), & le savant Marquis Maffei (1) affirment constamment, d'après une infinité de passages de l'Histoire Auguste, & des Ecrivains contemporains des Césars, que le gouvernement de Rome ne cessa point, ni sous Auguste ni sous ses successeurs, d'être réellement & proprement Républicain, que les noms de République & d'Empire Romain, employés en effet indifférement, signifioient

(1) *De Imperio Romano, lib. singular.*
(2) *Verona illustris*, Liv. 9, page 470 & suivantes, édition de Verone, *in*-8°.

exactement la même chose, & qu'enfin, l'Empereur n'étoit que le premier Magistrat de l'Etat. L'assertion est un peu forte, quoiqu'elle paroisse fondée. Je ne crois pas même devoir suivre à la lettre ces deux Ecrivains, ni Grotius, qui les a précédés (1). Il faut réduire la proposition à ses moindres termes, & établir un principe qui puisse être saisi par quiconque sera médiocrement au fait de l'Histoire Romaine. Je suppose donc que le gouvernement des Romains, à dater de Jule César, fut un mêlange de Monarchie, de despotisme militaire & de République. On regarda la dignité Impériale, tantôt comme élective & dépendante de l'autorité du public, tantôt comme héréditaire & dépendante de la volonté du possesseur qui la transmettoit, ainsi qu'un Particulier dispose de ses biens & de son patrimoine. Ce qui est si vrai, que toutes les fois qu'un Empereur eut des fils ou

(1) *De jure belli ac pacis*. Liv. 2, chap. 11. nomb. 9.

des freres, ou qu'au défaut de ceux-ci, il voulut choisir pour successeur un autre parent ou quelqu'Etranger, il en disposa presque toujours sans difficulté & sans obstacle (1). Il faut cependant remarquer que toute association au Trône & toute déclaration de successeur, faite par l'Empereur regnant, ne devenoit autentique & solide que par l'adhésion du Sénat & surtout de la milice. Lorsque le Trône venoit ensuite à vaquer par la mort violente ou imprévue de celui qui l'occupoit, les gardes prétoriennes en disposoient assez communément : celui qui leur plaisoit davantage devenoit Empereur. C'est ainsi que les choses se passent pendant trois siécles entiers. Toute l'Histoire atteste que le consentement de ces cohortes étoit le point essentiel : le choix même & la nomination de l'Empereur ne signifioit presque rien sans leur aveu. Il n'est point surprenant qu'un corps

(1) Voyez les annales de Tacite, liv. 6, chap. 46, *in fine*.

de troupes, qui étoit toujours auprès de l'Empereur, & par conséquent le premier informé de sa mort, se soit arrogé le droit exclusif de nommer au Trône. Par-là même qu'ils faisoient corps & qu'ils étoient en armes, ils avoient un grand avantage sur le Sénat & sur la populace désarmée. D'ailleurs, la Capitale étant leur résidence ordinaire ils paroissoient avoir plus de droit à l'élection que les autres corps militaires répandus dans les Provinces & le plus souvent sur les frontieres. Ajoutons que, les armées provinciales étant composées en grande partie, d'Etrangers & de Barbares, les Prétoriens, presque tous natifs d'Italie, avoient, en effet & indépendamment de leur emploi, le grade & les droits de Bourgeoisie, ce qui sembloit leur attribuer l'élection des Empereurs. Les paroles mémorables de Trajan, quand il remit solemnellement l'épée de Préfet du Prétoire dans les mains de Suburanus, donneroient lieu de croire que les Prétoriens étoient non-seulement les

Electeurs du Prince, mais encore les Juges de sa conduite & les arbitres de son sort (1).

Cependant, il ne faut point en conclure que le Sénat & le peuple n'eussent aucune part à l'élection des Princes. Les assemblées publiques cesserent, à la vérité, sous le regne de Tibere : à dater de cet Empereur les Citoyens n'eurent plus une influence directe dans le gouvernement; mais on ne peut pas dire qu'ils fussent totalement dépouillés & le peuple conservoit encore quelque vestige de sa Souveraineté. Si l'on y fait attention, ces vivres que tous les Princes étoient en usage de faire distribuer aux dépens du fisc, usage qui fut même porté à Constantinople, n'étoit, peut-être au fond, que sa portion des tributs levés sur les Provinces subjuguées. On seroit, en effet, tenté de croire que le peu-

(1) *Tibi istum gladium ad munimentum mei committo, si rectè agam ; sin aliter in me magis.* Sextus Aurelius Victor de Cæsaribus, chap. 13, page 322. Voyez aussi Pline, panégyrique de Trajan, nomb. 67, & Dion. Cass. liv. 68.

ple avoit conſervé quelques droits ſur cet article, & s'étoit maintenu en poſſeſſion d'y participer. Quand par haſard il ſe trouva raſſemblé dans les Théatres de Rome, ou dans le cirque de Conſtantinople, au moment qu'il étoit queſtion de quelque grande affaire, il ne manqua pas de reclamer & d'exercer ſon droit (1). Il eſt vrai que les exemples en ſont fort rares, & beaucoup plus à Rome qu'à Conſtantinople où le peuple avoit autant de part que les armées au couronnement & à la dépoſition des Empereurs. Après tout, on pourroit dire qu'à Rome le peuple exerçoit ſon autorité par le miniſtere de ſes Magiſtrats ou Repréſentans (2). Les Tribuns

(1) *Multa & plures per dies in theatro licentius efflagitata, quam ſolitum adverſus imperatorem.* Tacite, liv. 6. chap. 13.

(2) Et d'où vient que les premiers Céſars furent ſi jaloux de ſe faire revêtir de l'autorité tribunitienne ? Par quelle raiſon la regardoient-ils comme la baſe de leur puiſſance ? Pourquoi les vit-on s'aſſocier dans cet emploi leurs enfans & leurs ſuc-

subsistérent encore long-tems sous les Empereurs. Il ne leur restoit, à la vérité, qu'une ombre de l'autorité dont ils jouissoient avant Auguste. Cependant ils avoient voix au Sénat & formoient, conjointement avec les autres membres de cette assemblée, un corps qui ne laissoit pas d'être respectable, qui étoit même en quelque sorte, le grand Conseil de l'Etat & de la République. Or, comme le Sénat étoit, en un sens, le Compagnon & le Collégue de l'Empereur, il avoit aussi beaucoup de part à l'élection du successeur. Gronovius, dont l'élément paroît être la critique & la grammaire & nullement la politique & les Loix, attaque de toutes ses forces l'opinion de Grotius. Il prétend que la milice avoit seule le droit d'élire le Prince ; que les decrets & la confirmation du Sénat, ainsi que le consentement du peuple exprimé par la réception des images,

---

cesseurs présomptifs ? C'est, qu'ils étoient persuadés que ce titre leur conféroit toute l'autorité populaire.

ne fut qu'une vaine formalité ; que dans le fait, le Sénat ne se hasarda jamais, ou très-rarement, à rejetter un Prince élu par les Prétoriens, & discutant, l'un après l'autre, les exemples qui paroissent établir l'autorité du Sénat & du peuple, il s'efforce de prouver que, dans ces cas là même, ce fut la milice qui joua le rôle principal. Cependant tout cela est plus specieux que solide. Accordons à Gronovius que le Sénat & le peuple aient eu presque toujours le dessous, que dans la crainte d'être maltraités des soldats, & de l'usurpateur qui avoit la force en main, ils n'ayent osé former aucune opposition ; les aveux & les protestations de plusieurs Empereurs, tels qu'Albin, Macrin, Tacite, Probus & Majoranus (1) suffisent pour démontrer que les Em-

(1) Capitolin, *in Albin.* chap. 13, p. 402. *Idem. in Macrin.* chap. 6. p. 435. Vopisc. *in probo.* chap. 7. p 929. *Idem in probo*, *cap.* 11, p. 934. Supplément au Code Théodosien, lib. 4, tit. 3. edit. Lug. Batav.

pereurs eux-mêmes reconnoissoient tenir leur dignité du Sénat & du peuple, & que ce Sénat & ce peuple ne s'étoient jamais dépouillés du droit de créer les Augustes (1). Ainsi, sans remonter à tous les faits qui pourroient s'adapter à la question, je crois être en droit de conclure, que l'élection des Princes étoit légitimée par l'acceptation & le consentement du Public; consentement manifesté par les acclamations avec lesquelles on recevoit les statues & les effigies de l'Empereur élu, lesquelles étoient envoyées dans toutes les parties de l'Empire & spécialement à Rome, lorsque l'élection se faisoit ailleurs; & qu'enfin celui qui n'étoit d'abord qu'Usurpateur & Tyran, devenoit, par ce consentement ou cette acceptation du Public, véritablement & légalement Empereur.

» (1) On peut toujours inférer de là » que les Empereurs eux-mêmes reconnoissent que le Peuple Romain ne s'étoit » point dépouillé du droit de se donner » un Maître. Barbeyrac, *in notis ad Grot.* page 441.

Les Souverains de ces Nations barbares, qui envahirent une grande partie, ou pour mieux dire, presque tout l'Empire d'Occident, étoient à peu près dans le même cas. Ce n'étoit, à la vérité, ni les Gaulois, ni les Italiens, ni les Espagnols, qui disposoient du Trône: mais les Goths, les Lombards & les Francs, en vertu de ce qu'on appelle droit de conquête, c'est-à-dire du plus fort, se maintinrent en possession de faire & de défaire les Rois: & malgré tous les préjugés vulgaires sur la Loi Salique, que les Francs introduisirent dans les Gaules, leur Couronne, ainsi que celle des Goths & des Lombards en Italie, ne fut pas plus héréditaire que celle de l'Empire Romain. Quant aux Goths & aux Lombards, leurs propres annales ne laissent là-dessus aucun doute. Nous pouvons même inférer de l'Histoire de ces deux Nations & du tableau de Tacite, quel étoit sur ce point le sentiment général de la Nation, & par conséquent des Francs, qui, sortis également de la Germanie,

devoient avoir les mêmes principes touchant la succession & l'autorité royale. Or, il est certain que parmi tous ces peuples celui-là devenoit souverain légitime qui étoit jugé le plus capable de gouverner; les suffrages ou le consentement de la Nation le portoient ou le confirmoient sur le Trône. Si celui des Francs devient, pour ainsi dire, héréditaire dans la famille des Mérovingiens, c'est que les premiers Rois de cette race laissent des fils qui ne dégénerent point, & qui se trouvent heureusement en âge de gouverner, ou assistés par des personnes puissantes, habiles & particulierement intéressées à laisser établir l'opinion de la transmissibilité de la Couronne du pere au fils. Pour surcroît de bonheur ils ne furent jamais dans le cas de donner l'exemple du contraire, comme les Goths & les Lombards; rien n'étant plus aisé à un Prince célébre & redouté, que d'installer dans le gouvernement de ses Etats, un fils, un parent, un favori, & d'en affermir tellement la puissance, qu'à

ſa mort les choſes puiſſent ſubſiſter comme il les a réglées. Ce ſeroit donc bien gratuitement que l'on ſuppoſeroit parmi les Francs, dont il eſt ici queſtion en particulier, un ordre quelconque de ſucceſſion. Il eſt vrai que leurs Rois étoient pris dans la même famille, mais le pere partageoit arbitrairement le Royaume entre ſes enfans: les freres, toujours armés les uns contre les autres, s'arrachoient mutuellement leurs portions; oncles, neveux, couſins, tous ſe mettoient ſur les rangs & déchiroient l'état à l'envi (1). Les Maires du Palais, qui exercerent de fait l'autorité ſuprême long-tems avant de s'en emparer, n'avoient nul égard à la primogéniture; ils n'examinoient point ſi le phantôme qu'ils plaçoient ſur le Trône étoit l'aîné ou le plus proche parent; c'étoit aſſez qu'il fut du Sang de Clovis: car la maxime, qu'il ne falloit reconnoître pour Rois que ceux de cette Race, étoit

(1) Voyez Daniel, Hiſtoire de France, pages 35, 55, 58.

profondément gravée dans tous les esprits, & ces Officiers ambitieux n'oserent pas si-tôt la braver. Les descendans de Clovis furent en quelque sorte sacrés pour la Nation : mais elle fut parfaitement indifférente sur le choix ; à peu près comme les Turcs, qui ne sont pas fort scrupuleux sur le choix du Grand Seigneur, pourvu qu'ils voyent sur le Trône quelqu'un de la famille Ottomane. C'est une grande question de sçavoir, si ces descendans de Clovis, devenus lâches, invisibles & totalement nuls ne dérogerent point & conserverent les mêmes droits que la Loi, qui n'étoit cependant écrite que dans les cœurs, attribuoit à leur Maison. Mais il ne m'appartient pas de l'examiner, ni de la résoudre. Mon dessein n'a point été d'approfondir ces matieres, & le peu que j'en ai dit est suffisant pour faire sentir au Lecteur, que les maximes du droit public moderne ne sont nullement applicables aux révolutions des siécles passés. Il faut admettre que les principes des anciens, sur ce

point, différoient abſolument des nôtres, ou convenir que la pluſpart de leurs Princes furent des uſurpateurs; vu que, pendant une multitude de ſiécles, on trouve à peine, ſoit en Europe, depuis Céſar juſqu'à Charlemagne, ſoit chez les autres Nations de l'Univers, trois ou quatre ſucceſſions continues, qui, d'après l'ordre actuellement établi, n'ayent été irrégulieres, & par conſéquent illégitimes, injuſtes & tyranniques.

CHAPITRE II.

Révolutions de la Cour de France, par leſquelles la famille de Carlovingiens fut portée ſur le Trône.

Dès le commencement du huitieme ſiécle la Charge de Maire du Palais donnoit tant de conſidération & d'autorité que, pour l'obtenir, les enfans des plus grands Seigneurs firent la guerre civile avec le même acharnement que s'il s'étoit

agi de la Couronne même & de la possession du Royaume. Jusque-là cet Office avoit été conféré par les Grands, dont la nomination étoit ensuite confirmée par le Roi; mais les armes de Pepin-le-Gros, bisayeul de Charlemagne, le rendirent héréditaire dans sa famille, au point que se sentant près de mourir, il nomma pour successeur son petit-fils Theodalde ou Theodebalde, encore enfant (1). Ce moment fut critique pour Charles-Martel. Il succomba sous le pouvoir exhorbitant de sa belle-mere Plectrude, ayeule & tutrice de Theodebalde, & fut même arrêté. Mais s'étant échappé de sa prison peu de tems après & ayant relevé son parti, il s'affermit tellement dans ce poste que, pendant vingt-cinq ans consécutifs, il fut regardé, non-seulement, des François, mais de toutes les Nations étrangeres, comme le Souverain de cette Monarchie, quoiqu'il n'en

(1) Annales de Mets à l'année 714 & suivantes, chez Daniel, Histoire de France, page 349.

porta pas le nom. Ses victoires firent tant de bruit en Europe que les plus grands Princes rechercherent son amitié. Le Roi Liutprand, entr'autres, voulant se rendre Charles-Martel favorable, adopta son fils Pepin (1). Mais dans le même tems, les Papes Grégoires deux & trois, qui craignoient & détestoient les Lombards, & qui étoient lassés du gouvernement foible des Grecs, travailloient de

(1) Ces adoptions étoient purement honoraires, & voici quelle en étoit la cérémonie. Celui qui adoptoit coupoit les cheveux de son fils adoptif dans la même forme que les portent encore les Ecclésiastiques. Il paroît même que les effets de cette cérémonie ne s'étendoient guère au-delà de ceux de la Tonsure Cléricale, attendu que l'adopté ne s'engageoit qu'à donner à son nouveau pére des marques particulières d'attachement & de respect. Quelques Auteurs ont pensé que c'étoit en conséquence de cette Tonsure faite au jeune Pepin par le Roi Lombard, que les Rois Carlovingiens porterent la chevelure coupée en forme ronde, telle que nous la voyons dans les anciens portraits de ces Princes.

leur côté à se ménager l'amitié & la protection de Charles, dont la victoire signalée sur les Sarrasins, remportée l'an 731, sembloit les inviter à lui donner le titre de Défenseur de la Religion. En 741, Grégoire III. envoie en France l'ambassade la plus solemnelle, adressée, non à Childeric, ni au descendant quelconque de Clovis qui portoit alors le nom de Roi, mais à Charles lui-même, qui gouvernoit réellement la Monarchie. Malgré les réticences & l'ambiguité des Historiens, tout porte à croire que cette ambassade n'avoit d'autre but que d'engager le Regent à reprimer la puissance des Lombards & sur-tout à croiser leurs vues sur Rome; pour prix de quoi le Pape & les Romains offroient à Charles de le reconnoître pour Souverain sous le titre de Consul ou de Patrice, & de lui transporter tous les droits de l'Empereur de Constantinople. Mais la mort de Charles, de Gregoire, de Leon l'Isaurien & du Roi Liutprand, qui regnerent en même tems, ou à très-peu de distance l'un de l'autre, dé-

rangea & suspendit l'exécution de ce qui avoit été probablement combiné & arrêté dans ces ambassades respectives. Carloman & Pepin, qui succéderent à Charles-Martel dans le gouvernement de la France, eurent assez à faire chez eux, & quoiqu'ils vécussent d'intelligence, & que la Charge de Maire du Palais fut déja héréditaire dans leur famille, il leur fallut faire encore certains efforts pour s'en assurer la possession. Enfin, au moyen de la renonciation de Carloman, qui se fit Moine, Pepin réunit en sa personne toute l'autorité. D'un autre côté, le Pape Zacharie, qui voyoit sur le Trône des Lombards le Religieux & pacifique Rachis, & qui vouloit voir quelle tournure prendroit le jeune Constantin Copronyme, ne se pressoit pas de renouer avec les François & de les attirer en Italie. Mais quand on eut apprit que Constantin poursuivoit les images avec le même fanatisme, & qu'en somme il valoit moins encore que son pere; lorsqu'on vit en Italie le pieux Rachis embrasser la

vie monaſtique & remettre la Couronne à ſon frère Aſtolfe, Prince belliqueux, avide de conquêtes & beaucoup plus ambitieux encore & plus inquiet que Liutprand, le Pape Etienne ſecond en revint au terme de ſes prédéceſſeurs, & reprit le cours des négociations avec la Cour de France, c'eſt-à dire, avec Pepin, qui en étoit l'ame & le bras, & qui avoit des raiſons particulieres pour ſe ménager la bienveillance du Souverain Pontife. L'ambition eſt inſatiable. Pepin, peu content de poſſéder en effet toute l'autorité ſouveraine, voulut à toute force y ajouter le titre de Roi & & ravir à la poſtérité de Clovis cette dignité fantaſtique dont elle jouiſſoit encore. Il ne faut pas croire néanmoins que ce titre fut ſi fort indifférent: tout vain qu'il étoit devenu, on pouvoit encore s'en prévaloir & le réaliſer. Il n'étoit pas impoſſible que les Mérovingiens vinſſent à ſe laſſer de n'occuper le Trône que pour la forme. Que l'un d'eux, pouſſé par ſon propre génie ou mis en action par quelque Rival

du Maire, se fut avisé de le déposer, de vouloir reprendre le gouvernail en main, ou seulement de prêter son nom à la faction opposée, il donnoit furieusement de l'embarras à Pepin & à ses descendans. Le sang de Clovis étoit si cher au peuple qu'un Roi de cette Race en auroit infailliblement fait soulever une partie. Par conséquent, outre le nouvel éclat qu'une Couronne répandoit sur la personne & sur la famille de Pepin, elle lui assuroit encore la possession de l'autorité suprême. Il ne faut pas même s'imaginer que la chose fut si facile. L'usurpation de ce Diadême, qui paroissoit un ornement inutile, exigeoit de grands ménagemens & beaucoup de dextérité. Avec toutes les forces de l'Etat que Pepin avoit en main, avec tout l'ascendant que Charles-Martel avoit donné à sa famille, l'entreprise ne laissoit pas d'être fort délicate. Malgré le désordre & l'arbitraire introduits depuis si long-tems dans la succession des Rois François, la maxime qui excluoit du Trône tout autre que

les descendans du Fondateur, subsistoit dans toute sa force. Il falloit donc que Pepin imagina quelque expédient qui pût détruire l'opinion, ou l'affoiblir, & préparât les esprits au changement. Une Coutume, consacrée par le tems & observée avec une sorte de Religion, ne pouvoit guere être aboli que par l'autorité de la Religion même; & sans le concours de la puissance ecclésiastique, il est fort douteux que le nouveau Roi eût pu s'affermir sur le Trône dont il vouloit s'emparer. Saint Boniface étoit pour lors Evêque de Mayence; Pepin entreprit de le mettre dans ses intérêts, & de lui faire goûter ses projets, persuadé que le suffrage de cet homme apostolique entraîneroit celui de l'Evêque de Rome, que la France regardoit généralement comme le Chef suprême de la Religion. Les pieuses inclinations de Pepin, sa générosité, sincere ou affectée, envers l'Eglise, son zéle pour la réforme de la discipline, la restitution de la plûpart des Bénéfices que Charles-Martel avoit donnés à ses

ſoldats, tout cela faiſoit impreſſion ſur l'Apôtre de la Germanie. L'adroit Pepin n'oublia pas d'exagérer la dégradation & la nullité de la famille regnante. Il fit ſentir à tous ceux qui pouvoient contribuer à la revolution, que le droit des deſcendans de Clovis, quelque reſpectable qu'il fût, devoit céder au bien de la Nation; qu'il n'étoit pas à préſumer qu'aucun peuple eût jamais renoncé au plus ſacré de ſes droits, celui d'être gouverné & défendu; que, par conſéquent, un Prince, ſans goût & ſans talens pour le gouvernement, étoit cenſé déchu par le ſeul fait, & le peuple abſout du ferment de fidélité. Il y avoit encore une conſidération particuliere, & d'une eſpéce très-propre à frapper un ſaint Eccléſiaſtique. C'étoit le voiſinage des Sarraſins, qui, déja maîtres de preſque toute l'Eſpagne, auroient infailliblement envahi les Gaules, au très-grand dommage de la Religion, ſi la France n'avoit été gouvernée par des Princes vigilans & guerriers. Enfin, Boniface con-

vaincu que la tranſlation de la Couronne dans la famille de Pepin ſéroit avantageuſe à l'Etat & à l'Egliſe, en écrivit au Pape Zacharie, lequel, étant conſulté ſur la juſtice & la légitimité du projet, donna d'autant plus facilement une réponſe conforme aux vues de l'Expoſant, que les affaires de l'Egliſe de Rome & celles de l'Italie avoient grand beſoin de la protection de ce Prince belliqueux & puiſſant.

CHAPITRE III.

L'Italie ſe ſouleve contre l'Empereur d'Orient.

LES ſuccès & les conquêtes des Lombards très-conſidérables, ſurtout ſous le regne de Liutprand & d'Aſtolfe, firent craindre que ce peuple ne devînt le Dominateur de toute l'Italie. En conſéquence, les Italiens ſongerent aux moyens de contenir ces Barbares, & même de les détruire, s'il étoit poſſible. Il eſt

convenu généralement, que les Pontifes Romains furent les principaux auteurs de cette grande révolution; & s'il en faut juger par les suites, ils n'avoient nullement en vue de restituer le domaine de l'Italie aux Empereurs de Constantinople, comme du tems de Justinien, quand il fut question de détruire les Goths: leur unique but étoit d'en faire passer une partie sous une domination nouvelle, & de former du reste un Domaine temporel à l'Eglise de Rome. Il doit paroître étrange que le peuple Romain & les Papes, qui devoient être accoutumés & même endurcis au gouvernement des Barbares & des Hérétiques, qui avoient supporté, avec une patience infinie, les traitemens cruels, les variations éternelles & les outrages persévérans de la Cour de Constantinople, aient ensuite témoigné tant d'aversion pour ces Lombards, qui avoient tous embrassé la Catholicité, & qu'un séjour de près de deux cens ans avoit certainement naturalisés en Italie. Mais la face & les affaires du monde étoient bien

changées. L'Empire Romain ſurtout ne paroiſſoit plus le même. Dès le regne de Juſtinien, le peuple de Rome, voyant que le gouvernement des Grecs n'étoit plus qu'un brigandage, ſongeoit à ſe retablir dans ſes anciens droits : non qu'il eût toujours en vue la domination univerſelle, la condition des tems & ſa propre foibleſſe ne permettoit plus d'y penſer; mais il tâchoit du moins de recouvrer ſa liberté & la poſſeſſion de ſon propre territoire. Il eſt certain que les Lombards n'avoient aucun droit ſur Rome, & les Empereurs Grecs, reconnus juſqu'alors pour Souverains de cette Ville, étoient ſi loin de pouvoir la garder & la défendre contre les entrepriſes des Lombards, que leurs Lieutenans n'avoient pu ſeulement conſerver Ravenne, Cité forte par ſon aſſiette, d'un difficile accès, & la reſidence ordinaire des Exarques. Il ne reſtoit, par conſéquent, que deux partis aux Romains, de ſubir le joug de quelque Uſurpateur, ou de ſe remettre en poſſeſſion de l'autorité & du gouvernement, ainſi

que

que toute société & tout particulier, même, a droit de le faire dans les cas extrêmes. Depuis près de trois siécles, les Citoyens ou les Habitans de Rome, regardoient l'Evêque de cette Ville, non-seulement comme leur Pere spirituel, mais comme le Protecteur de leur temporel. En conséquence, le Pontife étoit le principal personnage de la Cité, surtout depuis la décadence de l'autorité des Exarques. Il est vrai, & tous les Historiens en conviennent, que les Papes furent longtems fidéles à la Cour de Constantinople, dont ils s'étoient faits en quelque sorte les Ministres, & qu'ils firent certains efforts pour conserver Rome aux Empereurs Grecs (1); mais enfin, ils prirent, à leur tour, le parti de se ménager la souveraineté de cette Ville, ainsi que d'autres terres adjacentes. L'impiété & la tyrannie de Leon l'Isaurien & de son fils Constantin, leur en four-

(1) Voyez Fleury, Histoire Ecclésiastique, liv. 35, nomb. 12 & 35. & liv. 41, nomb. 6.

nirent l'occasion & le prétexte. Ce n'est pas que Leon fût le premier Empereur hérétique & fauteur d'hérésie ; depuis Constantin, on en voit fort peu qui ne soient infectés de quelqu'erreur. Cependant les prédécesseurs de Leon, tantôt Ariens, tantôt Nestoriens, Eutichiens, Monothelites, &c. encoururent plutôt la censure des Evêques, des Docteurs & des Moines orthodoxes, que la haine & l'indignation de la multitude. La plûpart de ces controverses rouloient sur des matieres purement spéculatives, & si fort au-dessus de la portée du peuple, qu'il ne pouvoit appercevoir en quoi le sentiment du Prince différoit de celui des Pasteurs. Les Villes d'Italie, entr'autres, éloignées des troubles de Constantinople, sans aucune relation avec les Conciliabules d'Orient & rarement informées des opinions de la Cour touchant la Religion, obéissoient à l'Empereur Monothelite, ainsi qu'à l'Empereur Orthodoxe. Mais Leon, entraîné par un faux zéle, voulut purger la Religion de ce qui lui paroif-

ſoit être des reſtes d'idolâtrie. Il fit publier dans les Villes d'Italie ſoumiſes à ſon Empire, un Edit qui foudroyoit toutes les figures peintes ou ſculptées du Chriſt, de la Vierge, ſa mere, & des Saints. C'étoit attaquer la dévotion du peuple dans ſa partie la plus ſenſible. Dès ce moment, il fut regardé comme un Tyran ſacrilége, & l'on chercha les moyens de ſe ſouſtraire à ſa domination. Les Paſteurs des Egliſes d'Italie & le Pontife Romain, forcés, par Etat, de contredire l'Edit du Prince & de faire voir combien la vénération des images étoit conforme aux Principes de la Religion & propre à nourrir la piété des Fideles, favoriſoient indirectement, peut-être même involontairement, le ſoulevement des peuples. Mais ce n'étoit pas aſſez de ſecouer le joug de l'Empire Grec; on avoit tout à craindre de la puiſſance des Lombards, contre leſquels les habitans du Duché de Rome, de l'Exarcat de Ravenne & de la Pentapole, aujourd'hui Marche d'Ancone, avoient conçu une haine im-

placable, nourrie par les courses continuelles, les saccagemens & les insultes de ces Conquérans, & par l'antipathie si naturelle entre deux Nations voisines & soumises à différens Maîtres. Il falloit donc employer un tiers, assez puissant pour favoriser ce plan d'indépendance & de liberté, conçu par les Romains, & qui fût en état de reprimer, d'un côté, la puissance formidable des Lombards, & d'en imposer de l'autre, aux Empereurs d'Orient.]

CHAPITRE IV.

Traités entre le Pape & les Rois de France. Défaite & fin de Disdier, Roi des Lombards.

Le Royaume des Francs, ou des François, car c'est ainsi que nous l'appellerons dorénavant, offroit précisément tout ce qu'il falloit pour l'exécution des projets qui se tramoient en Italie. On y professoit la catholicité dès la fondation

de la Monarchie, & malgré la corruption excessive & universelle des mœurs, elle avoit été constamment la Religion des Successeurs de Clovis & de leurs Sujets; article important, & dont les Evêques de Rome, déja reconnus pour Chef du Gouvernement civil de cette Ville, pouvoient très-décemment se prévaloir pour adresser leurs plaintes à la France. D'ailleurs, les peuples de la Romagne devoient avoir d'autant moins de repugnance à s'allier avec les François, à passer même sous leur domination, que pendant le regne des Lombards, quelque long qu'il fût, ils n'en avoient pas reçu la moindre insulte. Il est vrai que les Rois de France avoient étrangement dégénéré. Toute la vertu des Fondateurs de cette illustre Monarchie étoit éteinte. Clotaire II, Clotaire III, Dagobert I, Dagobert II, ainsi que les derniers Thierris & Childerics n'avoient d'un Roi, que le nom, les délices & le palais, au fond duquel ils passoient toute leur vie dans les bras de l'oisiveté & de la mollesse,

Mais la Race de Clovis étoit déja remplacée par une famille qui pouvoit disputer en valeur & en politique avec les premiers Rois François. Les Carlovingiens, après avoir gouverné pendant long-tems sous un autre titre, & avec un pouvoir non moins absolu, venoit enfin de déposer la famille régnante, & de ceindre le diadême. Pepin, auteur de cette fameuse révolution, jouissoit, non-seulement en France, de tous les droits de la Souveraineté; non-seulement il étoit craint & obéi de ses Sujets, mais la renommée en publioit de si grandes choses chez les Etrangers, que le Pape, l'Empereur de Constantinople & le Roi des Lombards s'empresserent en même-tems de lui écrire & de lui envoyer des Ambassadeurs; en sorte qu'il devint l'arbitre de ces trois Potentats, les plus considérables après la France. Les Annales de ce Royaume & celles d'Italie (1) racontent

(1) Voyez Muratori, an. 754 & suivantes. Voyez Daniel, Histoire de France, *ab anno 752, ad annum 768.*

très-distinctement comment le nouveau Roi des François, à la requisition du Pape Etienne III, descendit deux fois en Italie à la tête d'une puissante armée, vainquit les Lombards, leur enleva ce qu'ils avoient conquis sur l'Empire, & en fit don à l'Eglise de Rome. Mais la mort de Pepin & le partage qui se fit du Royaume entre les deux freres Charles & Carloman, donnerent aux Lombards, presque anéantis le tems de respirer, & firent craindre en même-tems au Pape Paul premier, de se voir ravir ce qui avoit coûté tant de soins & de manœuvres à ses Prédécesseurs. Les François, en mettant les Evêques de Rome en possession du terrein conquis, n'avoient pas eu le tems d'y affermir leur autorité, & pour peu que le Roi Disdier reprît l'ascendant, il pouvoit aisément recouvrer ce qu'il avoit perdu dans les dernieres campagnes.

Ou les deux nouveaux Rois n'étoient point encore mariés, ou, par un abus dont les exemples ne sont que trop fréquents dans les deux

premieres Races, on repudioit aisément une femme pour en épouser une autre. La Reine Berthe, empressée de marier sa fille Gisele avec Adelchis, fils & Collegue de Disdier, profite du premier prétexte qui se présente pour passer en Italie, & afin de faciliter l'union de sa fille avec le jeune Roi & d'assurer à son gendre l'amitié de la Maison de France, elle propose en même-tems le mariage de Charles & de Carloman avec les deux filles du Lombard. Dès que le Pape Etienne fut informé de ces Traités, qui devoient rencontrer peu d'obstacles, vu l'empressement des Lombards pour une telle alliance, & l'ascendant de la Reine sur l'esprit de ses fils, il fit tous ses efforts pour les rompre. Sa lettre aux deux Rois est écrite avec une chaleur qui tient de la furie. Les Lombards y sont traités comme des monstres; on ne peut lire, sans effroi, les horreurs dont il les charge. Cependant, malgré les oppositions & les conseils de ce Pape courageux & bouillant, le Roi Charles, que nous appellerons dans la suite

Cod. Carol. ep. 45. & alibi 49.

Charlemagne, épousa la fille de Disdier &, s'il eut été possible que les choses en fussent restées au terme des accords passés en cette occasion, le Pape & les autres Potentats d'Italie n'étoient pas dans le cas de se plaindre de l'alliance conclue entre les François & les Lombards ; attendu que la Reine, qui avoit conduit cette négociation, engagea Disdier à satisfaire le Pontife, en lui cédant quelques terres qu'il prétendoit appartenir à l'Eglise. Mais Charles, qui ne tarda pas à se dégoûter de sa nouvelle épouse, ou de se repentir d'un engagement illicite, s'il est vrai qu'il l'eût épousée du vivant d'une autre femme, prit le parti de la renvoyer en Italie. Dans ces entrefaites, la mort inopinée de son frere le mit dans le cas de s'emparer de toute la Monarchie Françoise. Les Conquérans ne se piquent pas d'observer rigidement les Loix de l'équité. Charles ne daigna pas examiner le droit de ses neveux à la succession de leur pere, & reduisit les deux portions sous son obéissance. Gilberge, veuve de Car-

loman, se tint fort heureuse de pouvoir se retirer avec ses deux jeunes enfans auprès de son pere. Elle se hâta d'emmener les deux pupilles en Lombardie, crainte qu'il ne leur arrivât quelque chose de pis. Disdier reçut d'autant plus volontiers les deux Princes, ses petits-fils, qu'il se flatta de soulever, au nom des neveux, un puissant parti contre l'oncle, ou de lui susciter, du moins, tant d'embarras qu'il seroit contraint de laisser les Lombards en paix. Il fit même solliciter le Pape Adrien, qui venoit de succéder à Etienne, de sacrer les deux jeunes Princes, Rois des Francs; car le Lombard savoit aussi combien cette cérémonie étoit essentielle vis-à-vis des peuples, auprès desquels celui que le Pontife de Rome avoit désigné, passoit, sans difficulté, pour l'oint du Seigneur. Mais Adrien n'avoit garde de se brouiller avec Charles pour complaire au Roi des Lombards, ni de prendre, inconsidérément, le parti du plus foible. Disdier, aigri par les contradictions du Pape, & d'ailleurs fort porté à s'a-

grandir, refusa non-seulement de faire à l'Eglise les restitutions convenues, & qu'Adrien ne cessoit de reclamer dans ses Lettres au Roi de France; mais il se présenta devant Rome à la tête d'une puissante armée, & mit à feu & à sang Sinigaglia, Urbin, Gubbio, & autres cantons de la Marche & de l'Etrurie Romaine. Charles, voyant que tous ses expédiens & ceux du Pape échouoient contre l'obstination du Lombard, assemble une armée puissante & marche en Italie, resolu de le contraindre à satisfaire le Pape, & de s'emparer même du Royaume d'Italie, si la fortune le secondoit. Mais Disdier n'étoit ni moins ardent, ni moins habile que Charles; & sans les décrets du destin, contre lesquels il est inutile de lutter, l'expédition devenoit fatale aux François. Peu s'en fallut que le Roi d'Italie ne leur ôtât pour longtems l'envie de l'attaquer. Il est certain, de l'aveu même des Ecrivains François, que Charles fut étonné de la contenance des deux Rois Lombards campés sur les Alpes. Leur po-

Daniel Hist de Franc. p 442.

ſition lui parut ſi redoutable, qu'il ne vit d'abord d'autre parti, que celui de ſe retirer honteuſement ou d'en venir à quelque honnête composition, ce qui ſuffiſoit pour donner du relief aux armes des Lombards, & faiſoit, peut-être, manquer à Charles le ſurnom de Grand qu'il obtint dans la ſuite. Mais les Lombards étoient arrivés au terme fatal. Au milieu de la nuit l'épouvante ſe met tout à coup dans l'armée de Diſdier, ſans qu'on en puiſſe aſſigner la cauſe, à moins de ſuppoſer que ce fut l'ouvrage de quelque traitre. Les ſoldats n'écouterent ni menaces, ni reproches, ni prieres. Diſdier & ſon fils furent entraînés par les fuyards, & n'eurent d'autres reſſources que d'aller ſe jetter dans les deux plus fortes Places du Royaume, Verone & Pavie. Les François vainqueurs, ſans avoir, pour ainſi dire, tiré l'épée, pourſuivirent vigoureuſement l'ennemi, & vinrent aſſiéger les deux Rois, Adelchis, dans Vérone, & Diſdier dans Pavie. L'Hiſtoire ne dit point quand, ni comment Adelchis ſe ren-

dit; nous savons seulement que Didier se défendit vaillamment pendant plusieurs mois, que Charles, pour ne pas employer inutilement toutes ses forces au siége de Pavie, alla s'emparer des autres Villes, qui ne pouvoient faire résistance, & poussa jusqu'à Rome, pour visiter le tombeau des Apôtres, & s'aboucher avec le Pape. S'il ne fut pas couronné, pour lors, Roi d'Italie, il fut du moins reconnu de la plus grande partie de la Cité & des Provinces. Ce qui prouve qu'il étoit déja Maître du Royaume, c'est qu'il dispósa de quelques Duchés dépendans de la Couronne, & confirma les donations que Pepin son pere avoit faites à l'Eglise, particulirement celle, de l'Exarcat de Ravenne, & de quelques autres terres qu'il est assez difficile de déterminer. A son retour devant Pavie, ou peu de tems après, le Roi & la Place se rendirent à discrétion. Cet événement termina l'expédition de Charleainsi que l'Empire des Lombards, lequel avoit duré près de deux cens ans. On lit quelque part, que Dis-

dier, conduit en France, finit saintement ses jours dans un Monastere. Adelchis trouva le moyen de se sauver à Constantinople, & nous le verrons servir de prétexte à quelques Italiens inquiets & mécontens.

CHAPITRE V.

Regne de Charlemagne, & de Pepin en Italie. Vains efforts des Lombards pour recouvrer leurs Etats.

De toutes les révolutions d'Italie, c'est ici la moins orageuse & la moins sanglante. Jamais Nation ne fut supplantée plus rapidement, que les Lombards le furent par les
An. 774. François. Muratori, fondé, selon sa coutume, sur les meilleures autorités, & particulierement sur un passage remarquable de l'Anonyme de Salerne, a calculé les causes de la chûte subite de Disdier. Il résulte du total que ce Roi fut abandonné & trahi par une partie des

siens; que l'esprit & le cœur de ses Sujets furent aliénés par les manéges du Pape Adrien, ainsi que de l'Abbé Anselme de Nonantola, fort accrédité parmi les Lombards, Lombard lui-même & l'ennemi de Disdier, depuis la tentative de Rachis pour remonter sur le Trône. Quoiqu'il en soit, le Vainqueur ne toucha point au systême politique & conserva toutes les Loix. En sorte que le gouvernement de l'Italie ne ressentit pas la plus légere secousse; tout se passa comme si Disdier fut mort paisiblement, & que quelqu'un de la Nation eut été placé sur le Trône. Cependant, ce fut l'Eglise & le Pape qui gagnerent le plus à la révolution: le Vainqueur les combla. Il est vrai que la possession n'en fut pas si-tôt paisible: Charles lui-même fut inquiété. Les Ducs d'Italie, complices de la ruine de Disdier, ne se trouvoient pas suffisamment recompensés des François, comme c'est l'usage en pareils cas; & ceux qui n'avoient point eu de part aux intrigues précédentes, ne tenoient au Vainqueur que

par le lien de la contrainte. Or, les uns & les autres étoit soupçonnés, non sans fondemens, d'entretenir des liaisons avec Adelchis, lequel, au moyen d'un secours qu'il auroit obtenu de l'Empereur de Constantinople & des intelligences qu'il avoit parmi ses anciens Sujets, pouvoit très-bien hasarder une descente en Italie. Mais ces conjectures & ces projets n'eurent aucun effet. Adelchis finit ses jours en Grece avec le vain titre de Patrice, que l'Empereur lui avoit donné pour le consoler de la perte de sa Couronne. Quant à la donation faite au Pape, elle essuya les plus fortes oppositions de la part des Evêques de Ravenne, qui jouerent un très-grand rôle pendant tout le tems que l'Italie fut gouvernée au nom des Rois de France.

Il est certain que les Evêques de Ravenne, à dater du temps auquel cette Ville devint la résidence des Exarques, voulurent se soustraire à l'autorité des Papes, fondés sur un titre aussi faux que celui des Evêques de Constantinople, qui préten-

dirent plus d'une fois être reconnus pour Patriarches Œcuméniques, parce qu'ils siégeoient dans la Capitale de l'Empire. Nous sçavons, d'ailleurs, que les Villes comprises dans l'Exarcat de Ravenne formoient l'article le plus important & le plus indubitable de la donation de Pepin & de Charlemagne. Cette Province, enlevée aux Grecs par voie de fait, & possédée, sans aucun titre, par les Lombards étoit censée n'appartenir ni aux uns ni aux autres. Les François l'adjugerent, d'autant plus volontiers, à l'Eglise, qu'ils ne donnoient rien du leur: car le présent de l'Exarcat de Ravenne, tout considérable qu'il étoit, ne diminuoit point l'étendue du Royaume d'Italie, qu'ils vouloient garder pour eux; & comme ils ne paroissoient faire tort à personne, ils pouvoient le donner impunément à qui bon leur sembloit. Les Archevêques de Ravennes, voyant donc le parti des Lombards & des Empereurs Grecs abattu sans retour, imaginerent de réunir les deux Puissances, & de se substituer

aux Exarques. Il eſt fâcheux que nous n'ayons pas la vie de Leon, Succeſſeur de Sergius. Elle manque preſqu'entierement dans le Recueil d'Agnello, Compatriote, Contemporain & Hiſtorien des Archevêques de Ravenne, juſqu'en l'année 840. Nous y trouverions probablement un plus grand détail touchant les intrigues & les manœuvres de ces Prélats. Il reſulte, cependant, des Lettres du Pape Adrien, que l'Archevêque Leon mit tout en œuvre pour avoir part à la dépouille des Grecs & des Lombards, & qu'il paſſa même en France, dans la vue de diſpoſer Charles en ſa faveur. Sans doute que l'ambitieux & ruſé Prélat fit entendre à Charlemagne, qu'il étoit parfaitement indifférent à la Divinité & aux Saints Apôtres, que ſes largeſſes fuſſent appliquées à l'Egliſe de Ravenne, ou à celle de Rome; que les Pontifes Romains avoient déja des poſſeſſions dans pluſieurs cantons d'Italie & de Sicile, plus que ſuffiſantes pour entretenir décemment les Temples, & ſubvenir aux beſoins des pau-

vres ; qu'enfin, s'il vouloit absolument donner la préférence au Siége Romain, ce feroit bien assez de lui céder le Duché de Rome, avec une portion de la Toscane ou de la Pentapole, sans entasser les bienfaits sur une seule Eglise, & faire un tel affront à celle de Ravenne, laquelle, accoutumée à se regarder, d'abord, comme le Siége des Empereurs & ensuite de leurs Lieutenans, alloit devenir suffragante de la Ville même où elle envoyoit auparavant des Ducs & des Gouverneurs, subordonnés aux Exarques. Si les demandes de l'Archevêque ne furent pas entierement admises, elles ne furent pas totalement rejettées, ou du moins Charles ne s'y opposa point aussi fortement qu'il le pouvoit, & que le Pape l'en conjuroit. Peut-être même que la politique des François étoit de tenir le Pape en respect ; peut-être craignoient-ils qu'un temporel si considérable le rendît trop puissant, & qu'un de ses Successeurs, oubliant leurs bienfaits, ne vînt à s'accorder avec les ennemis de la France,

& la mettre en danger de perdre le Royaume d'Italie. Sans vouloir, positivement, reprendre ni retracter ce qu'ils avoient donnés ou promis à l'Eglise, ils n'étoient point fâchés que l'Archevêque de Ravenne en exténua les effets en partageant la Jurisdiction temporelle avec le Pontife Romain. Leur propre sûreté ordonnoit évidemment, de fomenter la rivalité & la jalousie entre les deux Prélats; c'étoit, sans difficulte, le plus sûr moyen de les tenir l'un & l'autre dans la dépendance, & de s'assurer de leur fidélité. Mais, quoiqu'il en soit, de l'intention & des vues de Charles, il est du moins certain, que sous son regne & sous le Pontificat d'Adrien premier, le très-détestable (1) Archevêque de Ravennes, tint sous sa puissance, non-seulement Ravenne, mais encore Faenza, Forlinpopolis, Forli, Cesene, Comacchio, Imola, Bologne & autres (2). Il ne s'en tint pas même

(1) *Nefandissimus.* Le Pape ne lui donnoit jamais d'autre nom.

(1) *Adrianus in Codice Carolino, epist.*

là, & fit encore des tentatives pour enlever au Pape la Marche d'Ancone, appellée pour lors Pentapole. Il est vrai que l'ambition des Archevêques & des Citoyens de Ravenne fut à la longue frustrée dans tous les points. Tant d'efforts pour s'élever au dessus de Rome, ou pour l'égaler, ne produisirent que l'appauvrissement & l'humiliation de l'Eglise & de la Cité. L'argent fut prodigué en plus d'une occasion pour acheter la protection des François. Tout ce qui s'y trouvoit de précieux fut emporté par les Rois que les Archevêques eurent la vanité d'inviter à passer chez eux, & & qui dépouillerent successivement Ravenne de toutes ses raretés, pour en orner Aix-la-Chapelle, & d'autres Villes de France & d'Allemagne.

V. Muratori, an 795. & alibi.

Charles tâchoit donc de balancer les effets de sa munificence envers le Clergé, & de mettre un certain

---

53, 54, *& apud Cenni in monumentis dominationis pontificalis*, 51, 52,

équilibre dans les affaires d'Italie. Mais attendu que l'immenſité de ſes Etats, & la férocité des peuples limitrophes, l'appelloient tantôt ſur les bords du Rhin, contre les Saxons, qu'il fut obligé de combattre pendant trente ans conſécutifs, tantôt vers les Pyrenées, contre les Gaſcons & les les Sarraſins, il voulut prévenir les inconvéniens d'une abſence longue & inévitable & pourvoir plus efficacement encore à la conſervation du Royaume d'Italie, ainſi qu'à la tranquillité de ſes nouveaux Sujets. Les Rois de France étoient non-ſeulement en uſage de prendre leur fils pour Collegue, à l'imitation des Empereurs qui s'aſſocioient familierement leurs enfans dès l'âge même le plus tendre; ils leur aſſignoient en outre, une portion de leurs propres Etats, dont ils leur abandonnoient le gouvernement en toute Souveraineté : uſage qui accéléra la ruine des Carlovingiens, mais qui, d'abord, ne fut adopté que dans la vue de former ces jeunes Princes au Gouvernement, & d'ac-

coutumer de bonne heure les peuples au Maître qui leur étoit destiné. En conséquence, il s'étoit à peine écoulé six ans depuis la conquête, que Charlemagne, contraint de s'en éloigner pour aller défendre ses anciens Etats, déclara & fit reconnoître Roi d'Italie Pepin, son second fils, qui n'avoit guere plus de quatre ans. Il est bien évident que, sous un tel Roi, les dépêches de Charles, les Gouverneurs & les Ministres qu'il lui laissa, ou qu'il lui envoya, dirigeoient toutes les affaires. Cependant la présence du Souverain, tout enfant qu'il étoit, servoit infiniment, sur-tout dans un Etat si recemment conquis, à retenir la multitude dans l'obéissance, & à reprimer quiconque pourroit être tenté d'usurper le titre de Roi. Il paroît néanmoins, qu'Adrien premier étoit à la tête de toutes les affaires d'Italie, & qu'il fut le principal Agent de Charles. Plusieurs Lettres de ce Pape, sur divers objets temporels, concernant des Provinces non comprises dans la donation faite à l'Eglise, ne permet-

tent pas d'en douter (1). Outre l'ancienneté de leur liaison & les bons offices qu'ils s'étoient rendus mutuellement, Charlemagne avoit une raison particuliere de confier au Pape, pendant son absence, & la minorité de Pepin & la direction des affaires d'Italie.

Il restoit encore, au parti des Lombards, un Chef puissant dans la personne d'Arigise, Duc de Benevent. La chûte de Disdier ne l'avoit point étonné. Non-seulement il refusa de se soumettre au Vainqueur, mais il profita de la révovolution pour secouer toute espece de joug & anéantir les prétentions des Rois d'Italie sur le Beneventin. Il quitta le titre de Duc, qui annonçoit la subordination, affecta celui de Prince Souverain & absolu, & s'étant même fait oindre par son Evêque, il prit ensuite le Sceptre Royal & ceignit le Dia-

(1) Voyez le Code Carolin, Lettres 74, 88. Muratori an. 785, page 146. Eginhart, *apud* Daniel, page 467 & suivantes.

dême.

dême. Il étoit en effet assez puissant pour soutenir le rang suprême, vu qu'il possédoit presque toutes les Provinces qui composent aujourd'hui le Royaume de Naples, & par conséquent une portion de l'Italie à peu près égale à celle qui obéissoit directement au Roi de Lombardie. Pour épier donc, & pour traverser les opérations d'Arigise, Charlemagne ne pouvoit employer de personnage plus propre qu'Adrien, l'ennemi mortel des Lombards, & le plus chaleureux Partisan de la domination françoise. Il est vrai qu'Adrien, reduit à ses propres forces, ne pouvoit guere tenir contre les Lombards de Benevent. Qui plus est, les Ducs, Vassaux du Roi d'Italie, n'étoient pas toujours disposés à suivre les vues & les impressions de l'impétueux & vigilant Pontife; en sorte qu'il ne put, à peu près faire autre chose, qu'écrire Lettres sur Lettres, envoyer Couriers sur Courriers, pour engager Charlemagne à venir en personne dompter le fier Arigise, d'autant plus odieux au Pontife, qu'il ne cessoit

de gagner du terrein ſur les Etats appartenans réellement, ou qu'Adrien prétendoit appartenir, à ſaint Pierre. Les vives inſtances du Pape déterminerent enfin Charlemagne à paſſer en Italie. Arigiſe, effrayé des approches de Charles, ne ſongea nullement à lui reſiſter. Il prit ſur le champ les moyens les plus propres à le fléchir, promit de payer un tribut annuel de ſix mille écus d'or, & donna pour ôtage ſes deux fils, dont Charles ne put, même, emmener que l'ainé, appellé Grimoald, le cadet étant mort dans l'entrefaite; c'eſt ainſi que le Duc évita une ruine totale. Il n'eſt pas ſûr néanmoins, que la Religion du ferment & la crainte de perdre ce fils reſté au pouvoir de Charles, ayent empêché le Duc Arigiſe d'entretenir des liaiſons avec Adelchis & les Grecs, à l'effet d'abatre la puiſſance des François, & de rétablir celle des Lombards (1). Il eſt certain

(1) Voyez le Code Carolin, Lettre 59, & *apud* Cenni 57. *Item* Lettre 64 & 88, *apud* Muratori, Annales, années 788& 789.

du moins que le Pape en avoit une frayeur extrême, & que la Cour de France retentissoit de ses alarmes. Mais quoiqu'il en fût des vues & des manœuvres d'Arigise, elles n'eurent pas le tems d'éclore. Il mourut la même année que Charles reçut ses sermens & son hommage. La douleur hâta probablement sa mort. Il étoit bien cruel, en effet, d'être forcé de se reconnoître vassal, après avoir goûté & affecté l'indépendance, & de se voir privé de deux fils chéris, dont l'un étoit mort & l'autre resté en ôtages. Jusqu'à ce revers, Arigise avoit passé pour un grand Prince. Il est même célebre dans l'Histoire de Naples, par la sagesse de ses Loix, par les édifices somptueux qu'il fit élever, & par le titre de souveraineté, dont il décora cette belle partie de l'Italie. Cependant la générosité de Charles repara, presqu'entierement, les effets de la disgrace d'Arigise, & la perte que les Beneventins firent en sa personne. Le Roi n'eut, pour le coup, aucun égard aux oppositions du Pape Adrien, qui lui conseilloit fortement de re-

tenir auprès de lui Grimoald, fils unique d'Arigise & d'abolir ou de diviser du moins ce vaste Duché, dont le voisinage & la puissance seroient éternellement la terreur du Saint Siége. Charles persista, malgré les répugnances du Pape, à rétablir Grimoald dans les Etats de son pere. On peut même dire, que ce jeune Prince n'étoit pas indigne d'un tel bienfait, tant il montra de respect & d'attachement pour son Patron. Pendant les premieres années, Charles n'eut qu'à se louer de son Protégé. Outre que Grimoald observa fidelement toutes les clauses de la cession, comme de payer tribut, de se couper la barbe, de s'habiller à la Françoise, il repoussa vigoureusement les Grecs, qui menaçoient de faire une descente en Italie, & de mettre à terre une armée considérable, qui pouvoit être fatale aux François. On vit néanmoins, par la suite, que Charles, en donnant à Grimoald le Duché de son pere, avoit suscité à son fils Pepin un Rival redoutable. Le Duc de Benevent & le Roi d'Italie

étoient, à peu près, de même âge; également courageux & magnanimes, ils rivalisoient en tout genre. Pepin, en qualité de fils d'un grand Monarque dont le nom remplissoit l'Univers, l'emportoit, sans doute, du côté de l'autorité : sa Cour étoit plus brillante & plus nombreuse, ses Ministres plus celebres; mais en compensation Grimoald avoit acquis, dans l'adversité, cette souplesse d'esprit, cette finesse de tact, que Pepin ne put, vraisemblablement, se procurer au sein de la prospérité dont il jouissoit dès le berceau. Deux Princes jeunes & vaillans ne pouvoient manquer de se jalouser. Les contestations & les défis étoient inévitables; & tandis que l'un ne pouvoit souffrir d'égal, l'autre ne vouloit reconnoître aucun supérieur. Il s'ensuivit une guerre, que je qualifierois plutôt de spectacle que de fléau. Les Italiens, occupés des prouesses de chaque parti, attendoient l'événement avec le plus vif intérêt; & l'on peut même ajouter, que le plaisir ne leur coûta pas fort cher, vû

la modicité des dommages que causa cette guerre. Il est vrai que les suites n'en sont pas bien connues. Nous savons seulement, que Pepin fit inutilement tous ses efforts pour contraindre Grimoald à lui rendre hommage. Mais une mort prématurée ravit aux Lombards & aux Beneventains un Prince qui donnoit les plus grandes espérances, & la décadence de cet Etat suivit de fort près.

CHAPITRE VI.

Renouvellement de l'Empire d'Occident : quels en furent les motifs, & quels changemens il occasionna dans les affaires d'Italie.

PENDANT que ces deux jeunes Héros étoient aux prises, & déployoient toutes les ressources de la bravoure & du génie, pour étendre leur domination, ou s'assurer l'indépendance, des hommes fort éloignés, par leur état, du métier

de la guerre, préparoient avec moins de fracas un événement bien autrement important. L'ambition n'a pas toujours la lance à la main, elle a fait quelquefois de brillantes conquêtes, armée feulement du Bâton Paſtoral. De ſimples cérémonies, des titres purement honorifiques valurent au Pape & à ſes ſucceſſeurs des avantages qu'un Guerrier puiſſant & victorieux eut à peine remportés. Je veux parler de la création d'un Empereur d'Occident, dignité abolie depuis près de trois cens ans, & preſque entierement oubliée. Ce grand événement étoit lié aux opérations antérieures des Papes, & il fut, en partie, déterminé par les mêmes motifs, qui leur firent appeller les François, pour ſe délivrer de l'oppreſſion des Lombards. Cependant, à ces raiſons générales ſe joignirent certaines circonſtances, qui peuvent en être regardées comme la cauſe immédiate, & que nous allons expoſer en peu de mots.

Irene, veuve de Leon IV. gouverna l'Empire d'Orient, d'abord

en qualité de Tutrice, & ensuite d'Associée de son fils Constantin. Bien-tôt après, elle conçut contre lui tant d'aversion & de fureur, qu'elle le déposa, & lui fit crever les yeux. Le malheureux Constantin périt des suites de l'opération, & Irene regna seule. Une femme, maîtresse unique du Trône, étoit quelque chose d'étrange & même d'inoui. Il n'en falloit pas davantage pour que l'Empire fût censé vacant: & si la crainte des forces présentes empêchoit la nouvelle Rome de procéder à l'élection d'un Empereur, il n'étoit ni Loi, ni Coutume qui pussent contraindre l'ancienne à rester au sein de l'Anarchie. Cependant, sans la circonstance, les Romains n'auroient point imaginé de se remettre en possession du droit de créer leurs Empereurs. Charlemagne lui-même, dont la gloire éclipsoit celle de tous les Successeurs de Theodose, & qui possédoit des Etats la moitié plus vastes que ceux auxquels les Empereurs Grecs étoient reduits depuis long-tems, n'auroit osé prendre ce titre. Malgré la foi-

blesse & l'avilissemement des derniers Empereurs de Constantinople, la dignité impériale, & ce grand nom d'Empereur Romain étoient encore si vénérables, que Charles, qui, depuis la défaite des Lombars, étoit certainement, plus absolu dans Rome, que les Empereurs Grecs dans Bysance, ne dédaignoit pas d'y commander sous le titre de Patrice, c'est-à-dire, de Vicaire ou de Lieutenant de l'Empereur. Mais ne sait-on pas que les esprits s'aiguisent au milieu des difficultés? La détresse fait éclore des expédiens & des projets, qu'on n'auroit jamais imaginés dans d'autres conjonctures. C'est au sein de la persécution & des tourmens, que l'intrépide Leon III, conçut l'idée de rendre à l'Occident tout son ancien lustre, d'augmenter l'ascendant de la Papauté en s'attribuant un si beau droit, & de faire éclater en même-tems sa reconnoissance envers les Bienfaiteurs des Souverains Pontifs. Il avoit succédé au Pape Adrien III. Le Clergé & le peuple Romain, qui connoissoient ses grandes qua-

lités, se réunirent promptement en sa faveur; il n'y eût, pour ainsi dire, qu'une voix. Mais ne suffit-il pas de gouverner les hommes pour perdre leur faveur? Quelque systême qu'on veuille suivre, il est très-difficile de ne pas faire des mécontens & des envieux. Paschal & Campule, l'un Primicier, l'autre Sacellaire de l'Eglise de Rome & neveu d'Adrien premier, trop accoutumés au commandement sous le précédent pontificat, supportoient impatiemment le gouvernement actuel. Ils souffroient d'autant plus de se voir obligés de faire la cour au nouveau Maître & à ses créatures, qu'ils avoient été courtisés eux-mêmes & respectés comme des Souverains. Ils resolurent donc de se venger du Pontife, qui, n'avoit d'ailleurs d'autre tort avec eux, que de s'opposer à leur ambition & peut-être à leur tyrannie. Les Charges brillantes qu'ils occupoient, les restes d'un parti formé par leurs bienfaits passés, la jonction de quelques mécontens dont aucun gouvernement ne manqua jamais, ne favorisoient que

trop l'exécution du complot. Ils employerent d'abord l'imposture & la calomnie; ils mirent tout en œuvre pour diffamer le Saint Pere, & préparer les esprit à l'attentat qu'ils méditoient. Choisissant ensuite le tems d'une procession publique, ils se jettent sur Leon avec leurs complices tous armés, le meurtrissent de coups, & l'enferment dans le Monastere de saint Erasme. C'est une espece de miracle que le Pontife n'ait rien essuyé de pire dans cet ameutement. peut-être qu'une terreur religieuse saisit tout-à-coup ces assassins, ou que le Pape lui-même fut assez adroit pour parer le coup: mais l'intention des conjurés étoit certainemeut de lui crever les yeux. Cependant les Ministres de Charles ou de Pepin, & sur-tout Winigise, Duc de Spolete, qui accourut au premier avis de la rumeur, eurent bien-tôt arraché le Pape des mains de ses ennemis. Leon passa, peu de tems après, en France, soit que Charles l'eût invité à s'y rendre, soit qu'il en eut sollicité & obtenu l'agrément. Le Roi d'Italie le fit escor-

ter magnifiquement, & Charles ne lui fit pas une réception moins brillante. Leon s'arrêta quelque tems dans cette Cour ; mais l'Histoire ne nous dit point de quoi il fut question entre lui & le Roi de France. Une foule de Prélats & de Comtes le reconduisirent à Rome & le retablirent sur son Siege, à la honte de ses Adversaires. L'exemple de Leon, & une infinité d'autres confirment cet axiome, que les Grands hommes se relevent, pour l'ordinaire, plus glorieux & plus puissans que jamais.

An. 800. L'année suivante, Charles étant venu lui-même à Rome, on reprit les poursuites contre les Conjurés, ainsi que l'examen des accusations intentées contre le Pape. Les premiers furent punis, & l'innocence de l'autre fut confirmée. On ne trouva pas la moindre preuve de ces prétendus délits de Leon. Tous les témoins ayant été ouis, il fut interrogé lui-même, & jura qu'il étoit innocent de tout ce qu'on lui imputoit. Un service aussi essentiel exigeoit un retour éclatant. Leon ne

pouvoit s'acquitter envers Charles que par un excès de reconnoissance. Il en étoit, sans doute, pénétré; mais avec tout son attendrissement, il n'étoit pas homme à dépouiller son Eglise, ni à prodiguer les trésors du Vatican à son Protecteur. Charles, lui-même, avoit l'ame trop grande pour accepter une récompense de cette espéce. Un Héros éperdument amoureux de la gloire, ne pouvoit être flatté que par quelques marques d'honneurs extraordinaires. C'est ici proprement l'occasion & le motif de ce mémorable événement, où l'on vit la dignité impériale renouvellée en Occident. La cause célebre des Conjurés & du Pape fut jugée solemnellement avant la fête de Noël. Cette solemnité rassembla dans la Basilique du Vatican toute la Cour du Roi, & une multitude infinie de Romains, pour y assister à la Messe célébrée par le Pape lui-même. A l'*ite missa est*, lorsque chacun se disposoit à sortir de l'Eglise, le Pape s'approche du Roi, tenant une riche Couronne à la main, & la mettant

ſur ſa tête, il entonna la fameuſe acclamation. « Longue vie & vic-
» toires multipliées à Charles, Auguſte très-pieux, couronné de
» Dieu, notre grand & pacifique
» Empereur ». Acclamation qui fut répétée, avec tranſport, par le Clergé, la Nobleſſe & tous les Aſſiſtans. Pour completer la cérémonie, le Pontife verſa l'huile ſacrée ſur la tête du nouvel Empereur & de ſon fils Pepin, qui ſe trouvoit préſent.

Quelques imprécations qu'aient vomies les Grecs contre l'inauguration de Charles & quoiqu'en penſent les Hiſtoriens modernes, ſi l'on daigne examiner, ſans partialité, le fait & ſes circonſtances, on conviendra qu'aucun des Céſars ne porta la Couronne impériale à plus juſte titre; à moins qu'on ne prétende, qu'une bande de ſoldats, ou plutôt de ſcélérats, tels que ceux qui faiſoient, la plûpart du tems, des Empereurs, avoit un droit plus inconteſtable à l'élection du Prince, que tous les Ordres réunis d'une Ville capitale, & qui étoit le ſiege de

l'Empire, auſſi-bien que Conſtantinople. Qel déſagrément d'ailleurs, pour les Citoyens & les différens Corps de l'Etat, d'être obligés d'accepter un Empereur élu, pour l'ordinaire, au ſein du tumulte ? Les cohortes, d'autres légions, ou la plus vile populace, n'avoient qu'à faire retentir les airs des noms d'Auguſte, de Ceſar, d'Empereur, joints à celui du premier que le haſard ou la cabale leur offroit, pour que tout le reſte de l'Empire fût forcé de fléchir ſous le joug d'un homme qui, le moment d'auparavant, étoit ſujet comme eux, & ſimple Particulier. Rien de ſemblable dans le couronnement de Charlemagne. Il étoit déja Maître de Rome & de toutes les Provinces qui compoſerent enſuite l'Empire d'Occident. On ne fit donc que donner le nom à celui qui étoit déja propriétaire de la choſe. On peut même dire que Rome devoit ſe tenir fort honorée de ce que Charles vouloit bien s'intituler Empereur Romain, dénomination qui conſervoit à cette Ville le rang de Capitale, pendant qu'i.

pouvoit si facilement se prévaloir du droit de conquête, & la réduire au sort de Province subjuguée. Au reste, que Charlemagne ait brigué ce nouveau titre, que son couronnement fut concerté avec le Pape & & les Principaux de Rome, qu'il ait dirigé lui-même, ou du moins approuvé la manœuvre, c'est ce que la contrariété des Historiens ne permet pas de décider. Il est bien certain qu'il ne s'y opposa pas, & la suite fit assez connoître que le titre d'Empereur ne lui étoit point indifférent. Il conçut même un projet très-propre à cimenter sa nouvelle dignité. Il voulut épouser l'Impératrice Irene & réunir l'Orient à l'Occident. Mais les Grands de Constantinople, informés de la négociation, & ne pouvant supporter l'idée de devenir Sujets & Courtisans d'un François, qu'ils traitoient de Barbare, se révolterent contre Irene, & couronnerent Nicéphore. Il est vrai que le nouvel Auguste, dont le Trône étoit investi par la défiance & les factions, & dont les Etats

ne pouvoient d'ailleurs être comparés à ceux de Charles, se tint fort heureux de n'avoir aucun démêlé avec lui. Les limites des deux Empires furent déterminées à l'amiable, & Nicéphore reconnut Charles en qualité de Collegue & d'Empereur d'Occident. Au moyen de quoi la légitimité de son élection ne pouvoit plus être douteuse. La confirmation de l'Empereur d'Orient n'y laissoit plus rien d'équivoque ni de louche.

Mais enfin, que signifioit, par rapport à l'ordre général, un simple titre ajouté au pouvoir suprême que Charlemagne exerçoit déja réellement & sans contradiction ? Quel changement pouvoit-il en résulter dans le gouvernement de l'Italie & des autres Provinces ? Je réponds, que pendant la durée du regne des Carlovingiens en Italie, les effets de la nouvelle dignité y furent, à la vérité, peu sensibles. On ne s'apperçut de l'influence du titre d'Empereur, qu'en ce que Charlemagne, en ayant fait son titre par excellence, & comme la base de tous

les autres qu'il possédoit réellement & qu'il transmit à ses descendans, celui qui se trouvoit revêtu de ce ce titre d'Empereur, en vertu des dispositions paternelles, affectoit la supériorité sur les autres héritiers de la Monarchie Françoise & du Royaume d'Italie, & les regardoit, à peu près comme ses vassaux. Mais dans la suite des tems, lorsque la Race Carlovingienne fut éteinte, lorsque les François eurent perdu le Royaume d'Italie, & beaucoup plus encore, lorsque les Rois eurent entierement cessé en Italie, ceux qui furent créés Empereurs, quelque bornés que fussent leurs Etats héréditaires, prétendirent & exercerent, autant qu'il leur fut possible, une certaine Souveraineté sur les Principautés & les Républiques formées des débris du Royaume des Lombards & de l'Empire Romain. De-là vient que dans les siécles suivants l'Italie essuya très-peu de révolutions, dont ce nom d'Empire Romain ne fut l'occasion ou le prétexte, ainsi que nous le verrons en tems & lieu.

CHAPITRE VII.

Dernieres années de Charlemagne. Commencemens de la décadence des François en Italie, sous le regne de Bernard, troisième Roi Carlovingien, & sous l'Empereur Louis, premier du nom, surnommé le Pieux.

LA fin du regne glorieux de Charlemagne fut mêlée d'amertumes. Les progrès des Danois, appellés alors Normands, c'est-à-dire, hommes du Nord, qu'il n'arrêta lui-même qu'avec beaucoup de peine, le faisoit trembler pour ses Successeurs. La suite ne justifia que trop ses allarmes, & nous verrons ces peuples infester, non-seulement la France & reduire ce Royaume à l'extrémité, mais venir des plages les plus reculées de l'Océan occidental, fonder un Royaume puissant sur les confins de l'Italie. A ses craintes pour l'avenir, se joignirent des dégouts actuels, causés par les scan-

dales de sa famille, & par la perte de ses deux aînés ; car il eut plus d'un rapport avec Auguste, Fondateur de l'Empire Romain. Ses malheurs domestiques influerent particulierement sur l'Italie. De trois fils légitimes, dont la maturité étoit déja propre au gouvernement, les deux premiers lui furent enlevés : Charles destiné au Trône de la France orientale, & Pepin, Roi d'Italie, morts, l'un trois ans, l'autre
An. 810. quatre ans avant le pere. Pepin mourut à trente-quatre ans, c'est-à-dire, lorsque la vigueur de l'âge & l'expérience acquise dans le gouvernemeut civil & militaire le mettoit en état de régner avec plus de sagesse & de gloire que jamais. Outre la guerre qu'il fit d'abord aux Beneventains & ensuite aux Vénitiens (1). Il eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne, où il se porta avec les forces de son Royaume, pour seconder les en-

(1) Cette guerre est célebre dans l'Histoire de Venise ; mais tout ce que leurs Ecrivains débitent à ce propos est très-suspect.

treprises de son pere. Il laissoit un fils très-jeune, appellé Bernard, à qui Charlemagne donna la Couronne. Ainsi l'Italie, en perdant un Prince mûr & très-expérimenté, repassa sous le gouvernement d'un enfant. Il est vrai que le sage Abbé de Corbie, premier Ministre du défunt, y suppléa pendant quelque tems. Adelard, aussi célebre dans les Annales Ecclésiastiques & Monastiques que dans l'Histoire des Rois de France & d'Italie, attendu qu'outre son mérite personnel il étoit encore neveu de Charles-Martel, & par conséquent cousin de Charlemagne, fut chargé de l'administration du Royaume. Il eut pour adjoint son frere Wala, pour lors séculier & également recommandable par ses talens & sa fidélité. Ils gouvernerent paisiblement l'Italie & le jeune Bernard, pendant les deux ou trois dernieres années du vieil Empereur. Mais Charles étant mort, & le seul fils qui lui restoit, Louis, surnommé le Pieux ou le Débonnaire, lui ayant succédé à l'Empire, ainsi qu'au Royaume

de France, on reſſentit inceſſamment les effets du nouveau gouvernement. Bernard lui-même éprouva bien-tôt combien les ſentimens d'un ayeul, preſque ſans enfans, étoient différens de ceux d'un oncle entierement occupé des ſiens. Les Courtiſans, jaloux du crédit d'Adelard & de Wala, inſinuerent au nouvel Empereur, qu'il y avoit du danger à laiſſer le Royaume d'Italie, & l'enfance de Bernard au pouvoir de deux hommes, qui, par leur naiſſance, leur réputation & leurs talens pouvoient tout entreprendre. C'en fut aſſez pour que le foible Empereur, qui ſuivoit toutes les impreſſions de ſes Courtiſans, rappella & envoya en exil ſes ſages Miniſtres, dont la diſgrace fut bientôt ſuivie de la perte du jeune Roi. Sans doute que Louis traita ſon neveu avec plus de cruauté qu'on n'en devoit attendre d'un parent & d'un Prince, qui portoit le ſurnom de pieux. Mais il faut convenir auſſi, que Bernard avoit encouru l'indignation de l'Empereur, en ſe mettant à la tête des Rebelles : attentat

inexcuſable, qui produiſit en Italie une révolution ſubite dans le gouvernement, & qui fut, peut-être, la cauſe de tous les troubles qui tourmenterent enſuite la famille de Louis, ainſi que de la ruine entiere des Carlovingiens. Le fait eſt donc aſſez important pour que nous en rapportions briévement l'origine & les principales circonſtances.

Louis eut à peine paſſé trois ans ſur le Trône des François & de l'Empire, qu'il voulut, à l'imitation de ce que Charlemagne avoit fait en ſa faveur, aſſocier un de ſes fils à la dignité impériale, quoiqu'aſſurement il ne fût point dans le même cas que ſon pere, & qu'il eût plutôt de fortes raiſons pour faire le contraire. Outre ſon neveu Bernard, qui repréſentoit la perſonne de Pepin, ſon frere aîné, l'Empereur avoit trois fils, tous parvenus à l'âge des prétentions, du moins les deux premiers : de maniere qu'il étoit preſqu'impoſſible qu'il ſe choiſît un Collegue ſans mécontenter les deux autres freres & ſon ne-

veu (1). Ces considérations échapperent à Louis, ou le toucherent peu, & dans une assemblée de Barons, qu'il consulta préalablement, il déclara l'aîné de ses fils Empereur. Si la prééminence que ce grade donnoit à Lothaire indisposa ses cadets, elle choqua, peut-être, encore plus vivement Bernard, auquel il sembloit que le titre d'Empereur Romain convint mieux qu'à tout autre, attendu qu'il étoit déja Roi d'Italie. Dès les premieres années qui suivirent la mort de Charles, Bernard avoit donné à connoître qu'il respectoit peu le Roi de France. Il prétendoit, vraisemblablement, secouer le joug de son oncle, & gouverner l'Italie en Sourain absolu & parfaitement indépendant : prétention combattue, à la vérité, par le fait, puisqu'il étoit certain que du vivant de Charles, Pepin, pere de Bernard, & Ber-

(1) *Ob hoc fratres indignati sunt.* Tegan, *ad annum* 817. Voyez aussi Daniel, Histoire de France, p. 569 & suivantes.

nard

nard lui-même, n'avoient presque été, malgré le titre de Roi, que simples Gouverneurs de l'Italie. Mais le cas étoit si différent ; il s'en falloit bien qu'un oncle put exiger autant de soumission & de respect qu'un pere & un ayeul, sur-tout dans un tems où la Coutume de partager le Royaume entre les freres étoit en vigueur. Le Roi d'Italie, voyant donc que Louis disposoit, à son préjudice, de la dignité impériale en faveur d'un autre, ne se contenta pas d'en nourrir dans son ame un ressentiment stérile (1). Il éclata, & se mit à la tête des Seigneurs & des Prélats François mécontens de Louis, sous lequel ils se voyoient déchus de la considération dont ils avoient joui sous le regne de Charles. Il y a même tout lieu de croire que ces Rebelles, dont Theodulfe, Evêque d'Orléans, étoit le principal, inviterent Bernard à se déclarer chef de leur parti

(1) Voyez les Mémoires du gouvernement de Milan, par le Comte George Giulini, tom. 1. lib. 2, p. 108-9.

& à s'armer contre la France. Mais Louis, & ses Favoris qui n'y étoient pas moins intéressés, ne tarderent pas à découvrir la conspiration. Le Roi d'Italie n'eut pas le tems de se mettre en état de resister à son oncle. Il fut contraint de poser les armes & de venir se jetter aux pieds de l'Empereur. C'est ainsi, du moins, que les Historiens François racontent le fait: mais André, Prêtre, assure dans sa chronique que Bernard fut attiré en France par les séduisantes promesses de l'Impératrice Hermengarde, qui vouloit le dépouiller & le perdre, afin d'agrandir les Etats de ses enfans. Bernard étant donc venu en France, l'Empereur, esclave de sa femme, le reçut avec beaucoup de fierté & le somma de nommer tous ses complices. On instruit ensuite son procès. Les Barons assemblés le jugent coupable de félonie &, sans avoir égard à sa qualité de Roi, ils le condamnent à perdre la tête. L'Empereur lui fit grace de la vie, & ordonna qu'on lui creva les yeux, imitant en ce point la barbare politique des

Grecs, en possession, depuis plus d'un siécle, de priver de sa vue les Empereurs déposés & les autres prisonniers. Mais l'opération fut faite avec si peu de ménagement, que l'infortuné Bernard en mourut le troisieme jour. Ainsi Louis réunit le Royaume d'Italie, & se trouva Maître de tous les Etats que Charlemagne, son pere, avoit possédés. Heureux ! si, après avoir puni la revolte d'un neveu avec tant de sévérité, il ne se fut pas jetté imprudemment dans l'excès contraire, que l'on peut regarder comme la source de tous ses malheurs.

CHAPITRE VIII.

Lothaire premier, Empereur & Roi d'Italie : succès divers de sa revolte contre son pere. Vicissitude du Moine Wala, premier Ministre du Royaume d'Italie.

PEU de tems après la mort de Bernard, l'Empereur Louis, veuf

d'Hermengarde, époufa Judith, fille de Guelfe, Noble Bavarois ; & pour délivrer la nouvelle Impératrice de la préfence d'un beau-fils, ou peut-être, pour affranchir Lothaire de la néceffité de faire la cour à fa belle-mere, il l'envoya au-delà des Alpes, ajoutant au titre d'Empereur, qu'il portoit déja, celui de Roi d'Italie. Cependant certains Partifans du Roi Bernard, échappés à la ruine générale, & relégués en différentes Ifles, ou dans des Monafteres, font rappellés à la Cour par les manœuvres de quelques Conjurés fecrets, ou d'autres Courtifans jaloux de la faction dominante (1). On gliffa d'abord adroitement quelques propos avantageux fur le compte d'Adelard ; on vanta fes vertus, fa modération, la vie édifiante qu'il menoit dans fon Monaftere ; enfin, on en dit tant de bien, que le trop flexible Empereur le fit revenir à la Cour, & s'abandonnant plus que jamais aux confeils de l'Abbé, il ren-

Voyez Rathbert, vie de Wala. Eginhard, Annales & Daniel, année 821, p. 579.

dit ses bonnes graces à la plûpart de ceux qu'il avoit éloignés de sa personne. Louis ne s'en tint pas à cet excès de complaisance ; égaré par un transport de repentir, plus digne d'un religieux Novice que d'un Monarque, il fit publiquement sa confession dans une assemblée nombreuse de Barons & de Prélats de son Royaume, s'avoua coupable de toutes les suites de l'affaire de Bernard, & s'en accusa comme d'une injustice énorme & scandaleuse, quoiqu'au fond, il n'eut fait qu'adoucir ou commuer la peine portée par la Sentence des Juges, commis, légalement, à l'examen du procès. Un acte d'humilité si déplacé ne pouvoit qu'avilir l'autorité Royale, & ébranler cette opinion, si nécessaire pour la tranquillité publique, que le gouvernement agit toujours avec fondement & connoissance de cause. Quoi qu'il en soit, la Cour de Louis & celle de Lothaire furent menées par ces deux Moines, Adelard & Wala; l'un devenu Conseiller intime & Ministre de l'Empereur, l'autre envoyé recemment en

An. 822. Italie, où il avoit exercé déja, sous Bernard, une autorité sans borne (1). Wala, sans être absolument irréprochable, fut un des plus grands hommes de ce siécle, & l'on doit, vraisemblablement, attribuer à ses conseils tout le bien qui se fit en Italie dans l'espace d'environ sept années, à compter du moment que Lothaire en prit l'administration, jusqu'à ces An. 830. troubles affreux qui se firent sentir dans toutes les parties de l'Empire. Pendant cet intervalle, on y vit fleurir les Loix, la Religion, l'Etude & les Lettres. Mais la nouvelle Impératrice Reine préparoit une révolution bien plus étrange. Judith belle, vive & spirituelle eut bien-tôt subjugué son mari. Comme elle avoit des talens, & sur-tout un goût décidé, pour le gouvernement, elle tâcha, d'abord, de lui inspirer des regrets. Louis, séduit par sa femme, se reprocha d'avoir cédé ses Etats avec tant de précipitation. Mais le

(1) Voyez Mabillon sæc. 4. Benedict. vie de Wala ou d'Arsene, Abbé de Corbie, p. 338-9. édit. ven.

repentir devint bien plus cuisant encore, lorsque sa nouvelle épouse lui eut donné un quatrieme enfant mâle, appellé Charles, & qui ne fut ensuite que trop fameux dans l'Histoire de France, sous le nom de Charles-le-Chauve. Il étoit bien naturel qu'un pere s'occupa de l'établissement du nouveau né ; mais pour cela, il falloit de toute nécessité prendre sur les portions assignées aux trois aînés, ou conquérir un nouveau Royaume au profit du jeune Prince. Le second parti répugnoit au bon & pacifique Louis, & ne pouvoit guere s'exécuter sans l'intervention de ses autres fils, qui tenoient déja, dans leurs mains, la plus grande partie des forces de l'Empire ; l'un étant Maître de l'Italie, l'autre de la Germanie Françoise, & le dernier de près de la moitié de la France Gauloise, appellée autrement Aquitaine. Il fut donc question de faire un nouveau partage des Etats & de diviser la masse des biens paternels en quatre lots au lieu de trois. On imagine bien que le projet ne fut pas du goût des trois fre-

res (1). Ils déclarerent très-positivement à l'Empereur & à sa Cour, qu'il n'y consentiroient jamais, & l'on persista, de part & d'autre, avec tant d'opiniâtreté que la rupture devint inévitable. Le pere & les Princes ses fils en vinrent à une guerre ouverte, au grand scandale des Contemporains & même de la postérité qui verra toujours, avec indignation, combien de perfidies & de parjures ces funestes débats firent éclore, & à quel point tant d'Evêques & de Moines abuserent de leur crédit pour appuyer une revolte criante & manifeste. Lothaire, Roi d'Italie, plus intéressé que tous les autres au maintien du partage subsistant, & qui étoit, d'ailleurs, beaucoup plus ambitieux & & plus jaloux du commandement qu'aucun de ses freres, fut le principal acteur de cette rebellion. En revanche, il en recueillit les fruits les plus amers. Qui plus est, il se blessa de ses propres armes, & les

(1) Voyez, *Vita Ludovici pii*, & Eginhard, annales, *apud* Daniel, *ubi supra*.

instrumens même qu'il avoit choisis pour s'affermir sur le Trône, l'en précipiterent. Il s'étoit flatté d'amener son trop facile pere au point de renoncer totalement à l'Empire : pour cet effet, il lui avoit mis deux moines aux trousses, qu'il croyoit aussi sûrs que capables d'engager Louis à prendre l'habit Religieux. Mais les Moines trouverent le vieux Monarque peu disposé à s'enfermer, & l'un d'eux appellé Gombaud, imagina un projet fort opposé à la commission qu'il avoit reçue de Lothaire. Touché du sort de ce pere infortuné, ou des appas d'une récompense plus considérable que celle qu'il pouvoit attendre de Lothaire, il entreprit de reconcilier Louis avec ses deux fils cadets & réussit. Le parti du Débonnaire, renforcé de ceux de Pepin & de Louis de Baviere, en devint si puissant, qu'il fut incontinent retabli sur le Trône, & se trouva même en état de punir les Rebelles. Lothaire y perdit le titre d'Empereur, & son pere ne lui laissa le Royaume d'Italie qu'à condition qu'il n'y fe-

Nit. lib. ap. Daniel, p. 611.

roit rien d'important sans sa participation; ce qui retablissoit la Couronne de France dans tous ses droits sur la Lombardie, & rendoit celle-ci dépendante & sujette comme auparavant. Lothaire, dont les coupables efforts n'avoient abouti qu'à le dégrader lui & sa Couronne, s'en retourna dans ses Etats avec plus de confusion que de repentir. La suite de ces débats nous est étrangere. On peut voir ailleurs comment Lothaire se revolte peu de tems après; comment, de concert avec ses deux freres, il souleve tout l'Empire contre son pere; se saisit de sa personne; le fait condamner dans un Conciliabule d'Evêques, à la pénitence canonique, sur les imputations les plus frivoles; le reduit effectivement à mener la vie pénitente dans un Monastere de Soissons; le tire ensuite de cette prison religieuse, sur les menaces du Roi de Baviere; enfin, comment, après tant d'humiliations, le parti de ce malheureux pere ayant prévalu, Lothaire fut, une seconde fois, renvoyé honteusement à son Gouver-

nement d'Italie. Contentons-nous d'obſerver que, pendant ces cinq années, où Lothaire fut entierement occupé des guerres civiles de France, les affaires d'Italie tomberent dans un état pitoyable. Les mutations fréquentes de Gouverneurs ; le choc des paſſions & des intérêts qui animoient les Comtes & les Ducs ; les viciſſitudes qu'éprouvoient les deux partis, tantôt Louis, tantôt Lothaire ayant le deſſus, & par conſéquent, les Ordonnances & les Edits étant alternativement expédiés & publiés au nom de l'un & de l'autre ; tant de variation de mouvemens, & d'incertitude plongerent ces provinces dans une eſpéce d'anarchie. Le célébre Wala, ce Moine, dont il a déja ſi fort été queſtion & qui avoit, ſans contredit, plus de talens & de capacité que les autres Miniſtres ou Favoris, ſéduit par ſon Maître ou par un faux zele, ſe mêla de tous ces odieux maneges, & n'eut pas la moindre part à cette guerre civile. Il paſſa un tems conſidérable à la Cour de France, occupé de tout

Mabill. annal. benedic. autre objet que de ceux de ſon état, & à ſon retour en Italie, Lothaire le fit Abbé de ſaint Colomban en Bobbio. Mais, ni Lothaire ne put reſter longtems paiſible dans ſes Etats, ni Wala dans ſon Monaſtere. L'Impératrice Judith, qui avoit été juſque-là l'ennemie jurée de l'un & de l'autre, changea de ſentiment ou plutôt de ſyſtême. Elle mit toute ſon étude à gagner l'amitié de Lothaire & de Wala. Voyant que ſon mari baiſſoit ſenſiblement, & craignant que les Rois d'Italie & de Baviere, unis ou même ſéparément, n'euſſent bien-tôt dépouillé ſon fils Charles-le-Chauve du Royaume d'Aquitaine qui venoit de lui être aſſigné, ſi le jeune Prince reſtoit ſans l'appui de l'un des deux, elle reſolut de mettre tout en œuvre pour ſe reconcilier avec Lothaire. Le ſuccès n'y répondit pas, à la vérité; mais le plan n'en étoit pas moins juſte. Rien ne paroiſſoit mieux imaginé que de ſe prévaloir des avantages qu'elle pouvoit procurer, du vivant de ſon mari, au Roi d'Italie, pour en faire l'ami & le Pro-

tecteur de Charles. Ces avantages étoient même assez précieux & très-capables d'enchaîner Lothaire. Judith pouvoit le retablir entierement dans les bonnes graces de son pere, lui faire restituer une bonne partie des Provinces & le titre d'Empereur, dont il avoit été privé, en punition de sa revolte. Elle avoit même la plus grande facilité pour y réussir; attendu que Louis, à qui Charles n'étoit pas moins cher qu'à sa mere, souscrivoit à tout. Il fit plus : il se rendit, lui-même, médiateur entre l'Impératrice & l'Abbé Wala, regardé comme l'homme le plus propre à manier les intérêts de Judith, de Charles & de Lothaire (1). Mais Wala mourut au milieu de ces négociations & eut à peine le tems de les entamer. Lothaire, outre une maladie qui lui survint dans ces entrefaites, apportoit encore de nouveaux obstacles à la reconciliation,

(1) Voyez Paschal Rathbert, *in vitâ Walæ*, *apud* Mabillon, *ubi supra*. Voyez aussi Daniel, p. 639.

par les violences qu'il commettoit en Italie, particulierement contre l'Eglise & contre tous ceux qui avoient donné quelques marques de respect à l'Empereur Louis, son pere, & à sa belle-mere Judith, pendant son séjour à Tortone où elle avoit été reléguée dans un Monastere, lorsque le parti des Rebelles prévaloit. Cependant l'adroite Impératrice alloit toujours à son but &, sous le prétexte d'un nouveau partage qui eut l'air d'être fait à l'amiable & du consentement de Lothaire, elle fournit à son mari l'occasion d'aggrandir l'appanage du Prince Charles. Ce partage fit reprendre les armes aux deux freres. Mais Lothaire vaincu, moitié par les forces de son pere, moitié par les manéges de Judith, ratifia la disposition faite en faveur de Charles, & obtint, pour lui-même, un supplément considérable. Le bon Louis n'en fut pas plus tranquille. Sa destinée le condamoit à passer, toute sa vie, les armes à la main contre son propre sang. Louis, autre fils de l'Empereur, fait antérieurement

Roi de Baviere, prétendit être lésé dans le dernier partage : il déclara la guerre à son pere, lequel affoibli par l'âge, consumé par la douleur & par tant de marches & de combats, termina sa triste carriere dans une isle voisine de Mayence, lorsque, ayant réduit son fils rebelle à se retirer, il se voyoit en état de pourvoir plus efficacement que jamais à la sûreté de Charles & de l'Impératrice, & de cimenter du moins, avant de mourir, la paix dans sa famille. Ainsi finit Louis premier, dont la piété & la foiblesse sont également fameuses. Il fut le meilleur des hommes, dit en peu de mots un Historien François, Daniel p. 646. pere trop bon, mauvais politique, empereur très-médiocre & cependant vertueux.

La mort de Louis n'étouffa pas les discordes de la famille Royale, & quoique les trois freres eussent des qualités supérieures, peut-être, à celles du pere, la France & l'Italie n'en furent pas plus heureuses. Lothaire, dont l'inquiétude, l'ambition & l'avidité peuvent être

regardées comme les principales causes de tous les désastres arrivés sous le regne de Louis, eut bien-tôt rallumé le feu de la guerre civile. Dans ses vastes projets, il ne visoit à rien moins qu'à s'emparer des états de ses freres ; se tournant, pour cet effet, tantôt du côté du Roi d'Aquitaine, qu'il affectoit de vouloir défendre contre les entreprises du Roi de Baviere, tantôt du côté de celui-ci, auquel il promettoit plus de justice que ne lui en avoit fait un pere trop esclave de leur marâtre. Mais Louis, & Charles que nous appellerons désormais Charles-le-Chauve, ne tarderent pas à pénétrer les odieuses intentions de leur aîné. Ils s'unirent & fatiguerent tellement Lothaire, leur ennemi commun, qu'après trois ans de guerre civile, il prit, de gré ou de force, le parti de faire la paix. Les circonstances en garantissoient même la sincérité. Les Normands, d'une part & les Sarrasins, de l'autre, faisoient chaque jour des ravages plus terribles dans les Provinces soumises aux François, &

les trois Princes ne pouvoient différer plus long-tems d'employer les forces, qui leur restoient, à repousser ces Barbares.

Dans l'année même ou la paix fut conclue entre les trois freres, Lothaire, à qui, néanmoins, il ne restoit pas de fort grandes affaires aude-là des Monts, & qui pouvoit, sans inconvénient, se rendre en Italie, pour mettre ordre à celles de ce Royaume, jugea plus à propos d'y envoyer son fils aîné Louis, deuxieme Empereur de ce nom.

CHAPITRE IX.

Louis second, Empereur & Roi d'Italie. Révolutions arrivées, de son temps, dans quelques Provinces.

QUOIQUE l'Empereur Lothaire ait encore vécu onze ans après le couronnement de Louis, il ne paroît pas qu'il se soit beaucoup mêlé des affaires d'Italie. Il donnoit, tout au plus au besoin, des avis & des

conſeils à ſon fils. La mort du pere ne produiſit aucun changement dans l'Etat, ni dans la fortune de Louis II. Ses deux freres recueillirent les poſſeſſions ſituées au-delà des Monts. Lothaire eut en partage cette partie de la France, qui prit de lui le nom de Lottaringe ou Lorraine, & Charles obtint la Provence; en ſorte qu'il ne reſtoit à Louis que le titre d'Empereur & l'Italie. Mais ce Royaume en retira du moins cet avantage, que ſon Gouvernement devint, pour lors, abſolument indépendant. Louis II, pendant les vingt années qu'il ſurvéquit à ſon pere, fut, de fait & de droit, le principal arbitre de toute l'Italie. Je dis le principal arbitre ; car, quoique l'étendue de ſon Royaume, qui embraſſoit toute la Lombardie, & l'autorité ſouveraine, que le titre de Roi & d'Empereur lui donnoit ſur les Ducs d'Italie, le miſſent en état de faire la Loi à tous les Princes de la contrée, il ne faut pas croire qu'il fut Maître abſolu de l'Italie, comme l'avoit été Theodoric, ni même comme le furent,

parmi les Lombards, Liutprand & Aſtolfe. Quoiqu'il en ſoit, il ne ſe paſſa rien en Italie, où il n'eut la plus grande part.

Voyons cependant, le plus en racourci qu'il ſera poſſible, l'état des affaires de Benevent, où Louis eut des ſuccès ſi divers. Je ſens bien que les révolutions de ces contrées ne paroiſſent pas, en général, fort intéreſſantes ; mais on ne peut ſe diſpenſer d'y jetter, de tems en tems, un coup d'œil ; ne fut-ce que pour obſerver par quelles gradations ces Etats, qui formoient une partie ſi conſidérable de l'Italie, ſe réunirent ſous un Chef unique & compoſerent un ſeul Royaume, tel qu'il ſubſiſte encore aujourd'hui. D'ailleurs, il n'eſt pas poſſible de ſe former une idée juſte & complete du regne de Louis, ſans un reſumé des affaires de Benevent. Les Lecteurs plus curieux trouveront les révolutions de Salerne & de Capoue, ſous les Princes Lombards, chez Camillo Pellegrini qui ne laiſſe rien à déſirer ſur cette matiere (1). Il eſt

(1) Imprimé d'abord à Naples en l'an-

même plus d'un Auteur moderne & & du premier rang qui en traitent fort au long.

Le vaillant Arechis ou Arigise, dont nous avons parlé plus haut, Fondateur de la Principauté de Benevent, eut pour successeur son fils Grimoald, lequel, étant mort sans enfans mâles, fut remplacé par un autre Grimoald, surnommé Storesaiz (1). Celui-ci ayant péri par la trahison de quelques-uns de ses Comtes, & du Gastalde d'Acerenza, Sicon, Chef des Conjurés, homme turbulent & ambitieux, lui succéda, & ensuite Sicard, fils aîné de Sicon, plus méchant encore & moins brave que son pere. Les Beneventains, poussés au désespoir par les cruautés & l'avarice de Sicard, l'immolerent au bout de quelques années. Ils élurent à sa place Radelchise, grand Trésorier de l'Etat, dont la bonté, la sagesse & la va-

née 1643, & ensuite chez Muratori, dans le second tome *Rerum italicarum.*

(1) Histoire du Royaume de Naples, liv. 6, chap. 6 & 7.

leur promettoient de réparer tous les maux qu'avoit fait le Tyran. Mais les Comtes ou Gouverneurs, & les peuples eux-mêmes, déja trop accoutumés à l'indépendance, ne permirent pas à Radelchise de réaliser de si belles espérances, & rendirent même son regne violent & désastreux. De toutes les Villes soumises aux Lombards de Benevent, Capoue étoit, peut-être celle qui aspiroit le plus ouvertement à la liberté ; animée, sans doute, par l'exemple de Naples, d'Amalfi & de Gayette qui, sous le nom de Provinces de l'Empire, jouissoient à peu près de l'indépendance. Les Empereurs d'Orient, trop éloignés & trop foibles pour mener les affaires d'Italie avec vigueur, abandonnoient volontiers les rennes du gouvernement aux peuples qui tenoient encore pour eux, & la plûpart des Villes de cette contrée étoient devenues des espéces de République. Capoue avoit à sa tête le Comte Landulfe, qui détestoit Radelchise, soit que la haine fût ancienne entr'eux, soit que le Comte

le fût flatté de succéder à Sicard, soit que des motifs plus recens les eussent aigris l'un contre l'autre. Landulfe ne se contenta pas de fomenter parmi les Capouans le desir de l'indépendance, il fit sonder tous ceux de Bénévent, de Salerne & des autres Villes de la Principauté, qu'il présumoit n'être pas fort contens de Radelchise, & se ligua avec les Napolitains, mortels ennemis des Beneventains, à raison des fréquens outrages qu'ils en avoient reçus. Cependant il ne voulut, ou ne put engager les rebelles à le créer Prince de Capoue : afin de donner de la reputation au parti, il fut jugé plus à propos de conférer ce titre à Siconulfe, frere de Sicard, qui pouvoit être censé appellé à la Couronne par la Loi ou la Coutume & dont l'élection, appuyée par les droits du sang, jetteroit infailliblement des doutes sur la validité de celle de Radelchise. Siconulfe avoit été renfermé du vivant de son frere. Echappé de sa prison, il se tint caché, fort long-tems, chez un de ses parens, Comte de Consa; mais, pour

plus grande sûreté, il prit le parti de sortir des terres des Lombards & de se refugier à Tarente, d'où Radelchise parvint encore à le faire bannir par le moyen d'un certain Danserie. Enfin, appellé à Salerne, il en fut déclaré Prince par les Salernitains même, par les Capouans & par les Beneventains qui étoient entrés dans la faction. Son parti devint bien-tôt si puissant que Radelchise perdit tout-à-coup la majeure partie de ses Etats ; ce qui l'irrita si fort contre les rebelles, que se voyant hors d'état de les reprimer autrement, il prit un de ces partis, qu'une effervescence de colere & la soif de la vengeance peuvent seules faire adopter. Depuis quelques années les Sarrasins d'Afrique, devant lesquels tout plioit alors, avoient débarqué en Sicile. De-là gagnant les côtes d'Italie, ils s'étoient établis dans le Tarentin. Radelchise eut recours à ces Barbares, qui n'étoient que trop portés à se jetter sur les terres d'autrui, sans qu'il fût nécessaire de leur en donner le signal. Il en coûta d'abord

fort cher à Siconulfe. Bary & autres postes importans lui furent enlevés rapidement, & Radelchise, au moyen de ces terribles auxiliaires, reprit la supériorité. Mais Siconulfe n'en fut point ébranlé. Bien loin de songer à se rendre, il prit aussi le funeste parti d'appeller à à son secours les Sarrasins & les Maures d'Espagne & d'Afrique. A son invitation, un nouvel essain de ces Barbares cruels & ravissans vint s'abbatre en Italie. Les deux partis, renforcés d'un nombre à peu près égal de Sarrasins, combattirent avec fureur, & n'en recueillirent d'autre fruit que celui de voir leur pays abymé, & toute l'Italie, dont la paix, sans cette guerre de Benevent, eût été si profonde, exposée à la rapacité de ces peuples, qui n'étoient pas hommes à lâcher aisément une proye sur laquelle on leur avoit fait signe de se jetter. Enfin, le Roi d'Italie fut obligé de se porter vers Benevent, pour arrêter les ravages des Sarrasins & mettre les Contendans d'accord. Les Barbares, ayant été vaincus & défait

faits par la valeur de Louis, Radelchise & Siconulse furent trop heureux de se partager les Etats qui composoient le Duché. L'un retint le titre de Prince de Benevent, & l'autre prit celui de Prince de Salerne, du nom de la Ville la plus considérable, parmi celles dont il s'étoit emparé. C'est ainsi que ce vaste & puissant Duché de Benevent qui, pendant près de deux siecles, avoit pu se mesurer avec les Rois de Lombardie, tomba tout à coup & se trouva reduit aux dimensions d'un Etat fort médiocre. Affoibli par le partage qui s'en fit entre les deux Compétiteurs & par le démembrement des terres qui resterent au pouvoir des Sarrasins, épuisé par cette guerre longue & terrible qui engloutit sa population & ses richesses, il y perdit encore ses plus beaux droits ; & au lieu que les Ducs étoient auparavant souverains & absolus, sauf un tribut léger auquel ils s'étoient soumis envers les Empereurs & les Rois d'Italie, successeurs de Charlemagne, les nouveaux Princes de

Benevent & de Salerne devinrent, expressément, feudataires du Roi d'Italie : arrangement, même, assez naturel & qui n'étoit, après tout, que le prix des efforts que Louis avoit fait pour les soustraire au joug des Sarrasins.

Quelques années après, les Lombards de Benevent firent encore une perte assez considérable. Landulfe, Gastalde de Capoue, & fils de cet autre Landulfe, principal auteur de tant de calamités, secoua le joug du Prince de Salerne, dans les Etats duquel Capoue se trouvoit comprise. Il voulut aussi se faire Prince & Souverain indépendant, du moins à l'égard de Benevent de & Salerne, & former des débris de ce Duché une troisieme Principauté, du nom de Capoue. Il est certain que ces subdivisions étoient avantageuses à l'Empereur, dont l'autorité se fortifioit d'autant ; & sous ce rapport on peu dire que la chûte du Duché de Benevent ne fut pas infiniment préjudiciable à l'Italie en général. C'étoit de petits Etats, qui se réunissoient en quelque sorte sous une

ſeule Monarchie, & qui n'en étoient pas plus à plaindre. Mais les Beneventains ne reſterent pas longtems fideles & ſoumis aux Rois François, & la famille des Carlovingiens ayant défailli peu de tems après, les effets du démembrement de cette vaſte Principauté ne devinrent que trop ſenſibles. Il eſt certain qui ſi cet Etat avoit conſervé ſa forme, ſes dimenſions & ſes forces, il auroit pu ſervir à l'Italie de point d'appui, & en impoſer à ſes ennemis ; au lieu que dans les termes où il ſe trouvoit reduit, il ne lui étoit plus poſſible de figurer avec avantage dans les affaires de cette contrée, ni d'en ſoutenir la réputation. En ſorte que la révolution fut, à proprement parler, la ſource des troubles & des déſaſtres qui affligerent enſuite ces Provinces & les reduiſirent à l'extrémité. Les Sarraſins, vaincus & repouſſés pluſieurs fois par les armes de Louis, ne laiſſoient pas de revenir, de tems en tems, à la charge. Les jalouſies & les diſcordes interminables des Princes de Benevent & de Salerne, des Comtes

ou Princes de Capoue & des Ducs de Naples, leur fournissoient un prétexte de prolonger leur séjour dans le pays & d'infester toute la partie orientale de l'Italie. Pour en obtenir quartier, il falloit absolument satisfaire leur avarice & leur payer tribut. Il est vrai que les autres contrées de l'Italie étoient tranquilles. La paix regnoit des bords du Tybre jusqu'aux Alpes. Mais les affaires de Benevent & les expéditions de l'Empereur Louis II, ne laisserent pas de causer de grands mouvemens dans le Royaume de Lombardie. Peu s'en fallut même qu'il ne s'ensuivit une révolution générale.

Radelchise & Siconulse moururent environ deux ans après le Traité de paix & de partage conclu en 848. Radelgaire & Sicon, qui succéderent, l'un à la Principauté de Benevent, & l'autre à celle de Salerne, ne firent que passer. Le dernier, ayant succédé à son pere dans un âge fort tendre, fut empoisonné par Ademaire, fils de son Tuteur, & Radelgaire, étant mort aussi très-

promptement, laissa la Principauté de Benevent à son frere Adelgise. Celui-ci possedoit les qualités qui rendent les Princes, ainsi que les Particuliers, infiniment chers aux peuples, la douceur & l'urbanité; mais il manqua de discernement en fait de Ministres & d'amis. Les assauts continuels des Sarrasins, & la position pénible où il se trouvoit vis-à-vis des François, étant leur vassal, l'embarquerent dans des intrigues fort compliquées & plus mal conduites. Il étoit évident que ses forces & celles des Salernitains ne suffisoient pas pour reprimer les Sarrasins. Les Empereurs d'Orient eux-mêmes, n'avoient pu sauver la Calabre & la Pouille. Les uns & les autres furent donc forcés de recourir à l'Empereur. Ils envoyerent à Louis des ambassadeurs & des présens, afin d'essayer si, avec les forces combinées de la Lombardie & des Lombards de Benevent, on ne pourroit pas enfin, purger l'Italie de ces infideles (1).

Voyez l'Anonyme de Salerne, chap.

L'Empereur, ayant accepté la proposition, toute l'Italie s'ébranla pour les préparatifs, & fut en suspens sur l'issue de cette grande entreprise. Les peuples ne furent pas même trompés dans leur attente, & malgré une multitude d'obstacles & de contretems assez fâcheux, le succès ne laissa pas d'être brillant. Louis mit d'abord le siége devant Bary, devenue, depuis plusieurs années, la Ville principale & la mieux fortifiée des ennemis, & nonobstant que Basile, Empereur d'Orient, rappella, au moment que l'on s'y attendoit le moins, la flotte & l'armée nombreuse qu'il avoit envoyées au secours des François, cette Place importante tomba au pouvoir du Roi d'Italie, & avec elle, le Chef de la Nation, appellé Saudan, soit que ce fût un nom propre, soit que ce fût celui de sa dignité. La guerre paroissoit, à peu prés, finie. Louis assiégeoit Tarente, l'unique Place qui restât aux ennemis : au

87, 88. *apud* Muratori, tom. 2. p. 2. *Rerum Italicarum.*

moyen de quoi il se voyoit au moment de chasser entierement les Barbares, d'ajouter de nouvelles Provinces à l'Empire & au Royaume de Lombardie, & de réunir, pour ainsi dire, toute l'Italie sous un seul Chef. Mais un ouvrage si fort avancé fut tout-à-coup détruit par la perfidie & l'absurde politique d'Adelgise, qui pouvoit bien, d'ailleurs, y être poussé par les procédés de la femme, des Courtisans & des soldats de Louis, ainsi que par les suggestions de l'Empereur Grec & du Saudan des Sarrasins.

Erchemp. c. 33, 34. Anonyme Salern. c. 108-9.

On se rappelle, sans doute, que l'Empereur Louis fut appellé pour mettre d'accord Radelgise & Siconulfe. Il fit, à cette époque, un assez long séjour à Benevent & dans les autres Villes de ce Duché. La guerre, qu'il déclara peu de tems après aux Sarrasins, le mit encore dans le cas d'y passer un tems considérable. Il avoit dès-lors, auprès de lui, l'Impératrice Angilberge, son épouse, femme impérieuse & hautaine, dont les airs & le ton alié-

noient autant de cœurs, que l'affabilité de Louis en attiroit. Leurs Courtisans & leurs soldats vains, avantageux, & même impertinens, comme le sont tous les peuples qui dominent chez l'Etranger, yvres, d'ailleurs, des succès de leurs armes, assez brillans, en effet, pour qu'ils fussent en droit de se regarder comme les Libérateurs de la contrée, usoient, à discretion, des femmes & des effets des Bénéventains, & se rendoient insupportables.

Ibid. c. 109.

Mais Adelgise, sur-tout, étoit excédé de voir sa petite Cour totalement éclipsée par celle de l'Empereur &, par surcroit d'humiliations, ses plus fideles Sujets méprisés & maltraités des François, sans qu'il lui fût seulement permis de s'en plaindre. Le Saudan Sarrasin, à qui Louis avoit laissé la vie, à la supplication d'Adelgise, & qui ne manquoit, ni d'habileté, ni de talens pour l'intrigue, mit toute son étudu à fomenter les soupçons & les jalousies des François & des Beneventains; persuadé que c'étoit l'u-

nique moyen de rétablir les affaires de sa Nation. L'Empereur Basile se mit aussi de la partie. On ignore la cause de cette haine qui éclata subitement entre les deux Empereurs. Ils s'étoient cependant unis contre les Sarrasins, & il est bien singulier que l'Histoire parle si confusément des motifs de la rupture. Peut-être fut-elle l'effet de la méchanceté des Officiers envoyés au siége de Bary ; peut-être que les Commandans de l'armée grecque, corrompus par les Sarrasins, indisposerent Basile par de faux rapports, & détruisirent l'union qui regnoit entre les deux Monarques. Ce qui est certain, c'est que l'Empereur d'Orient, après avoir rappellé sa flotte, écrivit à Louis une longue lettre, pleine de reproches, dans laquelle, entr'autres griefs, il déclaroit ne pouvoir plus souffrir, qu'il fût appellé Empereur Romain & décoré d'un titre que les Grecs étoient en usage de donner à leur Monarque. En conséquence, il vouloit enrichir l'Idiome Grec d'une expression ridicule & barbare, qui fût uniquement con-

ſacrée à l'Empereur d'Orient (1). Louis répondit auſſi très-longuement, à chaque article de la lettre de Baſile. Cette piéce a été conſervée dans les ſupplémens à la chronique de Salerne (2); mais il ne paroît pas qu'elle ait appaiſé l'Empereur d'Orient. Baſile, au contraire, redoubla ſes efforts contre l'Empereur François, & ſollicita vivement Adelgiſe à le trahir. Que la choſe fût vraie ou inventée par la malice des Grecs, il fit entendre au Duc

---

(1) Il eſt évident que le mot Grec βαϐιλευς, répond exactement au mot Latin *Rex*. Les premiers Rois Barbares qui dominerent en Italie & en Occident, regardé en général comme Pays Latin, prirent en conſéquence le nom latin *Reges*. Les Empereurs de Conſtantinople, qui s'appelloient βαϐιλεις & αυτουρατορες, ne pouvoient ſouffrir que, dans la verſion grecque, le nom de βαϐιλευς fut donné aux Princes d'Occident, ils tâcherent donc de faire paſſer en uſage ce mot nouveau ρὴξ ρὴγος. Voyez l'Anonyme de Salerne, chap. 102.

(2) Voyez l'Anonyme de Salerne, *in Paralipon*; *apud* Muratori, *rerum italicarum*, tom. 2.

de Benevent, qu'Angilberge & son mari avoient résolu de lui enlever ses Etats & de l'exiler à perpétuité (1). Adelgise le croit, ou feint de le croire, & se dispose à prévenir les desseins des François. Il fait d'abord revolter une grande partie des Villes de son Duché, de l'Abbruze & de la Province appellée, aujourd'hui, Basilicata, lesquelles proclament tumultuairement l'Empereur Grec, le reconnoissent pour Souverain & secouent le joug des François. Cependant Adelgise, voyant que Louis se mettoit très-sérieusement en devoir de reprimer les rebelles, & que les Beneventains alloient être châtiés les premiers, s'efforça de conjurer l'orage. Il protesta n'avoir aucune part à la revolte, & l'Empereur lui rendit aussitôt ses bonnes graces. Ce trait de bonté n'empêcha pas le perfide Prince de Benevent de recourir à

(1) Voyez les annales de saint Bertin, chap. 27 & suivants. Voyez aussi Daniel, Hist. de France, tom. 1. *in-fol.* p. 785, & Muratori, *ad annum* 871.

de nouveaux artifices. Il employa des raisonnemens si spécieux, & fit jouer tant de ressorts, qu'il vint à bout de persuader à Louis la nécessité de distribuer une partie de ses troupes en différens quartiers, & de licencier le reste. Au moyen de quoi l'Empereur & sa Cour resterent à Benevent avec un très-petit nombre de Gardes. Adelgise, sans perdre un instant, fond sur le Palais où l'Empereur, sa femme & sa fille étoient logés. Le brave Louis fit d'abord, à la tête de son petit domestique, la plus vigoureuse resistance. Mais voyant qu'il lui étoit impossible de tenir dans le palais, il se refugia dans la tour, où il se défendit pendant trois jours, au bout desquels Adelgise, craignant que les François, informés du péril de leur Prince n'accourussent de tous les points à son secours, fit appliquer la torche au pied de la tour, & menaça l'Empereur de le brûler vif, s'il ne se rendoit sur le champ. Louis fut donc forcé de capituler. Le Duc, en lui rendant la liberté, se contenta de lui faire jurer, que de sa vie il

ne remettroit le pied ſur les terres de Benevent, & qu'il ne tireroit aucune vengeance de ce qui venoit de ſe paſſer. Louis preſſé de ſortir d'embarras, fit tous les ſermens qu'Adelgiſe exigea. Mais à peine ſe vit-il libre que, tranſporté de fureur, il prit la route de Rome, & ſe fit précéder par des couriers, chargés de prier le Pape de lui venir au-devant, afin de l'abſoudre le plutôt poſſible du ſerment qu'il avoit fait de ne point ſe venger. Cependant l'aventure fut bien-tôt divulguée, & exagerée, ſelon l'uſage. La plûpart crurent & publierent que Louis étoit mort à Benevent. Les Sarraſins d'Afrique & de Palerme, ſe hâterent de deſcendre en Italie. Charle-le-Chauve & Louis de Germanie ſe mirent auſſi-tôt en marche pour venir prendre poſſeſſion des Etats de leur neveu, qui ne laiſſoit pas d'enfans mâles : démarche déciſive & qui affichoit les prétentions des deux Rois. Louis voyoit clairement, par-là, que ſes deux oncles paternels ſe regardoient comme ſes héritiers de droit. L'Impératrice

Angilberge ne douta pas un moment de pouvoir tourner à son profit & à celui de son mari, l'espoir des deux Prétendans. Elle se transporte sur les frontieres d'Italie ; s'abbouche avec l'un des Monarques à Trente ; donne, en mêmetems, rendez-vous à l'autre dans l'Abbaye de saint Maurice près Geneve ; traite ainsi, successivement, avec eux de la succession de son mari, & en échange des espérances qu'elle donne à Louis de Germanie & de la promesse de s'employer en sa faveur, elle se fait céder une partie de la Lorraine, dont les deux Rois, de France & de Germanie, s'étoient effectivement, emparé à la mort de Lothaire, bien légerement, & sans autre titre que l'éloignement de l'Empereur. Charles-le-Chauve, qui avoit des avis ou des doutes sur la promesse faite au Roi de Germanie, ne s'amusa pas à écouter plus long-temps la fine Impératrice, & la quittant assez brusquement, il alla chercher ailleurs les moyens de s'assurer l'Empire à la mort de Louis.

CHAPITRE X.

Intérêts, & négociations de différens Princes pour la succession de Louis second.

LA santé de l'Empereur Louis étoit, en effet, si foible, que ses oncles, quoique plus âgés, paroissoient devoir lui survivre. Sa succession devint donc nécessairement l'objet des conseils, des opérations, de la correspondance publique & secrete de toutes les Cours. La France, la Germanie, les Princes Ecclésiastiques & Séculiers d'Italie, l'Empereur de Constantinople s'en occupoient incessamment. Cette grande affaire étoit le centre de tous les intérêts. Chacun y prenoit part immédiatement; Charles-le-Chauve & Louis de Germanie, en vertu des droits du Sang, & encore plus de l'extrême envie qu'ils avoient d'hériter du Royaume d'Italie & de l'Empire; les Italiens,

en vue de conserver la forme actuelle de leurs Etats, érigés, pour lors, en véritables souverainetés, & d'obtenir, du moins, un Prince accommodant, si l'un d'entr'eux ne pouvoit monter sur le Trône. Pour l'Empereur Basile, il est bien certain qu'il souhaitoit la Couronne d'Italie à quelqu'un qui pût le soutenir contre ses ennemis, sur-tout contre les Sarrasins, & qui ne fût pas dans le cas de lui envier le petit nombre de Villes qu'il possédoit encore sur la côte. En conséquence il se déclaroit ouvertement pour Louis de Germanie, dont l'amitié pouvoit lui être fort utile, attendu qu'ils étoient voisins, qu'ils avoient l'un & l'autre les Sclavons à combattre, & que le caractere de Louis, fort supérieur à celui de Charles-le-Chauve, rendoit son alliance bien plus précieuse & plus solide. L'Impératrice Angilberge, qui avoit un grand intérêt à la chose, & qui pouvoit beaucoup influer dans le choix du successeur de son mari, avoit aussi jetté les yeux sur le Roi de Germanie. A la veille de rester

veuve avec une fille, elle auroit voulu s'attacher le nouvel Empereur par les plus forts liens de la reconnoiſſance, afin de s'aſſurer un état honorable, & d'en impoſer à ſes ennemis. Elle ſavoit trop combien elle étoit haïe dans la Cour même de ſon mari, & ſur-tout parmi les Ducs d'Italie, indignés de ſon orgueil & de ſa fierté. Le Germanique étoit le ſeul ſur qui elle pût compter. La loyauté & la candeur de ce Prince, qui étoient univerſellement reconnues, & qui n'échapperent ſûrement pas à l'Impératrice Angilberge, qui avoit le coup d'œil plus pénétrant qu'aucune femme de ſon ſiécle, la déciderent totalement en ſa faveur. Mais Adrien II, qui pouvoit beaucoup dans cette affaire, étoit entierement dévoué à Charles-le-Chauve (1). Ce Pape, dans une lettre ſecrette, avoit promis expreſſément au Roi de France de le por-

(1) *Hadrianus ſecundus*, *epiſtol.* 34. *apud* Labbe, tome 3, des Conciles. Voyez auſſi Muratori, an. 871.

ter sur le Trône d'Italie. Il lui disoit en propres termes; que dans le cas auquel il survivroit à l'Empereur Louis, il ne voudroit pas, pour tous les trésors du monde, favoriser, ni approuver l'élection d'aucun autre; que tels étoient même les vœux du Clergé, du peuple & de toute la Noblesse de Rome & du monde (1). La chaleur avec laquelle Jean VIII servit les François, fit bien voir que son prédécesseur n'avoit point exagéré, en assurant que le Clergé Romain, dont Jean lui-même étoit un des principaux membres par sa qualité d'Archidiacre, désiroit vivement l'exaltation de Charles-le-Chauve. Il est même assez probable que les Romains, par un ancien respect pour les descendans de Pepin & de Charlemagne, aient montré plus de penchant pour le Roi de France, qui représentoit plus directement ces illustres Bienfaiteurs de l'Eglise & de Rome. Mais il est bien plus vrai-

(1) *Nobilitas totius urbis & orbis.* Loco citato.

ſemblable encore, que les Papes Adrien & Jean ſe ſoient déterminés par un autre motif, & qu'ils aient préféré Charles, préciſément, parce que la faction du Roi de Baviere étoit trop puiſſante. Que ce Prince, en effet, vînt à recueillir l'Empire & le Royaume d'Italie, les manœuvres d'Angilberge en auroit tout le mérite, & le Pape ne ſeroit jamais cenſé y avoir eu beaucoup de part: au lieu qu'en portant Charles-le-Chauve, le Pontife ne partageoit avec perſonne, ni la gloire du ſuccès, ni la reconnoiſſance du protégé; le Monarque François lui ſeroit preſqu'entierement redevable de ſa nouvelle dignité. D'ailleurs, il y avoit tout lieu d'eſpérer que le Roi de France, en ajoutant le Royaume d'Italie aux Etats qu'il poſſédoit au-delà des Alpes, ſe contenteroit du Domaine de la Lombardie, ſans trop s'embarraſſer du gouvernement de Rome, ni des terres cédées aux Papes par ſes prédéceſſeurs. Le Roi de Germanie, au contraire, dont les Etats comprenoient la Pannonie, & s'étendoient juſques

ſur les côtes de la mer Adriatique, devoit, par ſa ſeule poſition, jalouſer le Pape, lui envier l'Exarcat de Ravenne & la Pentapole, & ſe ſervir de tous les prétextes, dont les Princes ne manquent jamais en pareil cas, pour retablir, dans ces Provinces, l'exercice de ſa Juriſdiction. Sur le tout, la liaiſon de Louis le Germanique avec l'Empereur d'Orient, l'éternel ennemi des Pontifes de Rome, étoit encore un nouveau motif de défiance & de crainte.

Quatre ans ſe paſſerent à calculer & à combiner, durant leſquels, l'Empereur Louis, malgré la foibleſſe de ſa ſanté, eut conſtamment les armes à la main. A dater de 871 juſqu'en 874, il ne ceſſa de combattre les Sarraſins, qui, ſans faire de grandes conquêtes, infeſtoient toutes les Provinces, qui compoſent aujourd'hui le Royaume de Naples & la campagne de Rome. Le Prince de Benevent fatiguoit Louis autant que les Barbares. C'étoit toujours cet Adelgiſe qui l'avoit joué ſi lâchement, & qui s'étoit toujours tiré d'intrigue, en menaçant de ſe

faire Vassal de l'Empereur d'Orient.

Lorsque les troubles de ces contrées lui donnoient quelques momens de relâche, l'Empereur Louis se rendoit à Rome ou en Lombardie, pour traiter, tantôt avec le Pape, tantôt avec ses Barons, des affaires qui se présentoient, & spécialement de la succession de ses Etats. L'année 874 fut marquée par une entrevue solemnelle. L'Empereur, Louis de Germanie, & le Pape Jean VIII s'aboucherent auprès de Verone. Il est bien singulier, qu'avec tant de manéges & de crédit, qu'avec cet ascendant qu'Angilberge s'étoit acquis sur l'esprit de son mari, il n'ait pas seulement été question, du moins à ce qu'il paroît, d'adopter un des fils du Germanique, & de le marier avec Hermengarde, fille nubile de l'Empereur. C'étoit cependant le moyen le plus sûr d'assurer un état à cette Princesse & la succession au Roi de Baviere, pour lequel l'Impératrice montroit tant d'ardeur. Mais sans doute que Louis, selon l'usage des

vieillards & des infirmes, ne s'attendoit pas à mourir si-tôt, & croyoit toujours avoir du tems de reste pour regler sa succession. Les Courtisans, ennemis d'Angilberge, ne manquoient pas de le flatter & de lui promettre encore de longs jours, dans la vue d'entretenir son irrésolution, & de l'exposer à une surprise qui confondit tous les projets de l'Impératrice. Enfin, l'Empereur mourut, & l'Italie perdit en sa personne le meilleur Prince qu'elle eut encore vu sur le Trône, depuis qu'elle étoit tombée au pouvoir des Etrangers. Les Historiens n'ont trouvé presque rien à blâmer dans ses actions ni dans ses mœurs, & quoique l'empire qu'il laissa prendre à sa femme, déplût fort à plusieurs, on ne voit pas que l'autorité qu'elle exerça, ait jamais occasionné des injustices dans le gouvernement civil, ni donné lieu à des guerres imprudentes & ruineuses. Il paroît, au contraire, que l'esprit altier & les manieres impérieuses d'Angilberge servirent de correctif au naturel doux & facile de son mari,

& formerent un mélange qui soutint la Majesté du Trône, & mit de la vigueur dans le gouvernement. Ces Courtisans & ces Ducs, qui haïssoient si fort l'Impératrice, qui cabalerent même pour la faire répudier, ne vouloient, au fond, que gouverner à sa place, & s'emparer eux-mêmes de ce bon Prince : ce qui auroit été pire, sans doute, pour l'Italie ; n'étant pas possible qu'aucun Ministre, Conseiller, ni Favori, fussent jamais liés d'intérêt avec le Souverain, comme l'étoient une femme & un mari, dont l'union devoit être d'autant plus intime, qu'ils n'avoient pas d'enfans de différens lits, toute leur famille consistant en une seule fille née de leur propre mariage. Aussi leur regne fut-il heureux, & à l'exception des affaires de Benevent, où l'Empereur acquit même de la gloire, le reste de l'Italie jouissoit d'une félicité complete. Tout prospéroit, des bords du Tybre jusqu'aux Alpes, & pendant un regne de plus de vingt ans, à dater de la mort de Lothaire, pere de Louis, il n'y eut aucune

partie de l'Europe plus paisible, ni mieux gouvernée que la Lombardie. Il semble qu'un fils auroit mis le comble à la félicité de son regne. L'incertitude du successeur & la crainte des guerres intestines, presqu'inévitables en pareil cas, lui causerent, en effet, quelques inquiétudes pendant les dernieres années de sa vie. Cependant l'exemple de Louis-le-Débonnaire, de Charles-le-Chauve, de Louis de Germanie qui furent tous si malheureux en enfans & qui ne cesserent, pour ainsi dire, d'avoir les armes à la main contre leurs propres fils, comme si la rebellion eut été dans le Sang de cette famille & une maladie héréditaire, ne permet guere de gémir sur le sort de l'Empereur Louis second. Il y a lieu de croire que la privation d'enfans mâles lui fut plus avantageuse que funeste; à moins que l'on ne veuille supposer que la Providence lui eût accordé, par une faveur spéciale, un fils docile & soumis de son vivant, & en état de gouverner au moment de sa mort.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Charles - le - Chauve , Carloman & Charles-le-Gros, derniers Rois d'Italie de cette Race.

OUTRE la faveur du Pape & de la faction ennemie d'Angilberge, sur laquelle Charles-le-Chauve pouvoit compter, il prit d'autres mesures, très-propres à lui assurer le Royaume d'Italie & la dignité impériale. Il avoit fait tous ses préparatifs, pour être en état de passer les Alpes au premier avis de la mort de Louis II, & au moyen de la correspondance qu'il entretenoit avec la Cour de son neveu, il lui étoit fort aisé d'en recevoir promptement la nouvelle. Il partit donc tout-à-coup en Italie, suivi de ses vassaux & d'une forte armée. Mais le Germanique ne s'étoit pas endormi, & Carloman entroit en Lombardie presque en même tems que Charles-le-Chauve, & avec des troupes encor plus nombreuses. Ce-

pendant, il n'y eut point d'action; Charles ayant toujours fort adroitement évité de combattre & fait tourner la guerre en négociation, où il étoit, sans difficulté, supérieur au jeune Carloman. On ne sait guere à quoi s'en tenir touchant l'accord ou le traité conclu entre les deux contendans, attendu que nous n'avons sur cette époque, que deux Ecrivains, l'un Allemand, l'autre François, qui racontent les faits, chacun à l'honneur & à l'avantage de sa Nation. Le résultat fut cependant, que Carloman, ébloui, peut-être, par la promesse que lui fit Charles, de le rendre seul Maître de la Germanie, à l'exclusion de ses freres, ou trompé par quelqu'autre manége, reprit la route de Baviere. Le Roi de France, feignant d'abord de s'en retourner, fit faire un circuit à ses troupes en attendant le retour de ceux qu'il avoit envoyé sonder les dispositions du Pape &, sur l'assurance qu'on lui donna de sa bonne volonté, il reprit le chemin d'Italie, marcha droit à Rome, où il fut couronné par

Jean VIII, & proclamé Empereur, titre qui emportoit alors la Souveraineté de l'Italie. Avant de repasser en France, il assembla dans Pavie une Diete générale, composée des Prélats & des autres Seigneurs du Royaume, qui renouvellerent, ou confirmerent son élection, le reconnurent » pour leur Protecteur, » Seigneur & Défenseur, & pro» mirent de lui obéir en tout ce » qu'il ordonneroit pour le bien de » l'Eglise & pour leur propre sûre» té (1) « : Expressions bien mesurées, qui font voir assez clairement que, dès-lors, les Prélats & les Comtes commençoient à regarder l'acte, par lequel ils se soumettoient à la dignité Impériale, comme un simple cérémonial, & que cette promesse de lui obéir, étoit plutôt une formalité de leur part qu'un serment rigoureux de fidélité. Il est certain que Charles-le-Chauve n'en devint guere plus puissant. Le Royau-

(1) Voyez tome 3 des Conciles de France, *apud* Daniel, Histoire de France, p. 795.

pire, ainsi que nous le verrons dans le Livre suivant. Le Pape n'en recueillit pas des avantages moins solides. Outre qu'il obtint de la reconnoissance de Charles, qui lui devoit sa nouvelle dignité, tout ce qu'il voulut, touchant la Souveraineté temporelle & ecclésiastique de Rome (1), il se prévalut encore de la faveur de ce Monarque pour abaisser la puissance des Evêques François, qui, sous les derniers regnes, ne s'étoient pas montrés plus respectueux envers le Pontif, que soumis à leur légitime Souverain. Dès que Charles fut de retour en France, Jean VIII y envoya deux Légats, dont l'un étoit son propre neveu. Il convoquerent un Concile à Pontion, où le Roi, qui avoit plus d'une raison pour humilier ses Evêques, laissa plein pouvoir aux Légats (2). Ils agirent & pronon-

(1) Voyez Eutrope, Prêtre Lombard, *apud* Daniel, p. 794.

(2) Voyez les actes du Concile tenu à Pontion, tome 3, des Conciles de France.

cerent sans contradiction. Il me semble même que c'est ici la véritable époque de la supériorité que les Légats du Pape & les Cardinaux prirent ensuite sur l'autorité épiscopale. Pour soumettre les Evêques de France, dont plusieurs s'étoient déclarés en faveur de Louis de Germanie, lors de la derniere vacance, on ne vit pas de moyen plus sûr que de commencer par frapper sur Hincmar, Archevêque de Reims, le plus intrépide, le plus savant, le plus illustre de tous, & celui qui, jusqu'alors s'étoit opposé le plus vigoureusement aux prétentions du Pape. Le grand point étoit d'humilier celui-ci, après quoi l'on étoit bien sûr de voir ramper tous les autres. Tant de faveurs ne suffisoient pas au Pape, & il attendoit du Roi Charles, sa créature, un service encor plus important. Les Sarrasins l'inquiétoient prodigieusement : ses forces ni celles des Ducs de Benevent, sur lesquelles même les Papes devoient peu compter, n'étoient pas capables de contenir ces Barbares, & sans le secours d'un Monarque

plus puissant, ils alloient bien-tôt infester les environs de Rome, & peut-être Rome elle-même. Jean sollicita donc si vivement l'Empereur, que celui-ci prit enfin le parti de repasser en Italie pour combattre ces infideles. J'ignore quels avantages cette expédition de Charles-le-Chauve procura au nom Chrétien & au Domaine de l'Eglise de Rome; mais elle eut, dans la suite, des effets qu'il n'étoit guère possible de prévoir.

Louis de Germanie étoit mort deux ans auparavant, c'est-à-dire, peu de tems après l'inauguration de Charles-le-Chauve. Les trois enfans de ce Monarque partagerent paisiblement entr'eux les Etats de leur pere &, contre l'usage assez constant dans cette famille, ils resterent étroitement unis : union, d'ailleurs, qui leur étoit fort nécessaire, & sans laquelle ils auroient couru grand risque d'être dépouillés, l'un après l'autre, par leur oncle. Ils se concerterent même pour enlever à Charles le Royaume d'Italie; & Carloman, qui, en qualité d'aîné & de

Souverain de la Baviere située dans le voisinage, avoit plus de droit à cette Couronne & plus de facilité pour s'en emparer, prit la route d'Italie à la tête d'une puissante armée. Par un effet du hasard le Bavarois y arriva, précisément dans le même tems que Charles venoit de traverser les Alpes & attendoit fort inutilement à Tortone, la jonction de ses quatre principaux Vassaux. Le Roi de France apprend, dans cette Ville, que Carloman approche; celui-ci est également informé que l'Empereur se trouve en Lombardie avec une forte armée. A cette nouvelle ils sont saisis tous les deux, d'une telle épouvante, qu'ils se tournent aussi-tôt le dos, & s'enfuyent, l'un du côté de la France, l'autre du côté de la Baviere. Par une conformité encor plus singuliere, ils tombent tous les deux malades très-dangereusement & dans le même-tems. Charles meurt en traversant le Mont Cenis, non de sa maladie, mais du poison qui lui fut donné par un Médecin Juif, appellé Sedecias. Il est même assez étonnant

qu'aucun Ecrivain ne nous dise par quel motif & à l'instigation de qui ce Médecin voulut ôter la vie à son Maître, dont il étoit si chéri. La France & l'Empire perdirent en lui un Prince qui n'avoit rien de grand que l'ambition. Son régne n'est mémorable que pour avoir enhardi, par sa foiblesse, les Ducs & les Comtes, lesquels, après s'être emparé du pouvoir souverain, parvinrent ensuite à rendre leurs Gouvernemens héréditaires, & pour avoir transporté au Pape une grande partie de l'excessive autorité que les Evêques s'étoient arrogé sur le temporel de l'Etat, & sur la personne même du Prince. Carloman, qui valoit assurément mieux que Charles, revint de cette maladie, mais il ne put jamais recouvrer une santé parfaite. La mort de son oncle lui applanit la route du Trône, & il fut reconnu, sans beaucoup de difficulté, Roi d'Italie. Les deux années de son regne furent employées à chercher les moyens d'assurer sa Couronne à son frere Charles-le-Gros, contre les prétentions de

Louis-le-Begue, fils & successeur de Charles-le-Chauve.

Charles-le-Gros fut donc élu Roi d'Italie l'an 879, à la place de Carloman. Son regne paroissoit destiné à consolider la Monarchie Françoise & à retablir l'Empire d'Occident dans tout son lustre : cependant il n'opéra que sa ruine, & replongea l'Italie, en particulier, dans toutes les horreurs de l'Anarchie. Charles, peu propre à gouverner par lui-même, remit toute son autorité dans les mains de Liutward, Evêque de Verceil, dont la faveur & le pouvoir exhorbitant souleverent tous les Princes Lombards, François & Allemands. Les suites n'en auroient pas été, néanmoins, fort sérieuses, si l'Empereur, après avoir porté le Prélat à ce haut dégré de puissance, l'eut du moins soutenu avec fermeté. Mais, selon l'usage des Princes foibles, qui abandonnent leurs Ministres & leurs Favoris aussi légerement qu'ils les élevent, il prêta l'oreille à certains propos touchant les liaisons & la familiarité qui regnoient entre l'Impératrice Ri-

charde & l'Evêque de Verceil &, sans donner à celui-ci le tems de se justifier, il le chassa de la Cour, le priva de tous ses emplois, & accusa son épouse en plein Conseil. L'Impératrice fournit les preuves les plus authentiques de son innocence ; mais elle ne laissa pas de se retirer dans un Monastere. Pour Charles-le-Gros, il ne recueillit de sa brutale jalousie, que la honte & le mépris. Un éclat aussi déplacé le dégrada aux yeux de la Nation, & la retraite honteuse qu'il fit ensuite vis-à-vis des Normands, qui assiégeoient Paris, acheva de le deshonorer. On ne vit plus, dès-lors, que confusion & désordres dans l'Empire. L'autorité, que l'Evêque Liutward & l'Impératrice Richarde exerçoient auparavant sous son nom, devint la proye de quiconque put s'en emparer. Chaque Baron vouloit en avoir une portion, & la santé de l'Empereur, qui dépérissoit à vue d'œil, augmentoit encor l'audace des Prétendans, & accéleroit leur progrès vers l'indépendance. Charles, se voyant reduit à ces extrémités, voulut du

moins assurer sa succession à son fils naturel, appellé Bernard. Mais il étoit méprisé & avili à un tel point, que bien-loin de pouvoir ménager la Couronne à son bâtard, il fut, lui-même, chassé tout-à-fait du Trône, & reduit à mendier sa subsistance pendant le peu de tems qu'il survéquit à sa déposition.

Le moment fixé pour l'extinction de la Race de Charlemagne étoit arrivé. Cette Maison aussi célébre par les qualités prodigieuses de ses Fondateurs, que par la bassesse, la stupidité & les discordes des descendans; cette famille qui, l'an 856, comptoit six Monarques, regnans en même-tems, ayant chacun des enfans, & tous en âge d'en avoir encore, se vit, avant la fin du neuvieme siecle, c'est-à-dire, en moins de quarante ans, reduite à Charles-le-Simple, rejetton chétif & presque nul, déclaré par les Barons inhabile au Trône, & deux fois exclu de la succession.

CHAPITRE XII.

Causes de la décadence des Carlovingiens. Etat de l'Italie sous cette Race.

La chûte de la Maison de Charlemagne étoit annoncée dès les premieres années de Louis le Débonnaire ; & quoiqu'il ne fût guère possible d'imaginer que cette Race vînt sitôt à manquer, tout présageoit qu'elle ne domineroit pas fort longtems. La cause premiere & principale de la décadence, cause que tout Lecteur intelligent a déja saisi, fut, sans contredit, l'usage de partager les Etats entre les freres, & de revétir les enfans de l'autorité souveraine, du vivant du pere. Mais dans le principe, cet abus, qui fit éclore ensuite tant de guerres intestines chez les descendans de Charlemagne, fut à peine senti. On n'imaginoit pas qu'il dût nécessairement, produire, des effets si

prochains & si funestes. Dans une Diete tenue par l'Empereur Louis, en l'année 829, le célébre Wala fut prié de donner son avis sur la situation actuelle de l'Etat (1). Il fit à la hâte un Mémoire, présenté à cette auguste assemblée, dans lequel il exposa tout uniment les désordres qui entraînoient la ruine de l'Empire, & proposa les remedes qui lui paroissoient les plus convenables & les plus sûrs. Les causes de la décadence énoncées dans l'écrit de Wala se reduisent à quatre chefs: qui sont, que les Ecclésiastiques & les Moines avoient beaucoup trop de part à l'administration civile; que les Laïcs se mêloient trop des affaires ecclésiastiques; que les Princes & les Sujets avoient été trop libérals envers l'Eglise, & que le Clergé ne contribuoit point assez aux besoins de l'Etat. Le Lecteur instruit reconnoît, sans doute, ici les plaintes & les

(1) Voyez Rathbert, *in vitâ Walæ*, liv. chap. 2. 3 & 4. *apud* Mabillon, sæc. 4. Benedict.

griefs de tous les tems. Combien de fois, & dans combien de siécles n'a-t-on pas gémi sur les mêmes désordres ? Mais du tems de Wala ces abus, portés à l'extrême, n'intéressoient pas seulement la discipline ecclésiastique ; ils agissoient directement sur la constitution de l'Empire, & sapoient les fondemens de la tranquillité publique.

Les Evêques des Gaules, ainsi que nous l'avons observé dans son tems, avoient eu déja, sous les premiers Rois Visigoths & Merovingiens, une part très-considérable au gouvernement. Dès-lors, leur autorité ne cessa plus de croître, & sous les Rois de la seconde Race, ils acquirent un pouvoir immense. Les Evêques de Lombardie, soumis aux mêmes Souverains, prétendirent aller de pair avec les Prélats ultramontains. Bien-tôt ils s'arrogerent les mêmes privileges ; & c'est également sous les mêmes Monarques François, qu'ils prirent dans les affaires temporelles beaucoup plus d'ascendant qu'il n'en avoit eu jusqu'alors, independamment de l'au-

torité dont les Evêques jouissoient dans le gouvernement particulier de la Ville où ils siégeoient, & à ne considérer que le rôle important qu'ils jouoient dans l'administration générale des Royaumes d'Italie, de France & de Germanie, il semble que le gouvernement des Carlovingiens changeoit, pour eux seuls, de nature & de forme, qu'il cessoit, à leur égard, d'être proprement Monarchique, & devenoit une espéce d'Aristocratie, imparfaite, à la vérité, & fort irréguliere, mais dans laquelle ces Prélats ne laissoient pas d'exercer les plus beaux droits. Sans doute que les Ducs & les autres Barons Laïcs prenoient part aux délibérations touchant les affaires de l'Etat, à l'élection, à l'inauguration même des Rois. Mais en général, les Ecclésiastiques prévaloient. Soit que le respect qu'inspirent naturellement les fonctions augustes du Ministere, donnât plus de relief à leur autorité; soit que, faisant cause commune avec le Souverain Pontife, ils fussent tous censés avoir une portion de

cette puissance sublime qui, sans examiner ici la légitimité de l'acte, avoit autorisé l'usurpation des Carlovingiens & porté, dans leur famille, la dignité impériale ; enfin, soit que les richesses des Evêques & des Moines, fort supérieures, en général, à celle des Laïques, attendu les donations immenses que les Rois François faisoient continuellement à l'Eglise & aux Monasteres, fissent pancher la balance du côté du Clergé. Si l'on daigne parcourir l'histoire des Carlovingiens, on verra l'autorité de ces Princes perpétuellement à la discrétion des Evêques, qui en vinrent au point de se croire en droit de déposer les Rois de France, de les retablir sur le Trône & de traiter un Souverain exactement comme les Conciles Provinciaux du cinquieme & du sixieme siécles auroient traité un Evêque ou un Prêtre. C'est à l'exorbitante autorité des Ecclésiastiques qu'il faut attribuer la plûpart des guerres domestiques & scandaleuses qui s'allumerent entre les descendans de Charles ; elle causa la dé-

cadence de cette famille, le démembrement du vaste Empire fondé par Pepin & son fils, dont les débris épars dans toute l'Europe, formerent ensuite cette multitude de principautés & d'Etats indépendans, qui figurerent dans le siécle suivant.

Dès lors que les Evêques se regardoient comme les arbitres de la Couronne, & comme les représentans de la Divinité pour juger la conduite du Roi, il étoit bien impossible qu'une partie, du moins, d'entr'eux ne trouvât quelqu'occasion de le censurer, de le punir, de le déposer même & d'en élire un autre, toujours pris, à la vérité, dans la même race, car il ne paroît pas, en général, que le droit de la famille au Trône fût contesté. La conduite du Prince nouvellement élu ne pouvoit manquer de fournir les mêmes sujets de plaintes & de mécontentement, & l'on déposoit celui-ci avec la même facilité, pour rappeller le premier, ou pour en couronner un troisieme. Les Princes du Sang, eux-mêmes, concouroient à dégrader & avilir l'auto-

rité Royale, par leur ambition, par leurs rivalités & leurs jalousies, par les efforts continuels qu'ils faisoient pour s'entre-détruire : le frere voulant à toute force s'élever sur la ruine de ses freres, & le fils sur celle du pere. Outre que ces actes de Jurisdiction, répétés de tems en tems, formoient un certain droit de possession & de prescription, dont les Evêques pouvoient très-bien se prévaloir à l'avenir, ils mettoient, évidemment, le nouveau Roi dans la nécessité d'accorder à ces Prélats quelques faveurs nouvelles, qui augmentoient encore leur crédit & leur puissance. Chaque Prince, pendant tout le cours de son regne, prodiguoit à l'Eglise les privileges & les dons, & n'épargnoit rien pour se conserver la faveur & l'estime du Clergé. Ainsi la condition du Souverain empiroit sans cesse. Outre l'incertitude, & je dirois presque l'amovibilité de sa place, les finances & les forces de la Couronne, étoient, pour ainsi dire, anéanties par la soustraction des tributs ; soustraction résultante des immunités du Clergé, en vertu

desquelles, toutes les terres cédées aux Evêques & aux Moines étoient exemptes d'impositions. On voit même, qu'ils étoient sur cet article d'une délicatesse extrême : ils ne pouvoient souffrir qu'on leur demandât des subsides pour les besoins de l'Etat (1), & parler de les y contraindre eût ete un crime capital. Au milieu de toutes ces révolutions, les Barons laïcs ne s'oublioient pas ; ils en profitoient pour étendre leur autorité, leur reputation & leurs Etats. Bientôt ils en vinrent au point de secouer toute espéce de joug, & pendant que le Roi perdoit entierement le pouvoir de les contenir, ils acquéroient, sans cesse, des forces

(1) L'Abbé Wala proposa de chercher quelqu'expédient pour amener le Clergé au point de s'imposer lui-même & de sacrifier une partie de ses revenus au service du Prince. Cet avis, ouvert avec les plus grands ménagemens, souleva contre lui tous ses Confreres : *Quærendus est modus & ordo cum summâ reverentia & relligione christianitatis, &c.* Ratbert, *loco citato de vitâ Walæ*, pag. 468, édition de Venise.

nouvelles & toujours plus propres à cimenter leur indépendance.

Il faut convenir, néanmoins, que tant qu'il y eut des mâles de cette souche en état de porter le Sceptre, l'Italie se ressentit à peine des troubles qui agitent la famille regnante. Le sort, dont elle jouit sous les Carlovingiens peut même passer pour fortuné, en comparaison des maux qu'elle avoit soufferts dans les siécles précédens & des révolutions plus terribles encor qu'elle essuya dans la suite. Si nous en exceptons les Provinces orientales, qui, par la méchanceté de quelques Ducs de Naples, de Salerne, de Benevent, éprouverent différentes secousses assez violentes, toute la partie qui constituoit proprement le Royaume d'Italie &, généralement, tout ce qui est situé entre le Tybre & les Alpes, goûta les douceurs d'une paix constante. Depuis la chûte de Disdier jusqu'à la fin du regne de Charles-le-Gros, la tranquilité de ces Provinces ne fut altérée, ni par les attaques des ennemis du dehors, ni par le plus leger

mouvement de guerre inteſtine. Les Royaumes de France & de Baviere, d'un côté ; de l'autre, ces mêmes Etats, poſſédés par les Grecs & les Lombards, qui forment aujourd'hui le Royaume de Naples, ſervirent de Boulevards à celui d'Italie, & le mirent à l'abri des incurſions des Normands, des Sclavons & des Sarraſins, qui dévaſterent, dans le neuvieme ſiécle, tant de contrées de l'Europe. Jamais Pepin, ni Louis, qui regnerent aſſez long-tems en Italie, ni l'Empereur Lothaire ne furent expoſés à ces humiliations, qui dégraderent pluſieurs Rois de France. Peut-être que la ſupériorité des Pontifes Romains, l'autorité ſouveraine qu'ils exerçoient ſur les autres Evêques d'Italie, le beſoin qu'ils eurent, eux-mêmes, des forces de la Couronne pour contenir les autres ennemis du Saint Siége & pour repouſſer ſur-tout les armes des Sarraſins dont Rome fut ſi ſouvent menacée, ne permirent ni aux uns, ni aux autres, de ſe livrer à ces excès, auxquels leurs Collegues ſe porterent en France.

De tant de guerres même, allumées entre les descendans de Charlemagne, il n'en est aucune dont l'Italie ait été le théatre; & quant aux vexations intérieures, fruits du pouvoir arbitraire d'un Ministre ou des Grands, il paroît qu'elles ne s'étendoient pas au-delà des désordres inévitables dans les grandes Monarchies, quelque bien reglées qu'elles soient. Les Ducs de Spolette & de Frioul, les Marquis de Toscane, qui possédoient leurs Duchés ou Gouvernemens sur le pied d'Etats héréditaires, avoient grand intérêt d'y faire observer la Justice, afin de maintenir le nombre, l'aisance & les facultés de leurs Sujets. Les Villes comprises aujourd'hui dans le Duché de Milan, dans les Etats de Venise en terre ferme, dans le Piémont & le Montferrat, étoient pour lors, sous le gouvernement immédiat du Roi, des Evêques & des Moines, & par conséquent, moins exposées que les autres aux déprédations & à la tyrannie. J'ai dit, que ces Villes étoient gouvernées en partie par les Evêques; soit parce qu'ils avoient

chacun dans le temporel de leur Diocèse, ainsi que les Abbés dans les terres de leur Monastere, une autorité très-étendue & vraiment seigneuriale; soit parce que les Rois de France de la seconde Race, confioient, en leur absence, le Gouvernement du Royaume aux Evêques & aux Abbés, & les employoient même ordinairement auprès de leur personne, en qualité de Ministres, de Conseillers ou de premiers Secretaires. Angilbert, Abbé de Centule, sous Charlemagne, les freres Adelard & Wala, Abbés de Corbie, sous les regnes de Louis premier, de Bernard & de Lothaire, jouirent de la plus grande considération. Ils furent, successivement, premiers Ministres du Royaume &, à peu près, vice-Rois, en l'absence des Souverains. Ces Visiteurs, ou Syndicateurs extraordinaires, qui, sous le titre d'Envoyés du Roi, *Missi Dominici*, alloient tenir la Cour en différens lieux de l'Italie, soit à l'occasion de quelque cause importante, soit à propos de quelques plaintes portées contre les Juges

Juges ordinaires, étoient, pour la plûpart, Ecclésiastiques ou Evêques. Le Roi lui-même n'alloit jamais tenir sa Cour & faire l'ouverture de ces jugemens publics, appellés *Malli* ou plaids, sans mener avec lui, ou sans y appeller un nombre choisi d'Evêques & d'Abbés, outre les Comtes, les Marquis & les Ducs, qui assistoient aussi à ces placites & composoient la Cour. On sait que les Comtes & les autres Gouverneurs de Provinces tenoient leur Cour, ainsi que le Roi, & rendoient des jugemens publics & solemnels ; or, il étoit encore fort ordinaire d'y voir intervenir les Evêques & les Prêtres de la contrée. Je ne nierai pas que cette application continuelle des Evêques, des Ecclésiastiques & des Religieux au gouvernement temporel des Etats fut très-fatale à la discipline ecclésiastique & monastique ; mais à considérer uniquement le bien des peuples, il faut avouer que l'autorité des Evêques, dans les matieres civiles, contribua beaucoup au maintien de la Justice, & mit un frein

Murat. antiq. ital. dissert. 31.

aux usurpations des Laïcs. L'intégrité reconnue d'Adelard & de Wala, & l'Histoire de France & d'Italie, en général, attestent, que les Evêques du neuvieme siécle défendirent sans relâche les Loix & les pauvres. Ce fut donc uniquement le malheur des Princes, ainsi que leur faute, si la puissance ecclésiastique s'accrut au point de ruiner l'autorité Royale. Au fond, le crédit de ces Evêques pouvoit affermir la tranquillité, la soumission, la félicité même des Sujets; & leur conduite n'en fut que plus blamable & plus odieuse, lorsqu'ils s'aviserent de procéder vis-à-vis des Souverains, comme s'il n'eut été question que d'un Religieux Novice, ou d'un Pénitent public. Il ne faut pas croire non plus que, sous les Rois François, la discipline ecclésiastique & monastique fut aussi corrrompue en Italie, qu'elle le devint dans les siécles suivans & qu'elle l'étoit même déja dans la Gaule (1). Les désordres & l'indécence y firent infiniment moins de pro-

(1) Voyez Mabillon, *Præfat. in sæculo 4. Benedict.* paragraphe 5, nombre 94.

grès, précisément parce que les Evêques n'y dépasserent pas les limites de leur profession, autant qu'en France. Les plus grands scandales, en ce genre, & généralement en tout ce qui concerne le gouvernement civil, se passerent dans ces Villes d'Italie qui, soumises aux Grecs, comme Naples, ou voisines & tributaires des Sarrasins, comme Salerne & Capoue, faisoient presque aussi peu de cas des Rois que des Papes. Mais les Evêques de la Romagne, de la Toscane & de toute la Lombardie, soit qu'ils fussent élus par le peuple & le Clergé, soit qu'ils fussent nommés par le Roi, sur quoi l'on ne voit pas qu'il y eut rien de fixe ni d'uniforme, ne s'écartoient point de l'obéissance ni du respect qu'ils devoient à Rome. Le droit de confirmer & de vérifier leur élection, que les Papes furent contrains ou jugerent à propos de laisser aux Empereur & aux Rois d'Italie, ne contribua pas peu à empêcher que la Chaire de saint Pierre fut envahie par les factions & par le pouvoir arbitraire ; & dans le vrai, quoique

toutes les actions des Papes du neuvieme siecle ne soient pas à canoniser, on ne peut nier que la plûpart avoient du génie & des mœurs & pouvoient même passer, dans ces tems-là, pour des hommes de lettres & des savans.

La discipline se soutenoit encor chez les Moines, malgré les richesses immenses qu'ils tenoient de la libéralité des Rois Lombards & François. Je crois bien qu'ils n'observoient pas absolument l'institut, avec toute la rigidité des premiers tems ; mais le relâchement étoit tolérable, & l'on ne voit pas que les Italiens tinssent des propos sur la conduite des Moines. Au contraire, l'usage de prendre l'habit religieux dans les derniers momens de la vie, usage qui subsista sous les Rois François, démontre que les Moines n'étoient pas fort déchus de cette réputation de sainteté, dont ils jouissoient anciennement. D'ailleurs l'abus si revoltant, & déja si commun en France, de donner aux personnes laïques & même mariées, l'administration des Monasteres, ga-

gna l'Italie un peu plus tard. Il ne faut pas donc être ſurpris de n'y voir point encore les pernicieux effets de ces fréquentes nominations en Commande, dont le propre eſt de corrompre, d'avilir & de renverſer toutes les régles de la vie monaſtique. De tous les Princes qui regnerent en Italie après Charlemagne, il paroît que Lothaire fut celui qui ſe joua le plus indignement des biens d'Egliſe de toute eſpéce ; il en fit publiquement trafic, ſur-tout vis-à-vis des Moines, qui furent obligés de lui payer juſqu'à la liberté d'élire leur Abbé. Mais l'Italie ne fut pas totalement exempte d'un autre abus également monſtrueux ; on y vit auſſi des Evêques & des Abbés endoſſer la cuiraſſe & conduire des ſoldats ſur le champ de bataille, à raiſon de certaines Seigneuries temporelles annexées aux poſſeſſions de leurs Monaſteres. Le fameux ban de Louis II. pour l'expédition de Benevent ordonne aux Abbés & aux Abbeſſes d'envoyer leurs hommes, & aux Evêques, ainſi qu'aux autres Sei-

Ser. Itali-car. t. 2. p. 269. gneurs] de se rendre en personne. Il est vrai qu'il s'agissoit d'une guerre contre des infideles ; du reste, il ne paroît pas que cet usage fut autorisé ni bien fréquent. Ce qui le prouve, ce sont les ménagemens d'un Ecrivain presque contemporain de Charles-le-Gros ; lequel ayant à parler de certains Prélats, qui s'étoient trouvés dans une bataille, parmi les escadrons de Berenger, s'abstient de les nommer pour ne les pas deshonorer (1) : reserve très-vaine, assurément, & même ridicule, si l'usage de porter les armes eut été commun chez le Clergé. Quoiqu'il en soit, si l'on doit blâmer ces Ecclésiastiques & ces Moines qui, au mépris de toutes les regles de leur profession, prenoient la cape & l'épée, au lieu de bâton pastoral & de froc, il faut, en même tems applaudir aux Rois d'Italie, qui eurent pour systême, de faire la guerre avec leurs pro-

(1) *De laudibus Berengarii*, *apud* Muratori. *Rerum italicarum*, Tom. 2. p. 393-94.

pres forces, & d'armer leurs vassaux & leurs sujets, chacun selon le rang qu'il tenoit dans la Monarchie. Les derniers Conquérans n'eussent-ils fait d'autre bien à l'Italie, elle leur est incontestablement redevable de celui-ci. C'est sous la domination des Lombards, & ensuite des François, que les Italiens reprirent l'usage des armes, dont il n'avoit presque plus été question, sous le gouvernement des Empereurs Romains, depuis qu'ils s'étoient mis sur le pied de soudoyer des Goths, des Vandales & des Huns; & quoique le sort de la guerre n'ait pas été d'abord favorable aux Italiens, quoique par la faute & par la négligence manifeste de leurs Généraux, ils aient succombé sous les efforts de certains peuples qui les attaquerent, comme les Hongrois, sous le regne de Berenger, l'Italie ne laissa pas, ainsi que nous le verrons par la suite, de se maintenir libre & puissante, tant que l'usage de porter les armes y subsista. Il y a même grande apparence que ce furent particulie-

rement, les François qui remirent en honneur le métier de la guerre. On voit, en effet, sous eux le Royaume d'Italie, non-seulement se défendre avec ses propres milices, sans avoir besoin de soudoyer des soldats étrangers, mais encore en envoyer dans les guerres lointaines. Charlemagne mena dès bataillons Lombards contre les Sarrasins d'Espagne, & du tems de Louis le Débonnaire, les Rois d'Italie marcherent contre les Saxons & les Avares, à la tête d'une troupe considérable de leurs Sujets. Quant au nombre de soldats que ces Rois étoient en état de mettre sur pied, on peut en juger par la guerre civile allumée entre l'Empereur Lothaire & son neveu Pepin, d'une part, & Charles-le-Chauve & Louis de Germanie, de l'autre, & particulierement par la fameuse bataille de Fontenay, dans laquelle, au rapport d'un Historien contemporain, il périt quarante mille hommes du côté de Lothaire (1). Sur quoi il faut faire deux

Murat. ad an. 778 & 785.

(1) Voyez Agnellus. Vie de George.

observations ; la premiere, que toute les troupes de Lothaire ne resterent pas sur le champ de bataille, supposition que personne ne peut me contester ; la seconde, que cette armée, très-nombreuse sans difficulté, étoit composée en grande partie de soldats Lombards. Ces termes donnés, le problême n'est pas difficile à résoudre. La longue paix dont jouit la Lombardie, ou du moins l'éloignement des guerres qui pouvoient l'intéress[illegible] favorisa beaucoup l'accroissement de l'espece ; il ne faut pas même s'imaginer que l'état florissant de l'Ordre monastique fut un grand obstacle à la population, attendu que la plûpart de ceux qui entroient en Religion avoient eu femme & enfans & touchoient à la vieillesse. D'ailleurs, ce funeste célibat, si fréquent parmi nous & parmi les Romains corrompus, étant alors entierement proscrit chez les Laïcs, quel tort pouvoit faire à la société une mé-

Evêque de Ravenne. *Apud* Muratori, *Rerum italicarum*. Tom. 1, part. 2. p. 185.

diocre quantité de Clercs & de Moines? Quant à la levée des milices, elle se faisoit toujours sur le plan des Lombards. Un Edit de Louis II, publié à l'occasion de l'une de ses expéditions contre les Sarrasins, & une Ordonnance de Charles-le-Gros, datée de 884 (1), peuvent mettre les curieux au fait du Code militaire suivi, pour lors, en Italie.

Mais, non-seulement l'Italie fut redevable aux Nations boréales de la renaissance de l'art militaire. Ce qui paroîtra bien plus étonnant encore, c'est qu'elle tira de ces Peuples les sciences les plus nécessaires Il fallut que des Maîtres vinssent du fond de l'Occident & du Nord, pour y enseigner jusqu'aux élémens de la Langue Latine. L'an 781, Charlemagne avoit préposé deux Moines Irlandois aux Ecoles de France & d'Italie. Plusieurs années après, c'est-à-dire, en 827, ayant été question, dans un Concile tenu à Rome

(1) Camillo Pellegrino & Muratori, tom. 2. *Rerum italicarum*, p. 264.

ſous Eugene II, de la diſette des Maîtres en Italie & des moyens d'y pourvoir, on fit venir d'Ecoſſe un Moine, appellé Dongal, fameux par ſon ſavoir. Il eut particulierement la direction des études de Pavie, & fut en même-tems, le Promoteur, & pour ainſi dire, le Fondateur des écoles d'Ivrée, de Turin, de Ferino, de Verone, de Vicence, de Cividal (1), où toutes les autres Villes du Royaume d'Italie devoient envoyer leurs écoliers, chacune ſelon le département dans lequel Lothaire les avoit placées par ſon fameux Capitulaire (2). Le célebre Paulin, Patriarche d'Aquilée, ſurnommé le Grammairien, étoit d'Autriche, pays nouvellement forti de la barbarie, & c'eſt encore Charlemagne, qui qui le fit venir en Italie. Je crois avoir ſuffiſamment expli-

(1) *Cividal del Friuli*, Capitale du Frioul, anciennement Fore-Jule.

(2) On trouve ce Capitulaire parmi les Loix Lombardes, *apud* Muratori, *Rerum italicarum*. Tom. 2.

qué, dans un Traité particulier (1), comment & pourquoi les ſciences & les lettres paſſent d'un peuple à l'autre, parcourent différentes contrées, & fleuriſſent même encor, aſſez communément, dans les Provinces, lorſquelles commencent à décheoir dans la capitale. Il ne faut donc pas être ſurpris ſi les études, tombées ſous les Antonin, commencerent à fleurir en Afrique, enſuite dans les Eſpagnes & dans les Gaules, où s'étoient inſenſiblement répandues les connoiſſances de Rome & de l'Italie, ville & Province capitales de ce vaſte Empire. Enfin, il eſt certain qu'à dater du commencement du ſixieme ſiécle & même du cinquieme, les études profanes & ſacrées étoient également en vigueur dans la Gaule, que de-là elles s'étendirent en tout ſens & furent s'établir dans les Iſles Britanniques & en Germanie, & qu'enfin, au commencement du huitieme ſiécle, c'eſt-à-dire, lorſque l'Empire

(1) Diſcours ſur les Révolutions de la Littérature.

d'Occident étoit réduit à la plus grande disette d'Hommes de Lettres, ces contrées possédoient plusieurs Sçavans illustres (1). Observons encore, que la plûpart de ces doctes personnages étoient Moines: car à l'époque de la culture des Lettres, le goût pour la vie religieuse, né quelque tems auparavant en Occident, subsistoit dans toute sa force.

Il ne faut pas se figurer, néanmoins, que l'étude des sciences humaines & divines fut totalement perdue en Italie. Il est certain que Rome conserva quelques étincelles de Littératures par les soins des Souverains Pontifes, des Ecclésiastiques & des Moines. Le Latin n'y fut jamais entierement aboli, & si l'on cessa de le parler familiérement, il fut toujours la Langue savante & sacrée. La teneur même de ce decret d'Eugene II, ou du Concile tenu à Rome, l'an 826, touchant la disette de Maîtres, où l'on étoit réduit en tant d'endroits, fait voir

(1) Voyez Mabillon, *Præfat. in sæculo* 3. Benedict. parag. 4.

que cette Ville immortelle n'étoit pas totalement dépourvue, & qu'il s'y trouvoit encor quelqu'un en état d'enseigner, du moins aux jeunes Clercs, la Grammaire, science qui comprenoit alors les Lettres humaines, c'est-à-dire, l'étude des Peres, des Rhéteurs, d'autres Ecrivains de l'antiquité & même de l'Ecriture Sainte.

Tous les Arts, excepté les plus grossiers & ceux de premiere nécessité, étant tombés dans la même proportion que les Lettres, il ne peut être question ni d'Artistes, ni d'ouvrages célébres. L'Histoire ne fait mention que d'une fameuse & superbe Mosaïque, dont Leon III, à ce que l'on croit, fit orner la Basilique de sainte Susanne, & de certaines cloches dont Orso Participazio, Doge de Venise, fit présent à l'Empereur Michel III. Un Prêtre Venitien, nommé George, apporta bien de Constantinople l'art de faire des orgues; mais il paroît que les Italiens n'y réussissoient pas, puisque nous trouvons que Jean VIII, prit le parti de s'adresser à l'Evêque

de Frisingue, pour se procurer un orgue & un Organiste.

Il paroît qu'en général le commerce, resserré dans les limites d'une Province, se bornoit à quelques cantons voisins, qui étoient perpétuellement en concurrence, selon l'usage constant de toutes les Nations, même des plus agrestes & des plus incultes. Il en étoit fort peu, autant que l'on en peut juger par l'Histoire d'Italie, qui pussent se vanter d'un commerce un peu plus brillant & plus étendu. Les Juifs, dispersés dans toutes les Nations, exclus des emplois civils & communément de l'agriculture, attendu qu'ils ne possédoient des terres nulle part, fort éloignés, d'ailleurs, du métier de la guerre, n'avoient d'autres ressources que la Physique & le commerce. Au moyen de quoi ils passerent dans tous les tems & dans tout les pays, pour les plus entreprenans & les plus habiles Négocians. L'Italie les regardoit même déja comme tels sous le regne des François (1). Mais parmi les peuples in-

(1) Voyez Agnello. Vies des Evêques de Ravenne, *apud* Muratori *Rerum italica-*

digenes, les Vénitiens furent, à proprement parler, les ſeuls qui fiſſent un grand commerce. Juſqu'à la fin du neuvieme ſiécle, Veniſe fut le magaſin de l'Italie, de la Grece & de tous les Pays qui entourent la mer Adriatique. L'Ecrivain Allemand, qui a rédigé les annales de Fuldes, en rend incidemment un té-
Ad annum 860. moignage très-autentique, & dans les autres mémoires du tems, il n'eſt, pour ainſi dire, queſtion que de Marchands Vénitiens. Ceux d'Amalfi, ſitués, tout à fait, à l'extrémité de l'Italie, & qui jouiſſoient, à peu près, de l'indépendance ſous le titre de Sujets de l'Empire Grec, trafiquerent auſſi ſous les Rois François ; mais leur commerce ne fut véritablement floriſſant que dans le dixieme ſiécle. Les Piſans & les Génois qui jouerent un ſi grand rôle ſur la Méditerranée, & diſputerent, avec Veniſe même, de crédit & de puiſſance, n'étoient pas connus avant onze cent.

---

rum. Tome 1, p. 162, Diſſert. 30. Antiquités du moyen âge.

Fin du ſecond Volume.



